00066544

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 001.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 17 February, 2016

HISTOIRE

DES

LANGUES ROMANES

ET DE LEUR LITTÉRATURE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'AU XIVe SIÈCLE.

II.

SE VEND AUSSI :

A PARIS, chez MM. JULES RENOUARD ET Cie, rue de Tournon, n° 6,

et chez les principaux libraires de la France et des pays étrangers.

IMPRIMERIE DE P. DUVERGER,
rue de Verneuil, n° 4.

HISTOIRE

DES

LANGUES ROMANES

ET DE LEUR LITTÉRATURE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'AU XIVE SIÈCLE;

PAR

M. A. BRUCE-WHYTE.

Non mediocres tenebræ in silvâ ubi hæc captanda, neque eò, quò pervenire volumus, semitæ tritæ; neque non in tramitibus quædam objecta quæ euntem retinere possent.

VARRO, *De Linguâ latinâ*, lib. IV.

66544

TOME SECOND.

PARIS

TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DE LILLE, N° 17;

STRASBOURG, MÊME RAISON DE COMMERCE.

1841.

00066544

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

CHAP. XVII. *Poëme des Nibelungs.* — Essai de fixer la date de ce roman. Son analyse complète avec la traduction de plusieurs morceaux en vers anglais. 1

CHAP. XVIII. *Conte arabe de Yokdhan.* — Contraste frappant entre les romans des Européens et ceux des Arabes. Traduction du conte philosophique de Yokdhan. 43

CHAP. XIX. *Introduction des fables arabes.* — L'influence arabe en Espagne ne date que du douzième siècle. Discipline morale de Moïse Sephardi en latin. Fable du rossignol et de la fourmi. Allégories introduites par les croisades. 113

CHAP. XX. *Développement des langues romanes.* — Résultats produits par la chevalerie et les croisades. Origine des troubadours, des ménestrels et des trouvères. 137

CHAP. XXI. *Infériorité de l'ancien italien.* — Causes de cette défaveur. Comparaison de l'italien avec le provençal et le castillan au douzième siècle. Manuscrit italien de cette époque. . 150

CHAP. XXII. *Coup d'œil sur la Provence.* — Influence du provençal sur tout le midi de l'Europe. Histoire du royaume de Provence indépendant de l'empire des Francs. 161

CHAP. XXIII. *Période des troubadours.* — Académie en Provence au onzième siècle. Cours d'amour ; grammaires. Phases diverses de la poésie provençale. 173

CHAP. XXIV. *Analyse du Gai-Saber.* — Revue des principaux troubadours, Guillaume de Poitiers, Rambaud d'Orange, comtesse de Die, Guillaume de Cabestaing, Bernard de Ventadour, Geoffroi Rudel, Raimond de Toulouse, Pierre Vidal, Bertrand

Pages.

de Born, Gaucelin Faidit, Pons de la Garde, Guillaume Figueiras, Sordel de Mantoue, Lanfranc Cigala, Rambaud de Vaqueiras, etc. Traductions de leurs poésies en vers anglais. 203

CHAP. XXV. *Décadence du provençal.* — Dégradation de la gaie science au treizième siècle; ses causes et ses effets. Productions diverses de cette époque; rapsodies de Marcabrus, Nat de Mons, Cadenet, Pierre d'Auvergne; poésies d'Arnaud Daniel, de Giorgi et de Calvo. 300

CHAP. XXVI. *Romans de Blandin et de Jaufre.* — Les romans, communément attribués aux troubadours, semblent avoir été composés en Espagne. Jaufre et Flamenca comparés à Blandin et Guilhot, véritable roman provençal. Analyse et extraits de Jaufre. 330

CHAP. XXVII. *Influence provençale en Catalogne.* — Prétentions erronées des Catalans. Poésies provençales de leurs rois troubadours Alphonse, Jaime, et Pierre d'Aragon. Formation du dialecte catalan au quatorzième siècle. Vie de St Honorat. Mossen Jordi, imitateur de Pétrarque. 388

CHAP. XXVIII. *Progrès littéraires de l'espagnol.* — Origine et développement du castillan, depuis Sanche le Grand jusqu'à Alphonse X, auteur du Code espagnol. Extraits des poésies religieuses de Berceo, du Lucanor de Juan Manuel, d'un chant de guerre contre les Maures, et du Rimado de Lopez Ayala. . . . 424

CHAP. XXIX. *Origine de la langue d'oil.*—Analyse des dialectes parlés au nord de la Loire pendant le onzième et le douzième siècle. Premier cycle : Lois de Guillaume-le-Conquérant, Livre des Créatures. Traduction des Rois, etc. 467

CHAP. XXX. *Éléments du français.* — Second cycle de la langue d'oil, du douzième au quatorztème siècle. Fusion des dialectes; littérature ébauchée par les trouvères, d'après les traditions bretonnes et les souvenirs des croisades. 505

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DES

LANGUES ROMANES

ET DE LEUR LITTÉRATURE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'AU XIVe SIÈCLE.

CHAPITRE XVII.

POEME DES NIBELUNGS.

Essai de fixer la date de ce roman. Son analyse complète avec la traduction de plusieurs morceaux en vers anglais.

Le poëme germanique des *Nibelungs* fournit un exemple remarquable du même genre. On ne peut appeler cette production un poëme épique; car elle n'a ni unité d'action ni unité de temps, et ses rouages, quoique profondément marqués au coin du merveilleux, appartiennent exclusivement au genre roman-

tique. La première partie est d'un intérêt mixte : elle est consacrée au récit des exploits du héros Sigfrid et de Gunther, roi des Bourgondes ; à la peinture de leur passion pour deux princesses qu'ils n'ont encore vues ni l'un ni l'autre ; à la description de leur mariage, avec de longs et fastidieux épisodes de batailles entre les Bourgondes et les Saxons. Elle finit par le meurtre de Sigfrid, assassiné par Hagen à l'instigation de la jalouse Brunhild, depuis peu épouse de Gunther. La seconde partie, toutefois, compense le peu d'intérêt de la première. On pourrait l'intituler : la vengeance de Chremhild après le meurtre de son époux. Ici, sauf les épisodes, il y a unité d'action. Dans tout le poëme, les caractères sont nettement dessinés et contrastent à merveille. Sigfrid est le beau idéal du roman : loyal et courageux, sans crainte des conséquences, le champion des demoiselles en détresse, remportant le prix dans chaque tournoi, généreux et confiant, don Quichotte en amour comme dans les aventures, ardent dans ses passions, et pourtant un modèle de chasteté. Hagen, également vaillant, n'a rien du caractère chevaleresque ; il est égoïste, avare, envieux, vindicatif et traître. Ses vices, cependant, sont en partie rachetés par sa fidélité à son roi et son dévouement à sa patrie. Chremhild, l'héroïne du roman, est un modèle de délicatesse, de simplicité et de modestie virginale, dans la première partie du poëme. Belle, mais ignorant ses charmes, elle devient amoureuse de Sigfrid en l'en-

tendant raconter ses exploits. Ne voulant pas croire à la passion qui a pris ainsi naissance dans son cœur, et craignant de jeter le regard le plus furtif sur le chevalier, à travers la fenêtre de sa chambre, elle est à tous égards opposée à la fière et impérieuse amazone Brunhild.

Nous sommes fort tenté de croire que la seconde partie des Nibelungs est l'ouvrage d'un auteur différent. Il est à peine possible que celui qui a si délicatement peint la Chremhild de la première partie ait été assez inconséquent pour la transformer en furie dans la deuxième, surpassant en cruauté et en artifice Hagen lui-même, et consentant à un second mariage avec Attila, le fléau de son pays, dans le seul but de satisfaire sa vengeance contre le meurtrier de Sigfrid; sacrifiant fils, frères, amis et compatriotes au même motif, et tout cela après un certain nombre d'années pendant lesquelles on dit qu'elle vécut passive et tranquille. Malgré toutes leurs incohérences, les Nibelungs sont un roman plein de vie et d'intérêt, une composition éminemment dramatique. Plusieurs romans de la Table ronde et de Charlemagne les surpassent pour le coloris et l'effet pittoresque. Les Nibelungs n'ont ni métaphores, ni comparaisons, ni prosopopées; mais il n'est pas un des ouvrages cités qui puisse rivaliser avec ce poëme pour le fini des caractères, la concision et l'énergie du style, et cette simplicité patriarcale qui fait que la traduction la plus fidèle semble être lâche et paraphrasée.

Les philologues allemands sont loin d'être d'accord sur la date de ce poëme. L'opinion prédominante, toutefois, est qu'il a été composé au douzième siècle. Müller est d'un avis différent; et, en effet, l'état de la langue dans laquelle il est écrit atteste clairement qu'il est plus ancien. Lors de notre séjour à Saint-Gall, nous eûmes le bonheur de rencontrer deux personnes fort instruites, qui avaient comparé divers passages de l'exemplaire conservé dans cette ville avec les échantillons les plus anciens de la langue allemande parlée à Coire, et dont quelques-uns remontent au neuvième siècle. Ces personnes nous assurèrent que les deux idiomes avaient entre eux une ressemblance frappante.

Il existe une autre preuve de son antiquité, pas aussi concluante, il est vrai, mais au moins présomptive; et nous sommes étonné de voir qu'elle ait échappé aux recherches des commentateurs. L'infatigable Muratori a publié un fragment (car ce n'est rien autre) de la chronique de Novalese, couvent de bénédictins établi jadis au pied du mont Cinesi, en Piémont. Ce fragment contient une partie d'un poëme latin en hexamètres sur le sujet des Nibelungs, composé par un moine de ce couvent, dont on ignore le nom; mais il est constaté, et cela ressort manifestement de la chronique elle-même, que ce moine se plaisait au genre romantique, et s'occupait principalement à traduire en latin les ouvrages de cette nature. Muratori en fixe la date au dixième siècle. Quelques-uns des incidents, et un grand nom-

bre des personnages dramatiques qui figurent dans les Nibelungs, sont nommés et célébrés dans ce poëme latin : Attila et sa première femme; Gunther, roi des Bourgondes, tenant sa cour à Worms; Hagen, l'un des personnages les plus importants des deux poëmes; Walter, son ami et son compagnon d'armes; sans compter les fréquentes allusions aux combats et aux traités entre les Huns et les Nibelungs. Mais ce ne sont pas là les seules circonstances qui nous portent à croire que le moine en question s'appropria le conte allemand ou le traduisit. Les Nibelungs, il faut s'en souvenir, sont incomplets : le commencement en a été perdu. Il en résulte que plusieurs des principaux caractères, Gunther, Hagen et Walter, par exemple, apparaissent sur la scène d'une manière abrupte; ce n'est que la part qu'ils prennent à l'action du drame qui nous permet de saisir quelques lueurs passagères de leur histoire. Dans le poëme latin, on explique leur origine, leur mission et les vicissitudes de leur sort. Nous apprenons que Gunther est le fils et l'héritier de Gybicus, roi des Francs; que Hagen et Walter ont été faits prisonniers dans une guerre entre les deux nations, et qu'ils ont gagné aussitôt les bonnes grâces d'Attila, à la cour et sous les yeux duquel ils ont été élevés :

« Ast adolescentes propriis conspectibus ambos
« Semper inesse jubet, sed et artibus imbuit illos. »

L'amour de la patrie cependant l'emportant sur les bontés et les caresses du roi, Hagen, qui a appris la mort de Gybicus, retourne à Worms, laissant Walter en arrière. La chronique poursuit en racontant que Walter, devenu amoureux de Hildegonde, l'une des demoiselles d'honneur de la reine, lui proposè d'abandonner la cour d'Attila et de fuir avec lui, pendant la nuit, en Bourgogne. Elle consent, et, pendant que le roi et ses courtisans se livrent dans le palais aux plaisirs d'un festin, les deux amants dérobent le trésor royal et prennent la fuite sans être aperçus ni soupçonnés. Walter avait dit à Hildegonde :

« In primis galeam regis tunicamque trilicem
« Affer, loricam fabrorum insigne ferentem.
« Diripe bina, dehinc mediocria scrinia tolle,
« His armillarum tantum de Pannonicarum,
« Donec vix releves medium ad pectoris onus. »

Ce récit correspond exactement à ce qui est dit dans le chant vingt-huitième des Nibelungs : « J'ai connu, dit Attila, Aldrian, père de Hagen, car il fut mon vassal. Il acquit une grande renommée dans mon camp, où je le fis chevalier. Helke, ma chère épouse, le combla de faveurs; Hagen m'est donc bien connu. Deux nobles adolescents furent mes otages; lui et Walter d'Espagne; tous deux ils grandirent sous mes yeux. Hagen, je l'ai renvoyé dans sa patrie; Walter prit la fuite avec Hildegonde. »

A peine les deux fugitifs ont-ils atteint une forêt dans le voisinage de Worms qu'ils sont découverts par un officier de la maison du roi, qui, frappé de la beauté de Hildegonde, de l'armure éclatante de son paladin, et de la charge considérable portée par la bête de somme, retourne immédiatement au palais et rend compte de sa découverte à Gunther.

Celui-ci, passablement avare comme il paraît, ne perd pas un instant, demande son armure, et, accompagné de Hagen et d'autres chevaliers, sort pour aller à la recherche des étrangers qu'il surprend au milieu de la forêt. Hagen reconnaît aussitôt son ancien ami Walter, et essaie de persuader au roi de les laisser en paix. Celui-ci y consent à contre-cœur, et à la condition que Walter lui remette sur-le-champ les caisses contenant le trésor. Walter refuse; un combat s'ensuit, un grand nombre de ceux qui accompagnent le roi mordent la poussière, et Gunther, maudissant l'issue funeste de sa maladroite agression, quitte avec douleur la forêt. Ici malheureusement le fragment se termine. Il est remarquable que le premier incident raconté dans les Nibelungs est une véhémente dispute entre un certain nombre de guerriers, qu'on ne nomme pas, au sujet d'un trésor considérable qui avait été confié à la garde d'un nain. En résumé, nous nous croyons autorisé à conclure que le fragment latin est une traduction ou un extrait de la partie du poëme allemand qui a péri, et, cela étant admis, il s'ensuit que les Ni-

belungs doivent être antérieurs à la chronique. Il nous reste seulement à ajouter, avant d'abandonner celle-ci, qu'elle tranche la question si longtemps débattue au sujet de l'étymologie et de la signification du mot Nibelung. Quand Walter aperçoit Gunther et sa suite s'avancer vers lui, il dit à Hildegonde :

« Non sunt heic Avares, sed Franci nebulones
« Cultores regionis[1]..... »

L'abrégé ci-joint des Nibelungs, abrégé aussi concis que possible, a été fait en partie sur la version en allemand moderne, en partie sur les extraits qu'on a bien voulu nous communiquer du manuscrit conservé à Saint-Gall.

Sigfrid, fils de Sigismond, roi des Pays-Bas, était un prince également renommé pour sa valeur, sa beauté virile et son adresse dans tous les exercices guerriers. Nul chevalier de l'Europe ne pouvait se mesurer avec lui dans la lice ; il avait remporté le prix dans tous les tournois où il avait combattu. Jeune encore, il avait tué les fils du roi des Nibelungs, ennemi acharné de tous les pays voisins ; il avait aussi vaincu Alberic, nain hideux, doué d'une force miraculeuse, dont il emporta en trophée le casque enchanté qui rendait invisibles tous ceux qui le portaient. Ce nain était le gardien du trésor dont nous avons

(1) Antiquitates ital. med. œv. Dissert. XLIV.

parlé, et au sujet duquel, comme le dit le poëme, un grand nombre de guerriers étaient en lutte. Mais son exploit le plus brillant, celui qui le rendit cher à tous les sujets de son père, fut la destruction d'un dragon monstrueux, la terreur des habitants, et dont le sang avait la vertu de rendre invulnérables tous ceux qu'il arrosait. Sigfrid, s'étant aperçu de cette qualité magique, eut soin d'en laver son corps et ses jambes; mais, par malheur, un petit espace entre ses épaules, où était tombée la large feuille d'un peuplier, échappa à l'opération, et cette inadvertance devait, comme à Achille, lui devenir un jour funeste. Dans ce temps, une princesse du nom de Chremhild, fille unique du roi de Bourgogne, demeurait à la cour de son frère Gunther; sa beauté et ses vertus éminentes égalaient sa rare modestie. Sigfrid, qui avait souvent entendu exalter ses charmes et ses belles qualités chez son père, devint passionnément amoureux d'elle, ou plutôt de sa réputation; car il ne l'avait jamais vue. Sa passion pour la beauté inconnue s'accroissant de jour en jour, il résolut d'aller en personne à la cour de Bourgogne, afin de satisfaire les vœux de son cœur; et il obtint, après de longues instances, le consentement de ses vieux parents à un projet si romanesque. Il part enfin à la tête d'une nombreuse suite de guerriers et de serviteurs, couverts de riches armures et montés sur des coursiers caparaçonnés avec la plus grande élégance. Après plusieurs journées de marche ils ar-

rivent à la frontière de Bourgogne, et là, chose inouïe, au lieu de demander courtoisement à Gunther la permission d'entrer dans ses états, Sigfrid lui propose arrogamment un combat singulier, afin sans doute de donner une preuve de sa prouesse, en mettant ainsi en jeu deux royaumes. A cette proposition extravagante, les amis des deux champions s'interposent; le jeune prince est ramené à la raison, et entre à Worms, capitale de la Bourgogne, où tous les habitants, et notamment les dames, s'extasient sur sa beauté, ses grâces et ses membres musculeux. Cependant il ne voit pas Chremhild; un essaim de belles l'entoure: Chremhild seule ne vient pas. Il la demande de tous cotés; ses yeux la cherchent avec inquiétude; mais il n'aperçoit point de Chremhild!

La princesse toutefois n'avait pas disparu. Elle entend son éloge de toutes les bouches, et quand, vainqueur, il retourne du tournoi, elle jette sur lui un regard furtif, au moment où il passe sous sa fenêtre:

Behind a lattice sat the maid,
And mark'd him as he poiz'd his lance;
Unseen the heroe she survey'd,
And love was lurking in the glance.
She felt she knew not what emotion,
Or durst not to herself confess:
« I but admire the youth's devotion;
Men, women, children feel no less! »

« Assise derrière la jalousie, la jeune fille le voit

brandir sa lance. Invisible pour lui, elle le contemple, et l'amour est caché au fond de ce regard; elle sent une émotion inexplicable, ou n'ose point s'en avouer le motif. « Je n'admire que la prouesse du jeune chevalier; hommes, femmes, enfants n'en font pas moins! »

Au milieu de la perplexité cruelle où se trouve Sigfrid, une guerre éclate entre les Bourgondes et les Saxons. Gunther se met lui-même à la tête de son armée, et Sigfrid, entrant à son service, se précipite comme un lion dans les rangs des ennemis, les culbute et ramène prisonniers le roi des Saxons et son frère. Après ce glorieux exploit, il retourne à Worms avec Gunther, et pour la première fois obtient une entrevue de la princesse.

The virgin, who had ne'er till then
Open'd her lips to youthful knight,
Salutes him as the first of men.
She comes array'd in jewels bright,
And midst her maidens she appears
Resplendent as the queen of night.
Never, each vet'ran warrior swears,
Did form so lovely charm the sight.
Approaching where the heroe stood,
Her face with crimson blushes spread:
« Welcome, sir knight of princely blood! »
She sweetly cried; he bent his head,
And mutual love their hearts subdued.

« Chremhild, qui jusqu'alors n'avait ouvert ses lèvres à aucun chevalier, le salue comme le premier des hommes. Elle est parée de riches joyaux, et brille au milieu de ses compagnes comme la majestueuse reine des nuits. Jamais, s'écrient les vieux guerriers, des traits si ravissants n'ont frappé nos regards! S'avançant, le front couvert d'une aimable rougeur, vers l'endroit où était le héros : Salut, noble chevalier! lui dit-elle avec un doux sourire. Sigfrid s'inclina respectueusement, et un amour mutuel s'empara de leurs cœurs. »

Rien ne s'oppose plus à la manifestation de leur mutuelle ardeur ; mais un événement imprévu amène une séparation momentanée. Gunther, à l'exemple de Sigfrid, devient éperdûment amoureux de la puissante reine d'un pays qu'on nomme Ile dans le poëme et qui est probablement compris dans l'appellation générale des Nibelungs, à cause de son atmosphère brumeuse. Le nom de la princesse est Brunhild, héroïne qui aurait pu rivaliser avec les Camilles des anciens, et les Thalestris des romans modernes. Gunther, qui ne l'avait jamais vue, mais qui, à l'instar de son nouvel allié, avait été captivé par sa réputation guerrière, prend la résolution d'aller en personne dans l'île, et de la demander en mariage; et, pour que Sigfrid l'accompagne, il lui promet la main de Chremhild. Sigfrid, enchanté de la proposition, y souscrit immédiatement. Les belles mains de la princesse préparent leur équipement. Ils partent suivis d'un vaillant guerrier du nom de Hagen,

l'ennemi secret de Sigfrid, le même qui, dans la suite, est le perfide instrument de sa mort. Après un voyage heureux le long du Rhin, ils arrivent au lieu de leur destination, où les renseignements qu'ils obtiennent sur le compte de la reine et sur la condition attachée au bonheur de la posséder ne sont rien moins qu'encourageants pour le pauvre Gunther stupéfait.

He who to such reward aspires
For life or death with her contends.
If vanquish'd, he that hour expires,
If victor, he her bed ascends.
Full many a knight of golden zone
Had felt the prowess of Brunhild;
For none like her could hurl a stone,
Or spear of such dimension wield.
Her shield and helm of rare devise
Are borne by knights of high degrees;
Ten sturdy champions scarce suffice
To raise the lance she wields with ease.

« Quiconque aspire à cette faveur doit lutter avec elle à la vie et à la mort. Vaincu, il doit mourir sur l'heure; vainqueur, il sera son époux. Maint chevalier à la ceinture d'or a éprouvé la valeur de Brunhild; car personne ne saurait l'égaler à lancer un rocher, à brandir un javelot. Son casque, son bouclier à la brillante devise sont portés par de nobles chevaliers, et dix forts guerriers suffisent à peine pour soulever la lance qu'elle manie sans effort. »

On comprendra facilement que ces circonstances ne furent pas de nature à exalter l'ardeur du roi de Bourgogne; encore moins quand il vit approcher l'héroïne, femme à la stature gigantesque et surpassant en vigueur tous les guerriers qu'il eut vus de sa vie. Le cœur lui manqua; mais Sigfrid était là, indomptable et assuré du succès. Les combattants s'élancent; Sigfrid, portant le casque qui rendait invisible, se place derrière le bouclier de son ami. Le choc menaçant de l'amazone est évité; elle est attaquée par une force surnaturelle; elle se bat en aveugle et reçoit des coups réitérés dont elle ignore l'origine. Sa force l'abandonne; elle tombe de son coursier, et Brunhild, pour la première fois de sa vie, avoue enfin qu'elle est vaincue. Bientôt Gunther la conduit en triomphe à sa cour, où les deux mariages sont célébrés en même temps.

Nous passons un intervalle de plusieurs mois pendant lesquels il n'arrive rien qui soit du moindre intérêt. Ce temps s'écoule en fêtes et réjouissances publiques auxquelles assistent les parents de chaque couple. Ces fêtes terminées, Brunhild, par des motifs qui ne sont pas très clairement indiqués, mais en partie par dépit, à la vue des honneurs et de la préséance que son époux accorde à Sigfrid, en partie à cause du mystère dont les exploits de ce dernier sont enveloppés, se refuse aux embrassements de Gunther. Le roi, résolu d'user de ses droits, essaie d'obtenir

par la force ce qu'il ne peut gagner par la douceur. L'amazone résiste, l'emporte sur lui et lui lie les mains avec sa ceinture magique. Sigfrid s'aperçoit au silence de son ami et à son regard troublé qu'un malheur extraordinaire lui est arrivé: Gunther, vivement pressé, lui révèle enfin la cause de sa tristesse et demande son avis. Le prince, qui, d'une manière ou d'autre, avait appris que toute la force de Brunhild résidait dans sa ceinture, propose un singulier expédient pour l'en priver; il ne demande pas moins que la permission de reposer avec elle, caché par son casque invisible. Gunther, avec la confiance ordinaire que les héros de la chevalerie mettent dans l'honneur de leurs frères d'armes, accède à la proposition. La reine, étrangère à ce qui s'est passé entre eux, se retire dans sa chambre à coucher. Sigfrid entre, se place à côté d'elle, et pendant qu'elle dort profondément, détache avec effort sa ceinture, tout en remplissant religieusement son engagement tacite de ne pas attenter à son honneur.

Enchanté du succès de son stratagème, il s'esquive de la chambre, et remet le talisman entre les mains de son ami. La querelle matrimoniale s'apaise avec le temps, et la reine n'a d'autre alternative que de se consoler de son mieux de la perte de sa ceinture.

Dans le même intervalle arrive un incident plus sérieux. Les deux princesses, entre lesquelles il ne pouvait exister de sympathie, deviennent jalouses l'une

de l'autre. Brunhild réclame la préséance comme reine, Chremhild comme épouse de l'invincible héros qui a sauvé la vie à Gunther, qui a défait ses ennemis, et qui seul l'a fait sortir vainqueur de toutes les batailles. L'animosité entre les deux femmes arrive à un tel degré, que la reine n'hésite pas à exiger obéissance de la princesse comme de la femme d'un de ses vassaux. Alors Chremhild, piquée au vif, déclare publiquement que Gunther doit sa victoire sur l'amazone, non à sa propre prouesse, mais au casque enchanté et à la lance invincible de Sigfrid. Enfin, elle accuse la reine d'avoir été concubine avant d'avoir été femme légitime. Brunhild, foudroyée à cette déclaration, et furieuse de l'imputation faite à son honneur, brûle du désir de venger son outrage. Elle se réfugie auprès de ses champions, et leur découvre, suppliante et toute en larmes, l'imposture dont elle a été la victime, en s'adressant plus particulièrement à Hagen, qu'elle choisit comme l'instrument le plus propre à sa vengeance. Bientôt l'occasion se présente pour l'exécution de son dessein. Une nouvelle guerre éclate entre les Saxons et les Bourgondes, dans laquelle la présence de Sigfrid est impérieusement réclamée ; il consent à accompagner le roi. Chremhild est inconsolable en apprenant cette nouvelle; bien plus, imprudemment confiante dans le traître Hagen, ignorant qu'il a été gagné par sa rivale, elle s'adresse à lui dans sa douleur et lui recommande son époux :

Be thou the guardian of my lord;
Watch him amidst the deadly strife :
For know, and trust a lady's word,
No boasted charm ensures his life.
He is not, as the world believ'd,
Invulnerable o'er and o'er;
The dragon which his falchion cleav'd
Lav'd him not wholly with its gore.
A leaf between his shoulders fell,
And left a space unbath'd with blood;
A lance may there defeat the spell,
An arrow drink the vital flood.
Now mark me well : upon his vest
A cross of crimson I will sow,
That will the fatal spot attest.
On it thy special care bestow !

« Sois le protecteur de mon époux, veille sur lui au milieu des combats; et sache, tu peux en croire ma parole, que le charme magique n'assure point sa vie. Tout son corps n'est pas invulnérable, comme on le croit; car le sang du dragon qu'il a immolé de son épée n'a pas pénétré sur tous les membres. Une feuille tombée entre ses épaules a laissé subsister un vide où une lance peut rompre le charme, où une flèche peut s'abreuver de sang. Ecoute maintenant : sur son vêtement je broderai une croix de couleur rouge qui indiquera la place fatale sur laquelle tu dois surtout veiller. »

Avant de partir pour la guerre, le roi et ses nobles font une partie de chasse dans la forêt royale près de

Worms. Hagen en est, et Sigfrid, grand amateur de chasse, les rejoint en dépit des remontrances de sa femme. Longtemps déjà avant son mariage, Chremhild avait eu un songe alarmant, une vision horrible qu'elle avait racontée à sa mère en ces termes :

I dreamt I had a falcon rear'd,
Young, powerful, beauteous to the view.
Two eagles suddenly appear'd;
My much lov'd hawk the felons slew.
« No good, my child, this dream betides :
A valiant knight the falcon shews;
In air his evil genius rides.
May God protect him from his foes ! »

« J'ai songé que j'élevais un faucon, jeune, robuste et gracieux à la vue, quand deux aigles apparurent tout à coup qui déchirèrent mon faucon chéri. « Ce songe, ma fille, n'annonce rien de bon : le faucon est un brave chevalier, mais la haine plane sur sa tête. Que Dieu le protége contre ses ennemis ! »

La description de la chasse est un des passages les plus animés de tout le poëme .

The sylvan war the knight pursues
With ardour which no risk could quench :
Wolves, buffals, boars, his spear subdues,
His courage ne'er was known to blench.
Anon a monstrous bear he spies
Whose sullen nature scorns retreat;
On him the gallant hunter flies,

And lays him prostrate at his feet.
With well brac'd cords he binds his paws,
And from his saddle-bows suspends;
And thus the growling beast he draws
To where the feast its chief attends.
Descending here he doffs the cord,
When Bruin, from his bondage free,
Rushes impetuous o'er the sward
Right to the forest's sanctuary.
Whate'er obstructs his passage dies:
Hounds are embowel'd; on the ground
Revers'd each mess and vessel lies;
Terror, confusion reign around.
Again bold Sigfrid mounts his steed,
Again pursues his bristling foe:
A spear he darts with lightning's speed;
The monster's death rewards the blow.

« Sigfrid poursuit la chasse avec une ardeur indomptable; loups, buffles, sangliers, tombent pêle-mêle sous ses coups, et rien ne peut étonner son courage. Enfin il aperçoit un ours énorme, trop fier pour fuir à son approche. L'intrépide chasseur s'élance sur lui, et, l'ayant abattu à ses pieds, il attache ses pattes avec de fortes cordes et le suspend au pommeau de sa selle, le portant ainsi en triomphe à l'endroit où Gunther préside le festin. Sigfrid délie soudain les cordes, et l'ours libre bondit sur la pelouse, avide de regagner la forêt, dévastant tout sur son passage, étranglant les chiens, renversant les plats et les viandes, et semant

partout le trouble et la terreur. Sigfrid s'élance alors sur son coursier; il poursuit son ennemi frémissant, et son trait, volant comme l'éclair, s'abreuve bientôt du sang du monstre. »

La chasse terminée, les chasseurs se mettent à table sous une tente; le repas se compose du gibier tué en profusion dans la journée; mais Hagen, attentif à l'odieuse mission que lui avait confiée la reine, avait eu soin qu'on n'apportât pas de vin. Sigfrid, qui a supporté toute la fatigue de la chasse, est consumé d'une soif ardente; le traître lui suggère l'idée d'avoir recours à une source d'eau limpide qui jaillissait dans le voisinage, à défaut du vin qui avait été oublié : « Voyons qui de nous deux l'atteindra le premier? » Sigfrid, sans méfiance envers un guerrier aussi brave, s'élance aussitôt vers la source, dont la fraîcheur et la transparence l'invitent à boire immédiatement; il se met à genoux, et pendant qu'il boit, Hagen, qui était arrivé derrière lui, lui enfonce son poignard entre les épaules à l'endroit désigné par Chremhild, et le héros rend le dernier soupir.

Telle est en substance la première partie du poëme. Dans la seconde, nous trouvons Chremhild passant son veuvage dans une solitude absolue, et pleurant sans cesse son malheur. Après un intervalle de plusieurs années, une ambassade, conduite par le noble Rudiger, margrave de Bechelar et allié d'Attila, arrive dans sa résidence. Rudiger sollicite solennellement sa

main pour le roi Attila, qui, soit dit en passant, est tout l'opposé de ce monstre féroce, flétri par les historiens sous le nom de fléau de Dieu. La princesse étonnée de la demande, et toujours inconsolable de la perte de son époux chéri, refuse pendant longtemps de prêter l'oreille aux instances de l'ambassadeur. A la fin, il touche une corde qui vibre jusqu'au fond de son cœur. Connaissant le meurtre de Sigfrid, il s'engage à devenir l'instrument docile de sa vengeance.

Weep not, fair lady, weep not so!
If midst the Huns we stood alone,
I and my warriors, high and low,
Would venge thy quarrel as their own.
« Then pledge the oath that binds a knight:
Swear, what soe'er my fortune prove,
Thou, Rudiger, with all thy might
Wilt vindicate my wrongs, my love. » —
« Lady, I pledge myself and bands;
Here take my hand; the pledge is giv'n! »
« Then be it as my lord demands;
So speed my cause, so witness Heav'n! »

« Séchez vos pleurs et croyez bien ceci : n'eussiez-vous chez les Huns que moi, votre vassal fidèle, mes parents et mes guerriers, nous saurons punir celui qui a causé vos maux. — Eh bien! faites-moi le serment de devenir mon premier vengeur sur les auteurs de ma souffrance. — Noble dame, je m'y engage, et ma main confirme mon serment. — Alors que la volonté de mon

seigneur s'accomplisse, et que le ciel soit notre témoin!»

Après avoir consenti de la sorte à la proposition qui lui avait été faite, elle est escortée, avec les plus grands honneurs, à Vienne, où le mariage est célébré. La cérémonie nuptiale terminée, elle se rend à Etzelbourg en Hongrie, résidence favorite d'Attila. Mais ni son élévation au trône, ni le changement de sa position, ni la tendresse de son nouvel époux, ne peuvent ajourner pour un moment l'exécution de son projet de vengeance longuement prémédité, et qu'elle couve encore nuit et jour. Informée de la trahison de Hagen, et soupçonnant que Gunther et ses autres frères ont trempé dans le complot, elle n'hésite pas un instant à les vouer tous à la mort et à les immoler aux mânes de son cher Sigfrid. Dans ce but, elle persuade au complaisant et confiant Attila de les inviter à venir lui rendre visite à Etzelbourg en l'honneur du mariage, ajoutant qu'il était à propos de montrer aux Huns que leur monarque ne s'était pas abaissé par un hymen indigne de lui. Attila, saisissant avec empressement la moindre occasion de satisfaire aux vœux de son épouse chérie, consent à la proposition. Il lui laisse le choix des ambassadeurs à qui la mission devra être confiée, et elle désigne Werbel et Swemelin, deux célèbres ménestrels, dévoués à son service. Ils reçoivent l'ordre de se présenter incontinent dans son appartement privé, où elle leur communique ses secrètes instructions en ces mots :

To Gunther's court now wend your way ;
Heed well, your queen's behests fulfill :
Wealth, costly trappings shall repay
Your strict obedience to my will.
Say not at Worms that I repine,
Report me merry, light of heart;
Salute the kinsmen of my line
With kindest wishes on my part.
Urge them by all your art affords
To grant the honour we demand.
I would convince the Hunnish hordes
I came not friendless to their land.
To Gernot, my brave brother say
No creature lives I love so much ;
Hither we crave him to convey
His noblest chiefs; he lacks not such.
To Gisler, youngest of the whole,
Who wrong'd me not in act or word,
Say 'twould be comfort to my soul
To see him at my court and board.
Assure my mother I enjoy
All she could wish; but this enforce
Beyond the rest, that they employ
Hagen to guide them in their course.
Bred with the Huns from early youth,
Vers'd in each country far and near,
Who so well qualified, in sooth,
To marshal them in safety here?

« Rendez-vous à la cour de Gunther, et remplissez soigneusement mes instructions; de l'or, de riches

vêtements récompenseront votre fidélité. Gardez-vous de dire à mes parents, à Worms, que je ressens quelque peine secrète; dites-leur que je suis gaie et contente de cœur. Vous porterez mes salutations à tous les guerriers de ma famille; et priez-les de nous accorder ce qu'Attila demande, car je voudrais prouver aux Huns que je ne suis pas dépourvue de parents. A Gernot, mon noble frère, vous direz qu'il n'est personne que j'aime autant que lui, et vous le prierez d'amener avec lui ses plus nobles vassaux dont il ne manque pas. A Gisler, mon plus jeune frère, qui ne m'a jamais offensé ni en parole ni en action, vous direz que mon âme serait consolée de le revoir à ma cour et à ma table. Assurez bien ma mère que je jouis de tout ce qu'elle pourrait désirer pour moi. Mais surtout ne manquez pas de leur recommander d'amener Hagen pour guider leurs pas. Elevé chez les Huns dans sa jeunesse et connaissant le pays, qui mieux que lui pourra réussir à diriger heureusement leur voyage?»

Les ménestrels, ainsi munis d'instructions et amplement pourvus de tout ce qui leur est nécessaire pour leur voyage et leur présentation à la cour, prennent aussitôt congé, et, arrivés à Worms, s'acquittent si bien de leur mission que Gunther, Gernot, Gisler et le reste des nobles, accompagnés de l'élite de la Bourgogne, se mettent en marche pour Etzelbourg, sous la conduite de Hagen, sans soupçonner le moins du monde le dessein infernal de la reine. Chremhild dans

l'intervalle est gravement occupée des préparatifs. Elle initie dans ses projets plusieurs des capitaines les plus influents d'Attila, les mieux disposés, par jalousie contre Hagen et les Bourgondes, et les plus capables de prêter la main à l'exécution de son dessein. Grâce à leur appui, elle gagne une grande partie des Huns, tandis qu'Attila reste complétement étranger à ses desseins. Pendant que les Bourgondes se disposent à passer le Danube arrive un fâcheux incident. Une nymphe du fleuve, ou sirène, comme elle est appelée dans le poëme, du nom de Sigelinde, apparaît tout à coup à Hagen, s'approche de lui, et l'avertit en ces mots du danger imminent qui menace la vie de toute la troupe :

Hagen, valiant Aldrian's son,
Trust not my sister's wheedling strain.
Beware, beware, the deadly Hun!
Their promises are false and vain.
Return, and quickly, to thy home!
The king, thyself, and comrades all,
Have been invited to their doom :
They who advance, advance to fall.

« Hagen, noble fils d'Aldrian, méfie-toi des paroles trompeuses de ma sœur ; prends garde, prends garde! le Hun conspire ta perte! Leurs promesses sont fallacieuses et vaines. Retourne dans ta patrie, ne perds pas un instant. Le roi, toi et tes compagnons, vous marchez vers une mort certaine. Quiconque avance trouvera le trépas! »

Malgré cet officieux avertissement, ils pénètrent au cœur du royaume d'Attila. A peine ont-ils passé l'enceinte du palais, qu'ils sont attaqués à l'improviste par une troupe de Huns, secrètement dépêchés à cet effet par Chremhild. Aussitôt qu'Attila est informé de la fatale rencontre, il vole sur le champ de bataille, apaise la fureur des combattants, et s'étant excusé d'un événement si fâcheux qu'il attribue au hasard, à un malentendu, il conduit Gunther et sa suite dans son palais. Ils sont personnellement présentés à la reine, qui juge à propos de dissimuler son désappointement et sa rage. Nous passons sous silence les fêtes et les réjouissances qui ont lieu, ainsi qu'un long, mais assez intéressant épisode, qui nous apprend que Gisler, dans l'intervalle, s'est épris de l'aimable fille du margrave Rudiger et a obtenu sa main. C'est à regret que nous l'omettons, mais nous avons hâte d'arriver à une scène intimement liée au dénouement de la pièce, scène dans laquelle Chremhild entre inopinément dans la cour d'honneur, où Hagen et Volker, le troubadour guerrier, sont assis au milieu des deux armées réconciliées. On nous laisse la peine de deviner si cette singulière entrée de la reine fut, ou la suite de la mortification qu'elle éprouva en apprenant l'insuccès de sa première tentative, ou le résultat de l'indomptable fougue de son caractère. Ni Hagen ni son ami ne daignent se lever quand elle entre, et ce manque de déférence la porte à laisser un libre cours à l'indi-

gnation qu'elle ressent. Voici le dialogue qui s'engage alors entre Chremhild et Hagen :

CHR. What brings thee hither? at whose prayer
Dost thou presume to ride the land?
Hast thou forgotten what despair
What pangs I suffer'd at thy hand?
Crazy or frantic must thou be,
Else hadst thou never ventur'd here.

HAG. No living soul invited me.
Three knights, whose vassal I appear,
Came at thy bidding; these I tend
When they to court or tourney hie;
I lag not when my chiefs contend.

CHR. What fiend impell'd thy cruelty?
My heart's ador'd thou didst assail
Like a base coward; his sad fate
To my last hour I must bewail!

HAG. Enough! no need of further prate
I Hagen, I am he who slew
The lowland heroe; by his death,
His widow hath much cause to rue
The hour when her calumnious breath
Impugn'd Brunhild's unspotted fame.
I own my crime : I, only I,
Murder'd bold Sigfrid; mighty dame!
Call whom thou wilt the lists to try,
I scorn a falsehood.

CHR. . . . . Warriors hear!
He owns and glories in his crime.

'Tis yours to stay his foul career,
'Tis mine to chuse the mode and time.

CHREMHILD. « Qui t'amène ici? qui t'a prié de venir mettre le pied dans ce royaume? As-tu oublié quelles angoisses, quel désespoir jadis me prépara ta main? Stupide ou insensé tu dois être, pour avoir osé reparaître sous mes yeux.

HAGEN. Nulle âme vivante ne m'invita. Trois chevaliers, dont je suis le vassal, sont venus en ces lieux à ta prière. Je les accompagne quand ils vont à la cour ou quand ils entrent dans la lice; je suis toujours prêt, quand mes chefs le commandent.

CHR. Quel mauvais génie t'inspira ta cruauté? Comme un lâche tu assassinas l'idole de mon cœur, dont jusqu'à ma dernière heure je pleurerai le trépas!

HAG. Assez! Il n'est besoin d'autres discours. C'est moi, Hagen, qui ai tué le héros des Pays-Bas. Par sa mort, sa veuve a tout loisir de maudire le jour où d'une parole calomnieuse elle ternit la réputation pure de Brunhild. J'avoue mon crime : moi, moi seul, j'ai fait mordre la poussière à Sigfrid. Ordonne à qui tu voudras d'entrer avec moi dans la lice; car je dédaigne le mensonge!

CHR. L'entendez-vous, guerriers? Il avoue son crime, il ose s'en vanter! C'est à vous d'arrêter la carrière de ce traître; à moi de choisir le moment et le supplice. »

Les passions, qui des deux côtés avaient fermenté si longtemps dans l'ombre, se manifestent maintenant,

comme les feux souterrains d'un volcan, par une explosion qui menace d'ensevelir à la fois les Huns et les Bourgondes. Chaque jour voit naître de nouveaux motifs d'exaspération; Chremhild excite de nouvelles attaques contre les Bourgondes; le sang coule au dedans et au dehors du palais. Les deux rois font d'infructueuses tentatives pour mettre un terme aux hostilités; car Attila ignore jusqu'à la fin les machinations de la reine. On prépare une fête de réconciliation. On s'assemble dans la vaste salle assignée aux chefs étrangers; les rois arrivent accompagnés de leur cour et de leur suite. Mais bientôt Dankwart, l'un des Bourgondes, entre précipitamment tout couvert de sang, et apercevant Hagen, lui parle à l'écart et lui reproche de s'oublier au festin au lieu de venger le meurtre de ses compatriotes.

D. Hagen, thou loiterst here too long;
Fore God and man speak out I must:
Our knights and squires, the weak and strong,
Lie butcher'd gasping in the dust.

H. By whom, when, where, hath blood been shed?

D. By fierce Blodel; but he hath won
His guerdon; I have doff'd his head.

H. 'Tis well! much honour for a Hun.
But thou art wounded?

D. . . . . No! I'm sound.
The gore thou see'st upon my vest
Flow'd from the wounds I dealt around.

H. Dankwart, thou man of dauntless breast,
Guard thou the portal : let no Hun
Its precincts pass! meanwhile, my friend,
I'll parley with the chiefs alone.
D. No fitter warden could'st thou send.
H. The furious queen declar'd long since
She would avenge her Sigfrid's death.
I will the deadly sport commence :
Her infant son must yield his breath.

DANKWART. « Hagen, tu t'arrêtes ici trop longtemps. Il faut que je le dise devant Dieu et les hommes : nos guerriers et nos écuyers, confondus, baignés dans le sang, gisent maintenant sur la poussière.

HAGEN. Le sang a coulé? par qui, quand, où ?

DANK. Par le fougueux Blodel. Mais il a reçu son prix; ce glaive a tranché sa tête audacieuse.

HAG. Très bien! c'est trop d'honneur pour un Hun! Mais tu es blessé ?

DANK. Non, je suis sauf! Le sang, dont tu vois mes vêtements couverts, a coulé des blessures que j'ai faites autour de moi.

HAG. Dankwart, homme au courage indomptable, garde cette porte! Qu'aucun des Huns ne franchisse cette barrière, pendant que seul je parlerai aux chefs.

DANK. Tu ne pouvais y mettre une meilleure sentinelle.

HAG. Il y a longtemps que la reine furieuse a dé-

claré vouloir venger la mort de Sigfrid. Eh bien! c'est moi qui commencerai le jeu terrible : son fils au berceau y perdra la vie. »

Il semble que Chremhild avait amené Ortlieb, le premier fruit de son mariage avec Attila, dans la salle où se trouvait Hagen, sans faire attention au danger qu'il courait au milieu de ces fiers et terribles rivaux; le poëte donne même à entendre qu'elle ne craignit pas d'exposer son fils à une perte certaine, pour stimuler le ressentiment trop tiède des guerriers huns. Hagen, sans remords comme sans crainte, s'élance l'épée nue, tranche la tête du pauvre enfant, et, par un raffinement de cruauté sans exemple chez les sauvages, le jette dans le sein de la reine. Un conflit sanglant en résulte immédiatement. Une foule de guerriers sont tués de part et d'autre. Attila pour la première fois court aux armes; Gunther et les autres frères de Chremhild se distinguent par une foule d'exploits, Gisler entre autres se fraie un passage à travers la multitude confondue, comme un lion échappé de ses chaînes. Enfin l'avantage reste aux Bourgondes. Ici nous devons faire remarquer que, tout terribles que soient ce conflit et les autres qui suivent, ils sont racontés dans des termes si mous, dans un style si concis et si dépourvu de cet effet pittoresque, de cette animation qui porte le trouble dans l'âme et nous rend presque acteurs dans les combats décrits, caractère essentiel de la poésie épique,

que nous ne pouvons extraire aucun passage qui vaille la peine d'être lu. C'est un motif, entre beaucoup d'autres, qui nous porte à croire que la seconde partie du poëme n'a pas été écrite par l'auteur de la première.

Les Huns, vaincus dans la bataille, avaient au moins appris, par une fatale expérience, quels hommes résolus ils avaient devant eux. Ils sont donc sur le point de leur accorder la libre sortie du palais. Chremhild s'aperçoit de leur pusillanimité, et, nouvelle Até, se précipite au milieu d'eux, brandissant la torche de la discorde; ses yeux vomissent la flamme de la vengeance, ses paroles et ses gestes menacent d'une mort instantanée quiconque osera désobéir à ses ordres. Cette scène occupe le trente-sixième chant, de beaucoup le plus animé de la seconde partie du poëme. Nous en citerons les strophes suivantes:

Let not a soul, brave Huns, retire;
Let not these tygers quit the hall!
Grant them the passage they require,
And certain ruin whelms us all!
I know the might of Uta's sons,
Bloody, implacable are they:
Woe to the boldest of the Huns
Should Gunther's chiefs renew the fray! »
Then Gisler spake: « Ah! sister dear,
Is this the welcome thou assur'd?
Didst thou invite thy brothers here
To be or slaughter'd or immur'd?

Faithfull to thee I still have been,
Nor ever wrong'd thee ev'n in thought;
Guileless we trusted to the queen,
And came in love as brothers ought.
Be merciful! » — « Thou prat'st in vain.
What mercy have ye shewn to me?
A husband murder'd, infant slain,
Such are your claims to charity!
My wrongs for instant vengeance cry:
He who perfidious Hagen shields,
For Hagen's perfidy must die...
Yet thou 'rt my brother; nature yields.
Live! I consent: give up my foe,
I ask ne other sacrifice;
So you and yours unscath'd shall go. » —
« Forbit it Heav'n! brave Gernot cries!
Were we a thousand, stead of three,
We'd rather perish than concede
One victim to thy cruelty.
It may not be! we spurn the deed. » —
Then Gisler: « All who live must die,
The brave know how, they care not when.
Seek ye the battle? we 'll not fly;
I'll ne'er desert my countrymen. » —
« Haste, haste, my heroes! » cries the dame:
Bar ev'ry passage; spare not one!
I will reward each glorious claim;
Let Hagen's blood his crimes atone.
Seize flaming brands; on evr'y side
Invest their residence with fire!

'Tis fit the proud should rue their pride.
Brothers and friends, let all expire! » —

« Arrêtez, braves Huns, que nul n'échappe! qu'aucun de ces tigres ne sorte vivant de ce château! Car si vous leur accordez libre passage, une mort certaine nous attend tous. Je connais la fureur des fils d'Uta; ils sont sanguinaires, implacables dans leur haine. Malheur aux Huns, même aux plus braves, si les chefs sous Gunther renouvellent le combat! » Alors Gisler s'écria : « Ah! ma chère sœur, est-ce là la bienvenue que tu nous a promise? As-tu invité tes frères à venir en ces lieux pour être assassinés, ou plongés dans les fers? Envers toi je fus toujours loyal, et ne te fis aucun tort, même en pensée. Sans méfiance, nous nous reposions sur ta foi; nous vînmes ici, le cœur plein de tendresse, comme doivent faire des frères fidèles. Ecoute enfin la voix de la pitié!

« Tes paroles sont inutiles. Est-ce de la pitié que vous m'avez montrée? Mon époux précipité dans la tombe, mon enfant lâchement assassiné; voilà vos titres à ma miséricorde! Les maux que j'ai soufferts crient vengeance! Quiconque protége le traître Hagen doit mourir pour sa trahison! Mais tu es mon frère, la voix de la nature l'emporte sur mon courroux. Soit, tu vivras, j'y consens. Livre-moi mon ennemi; je ne demande pas d'autre sacrifice; à cette condition, toi et les tiens sortiront d'ici, la vie sauve.

« Ne plaise à Dieu! crie alors le brave Gernot, fus-

sions-nous mille, au lieu de trois, plutôt mourir que d'abandonner une seule victime à ta cruauté. Non certes, cela ne sera pas; nous repoussons une pareille honte.» Gisler alors: « Tout ce qui vit doit un jour mourir; les braves savent la manière sans demander le temps. Voulez-vous le combat? Nous ne le fuirons pas, jamais je n'abandonnerai mes compatriotes.»

« Vite, vite, guerriers, s'écrie alors la reine, barrez tous les passages, n'épargnez nulle âme humaine : une digne récompense attend vos exploits. Que le sang de Hagen expie ses crimes! Armez-vous de torches brûlantes, mettez le feu à toute leur demeure. Qu'ils expient leur audace, les superbes! Frères et amis, que tout succombe!»

Ses ordres sont ponctuellement exécutés. Les avenues du pavillon sont gardées, et on met le feu aux quatre coins. Un grand nombre de chefs périssent dans les flammes; mais Gunther, Gernot, Gisler, Volker, Dankwart et le sanguinaire Hagen, terriblement mutilés, échappent à la mort et atteignent avec peine les tentes de l'armée bourgonde. Pendant qu'ils sont occupés à organiser une dernière tentative pour venger l'infernale embuscade du palais, Chremhild et Attila ont un entretien avec le noble Rudiger, dont la position, comme beau-père de Gisler, vassal et partisan d'Attila, engagé par un serment solennel à venger tout affront fait à sa reine et à obéir à ses ordres, est maintenant devenue extrêmement pénible. Le combat entre

ses sentiments d'amour et de devoir, de patriotisme et d'intérêt privé, d'horreur du crime ordonné par la reine et de sympathie pour le juste motif de son ressentiment, est si bien dépeint dans le poëme que nous ne pouvons, pour rendre justice au poëte, nous empêcher de traduire le dialogue qui s'établit alors entre eux :

CHR. « Think of the sacred pledge thou'st giv'n ;
Pledg'd to avenge a lady's wrong ! »
RUD. Why have I liv'd till now, o Heav'n !
In contrary ways I'm dragg'd along :
Here duty, honour, urge me on ;
Love, pity, justice prompt me there.
Whate'er I do, or leave undone,
I meet reproach, contempt, despair.
Would, instant death might end this strife !
How save the honour of my name ?
Iehovah, author of my life,
Deign to direct me, save from shame !
ATT. Brave Rudiger, thy king and lord,
Thus humbly kneeling at thy feet,
Implores thee to unsheath thy sword ;
For throne and people I intreat.
RUD. Take back, my liege, the lands you gave,
Lands, castles, titles, all resume !
Nothing, but honour, would I save,
And chearfully expect my doom.
My child, the partner of my heart,
Afoot to distant shores I'll lead,
Rather than act a traitor's part.

ATT. Then all must perish, all must bleed.
If Rudiger desert his king,
Who will protect us? No! my friend,
Retain thy castles, ev'ry thing!
Me at my utmost need defend,
And rise a monarch by my side.
RUD. Ah! dire extremity, hard choice.
Beneath my roof they did reside,
Feed at my board, with me rejoice,
And can I slay them! Rudiger
Were then consign'd to infamy.
My daughter's hand I did confer
On Gisler, and no match could be
More flatt'ring in a father's eyes;
For never yet did man behold
A youth of nobler qualities,
High born, high bred and rich in gold,
CHR. Pity our sorrows, noble chief!
Pity a king beset by foes!
Pity a mother's frantic grief!
Never had host such guests as those.
RUD. Lady, I yield! this fatal day,
Shall Rudiger's unhappy life
The mighty debt he owes repay.
'Tis done! I'm ready for the strife.
My castles they'll reduce to dust,
My lands lay waste, my treasure seize:
To your protection I entrust
My wife and child; be kind to these!

CHREMHILD, *à Rudiger.* « Songe à la parole sacrée que tu me juras quand tu promis de venger mes torts.

RUDIGER. Pourquoi, ô ciel! ai-je vécu jusqu'à ce jour? En sens divers mon cœur est tiraillé. Ici, c'est l'honneur, le devoir qui m'ordonnent; là, c'est l'amour, la pitié, la justice, qui m'appellent. Quoi que je fasse, quoi que je ne fasse pas, il n'est que remords, mépris, désespoir, qui m'attende. Grand Dieu! pourquoi une mort subite ne vient-elle terminer cette déplorable vie! Comment sauver l'honneur de mon nom? Toi qui m'as donné la vie, maître de l'univers, dirige mes pensées, épargne-moi la honte!

ATTILA. Brave Rudiger, ton roi, ton maître, à genoux devant toi, implore ton secours. Tire ton glaive pour le trône, pour mon peuple; entends ma voix!

RUD. Reprends, seigneur, ce que je reçus de toi: terres, châteaux, titres, reprends tout! Je ne veux rien sauver, hormis l'honneur, et en paix attendre mon heure dernière. A pied sur une rive étrangère, je conduirai ma fille et la compagne de mon cœur; mais jamais je ne pourrai agir en traître.

ATT. Tout périra donc, tout succombera au carnage. Puisque Rudiger abandonne son souverain; qui maintenant nous défendra? Non, brave ami, garde tes châteaux, tes domaines; sauve-moi au plus fort du danger, et deviens roi à mes côtés.

RUD. Ah! terrible extrémité, alternative cruelle! Ils ont demeuré sous mon toit, ils ont mangé à ma

table, ils ont partagé ma joie, et je les exterminerais! Non, Rudiger! car tu serais marqué du sceau de l'infamie! Je donnai la main de ma fille chérie à Gisler, et jamais mariage ne peut être plus flatteur pour un père; car on n'a jamais vu jeune homme de plus de valeur, si élevé en naissance, en sentiments et en fortune?

Chr. Aie pitié, noble chef, de nos tourments extrêmes; aie pitié d'un roi entouré d'ennemis; aie pitié de la douleur frénétique d'une mère blessée au plus profond de son cœur! Jamais prince n'eut des hôtes pareils aux nôtres.

Rud. Noble dame, je cède à vos prières! Qu'à ce jour ma vie infortunée vous paie la dette sacrée que j'ai contractée envers vous. C'en est fait! je suis prêt à tout. Ils réduiront en cendres mes châteaux; ils ravageront mes campagnes, ils m'enlèveront mes trésors; n'importe! A vos soins je confie mon épouse et ma fille; ah! ne les abandonnez pas! »

Après cette apostrophe, dont l'énergie est augmentée par la simplicité de la diction, le noble Rudiger part. Fidèle à son engagement, il se met à la tête de ses troupes, opère sa jonction avec les Huns, et, cherchant la mort partout où il croit la trouver le plus sûrement, il conduit les deux armées réunies contre le reste des Bourgondes survivants. Le résultat est facile à prévoir. Après une mêlée sanglante dans laquelle périt Rudiger, ainsi que quatre chefs bourgondes, Gunther et Hagen sont faits prisonniers par Dietrich ou

Théodoric, chef des Ostrogoths, qui jusque-là avait refusé le combat, et qui les livre, malgré lui, à Chremhild, dont l'esprit vindicatif a toujours soif de sang. Pour mettre le comble aux horreurs, et sans consulter Attila ni avertir Dietrich, elle fait mettre à mort Gunther, le seul frère qui lui reste encore. On lui apporte sa tête sanglante; elle la saisit, nouvelle Herodias, avec une joie féroce, la tient par les cheveux tout dégouttants de sang, et la présente avec un sourire de mépris à Hagen désespéré. Le caractère si admirablement peint de celui-ci ne se dément pas jusqu'au dernier instant. Froid, vindicatif, fidèle à ses maîtres, et capable de commettre les plus grands crimes en faveur de ceux qu'il sert, il manifeste ses sentiments par ces paroles si fortement caractéristiques :

HAG. Now is thy fiend-like will obey'd :
Burgundia's king is headless now ;
Thy brothers, kinsmen, low are laid.
One only triumph wantest thou :
Thy Sigfrid's treasure ; where it lies
Is only known to God and me.
But never shall that countless prize
O dev'lish woman ! solace thee.

CHR. Perish the dross ! I've gold in store,
And I possess my Sigfrid's sword,
That sword which at his side he wore
When thou, perfidious, stabbd its lord !

« Ta volonté infernale est donc accomplie ! Le roi de

Bourgogne, le voici décapité; tes frères, tes parents, les voilà dans la poussière. Il ne te manque qu'un triomphe : le secret du trésor de Sigfrid. Où il repose n'est connu qu'à Dieu et à moi seul; mais jamais, femme diabolique, cette joie ne viendra flatter ton cœur.

CHR. Périsse le métal! j'ai de l'or en abondance, et je possède l'épée de mon Sigfrid, l'épée qui ceignait son côté, quand toi, traître, tu l'assassinas. »

Après cette réplique, elle dégaîne le glaive qu'elle saisit des deux mains, et tandis que les gardes étendent Hagen sur le plancher, d'un seul coup elle lui tranche la tête. Attila, le très peu historique Attila, non préparé à un tel dénouement, déplore le sort d'un pareil héros, qu'il avait lui-même formé pour les armes. Il pleure et frissonne; mais il n'en est pas de même du généreux Hildebrand, compagnon de Dietrich, qui, bien que souvent lésé et insulté par Hagen, sacrifie tout ressentiment personnel à son devoir de Bourgonde, et, le glaive en main, se précipite sur la reine, à qui il l'enfonce dans le cœur. Telle est la fin de ce drame effrayant.

On peut tirer de nos diverses prémisses trois conclusions toutes naturelles : d'abord, que la fiction romantique est d'une très haute antiquité; ensuite, que l'institution de la chevalerie, sortie du système féodal, la dota de son esprit et de ses formes propres; enfin, que ni l'une ni l'autre ne furent particulières à telle ou

telle contrée de l'Europe. Les croisades, on ne saurait le nier, ont ajouté à toutes deux un élément fort important. Jusqu'alors l'amour et les aventures avaient été les seules occupations du chevalier; les croisades introduisirent un motif nouveau et fort puissant, l'enthousiasme religieux. Aussi, depuis le commencement du douzième siècle, les romans, soit en vers, soit en prose, nous peignent-ils leurs héros comme les champions de la croix aussi bien que comme les défenseurs des belles.

CHAPITRE XVIII.

CONTE ARABE DE YOKDHAN.

Contraste frappant entre les romans des Européens et ceux des Arabes. Traduction du conte philosophique de Yokdhan.

Mais il nous semble tout-à-fait inexplicable que des auteurs modernes distingués aient pu imaginer que ce sont les Arabes qui ont introduit les romans chevaleresques en Europe; car il n'y a dans leur poésie épique rien qui y ressemble le moins du monde. Sans doute ils avaient une fiction romantique; mais elle ne consistait point en aventures extravagantes, ni en disputes de point d'honneur, ni en courtoisie outrée, ni en fanatisme religieux. On la trouve mêlée soit à leurs récits historiques, comme dans Timur; soit aux attaques des tribus dévastatrices, comme dans les poëmes de Schaufari, de Taabita Sjerran, de Korait Ibn Onaiph, et une foule d'autres mentionnés par Erpinius; soit enfin à leurs contes philosophiques, dont quelques-uns sont d'une beauté remarquable.

Les ouvrages d'un autre genre, les Nuits arabes, par exemple, ont peut-être fourni leur contingent au merveilleux; mais ce fut à une époque postérieure à celle qui nous occupe. Certes les nations qui émigrè-

rent des bords de la Baltique n'eurent pas l'occasion et n'éprouvèrent pas le besoin de consulter les Sarrazins pour leur emprunter cette masse d'êtres imaginaires qui figurent dans les traditions d'Odin comme des agents indispensables au dénouement de tous leurs drames. Sous ce rapport, il y a une différence notable entre les productions des deux peuples. Les génies, les péris, les magiciens et les talismans des Arabes sont de grossiers rouages inventés pour les besoins du moment, et disparaissant aussitôt qu'ils ont rempli leur but occasionnel. Ceux d'origine scandinave sont éminemment poétiques, et ils ne quittent jamais la scène; car c'est d'eux seuls que dépend le dénouement du récit.

Quant aux romans philosophiques des Arabes, nous n'en trouvons aucun vestige dans toutes les productions européennes du moyen-âge, sans aucune exception. Cependant ce fut en Espagne que Ebn Tophail composa le *Hai Ebn Yokdhan*, qui jadis fit les délices de nos orientalistes, et qui est encore regardé de nos jours comme une des productions les plus pures et les plus élégantes de la langue arabe. C'est précisément à l'époque où cet ouvrage fut composé que l'Espagne fourmillait de légendes; chaque couvent avait la sienne. La récréation des moines consistait à célébrer en vers les prétendus miracles des saints et des patrons, quelquefois à écrire la chronique rimée de héros anciens ou modernes. C'est donc assurément

en Espagne, plus que partout ailleurs, qu'un roman comme celui de Yokdhan avait quelque chance d'être adopté pour modèle. Car, quoique la langue vulgaire commençât à devenir le véhicule de la littérature, elle était encore dans l'enfance comme idiome littéraire; il ne pouvait y avoir de comparaison entre elle et l'arabe. Au premier abord, nous serions donc tenté d'admettre que la supériorité d'un dialecte perfectionné a dû devenir le type, pour le style comme pour le sujet, qu'imitèrent les dialectes populaires. Le califat, il est vrai, était éteint; mais un nombre infini de petits princes maures occupaient les provinces orientales et méridionales, et on ne saurait douter que l'arabe, à cette époque, n'introduisît une foule de racines qui n'avaient point d'équivalents dans les dialectes romans. Par conséquent, ce ne fut pas la seule difficulté d'un idiome étranger qui empêcha les fictions romantiques des Arabes de prendre le dessus en Espagne. La difficulté réelle et insurmontable résidait dans la nature même d'ouvrages tels que celui de Tophail; dans leur plan philosophique, dans la discussion des principes scientifiques et métaphysiques, dans la subtilité des raisonnements, dans les doctrines mystiques qu'ils répandaient avec cette ardeur et cette imagination propres à la nation arabe. L'auteur du roman en question fut le précepteur de Maimonides et d'Averroës, et il ressort du conte même que l'objet principal de ses efforts fut la fusion des doc-

trines du Coran avec les dogmes cabalistiques des Juifs, la philosophie péripatéticienne et le système de Ptolémée. Quelque extravagant que soit le conte, il s'y manifeste tant d'esprit et une force d'imagination si grande que les absurdités les plus palpables prennent un air de probabilité, et la conclusion à laquelle l'auteur arrive nous plaît si fort que nous ne prenons guère la peine d'examiner si les prémisses sont vraies ou fausses. Voici cette conclusion : Par la contemplation des œuvres de la nature, l'homme même illettré peut graduellement s'élever à la connaissance de l'âme et des êtres spirituels, et enfin à une communion avec Dieu lui-même. Pocock en fit en 1671, une traduction latine, extrêmement inexacte dans différentes parties. Elle fut lue avec avidité à l'époque de sa publication et même longtemps après; mais depuis, elle est tombée dans l'oubli, en partie à cause du peu de zèle montré pour l'étude des langues orientales, en partie à cause des digressions prolixes auxquelles l'auteur s'abandonne trop souvent. Nous donnerons ici un abrégé de Yokdhan, afin de démontrer jusqu'à l'évidence combien peu d'analogie il existe entre les deux genres de romans. Omettant les digressions, nous nous tiendrons fidèlement à la substance de l'original, en tant qu'il a rapport au héros même, et nous ne dérogerons à l'ordre suivi dans le texte que pour raconter à la fois les deux traditions relatives à sa naissance. Un autre motif nous excite de donner ici cet abrégé : c'est que

Yokdhan offre un frappant exemple de la manière de philosopher des Arabes.

Tophail dit que, conformément à l'une des traditions, il existe sous l'équateur une île dont le climat est le plus tempéré du monde, et si favorable à la génération que les hommes y naissent sans le secours de parents. Dans cette île, il y a un arbre qui, au lieu de fruits, porte des enfants du sexe féminin, qu'on appelle Wakwakiens. Il explique la température admirable de ce pays par les principes suivants, qui, nous assure-t-il, ont été établis par des démonstrations mathématiques et confirmés par les observations des meilleurs astronomes :

1° Que le soleil est dépourvu de chaleur, et ne peut donc être la cause première de cette qualité dans les corps terrestres; 2° Que la chaleur ne peut être produite que par le mouvement et le frottement de corps matériels exposés à l'influence de la lumière; 3° Que la terre est immobile au centre de l'univers et ne peut recevoir sa chaleur que par l'action de la lumière; 4° Que la lumière est une émanation de l'intelligence divine transmise par le soleil, son intermédiaire, et que, descendant de là sur la terre, elle produit les différents degrés de chaleur sur la surface de notre globe, en raison de la direction de ses rayons; 5° Que la chaleur la plus intense est produite par les rayons qui tombent perpendiculairement; 6° Qu'il a été clairement démontré que, dans les pays situés

sous l'équateur, les rayons solaires ne tombent perpendiculairement que deux fois l'année, quand le soleil entre dans le Bélier et la Balance, son cours étant pendant six mois vers le sud et pendant les six autres mois vers le nord; de telle sorte que les parties de la terre ainsi situées sont exemptes à la fois d'un froid et d'une chaleur extrêmes, et si admirablement tempérées qu'elles deviennent aptes à la génération de l'espèce humaine.

Après avoir établi ces principes empruntés en partie à la Cabale, en partie à Ptolémée, il expose la première tradition relative à l'origine de Yokdhan. « Les pieux ancêtres des Arabes nous assurent que, dans une partie basse de l'île en question, une masse de limon, dans le cours des siècles, commença une fois à fermenter, et que, pendant cette opération, elle acquit un égal degré de chaleur et de froid, de sécheresse et d'humidité. Ce fut au centre toutefois que s'établit la température la plus parfaite, celle précisément du corps humain dans son état naturel. Pendant que la masse se trouvait dans cette condition, des bulles, semblables à celles de l'eau bouillante, montèrent à la surface. Au milieu de ces bulles était une petite vésicule visqueuse dans laquelle entra un esprit émané de la divinité ou intelligence première, qui se confondit si bien avec elle, qu'il eût été impossible à l'œil le plus exercé de distinguer les deux éléments, et à l'esprit le plus pénétrant de découvrir comment la fusion s'é-

tait faite. D'autres vésicules, d'une nature plus subtile, se rattachèrent à la première par une infinité de canaux, tous dociles à la volonté de l'esprit dirigeant, et dans ces vésicules étaient déposés, par ordre divin, les types de toutes les parties constituantes de l'organisme humain, qui, sous l'influence de l'esprit, prirent graduellement de la forme et de la consistance et remplirent leurs fonctions respectives. C'est ainsi que se forma le cœur avec les veines et les artères nécessaires à la circulation du sang; le foie et les organes digestifs; le cerveau, siége de l'intelligence; les poumons pour la respiration, et tous les divers membres; et à mesure que ces organes atteignaient leur développement concevable, ils passaient de leur vésicule primitive dans celle du centre, où le tout fut revêtu d'une chair formée de la membrane visqueuse de la vésicule même, et prit l'aspect d'un fœtus humain parfait. Telle fut, selon la première tradition, l'origine de Hai Ebn Yokdhan.

La seconde est moins fantasque et moins extravagante; elle rend compte d'une manière fort différente de la naissance du jeune philosophe. Les partisans de cette tradition racontent qu'il y avait une autre île bien plus grande, non loin de la première, féconde en tout ce qui est nécessaire à la vie, bien cultivée par la main des hommes et gouvernée par un prince d'un orgueil excessif et d'un caractère jaloux et implacable. Il avait une sœur unique, d'une figure si char-

mante et d'un extérieur si agréable, qu'il la tenait enfermée dans son palais, privée de toute société, pensant qu'aucun habitant de l'île n'était pour elle un parti convenable. Malgré la vigilance de cet Argus, un indigène nommé Yokdhan parvint à la voir, devint amoureux de ses charmes et obtint d'elle une entrevue secrète. Étant lui-même un jeune homme accompli sous tous les rapports, il lui fit partager son ardeur, dont le fruit fut un jeune garçon. Par différents moyens, que le conte n'explique pas, la princesse réussit à cacher à son frère sa grossesse et son accouchement. Mais, craignant d'être découverte, et redoutant les effets de son indignation, elle résolut secrètement d'abandonner son enfant aux soins de la Providence, et dans ce but elle fit confectionner une caisse ou berceau disposé de manière à ce que l'enfant pût librement respirer, et fût garanti contre l'intempérie de l'air et les flots de la mer. Le berceau achevé conformément à ses ordres et livré entre ses mains, elle y place son enfant avec la plus grande précaution, après lui avoir préalablement présenté sa mamelle, et à minuit, quand son frère et sa suite furent profondément endormis, elle l'amene sur le rivage de la mer, accompagnée d'un petit nombre d'amis et de serviteurs fidèles. Arrivée là, elle ressent toutes les angoisses d'une tendre mère effrayée : elle recule à la vue de l'Océan; sa résolution chancelle; mais l'idée de ce qui sera une conséquence inévitable pour elle, son amant et l'en-

fant, si elle le rapporte au palais, la décide à le confier aux vagues. Avant de le faire, elle l'embrasse tendrement, et adresse la prière suivante à la divinité : « O Dieu ! tu as créé cet enfant, tu l'as nourri dans mon sein et veillé sur lui jusqu'au moment de sa naissance. Par crainte d'un roi orgueilleux, jaloux et vindicatif, je le confie à tes soins ; sois son protecteur ! Toi qui surpasse tous les êtres en miséricorde comme en puissance, tu ne l'abandonneras pas ! » Après cette effusion de cœur, elle abandonne à la mer le berceau chargé de son précieux dépôt. Le vent et le courant ayant la même direction, il fut poussé vers l'île mentionnée dans la première tradition, et la marée étant alors à son plus haut degré, phénomène qui n'arrive qu'une fois par an dans ces régions, le berceau fut porté bien avant dans l'île, à une place ombragée par des arbres. Le flux l'y laissa ; mais quelques-unes des planches s'étaient détachées, et les clous avaient été arrachés par la violence des eaux. L'enfant, toutefois, n'avait pas souffert : il s'éveille et ressent les atteintes de la faim ; il étend ses petits bras, cherchant instinctivement le sein de sa mère ; il ne le trouve pas, et commence à crier et à pleurer comme font habituellement les enfants frustrés de leur nourriture ordinaire. Une chèvre, qui depuis peu s'était vu enlever son chevreau par un vautour, se trouve par hasard dans le voisinage, et accourt près du berceau en entendant ses cris. Elle aperçoit la chétive créature à travers les fissures des planches ;

elle la voit pleurer et se débattre pour se délivrer, et, incommodée par son lait, ou la prenant peut-être pour son propre petit, elle détache de son pied l'une des planches à demi enlevées, entre dans le réceptacle et lui donne à téter. Après l'avoir restauré par un lait doux et abondant, elle réussit à le retirer du berceau, le transporte dans une grotte tapissée de mousse, où elle avait l'habitude de coucher; et dès lors, jour par jour, elle vient visiter et nourrir son enfant adoptif avec toute la tendresse d'une mère, ne le quittant que lorsque la faim l'oblige à chercher sa pâture. Si parfois elle restait plus longtemps que de coutume, il pleurait et la rappelait, imitant tant bien que mal le cri du chevreau, et, aussitôt qu'elle l'entendait, elle retournait, oubliant tout excepté lui. Dans toute l'île il n'y avait pas une seule bête de proie. C'est ainsi que le garçon crut en force et en stature, nourri exclusivement par son lait, jusqu'à ce qu'il eut atteint sa deuxième année, époque où il commença à marcher et où la première dent vint percer sa gencive. Il la suivit alors partout où elle allait, et elle, de jour en jour plus attachée, le conduisait dans les parties de l'île où abondaient les arbres fruitiers, lui faisant manger les fruits les plus mûrs et les plus doux de chaque espèce; et, lorsque les amandes étaient renfermées dans d'épaisses gousses ou des coques ligneuses, elle les brisait entre ses dents pour lui en faire goûter le noyau. Lorsqu'il demandait du lait, elle lui présentait

sa mamelle gonflée; lorsqu'il voulait de l'eau, elle le menait au plus limpide ruisseau; lorsque les rayons du soleil l'incommodaient, elle le conduisait sous de frais ombrages; lorsqu'il avait froid, elle le caressait et le réchauffait contre son corps; à la brune, lorsqu'il voulait coucher, elle le reconduisait dans la caverne, où elle le couvrait en partie de son long poil, en partie du duvet dont le berceau avait été garni.

Dans cette partie, ainsi que dans les suivantes, les deux traditions se confondent. Quand à l'aube du jour la mère et son enfant sortaient de la caverne, quand ils y retournaient au crépuscule, ils étaient infailliblement accompagnés d'une troupe de chèvres; de sorte que l'enfant, toujours dans leur société, adopta insensiblement leurs habitudes, et apprit à imiter si exactement leurs cris qu'il devint impossible d'y reconnaître la moindre différence. Il imitait avec la même facilité le chant des oiseaux et les cris des autres animaux; mais il préférait faire usage de celui des chèvres, parce qu'elles le comprenaient parfaitement quand il les appelait à son secours ou voulait jouer avec elles. Elles savaient fort bien quand il voulait qu'elles approchassent ou qu'elles s'éloignassent, ces animaux ayant différents tons de voix admirablement adaptés à chaque sentiment.

La variété entre les diverses espèces de bêtes stimula nécessairement son intelligence. Il en voyait qui étaient couvertes de laine, d'autres de poils, d'autres

de plumes de mille couleurs différentes. Il réfléchissait également sur leur force et leurs qualités respectives. Toutes elles avaient des moyens naturels de défense et d'attaque; les unes des cornes, d'autres des dents, des serres, des sabots; lui seul en était dépourvu. Il était lent dans ses mouvements, comparativement à elles; il ne pouvait leur tenir tête quand elles lui disputaient les fruits délicieux de l'île; il ne pouvait ni repousser ni éviter leur attaque. Il voyait des cornes pousser sur le front de ses jeunes compagnons les chevreaux, qui, malgré leur âge tendre, étaient plus agiles et plus vigoureux que lui. La nature avait même pourvu à cacher chez tous les autres animaux certaines parties, qui chez lui étaient entièrement à découvert, les voies excrémentaires et les organes sexuels. Ces réflexions le mortifièrent excessivement, et trouvant, lorsqu'il eut atteint l'âge de sept ans, que rien de semblable n'apparaissait sur son corps, il cueillit quelques larges feuilles de palmier, et les réunissant au moyen de filaments enlevés à d'autres plantes, il fit deux tabliers qu'il attacha, l'un derrière, l'autre devant, à une ceinture de joncs dont il s'entoura les reins. Sachant qu'il était sans défense, il coupa une branche d'arbre, du bois le plus dur qu'il put trouver, et, la dépouillant de ses feuilles et la taillant en pointe aux extrémités, au moyen d'une pierre siliceuse, il se procura de la sorte une arme pour attaquer les animaux plus faibles, et pour se défendre

contre les plus forts quand il était attaqué par eux. Par là il commença à acquérir le sentiment de sa supériorité intellectuelle. Même ses mains, comme instruments de travail, étaient évidemment préférables aux leurs; car elles suffisaient pour couvrir sa nudité et pour lui procurer des armes offensives et défensives. Mais les feuilles de ses tabliers se desséchèrent; il avait beau les renouveler à tout instant, elles tombaient bientôt de nouveau en pièces. Que faire? S'il pouvait trouver un aigle mort, les plumes de cet oiseau lui fourniraient un vêtement plus chaud et plus durable. Le sort le favorisa: quelques jours après il trouva ce qui lui manquait; il dépouilla l'oiseau de ses ailes et de sa queue, l'écorcha et coupa la peau en deux; une moitié il la plaça sur son dos, l'autre sur sa poitrine; il attacha la queue derrière, puis il étendit les ailes dans toute leur longueur et en plaça une sur chaque épaule; de sorte que les principales parties de son corps furent couvertes, et qu'il devint un objet de terreur pour toutes les bêtes sauvages, sauf la chèvre qui l'avait nourri et élevé. Elle ne le quittait pas et ne manquait jamais de l'accompagner dans ses excursions, jusqu'à ce qu'à la longue elle devint vieille et infirme. Depuis cette époque, il la conduisait pieusement au milieu des plus riches pâturages de l'île; ou bien, lorsque sa faiblesse ne lui permettait pas de quitter la caverne, il allait cueillir les fruits les plus doux et les herbes les plus succulentes, et les lui présentait. Mais,

hélas! sa sollicitude filiale et ses tendres soins furent inutiles; un matin il la trouva étendue sur la mousse, leur gîte commun, immobile, froide et silencieuse. Quelle pouvait en être la cause? Le pauvre garçon pleurait, la regardait avec étonnement, l'appelait du cri auquel elle avait si souvent répondu, et n'entendant pas de réponse, il mourut presque de douleur. Il l'appelle de nouveau, il réitère ses caresses; elle n'écoute pas, elle ne répond pas, elle ne donne aucun signe de vie! Quel mal a-t-elle pu avoir souffert? Réside-t-il dans ses oreilles, ses yeux, ses membres? Il examine soigneusement chacun de ces organes, mais il ne découvre rien d'extraordinaire. Cependant il faut qu'il existe quelque obstacle qui empêche ses sens de fonctionner, et après la disparition duquel elle doit revenir à son état antérieur; car il avait souvent remarqué sur lui-même que, lorsqu'un objet venait à se placer devant ses yeux, lorsqu'il se bouchait les oreilles de ses doigts, ou se comprimait les narines avec sa main, il ne pouvait ni voir, ni entendre, ni sentir. N'apercevant ni obstacle de ce genre, ni blessure extérieure dans sa chère nourrice, il conclut que le mal devait être intérieurement dans le corps, dans quelque organe caché à la vûe; et, en outre, dans l'organe le plus essentiel à tous les autres, organe duquel leurs fonctions dépendent, et qui, s'il est malade, doit causer le dérangement et la suspension de la machine entière. Il ignorait quels étaient les organes qui

composaient l'intérieur de son corps; mais il avait remarqué dans les cadavres des bêtes sauvages qu'il avait examinés que tous leurs membres étaient solides, sauf le cerveau, la poitrine et le ventre. Son mal ne résiderait-il pas dans l'une de ces cavités? Oui, et probablement dans la poitrine; car il croyait qu'il pourrait être privé de tous les autres membres, des mains, des pieds, des oreilles, du nez, des yeux, et même de la tête, et pourtant vivre encore, pourvu que le mystérieux organe dans sa poitrine existât toujours. Il était bien convaincu de son importance: car, toutes les fois qu'il lui arrivait de lutter avec une bête sauvage, il défendait instinctivement cette partie avec plus de soin que les autres. Plus il réfléchit, plus il se persuada que la maladie avait son siége à cet endroit. Après quelque hésitation, il se décide à pratiquer une incision dans sa poitrine, espérant que s'il pouvait réussir à enlever l'obstacle qui s'opposait au jeu de l'organe, elle reprendrait sa santé et sa force primitive. Mais si l'opération allait aggraver le mal? Il n'avait jamais vu qu'une bête sauvage ou autre créature, qui s'était trouvée dans un pareil état, fût revenue à la vie. Il n'y avait donc plus à choisir; le seul moyen possible de la ranimer était de faire cet essai.

Dans cette conviction, il prépara quelques éclats de la pierre la plus dure qu'il fixa dans des roseaux desséchés, en guise de manche, et qu'il affermit au moyen de joncs; puis il fit une incision entre les côtes,

et, après avoir enlevé la chair qui les recouvre, il découvrit une membrane qui, sans aucun doute, devait renfermer l'objet de ses recherches. Ce ne fut pas une tâche facile que d'enlever les téguments avec un pareil instrument; à la fin, il en vint à bout et aperçut clairement les poumons; mais son espérance était trompée; car au lieu d'être au centre de la poitrine, il les voyait situés dans une direction latérale. Il se convainquit alors que ce centre devait être le siége de la maladie. Désappointé, mais non découragé, il pénétra vers ce point jusqu'à ce qu'il atteignît la membrane qui enveloppe le cœur. L'ayant ouvert avec son grossier instrument, il vit deux cavités, l'une à droite, l'autre à gauche, la première remplie de sang coagulé, la seconde vide. « Le sang, pensa-t-il, n'a pu se concréter ainsi avant que tout son corps ne fût réduit à son état actuel. Car, dans l'état de santé, le sang circule également dans tous les membres, et j'ai souvent observé que, lorsque j'étais blessé dans mes luttes avec les bêtes sauvages, celui qui jaillissait de mes blessures se coagulait aussitôt, sans produire sur moi d'effet funeste ni occasionner la moindre suspension de mes mouvements ordinaires. Le mal ne saurait donc siéger dans ce réceptacle. Le second offre un vide; cependant je ne puis croire qu'il ne serve à rien; car toute partie du système a ses fonctions qui lui ont été assignées en propre. Cette cavité a donc dû être la demeure de quelque principe essentiel au mouvement, et quand ce

principe a abandonné sa résidence, son absence a causé une cessation complète du mouvement et de la sensation dans le corps. Cela a dû avoir lieu, en outre, pendant que ce réceptacle était dans un état parfait; et maintenant que je l'ai percé et détruit, il n'est pas probable qu'il revienne jamais. Privé de ce principe, le cadavre est sans valeur. D'où vient donc ce merveilleux principe? Comment fit-il pour prendre sa demeure dans ce corps? Par quelle issue s'est-il échappé? Son départ fut-il forcé ou volontaire? S'il fut volontaire, qu'est-ce qui a pu lui rendre l'habitation de son choix aussi odieuse?» Ces réflexions l'absorbèrent entièrement. Le cadavre ne fut plus l'objet de sa sollicitude; il le rejeta. La mère qui l'avait si longtemps, si tendrement nourri et élevé, c'était sans doute l'esprit qui avait abandonné le corps. Cet esprit devait présider au jeu de ses membres, régler leurs fonctions et donner l'impulsion à leurs mouvements. Dans peu d'heures le cadavre commença à entrer en putréfaction; il exhalait une odeur insupportable. En même temps, il aperçut deux corneilles luttant avec la plus grande ardeur; l'une d'elles fut tuée, et Yokhdan fut surpris et ému de voir le vainqueur gratter la terre de ses ongles, y faire un trou et y déposer le cadavre de son antagoniste. «Tu as mal fait, s'écria-t-il, en tuant un de tes semblables; mais il est beau de voir que tu recouvres de terre ton compagnon expiré. Mon devoir exige donc bien plus impérieusement encore que j'enterre

les restes d'une mère aussi affectionnée.» Il creusa immédiatement une fosse dans le voisinage de la caverne, y déposa le cadavre et le couvrit de terre et de feuilles.

La même question se présenta de nouveau. De quelle nature était la substance dirigeante? Elle s'était évanouie; il n'en restait plus de trace. Il n'avait donc aucun moyen de résoudre le problème, si ce n'est que les nombreuses troupes de chèvres qu'il voyait autour de lui ressemblaient exactement à sa mère en forme et en figure; circonstance qui l'induisit à penser qu'il y avait quelque chose d'identique qui vivifiait et dirigeait chacun de ces animaux. Elles furent dès lors ses compagnes choisies; il les aimait à cause de cette ressemblance. Mais il était curieux d'apprendre s'il existait dans l'île un être de son espèce. Cette île était pour lui l'univers; car, la voyant entourée par les flots de l'Océan, il s'imaginait qu'il n'y avait pas d'autre terre. Il la parcourut dans tous les sens, examinant scrupuleusement chaque espèce d'animaux, et, trouvant qu'aucune créature n'était façonnée comme lui, il conclut qu'il était le seul homme dans le monde. Pendant ses excursions un phénomène s'offrit à ses yeux. Pour la première fois en sa vie, il aperçut une forêt en flammes, accident qui était résulté du frottement des branches sèches et mortes de certains arbres. D'abord il fut effrayé à la vue de ce spectacle; mais quand sa première émotion fut calmée, il le considéra avec étonnement, s'approcha lentement

de l'endroit incendié, observa et admira la singulière propriété des flammes qui consumaient tout ce qui était à leur portée, jusqu'à ce que, poussé par son courage naturel et l'ardeur de son esprit, il se hasarda à saisir une branche qui ne brûlait qu'à un bout. Il l'emporta dans sa caverne, où, réunissant un tas de copeaux desséchés et d'autres matières combustibles, il alluma un feu dont il ne cessait d'admirer la nature et les qualités. Il mit un soin particulier à le nourrir de temps en temps; car pendant la nuit il suppléait à la lumière du soleil et produisait de la chaleur, deux qualités qui lui firent croire qu'il devait être la plus précieuse de toutes les substances. Outre cela, la tendance uniforme des flammes à monter dans les airs, lui fit présumer que le feu devait être allié aux corps célestes et que sa puissance devait être irrésistible, puisqu'il consumait tout ce qu'on lui présentait, plus ou moins rapidement, en raison de la plus ou moins grande combustibilité des corps. Entre autres choses, il y avait jeté certains produits de la mer que la marée avait laissés sur la côte, tels que poissons et autres, et la saveur agréable de ces corps, quand ils furent grillés, excita son appétit. Ainsi, il prit l'habitude de s'en servir comme nourriture, et son envie d'en avoir toujours l'amena avec le temps à inventer des instruments de pêche et de chasse. Les qualités particulières et éminentes du feu lui suggérèrent l'idée que l'émanation, qui s'était échappée du cœur de sa mère, était ou de la flamme ou quel-

que chose d'analogue, déduction qui semblait confirmée par le fait que la chaleur est inséparable de toute espèce d'animal aussi longtemps qu'il vit, que le froid y succède dès qu'il est mort, et que le plus haut degré de chaleur qu'il reconnût en son propre corps était dans la poitrine, près de la membrane qu'il avait disséquée dans la chèvre.

Pour s'en assurer doublement, il fit une expérience sur un animal vivant, d'après le procédé qu'il avait suivi la première fois, et, ayant pénétré jusqu'au cœur, il l'ouvrit et trouva la cavité gauche remplie d'une vapeur qui ressemblait à un brouillard blanchâtre. La température y était si élevée qu'en y plongeant le doigt il sentit l'effet d'une brûlure; mais l'animal mourut instantanément pendant l'opération. Il ne douta plus que sa conjecture primitive ne fût vraie; il était persuadé que cette vapeur était de même nature que la flamme; qu'elle était le principe du mouvement chez tous les animaux, et, qu'au moment où elle abandonne leurs corps, la vie s'éteint. Il fut maintenant fort curieux d'examiner leurs autres membres, les formes, les positions respectives, les fonctions propres et les connexions mutuelles de ces organes. Son impatience la plus grande fut d'apprendre comment la vapeur en question leur était communiquée, de quelle manière elle était nourrie et entretenue, combien de temps elle restait dans son réceptacle, et comment il arrive que sa chaleur ne diminue pas d'in-

tensité pendant qu'elle y séjourne. Yokdhan explorait tous ces mystères en disséquant les bêtes sauvages, mortes ou vivantes, et ses recherches furent si infatigables, ses expériences si exactes et si consciencieuses, que, à la longue, il acquit sur tous ces points des connaissances aussi étendues que celles de nos plus grands philosophes. Le résultat de ses observations fut la conviction qu'un seul et même esprit animal parcourt et anime toutes les créatures vivantes; que son réservoir est le cœur, d'où il est transmis, par de nombreux canaux, d'abord au cerveau, qui, à son tour, le répand dans tout le corps au moyen d'autres tubes qu'on appelle artères; qu'il est la seule cause du mouvement; que, si sa transmission à un membre est empêchée par quelque obstacle, le mouvement de ce membre cesse, et que, s'il quitte tout le corps à la fois, la machine s'arrête et est réduite à l'état de mort. Pendant que Yokdhan était occupé de ces opérations et de ces méditations, sa vingt et unième année approchait. Il avait dans le même intervalle fait des habits, des guêtres et des sandales avec les peaux des bêtes qu'il avait disséquées. Les épines lui servaient d'alènes, et les fibres du roseau, de la mauve et du chanvre sauvage lui servaient de fil. L'hirondelle lui avait appris à bâtir; il avait construit un abri où il déposait le reste de ses repas, et l'avait fermé au moyen d'une porte faite de roseaux et de joncs, afin qu'aucune bête sauvage ne pût y entrer quand il était absent. Il avait pris

plusieurs oiseaux de proie qu'il dressa pour la chasse; il en avait apprivoisé d'autres pour en avoir leurs œufs et leurs petits. Il attacha les cornes de buffles à des joncs et adapta des cailloux aiguisées aux tiges de l'alzan, pour lui servir de lances. Ce furent ses armes offensives; et, pour garantir sa poitrine, il se fit une espèce de bouclier formé de peaux sèches superposées. Sous un rapport seulement, il était encore bien inférieur aux autres habitants des plaines et des forêts; car ceux-ci le surpassaient infiniment à la course. Pour les égaler en ce point, il résolut d'apprivoiser un animal sauvage, de se l'attacher en lui fournissant régulièrement sa nourriture, et de l'habituer peu à peu à le laisser monter sur son dos, jusqu'à ce qu'il pût, par ce moyen, égaler la bête la plus agile de toute l'île. Celle-ci fourmillait de chevaux et d'ânes sauvages. Il en prit un, et atteignit bientôt, de la manière que nous venons d'indiquer, le but qu'il s'était proposé.

Etant naturellement d'un esprit contemplatif, il fit une comparaison générale entre les différents objets qui frappaient ses sens, animaux, végétaux, minéraux, et il s'imagina d'abord que les différences entre eux étaient si grandes qu'il serait impossible de les classer sous un seul chef. Les deux premiers genres, il est vrai, reçoivent de la nourriture et s'accroissent en volume; on peut même dire qu'ils participent, à des degrés différents, à l'essence du mouvement;

mais à d'autres égards, ils diffèrent si essentiellement qu'on ne saurait les regarder ni comme identiques ni comme analogues. Il renonça donc à l'idée de les ranger en une seule classe. L'insuffisance de son premier essai lui suggéra une autre méthode plus praticable. Il avait observé, depuis fort longtemps déjà, que certains individus, quel que fût leur nombre et la distance qui les séparait, se ressemblaient parfaitement dans leur structure tant externe qu'interne, dans leurs qualités, leurs mœurs et leurs instincts. C'est ainsi que, par exemple, les chèvres, les chevaux, les ânes qu'il avait vus, étaient tous semblables entre eux, à part quelques légères variétés accidentelles. Des observations postérieures confirmèrent cette remarque, et son esprit fut entièrement pénétré de l'idée d'espèces distinctes dans les animaux, les plantes et les minéraux.

L'idée des espèces lui en suggéra une autre. Toutes les diverses classes des animaux s'accordaient dans trois points fort remarquables : elles étaient toutes douées de sensibilité; elles exigeaient toutes de la nourriture; elles possédaient toutes la faculté du mouvement volontaire. Or, ces propriétés caractéristiques résultaient, comme il s'en était convaincu antérieurement, de l'action de l'esprit animal. Cet esprit devait donc résider également dans toutes; il devait être un et identique. Il en résulte nécessairement, pensa-t-il, que les différentes espèces d'animaux constituent une seule classe.

Le même raisonnement le conduisit à la même conclusion pour les plantes. En les comparant aux animaux, il trouva en outre que les deux règnes se ressemblaient sous deux rapports : la faculté de nutrition et la faculté d'accroissement. Les animaux, il est vrai, possèdent la faculté sensitive à un plus haut degré, mais non exclusivement. Les plantes donnent également preuve de sensibilité : les fleurs se tournent vers le soleil, les racines se dirigent vers les endroits qui leur offrent le plus d'aliment. La différence entre eux, en fait de sensibilité, n'est que dans le degré. Chez les animaux, elle est parfaite; chez les plantes, son action est embarrassée par quelque cause inconnue; ainsi, de deux parties d'eau, à une température différente, l'une, sous un climat doux, demeure liquide dans son état naturel; l'autre, exposée à l'action du froid, s'en écarte et devient glace. Il conclut donc que les plantes et les animaux étaient de même nature.

Son attention se porta ensuite sur les objets privés de sensibilité, n'exigeant pas de nourriture et non susceptibles d'accroissement : les pierres, la terre, l'eau, le feu et l'air. Tous ceux-ci avaient les dimensions : longueur, largeur et profondeur; ils ne différaient entre eux que par des formes et des qualités accidentelles, par la présence ou l'absence de la couleur, du chaud, du froid, et d'autres propriétés accessoires. Il s'était convaincu que ces qualités étaient accidentelles

et temporaires, parce qu'il avait remarqué que des objets froids à telle époque devenaient chauds à telle autre; que l'eau pouvait être réduite en vapeur, et réciproquement; que les corps solides pouvaient être réduits en poussière par l'action du feu, et que la fumée, en se concrétant dans un conduit étroit, se change en quelque chose qui ressemble à de la terre. Ils peuvent donc être dépouillés de toutes ces qualités et quitter tous ces états; ils le font souvent, sans cesser un instant, sous quelque nouvelle forme qu'ils se présentent, d'avoir de la longueur, de la largeur et de la profondeur, qualités qui leur sont communes avec les plantes et les animaux. Ces dimensions ne sont pas casuelles; ce sont des propriétés inhérentes et substantielles, inséparablement liées à tous les êtres, animaux, plantes, minéraux, qu'ils soient en mouvement ou en repos, et quelles que soient d'ailleurs leurs différences facilement explicables par les organes particuliers des plantes et des animaux. Il étaya son raisonnement d'une opération extrêmement simple : il prit de la terre glaise, la moula d'abord dans une forme sphérique, puis dans une forme carrée, enfin dans une forme ovale; chaque fois que la forme était changée, elle présentait toujours les trois dimensions, quoique dans des proportions différentes. Il se confirma donc dans l'opinion que ces dimensions constituaient l'essence de la matière, et elles lui fournirent un nouveau point de vue pour envisager tout le système de la nature. Au lieu d'être,

comme il avait cru jusqu'ici, composée d'une infinité de genres divergents et sans connexion entre eux, il conclut qu'elle avait une seule essence commune. Il conserva longtemps cette notion des dimensions; mais après mûre réflexion, et des observations plus rigoureuses, il eut lieu de soupçonner que cette idée était trop restreinte. Lui avait-il été possible de trouver un corps qui fût uniquement composé de longueur, de largeur et de profondeur? Aucun; il y avait donc quelque chose de plus, aussi essentiel à la matière. Ces dimensions ne pouvaient coexister sans être retenues ensemble; un récipient leur était aussi nécessaire que l'espace l'est à la chose étendue. Le morceau de terre glaise lui suggéra une solution de cette difficulté. Ses dimensions variaient avec chaque forme nouvelle, mais il n'était jamais privé de forme. Il était impossible de le dépouiller de la forme; il ne pouvait même pas le concevoir autrement. La forme donc, aussi bien que la longueur, la largeur et la profondeur, lui parut essentielle à la matière et inséparable d'elle. Une autre question se présenta : il voyait que tous les corps animés ou inanimés étaient gouvernés par deux lois universelles. En vertu de l'une, certaines classes d'objets étaient uniformément poussées à l'ascension : ainsi la fumée, la flamme et l'air, qui s'efforce de sortir de l'eau; en vertu de l'autre, d'autres corps étaient poussés en bas, comme la terre, l'eau et toutes les substances animales et végétales. Ces lois

ne cessaient jamais d'exercer leur action, à moins qu'elles ne fussent contrariées par un obstacle extérieur, après la destruction duquel les corps reprenaient nécessairement leur mouvement respectif. De là la division en corps légers et en corps pesants. Qu'était donc la légèreté et la pesanteur? Etaient-elles également essentielles à la matière, ou lui étaient-elles ajoutées par une cause inconnue? Il se sentait fort disposé à admettre la dernière hypothèse; car, si elles entraient dans l'essence de la matière, elles devraient se rencontrer dans tous les corps, comme les trois dimensions. Or, il était incontestable que certaines substances étaient dépourvues de pesanteur, d'autres de légèreté; ces qualités devaient par conséquent être accessoires. D'où pouvaient-elles venir? Leurs effets tombaient sous les sens; mais, abstraction faite de ceux-là, ce n'étaient que de simples objets de contemplation. Ces réflexions lui donnèrent la première notion de l'intelligence.

Il imagina que la légèreté et la pesanteur étaient des idées annexées à la matière, de la même catégorie que l'esprit animal déjà découvert et infusé, il ne savait comment, dans le cœur des animaux. Méditant sur lui-même, il acquit la conscience qu'un esprit semblable, mais d'un ordre bien plus élevé, séjournait dans sa propre poitrine, esprit qui le rendait apte à pénétrer les mystères de la nature, à découvrir les affinités et les contrastes qui existent dans ses produc-

tions, et à raisonner sur ces faits; principe qui le faisait ce qu'il était dans l'échelle des êtres, et l'élevait bien au-dessus de tous les autres animaux. D'où ces idées, cet esprit, cette faculté de raisonner pouvaient-ils émaner? S'ils ne sont pas inhérents à la matière, s'ils sont d'une nature absolument différente, ils doivent découler d'une cause quelconque analogue à eux-mêmes; car il était évident pour lui qu'aucun effet ne pouvait être produit sans une cause efficiente correspondante. Mais bien que cette vérité, à ses yeux, portât en elle-même son évidence, il ne put se former une idée claire de la cause. Toute confuse que fût la notion qu'il en avait, elle suffit pourtant pour l'arracher à la contemplation des corps, qui jusqu'ici avait exclusivement préoccupé son attention. Son propre corps lui apparut maintenant comme vil et méprisable à côté de ce mystérieux principe; il était impatient de trouver ce grand inconnu, d'en connaître les propriétés, d'en apprécier la puissance et d'en rechercher la faveur. Il le chercha en vain de tous côtés; chez les animaux de la plaine, il n'y était pas; chez les oiseaux des airs, il ne s'y trouvait pas. Il ne put découvrir, ni sur la terre, ni dans les airs, ni dans les flots de la mer, rien qui ressemblât à l'idée qu'il s'en était faite. Car tous les habitants de ces régions, tous les objets que jusqu'ici il avait considérés, étaient créés et réclamaient sa surveillance; ils étaient tous sujets à la mort, et se renouvelaient par son intervention;

ils périssaient et faisaient place à d'autres générations, par l'exercice de sa puissance. Ce n'était donc qu'un temps inutilement perdu que de le chercher dans ces classes d'êtres. Laissant la contemplation des corps terrestres, il tourna ses regards vers les corps célestes, espérant trouver parmi eux la cause efficiente. Il avait alors vingt-huit ans. Il savait que la sphère et tous les astres qui y circulent étaient des corps matériels, puisqu'ils avaient les trois dimensions. Mais toutes, ou telle de ces dimensions, étaient-elles infinies en étendue, ou étaient-elles limitées comme dans tous les autres corps? Cette question l'embarrassa pour un moment. Mais sa conception facile et sa sagacité naturelle levèrent bientôt tous les doutes. L'idée d'un corps matériel infini en étendue était absurde, impossible et incompréhensible. Voici comment il raisonna à cet égard : « L'infinité implique quelque chose qui n'a ni commencement ni fin. Or, la sphère céleste est évidemment limitée du côté qui est devant moi et autour de moi. La seule question est donc de savoir si l'une de ses dimensions, s'étendant dans la direction opposée qui m'est invisible, est infinie. Plus je réfléchis, plus je me convainc que cela est impossible : car je suppose deux lignes d'égale longueur, tracées en commençant au côté de la sphère qui est terminé, et se prolongeant indéfiniment dans le sens de sa profondeur ; je suppose ensuite qu'une partie considérable de l'une de ces lignes soit retranchée, et que le

reste soit placé parallèlement à l'autre dans leur trajet. Il arrivera de deux choses l'une : si elles sont indéfiniment prolongées, les deux infinis doivent être égaux; l'un ne saurait être plus court que l'autre, et la ligne dont on a retranché une partie doit être égale à l'autre qui est restée entière, ce qui est absurde. Si, au contraire, je suppose que quelque chose a empêché la prolongation de la ligne dont nous avons retranché une partie, de sorte qu'elle a cessé de s'étendre, elle est nécessairement finie; et, si j'y ajoute la partie retranchée, le tout sera encore fini. Alors elle ne sera ni plus longue ni plus courte que l'autre ligne, mais absolument égale à elle en longueur, comme au commencement. Mais il a été prouvé que l'une est finie, l'autre doit donc l'être également; par conséquent la sphère sur laquelle elles ont été tracées ne peut être infinie en profondeur. Car tout corps sur lequel ces deux lignes peuvent être tracées est fini; or elles peuvent être tracées sur tout corps quelconque. Admettre qu'un corps quelconque est infini, est donc absurde et impossible. »

Par ces arguments, quelque spécieux, stériles et inconséquents qu'ils soient, Yokdhân se convainquit que ni la sphère ni aucun des corps célestes ne pouvaient être infinis en étendue. Nous avons traduit le passage littéralement, afin de montrer combien peu les Arabes se connaissaient en raisonnement mathématique, combien ils étaient dupes du verbiage scolastique,

et habitués à baser leurs démonstrations sur de faux syllogismes. Mais revenons au conte. Yokdhan, s'étant assuré du fait important que nous venons d'indiquer, tourna ses premières investigations vers la forme des astres. Il voyait que le soleil, la lune et les étoiles se levaient à l'orient et se couchaient à l'occident; que ceux qui se mouvaient directement au-dessus de sa tête décrivaient un cercle plus grand que d'autres qui s'inclinaient vers le sud ou le nord, et que lui-même, habitant une île placée sous l'équateur, pouvait à la fois voir les deux pôles. De tout cela, il conclut que les corps célestes devaient avoir la forme circulaire; opinion dans laquelle il fut confirmé en voyant que le soleil, la lune et les étoiles, après s'être couchés à l'ouest, revenaient invariablement à l'est, et que, à quelque degré de leur course qu'il les observât, ils lui apparaissaient toujours sous le même volume, phénomène qui n'aurait pu avoir lieu s'ils avaient eu une forme différente. « Ses autres découvertes en astronomie, dit l'auteur, je les supprime, puisqu'elles s'accordent avec ce qui est écrit dans tous les livres qui traitent de cette science. »

Il lui parut donc certain que la sphère et les astres étaient des corps matériels; que semblables aux corps terrestres ils avaient les trois dimensions; qu'ils étaient doués de forme; qu'ils avaient des mouvements plus parfaits que ceux de tous les autres animaux, des mouvements circulaires et incessants.

Si Yokdhan ne put découvrir parmi eux cet être qu'il était si impatient de trouver, il s'était au moins assuré que toutes choses, terre, air, plantes, animaux, étaient contenues dans cette sphère ambiante, et qu'on pouvait les regarder comme formant un seul tout, l'univers. Voici les questions qui surgirent en lui à cet égard : « L'univers a-t-il existé de tout temps ? Y eut-il une époque où il n'était pas? Est-il sorti du néant absolu? » Une foule d'objections combattirent l'hypothèse de l'éternité du monde. Les mêmes arguments qui lui avaient servi à rejeter l'infini en étendue, pour les corps matériels, lui firent également rejeter l'infini en durée. Ces corps sont tous exposés à des accidents, et les parties qui en eux sont détruites de temps en temps se reproduisent ; si donc on ne peut établir l'éternité des parties, comment établirait-on celle du tout? S'il a existé de toute éternité, son mouvement a dû également être éternel. Or, l'idée du mouvement suppose une cause motrice, et cette cause doit être une certaine puissance répandue dans le corps lui-même, ou elle doit exister indépendamment en dehors du corps. Mais il a été démontré que tout corps est fini en étendue; toute puissance quelconque, qu'il possède, doit par conséquent être également finie. Si donc il y a une puissance capable de produire un effet infini, cette puissance doit être absolument indépendante du corps sur lequel elle agit. Il avait découvert que la sphère était douée d'un mouvement perpétuel,

sans limite ni cessation. Cela accordé, il s'ensuivait que la puissance qui donne l'impulsion à la sphère ne pouvait être inhérente à aucun corps; elle devait être un principe abstrait sans aucune affinité avec la matière et insaisissable aux sens.

Cependant il s'éleva également, dans son esprit, des objections contre l'idée que le monde ait pu naître à une époque donnée, avant laquelle il n'aurait pas existé. Cette supposition implique l'existence du temps avant celle du monde. Or, le temps appartient à la classe des choses mondaines, il ne peut être séparé d'elles : il n'a donc pu exister avant elles; ils ont dû être coexistants. Si le monde a été créé de rien, par le fait d'un acte spontané, il faut qu'il y ait eu un créateur, un auteur. S'il en est ainsi, comment se fait-il qu'il n'ait pas exercé son énergie plus tôt? Quelque chose l'en a-t-il empêché? Non; car rien n'existait antérieurement à lui. Cela arriva-t-il par suite de quelque changement qui s'était opéré en son essence? Pareil changement supposerait l'influence d'une cause externe, supposition également inadmissible.

Yokdhan, pendant de longues années, resta embarrassé par ces doutes et autres semblables. A la fin, s'étant parfaitement convaincu que nulle substance matérielle ne pouvait exister sans l'intervention d'une cause efficiente, et que tout l'univers avait besoin du soutien de cette cause pour sa durée, il arriva à la conclusion que le monde exista toujours en essence

dans l'intelligence de la cause efficiente, et que, comme tel, il ne lui était pas postérieur en temps, mais en acte, induction qu'il expliqua de la manière suivante : « Si je prends dans ma main un corps quelconque et que j'agite ma main, ce corps est nécessairement agité aussi. Les deux mouvements commencent en même temps, quoique la puissance qui met ma main en mouvement existât antérieurement à tous deux. Ainsi le type primitif de l'univers et la puissance de le réaliser étaient éternellement inhérents au créateur ou coexistants avec lui, et quand il voulut lui donner une forme réelle, cette volonté était postérieure à lui, et il n'eut qu'à dire : « qu'il soit! » et il fut. »

Etant ainsi remonté de toutes choses à leur Créateur, il fut extasié en considérant la sagesse, la science, et la justesse admirable avec laquelle les moyens répondaient au but, dans les plus petites comme dans les plus grandes parties de la création. Cette pensée ne fit qu'affermir sa conviction de l'existence nécessaire de cet agent tout-puissant, et fit naître en lui le sentiment profond de sa perfection sans égale, de son intelligence infinie, qui connaît le moindre atome au ciel et sur la terre, depuis les sphères sublimes qui roulent au firmament, jusqu'au chétif reptile qui rampe sur le sol. En tournant ses regards vers les animaux, il les voyait pourvus d'organes admirablement propres à remplir leurs usages variés, et instruits par cette puissance du mode de leur emploi. Car si elle ne leur avait

enseigné ce qui est utile et convenable à chacun d'eux, leurs membres, loin de leur être un avantage, eussent été pour eux une charge réelle. Yokdhan en inféra que la cause efficiente devait être le plus généreux et le plus miséricordieux de tous les êtres. Tout ce qu'il y a de plus beau, de plus parfait, de plus glorieux dans la nature a dû émaner de lui, source de toute beauté, de toute perfection, de toute gloire, de lui qui possède ces attributs à un degré infiniment plus élevé que toutes ses créatures. Car celles-ci sont toutes sujettes à des défauts dont le Créateur est nécessairement exempt. Comment pourrait-il en être autrement? Ces défauts sont la conséquence naturelle du principe de la mort inhérent à la matière, et comment y serait-il sujet, lui qui est une essence simple, existant par lui-même, éternel et immuable? « Tu es! (comme il est écrit dans le livre) et tout passe, excepté toi! »

Ce fut au milieu de ces réflexions qu'il atteignit sa trente-cinquième année; elles absorbaient si complétement son esprit que ses pensées comme ses affections se détachaient du monde sensible d'ici-bas, pour s'élever dans les régions supérieures et intellectuelles. Tandis qu'il méditait sur la nature de cet être existant par lui-même, cause unique de l'existence de tous les autres, il fut forcément entraîné à examiner par quelle faculté il avait pu lui-même concevoir une pareille idée. Cela n'avait pu arriver par l'intermédiaire de l'un des cinq sens, car ils n'é-

taient propres qu'à examiner les objets matériels et leurs qualités. Or, le Créateur, comme il a été dit précédemment, n'a pas la moindre analogie avec la matière ; la faculté, par conséquent, qui est capable de former une conception de sa nature, doit être entièrement distincte du corps, sans avoir aucune adhérence, aucune connexion avec lui. Il lui sembla donc évident qu'une pareille faculté doit être en son essence analogue à l'objet de ses recherches, et qu'étant immatérielle, elle doit être également incorruptible.

Sa conviction à cet égard étant solidement établie, son désir alors fut d'apprendre, s'il était possible, quelle sera la condition de cette faculté essentielle après sa séparation du corps, accident qui n'arrive que lorsque le corps n'est plus apte à servir d'instrument à ses opérations. Ici il raisonna par analogie. Chacun de ses sens, il le savait, avait la faculté de percevoir, faculté qui était, soit à l'état de pouvoir soit en exercice actuel. Dans le premier cas, comme il n'avait pas la conscience de l'objet de la perception, il ne pouvait ni désirer ni repousser cet objet; il ne pouvait ressentir ni plaisir ni douleur. Dans le second cas, ses désirs et ses sensations dépendaient des qualités de l'objet perçu, et étaient proportionnés à leur nature. Supposant que l'objet de la perception soit un modèle absolument parfait, le type de la beauté et de la perfection de tous les autres, point de doute qu'en le contemplant sans cesse, l'homme ne soit

constamment heureux, tout comme il paraît certain qu'il serait malheureux si quelque chose venait à l'arracher à cette contemplation. Il en est ainsi relativement à la perception de l'être existant par lui-même. Si la faculté capable de percevoir son excellence demeure à l'état de puissance inerte; si, pendant qu'elle habitait le corps, elle ne l'a jamais connu, jamais entendu parler de lui, jamais communiqué avec son essence, elle ne peut ressentir d'attraction vers lui après la mort, ni de douleur par suite de son ignorance. C'est la destinée des brutes. Si, pendant son union avec le corps, cette faculté a connu sa perfection infinie, sa toute-puissance, et qu'après la mort elle soit privée, soit pour toujours, soit temporairement, du bonheur résultant de cette connaissance, la peine qu'elle en ressentira sera éternelle ou temporaire.

Mais si, pendant la vie, cette faculté a concentré toutes ses forces dans la contemplation de sa gloire et de sa perfection, et que l'arrivée de la mort n'entraîne pas la cessation de l'acte d'intuition, alors, après cet événement, toute contrainte corporelle, tout accident, toute impureté ayant disparu, elle jouira éternellement de la contemplation du Tout-Puissant, et, par conséquent, d'une éternelle félicité.

Persuadé que le plus haut degré de perfection et de bonheur dont ce principe, essentiel de sa nature, fût susceptible, consistait dans l'intuition de l'être existant par lui-même, il désira apprendre comment

cette contemplation pouvait à jamais continuer sans interruption, de manière que rien ne pût, pour un moment, le détourner de son objet. Tant qu'il restait en vie, d'autres objets se présentaient constamment à ses yeux; la voix de différents animaux frappait ses oreilles; une foule d'illusions s'emparaient de lui; ses membres étaient sujets à la douleur; le chaud ou le froid l'affectaient désagréablement; il ressentait la faim et la soif; il était obligé de satisfaire aux besoins et d'obéir aux nécessités de la nature. Ne devait-il donc pas être distrait fréquemment de ses méditations, et une fois distrait, n'était-il pas difficile de reprendre la bienheureuse contemplation? Et si la mort arrivait subitement dans un pareil moment, l'intuition ne serait-elle pas à jamais perdue peut-être, et lui-même plongé dans un état de malheur et de désespoir éternels? Idée terrible! Mais où était le remède?

Dans cette extrémité, il jeta ses regards sur toutes les diverses espèces d'animaux; il examina scrupuleusement leurs actions, leurs habitudes, et les objets auxquels ils s'appliquaient davantage, pour voir s'il y en avait parmi eux de capables de percevoir cet être sublime et de se mettre en rapport avec lui. S'il pouvait en trouver un de cette trempe, il en prendrait une leçon profitable à son salut. Vain espoir! Tous ils étaient incessamment et exclusivement occupés à chercher leur nourriture ou à satisfaire leurs désirs sexuels, ou à trouver un abri contre la tempête et un

préservatif contre le froid. C'était là leur unique soin, le jour comme la nuit, une année comme l'autre, jusqu'au moment de leur dernier soupir. Il en résultait clairement qu'ils ne pouvaient avoir ni l'idée du Créateur ni le désir de le connaître. A plus forte raison il jugea de même des plantes, puisqu'elles sont douées d'une sensibilité bien moins grande que celle des animaux; que leur faculté de conception est beaucoup plus obtuse, et que leurs mouvements instinctifs tendent uniquement à la nutrition et à la propagation de leur espèce.

Mais la sphère et les astres? Ne pouvaient-ils pas lui révéler le mystérieux secret? Il les voyait régis par des mouvements réguliers et accomplissant leurs révolutions respectives dans des intervalles déterminés. Ils surpassaient tous les autres corps en magnificence et en splendeur; ils n'étaient sujets ni aux changements ni à la mort. « Assurément, se dit-il, il faut que des facultés intelligentes résident dans des corps aussi brillantes. Ils doivent être capables de percevoir la grande intelligence existant par elle-même, de communiquer avec elle, de jouir de la bienheureuse contemplation de l'Être suprême, sans interruption aucune, puisqu'ils ne sont exposés à aucune des vicissitudes qui tourmentent ou obstruent les créatures terrestres. Si un être aussi faible que je le suis possède néanmoins la faculté de concevoir une pareille idée, ne doivent-ils pas la posséder à bien plus forte raison, eux qui

sont si incomparablement au-dessus de moi en puissance, en grandeur, en beauté et en perfection? »

De nouvelles questions surgirent constamment dans un esprit aussi investigateur que l'était celui de Yokdhan. De tous les animaux il était le seul doué de cette faculté qui l'assimilait aux corps célestes. Comment cela pouvait-il s'expliquer; par quelle organisation particulière était-il exclusivement capable d'une conception aussi sublime? Il essaya de résoudre ce problème de la manière suivante. Il avait déjà découvert de quels éléments les objets terrestres sont composés, et il avait vu que, par suite de la génération et de la mort qui se succèdent alternativement, ces objets changent continuellement de forme. Il y avait parmi eux une foule de corps composés d'éléments hétérogènes et opposés, qui avaient par conséquent une tendance plus directe à périr. Il n'y en avait pas un seul d'absolument pur et simple, bien que les uns fussent plus simples que d'autres, et ils étaient plus ou moins exposés à la dissolution selon qu'ils offraient moins ou plus de simplicité. Mais il ne s'ensuivait pas qu'un corps, par la raison qu'il est simple ou à peu près, eût la plus grande aptitude à vivre. Les quatre éléments étaient de ce genre; cependant ils n'étaient pas aussi vivaces que les plantes, et les plantes manifestaient une vitalité moins grande que les animaux. Les corps qui possédaient cette aptitude au plus haut degré, et qui étaient les plus parfaits, étaient ceux

dans lesquels un seul élément ne prédominait point, dans lesquels il n'y avait pas de puissances opposées, et dans lesquels les principes constituants étaient si intimement mêlés, si bien proportionnés entre eux, qu'aucun ne pût usurper la prééminence. Tels étaient les corps célestes, tel l'esprit animal qui réside dans le cœur, ainsi qu'il a été exposé précédemment. Son propre corps n'était pas moins sujet à la mort que celui des autres animaux; mais la faculté par laquelle il lui était donné de connaître l'Être éternel le distinguait essentiellement d'avec eux. Cela le convainquit qu'il était d'une espèce plus élevée, et créé pour un autre but, destiné à une fin plus noble qu'eux. C'est ce principe indéfinissable qui lui fit penser qu'il portait en lui-même quelque ressemblance avec les corps célestes, que ce principe devait renfermer quelque chose de divin, d'immuable, d'immortel, d'imperceptible aux sens; qu'il devait être indivisible, exempt de toute puissance discordante, ne dépendant de rien et associé à rien. Il était en soi science, puissance, perception, intelligence.

Sous tous ces rapports il était analogue à l'idée qu'il avait conçue de l'Être éternel, et il regarda, par conséquent, comme son devoir le plus important d'essayer, par tous les moyens en son pouvoir, de se rapprocher de lui, d'imiter ses vertus, de se conformer implicitement à sa volonté, d'abandonner toute chose à sa discrétion, de se conformer à ses dé-

crets, lors même que la douleur corporelle ou la mort en seraient la conséquence.

Cependant Yokdhan ne pouvait se dissimuler qu'il ne portât en lui une affinité avec les autres animaux, dans la partie la plus vile de sa nature, dans celle qui a rapport à la génération et à la mort des objets terrestres. Son corps, semblable à celui des bêtes, était grossier et matériel, et dépendait, pour sa nutrition, des productions de la terre. Cependant il n'était pas créé inutilement; il avait un but déterminé à remplir; il fallait donc pourvoir à sa subsistance et veiller à son bien-être. La grande difficulté était de concilier les intérêts corporels avec le développement de sa faculté intellectuelle : comment songer au corps et jouir tout à la fois, sans relâche, de la bienheureuse intuition? Le soin du corps assurément ne pouvait, en soi, lui procurer cette félicité; il était plutôt, au contraire, un obstacle à ce bonheur; car toutes les préoccupations matérielles sont comme un voile devant les yeux de l'intelligence. La joie tant désirée ne pouvait être obtenue que par une conformité absolue avec l'Être suprême : car alors il n'y aurait plus de personnalité qui pût le distraire, plus d'interruption à craindre; l'esprit serait entièrement absorbé par la contemplation d'une seule essence.

Or, la moindre réflexion le convainquit qu'une pareille conformité absolue devait être le résultat graduel d'efforts longs et persévérants, et que le premier pas dans

cette carrière était de régler ses appétits naturels et de soumettre ses passions à la plus rigoureuse discipline. Dans ce but, il se posa quelques règles de conduite dont il fut bien déterminé à ne jamais dévier. La première avait rapport à la qualité et à la quantité de nourriture requise par son corps pour la conservation de la vie animale. « Je vois, dit-il, trois espèces de nourriture à ma portée : des herbes donnant des graines, des arbres portant des fruits agréables à la vue et délicieux au goût, et des animaux de terre et de mer soumis à ma puissance. Mais tous ceux-là sont créés par l'Être éternel, et si j'en fais usage pour ma nourriture, je les empêche d'atteindre le degré de maturité auquel il les a destinés. N'agirai-je pas alors contre ses bienveillants desseins, et en faisant ainsi, n'opposerai-je pas un obstacle au rapprochement vers lui, que je désire si ardemment? Il vaudrait mieux, s'il était possible, m'abstenir de toute nourriture; mais cela ne peut se faire : car alors mon corps périrait, et je pécherais bien plus par là contre sa volonté, puisque mon corps est incomparablement plus noble que le leur. De deux maux je choisirai le moindre; je ne consommerai que de petites quantités de ces aliments, et je choisirai ceux qui souffriront le moins de la spoliation. Si je ne puis trouver d'herbes, je cueillerai des fruits pulpeux et doux au goût; mais je ne mangerai pas les graines nécessaires à leur reproduction, je ne les détruirai pas, ni ne les jetterai sur

un terrain rocailleux et aride, où elles ne pourraient croître. S'il arrivait qu'il y eût disette de ces fruits, je mangerai des noix et la moelle des acorus, prenant toujours ceux dont il y a la plus grande abondance, et laissant sans cesse ample provision pour le renouvellement de l'espèce. A défaut d'herbes et de fruits, j'aurai recours aux animaux sauvages et aux œufs, en observant toujours la même précaution et la même modération. Quant à la défense de mon corps et la conservation de la vie animale contre l'inclémence et les changements des saisons, je me suis déjà habillé de peaux, et j'ai une habitation propre à me mettre à l'abri. »

Le degré suivant de son noviciat fut l'essai de s'assimiler aux corps célestes par l'imitation de leurs qualités et de leurs mouvements; espérant ainsi participer avec eux à l'intuition du Tout-Puissant. La première et une des plus bienfaisantes de leurs propriétés se rapportait aux substances inférieures du monde périssable. Ils voyaient qu'ils dotaient alternativement celles-ci, de chaleur, de fraîcheur, de lumière, de raréfaction, de condensation et d'autres qualités qui les rendaient propres à recevoir les formes spirituelles émanant d'en haut. Leur second caractère était la splendeur, la transparence, l'exemption de toute espèce d'impureté, et leurs mouvements circulaires, quelques-uns d'entre eux tournaient autour d'un centre commun, d'autres autour de leur axe propre.

La troisième propriété dont ils jouissaient était celle qui les rendait capables de contempler l'Être absolu. Toutefois, après mûre réflexion, il trouva des raisons pour douter s'ils jouissaient sans intermission de ce privilége transcendant. Leurs corps étaient matériels; ils réclamaient donc un certain degré de sollicitude; et, bien que peut-être ils ne fussent pas sujets aux accidents qu'essuient les corps terrestres, le soin de leur conservation semblait de nature à distraire leur faculté intellectuelle de la bienheureuse intuition.

Cette réflexion pourtant ne refroidit pas son ardeur, et il s'efforça assidûment d'égaler leurs vertus et leur perfection. Ce fut pour lui une tâche bien douce que celle d'imiter leurs qualités bienfaisantes. Dans ce but, il comblait de tous les bienfaits possibles les animaux et les plantes qui l'environnaient. S'il en trouvait qui manquassent de ce qui était nécessaire à leur bien-être, il y suppléait aussitôt; si quelque mal les surprenait, il éloignait la cause délétère. Une chèvre ou un autre animal était-il attaqué par un oiseau de proie, il volait à son secours. Un chevreau perdait-il sa mère, il le réchauffait dans son sein et le nourrissait de lait. S'il trouvait une plante dépérissant à défaut d'eau, il l'arrosait; et si quelque obstacle empêchait le cours d'un ruisseau et ne lui permettait plus de rafraîchir de ses ondes les prairies, les plantes, les fleurs et les animaux de son voisinage, il en nettoyait et débarrassait le lit de

ses propres mains. C'est ainsi que, par son zèle et son travail infatigable, il devint un bienfaiteur universel, et son cœur lui donnait l'assurance que de telles actions étaient agréables aux yeux du Tout-Puissant.

Pour imiter la seconde série de qualités que nous venons d'indiquer, il mettait le plus grand soin à la propreté de sa personne; il faisait de fréquentes ablutions, il nettoyait ses dents et ses ongles avec le plus grand soin; il parfumait d'herbes aromatiques les parties secrètes de son corps, il lavait et éventait fréquemment ses vêtements, jusqu'à ce qu'enfin il fut un modèle de beauté et d'éclat, odoriférant comme les fleurs qui répandaient leur parfum autour de sa chaumière, et brillant comme les étoiles dont il voulait égaler les qualités. Il essayait même d'imiter leur mouvement circulaire, marchant tantôt autour de l'île, tantôt autour de son habitation, décrivant un cercle autour des rochers ou autour d'un centre imaginaire, et courant ou marchant jusqu'à être étourdi de ce mouvement rotatoire.

Afin d'acquérir le privilége transcendant dont jouissaient, comme il croyait, les globes célestes, il s'efforça de se soustraire aux tentations des objets sensuels; il fermait ses yeux, il bouchait ses oreilles, il essayait d'étouffer son imagination, afin que ses pensées, entièrement détachées de la matière, se dirigeassent exclusivement vers la contemplation de l'intelligence première.

Pauvre humanité! Yokdhan était une créature humaine, et ses efforts surnaturels lui coûtèrent cher. La faiblesse fut le résultat inévitable de l'abstinence, et l'exaltation du sentiment amena fréquemment la fièvre. Les besoins de la faim le tourmentaient, son gosier altéré et ses lèvres desséchées lui rappelaient la source qu'il avait abandonnée, ou le ruisseau dont il avait déblayé le lit. Ainsi il y avait combat répété entre le principe corporel et spirituel; quand ce dernier triomphait et qu'aucune idée de mauvais aloi ne se mêlait à ses méditations, il se croyait parfaitement identifié avec les astres.

Mais il était enthousiaste; un esprit comme le sien ne se laissait pas facilement rebuter de la poursuite de l'objet de ses efforts, ni satisfaire d'un succès partiel. Il aspirait à un état de perfection supérieur à celui des corps célestes. Leur intuition du Tout-Puissant était sujette à l'interruption, celle qu'il méditait était intense et continuelle. Pour y parvenir il fallait qu'il fût absolument assimilé à cet être. Ses attributs et les moyens de les acquérir devinrent donc le sujet de ses plus profondes méditations. Or, il avait déjà conclu antérieurement, quand il commença à spéculer sur ces attributs, et avant d'entrer dans son noviciat, qu'ils pouvaient être rangés sous deux chefs principaux, savoir : les attributs affirmatifs, tels que la science, la sagesse, l'omnipotence, et les attributs négatifs consistant en son exemption des qualités corporelles et de

leurs suites. Mais il lui apparut maintenant que cette classification et cette division étaient inutiles, puisque les attributs affirmatifs étaient compris dans la notion générale de l'essence, et qu'ils étaient tous parfaitement distincts des qualités matérielles. Cette considération le conduisit naturellement à réfléchir sur ce qu'il croyait sa propre essence, et il trouva que, bien qu'il eût réussi à s'assurer qu'elle était analogue à celle des corps célestes, elle était loin d'être parfaite dans son état actuel, loin de pouvoir le rendre apte à la béatitude infinie à laquelle il aspirait. En essayant de s'assimiler aux corps célestes, il avait imité leur mouvement circulaire, leur influence bienfaisante sur les animaux et les plantes, leur beauté, leur pureté et le reste de leurs qualités : tâche qui nécessairement avait absorbé ses pensées et l'avait détourné de la contemplation de l'essence abstraite, existant par elle-même. Il lui sembla donc indispensable de bannir de son esprit toutes les idées de ce genre, de s'affranchir de toute contrainte matérielle, en un mot de s'efforcer de spiritualiser toute sa substance. A cette fin il s'enferma dans le réduit le plus obscur de sa caverne, où il resta nombre de jours immobile, les yeux fixés attentivement sur le sol, sans prendre de nourriture, sans écouter la voix de la nature, et quand de temps en temps quelque idée habituelle, quelque faiblesse humaine venait à surgir dans son imagination, il la repoussait avec indignation, de toute l'énergie de son caractère.

Il ne fut même pas satisfait de l'exercice de ce contrôle sur lui-même; il était mécontent, il sentait une sorte de componction, de ce qu'en dépit de ses efforts, ses pensées se tournaient toujours vers la contemplation de sa propre essence, ou plutôt la mêlaient avec celle de l'Eternel. C'était un penchant vers soi, une rechute vers l'humanité, incompatible avec l'objet qu'il avait en vue. Un dernier effort, un effort transcendant restait à faire. Yokdhan en était capable : il brisa la dernière fibre qui l'unissait à la terre, et, détournant complétement son esprit de lui-même, il parvint à la fin à une communion réelle avec l'essence première. Il tomba dans une extase, une espèce d'ivresse mentale. Dans ce transport, tout souvenir des corps célestes, de la terre et de ses habitants, des facultés spirituelles, des formes, dimensions, propriétés et qualités s'était évanoui; l'univers lui sembla une congrégation d'atomes; il était en présence du Dieu unique, vrai et éternel. Une voix résonna dans son oreille; elle ne ressembla à aucune de celles qu'il avait entendues auparavant; elle parla, mais non en paroles; l'essence agit sur l'essence, et, bien que Yokdhan fût entièrement étranger au langage, il en comprit le sens : «A qui appartient l'empire? Au seul Dieu tout-puissant.» Dans ce ravissement il vit ce que jamais œil n'a vu, il entendit ce que jamais oreille humaine n'a entendu; il sentit ce qui jamais n'est entré dans le cœur de l'homme.

Quand son extase se fût calmée et que successivement il revint à son état antérieur, il ne douta plus que le principe que jusqu'ici il avait regardé comme particulier à lui et aux corps célestes ne fût une infusion de l'éternelle essence de vérité et non différent d'elle; que lorsque la connaissance en était présente dans son esprit, il en possédât réellement l'essence, ou, en d'autres mots, qu'elles étaient identiques. Ici Tophail se lance dans une longue digression adressée au lecteur, dans laquelle il l'avertit de ne pas s'attendre à la description de mystères qui ne sauraient se concevoir ni s'exprimer en aucun langage, et, après avoir détruit les objections que des sophistes pourraient élever contre ses principes, son raisonnement et le progrès graduel de Yokdhan vers la vision bienheureuse, il reprend le conte, et procède au récit un peu incohérent des merveilles que son héros avait vues pendant son extase. Il aperçut une multitude d'essences participant à la divine émanation : celle de l'empyrée entièrement dépouillée de la matière; cependant son essence, rigoureusement parlant, n'était ni l'essence de la grande vérité, ni différente d'elle; on eût pu la comparer à l'image du soleil réfléchie dans un miroir poli, laquelle n'est ni cette lumière, ni essentiellement différente d'elle. L'empyrée lui apparut dans toute sa perfection, beau et resplendissant au-delà de toute expression; goûtant un bonheur extatique, et se perdant dans la contemplation de la glorieuse essence de vé-

rité. Il aperçut en outre les essences des étoiles fixes, de Saturne et des autres planètes, toutes privées de formes et de qualités matérielles, toutes également belles et éclatantes, toutes jouissant de la même félicité, résultat de la même cause; les étoiles fixes réfléchissant l'émanation divine de l'empyrée, les planètes, celles des étoiles fixes, et ainsi de suite, comme l'image du soleil successivement réfléchie d'un miroir dans un autre miroir.

Enfin, il aperçut l'essence du monde génératif et périssable, c'est-à-dire de tout ce qui existe dans la sphère de la lune. Cette essence n'était aucune des précédentes, ni pourtant n'en différait. Elle avait soixante-dix mille faces, chaque face soixante-dix mille bouches, chaque bouche soixante-dix mille langues, avec lesquelles elle était incessamment occupée à célébrer les louanges de la vérité divine, ce qui lui procurait les mêmes délices ineffables que celles des autres essences. Pendant que son extase durait toujours, il connut sa propre essence et une foule d'autres du même degré, participant toutes à une grâce, à une splendeur, à un bonheur infinis, tels que jamais œil ne les vit, oreille ne les entendit, cœur humain ne les ressentit. Outre ces essences, il en découvrit une infinité d'autres qui, quoique dépouillées de matière, ressemblaient à des miroirs ternes et souillés dont le dos est tourné vers le soleil. Il les vit tourmentées par d'affreuses peines que tous leurs soupirs ne pouvaient

adoucir; elles étaient entourées de chaudières bouillantes, brûlées par le voile ardent qui les séparait des bienheureux, et sciées en deux par d'horribles instruments de torture. Il en vit d'autres qui, après avoir été torturées, apparaissaient un instant, puis s'évanouissaient; qui d'abord étaient réunies et séparées ensuite. Une scène aussi nouvelle et aussi horrible enchaîna le regard de Yokdhan; il la considéra attentivement. C'était une sphère remplie de terreurs, d'agitation sans fin, d'une multitude sans nombre d'actes qui se contrariaient, de compression et d'expansion d'objets sans cesse produits et détruits sans cesse.

Après avoir contemplé ce spectacle, il se réveilla de son extase; ses sens reprirent leur empire et exercèrent de nouveau leurs fonctions; il descendit des régions invisibles; le monde spirituel s'évanouit, et de nouveau il se trouva sur la terre. « Deux mondes, ajoute l'auteur, qu'on pourrait comparer à deux femmes ayant un seul mari. Lorsqu'il veut plaire à l'une d'elles, il excite inévitablement la jalousie de l'autre. »

Ainsi rendu à son ancien séjour, il se dégoûta bientôt des soins et des soucis ordinaires de la vie; il aspirait à la vie future et n'oubliait rien pour regagner cette sphère spirituelle que récemment il avait quittée. Il réussit avec moins de peine que la première fois, et y resta absorbé pendant un intervalle plus long. Les besoins de la nature, cependant, le rappelaient occasionnellement sur la terre, et, ceux-ci

étant satisfaits, son esprit remontait aussi promptement que possible à l'empyrée, trouvant la tâche plus facile à chaque répétition, et son séjour dans ces régions de plus en plus long. Une fois, qu'il avait été forcé de redescendre, il adressa une fervente prière au Dieu glorieux et tout-puissant, pour qu'il délivrât promptement son âme de sa prison corporelle, et l'élevât à cet état de félicité où elle pût éternellement obéir à sa volonté, libre des tourments qu'elle ressentit toutes les fois qu'elle était obligée de quitter sa présence.

Telles sont les circonstances qui entourèrent Yokdhan jusqu'à ce qu'il eut atteint sa cinquantième année, époque mémorable dans sa vie, puisqu'un incident nouveau s'offrit alors, la connaissance qu'il fit d'une créature de son espèce, nommé Asal, dont Tophail raconte la tradition suivante :

Il y a une île située, à ce que l'on prétend, près de celle où Yokdhan naquit, selon la première version rapportée au commencement du conte. Une secte religieuse s'était établie dans cette île; ses adhérents tiraient leur origine de l'un des anciens prophètes, et il y avait parmi eux une foule d'hommes vertueux qui propageaient leurs doctrines sous forme de paraboles comme elles sont souvent employées dans d'autres pays pour inculquer aux gens illettrés des vérités et des dogmes religieux. Leur secte ne manqua pas de devenir populaire dans peu de temps. Elle répandit ses

doctrines dans toute l'île, et avec tant de succès, que le roi embrassa leur croyance et la fit adopter à ses sujets. Parmi leurs adeptes, il y avait deux indigènes distingués, l'un appelé Asal, et l'autre Salaman, qui non-seulement avaient embrassé avec zèle leurs doctrines, mais qui passaient leur vie à accomplir les œuvres de charité qu'ils prescrivaient, à étudier les lois de la religion qu'ils professaient, et principalement les dogmes relatifs à Dieu et à ses anges, à la résurrection de la chair, et à un état futur de récompense et de punition.

Mais Asal avait l'esprit spéculatif et se livrait à l'explication des mystères les plus profonds ; Salaman au contraire les évitait soigneusement, et, se bornant à ce qui était intelligible à toute capacité et tendait directement à régler la conduite des hommes, vouait une attention plus spéciale aux rites extérieurs, à la pratique plutôt qu'à la théorie du système. Plusieurs de ces doctrines exhortaient les hommes à abandonner les plaisirs et le tourbillon de la société, et à mener une vie solitaire comme la voie sûre conduisant à la félicité et au salut. Mais il y en avait d'autres qui semblaient prêcher tout le contraire, recommandant la société entre nous et nos frères comme un devoir pour eux et pour nous, comme un moyen également propre à repousser les passions et les rêveries dangereuses, et à déjouer les machinations d'esprits malins toujours plus puissantes lorsque l'homme est seul en

butte à leurs attaques. Asal, en conséquence, fut de l'école ascétique, Salaman embrassa la doctrine pratique et sociale. A la fin, la diversité de leurs dispositions et le contraste des doctrines qu'ils avaient embrassées ne permettant pas qu'il s'établît de sympathie entre leurs sentiments, ils résolurent de se séparer, et chacun suivit le plan de vie qui lui sembla préférable. Asal, par hasard, entendit parler de l'île qui avait donné le jour à Yokdhan, de sa fertilité, de la pureté de son atmosphère, de la douceur de son climat, de la circonstance qu'elle était inhabitée; il résolut d'y diriger ses pas et d'exécuter son projet depuis longtemps médité, de renoncer à tout commerce avec les hommes.

Il vendit à la hâte sa propriété, dont le produit lui servit à fréter un vaisseau qui le transporta dans l'île; le surplus, il le distribua aux pauvres de sa patrie. Le vent étant favorable, on arriva bientôt à la côte. Asal débarqua, n'emportant que quelques livres, une petite quantité de provisions de bouche et un habillement de rechange; le vaisseau retourna au port d'où il était sorti. Il passa quelques jours en actions de grâce et en prières, méditant sur les attributs et les œuvres du Tout-Puissant, se plaisant dans la solitude absolue de sa retraite, où il ne troublait personne et n'était pas troublé.

Sa petite provision fut bientôt épuisée, mais l'île était fertile. Lorsqu'il avait faim, le premier arbre

qu'il rencontrait lui présentait ses fruits pour satisfaire son appétit, et il était habitué à étancher sa soif dans le cristal d'une fontaine. Yokdhan, vers la même époque, était absorbé dans ses spéculations sublimes. Il ne quittait sa caverne qu'une fois par semaine, pour cueillir les provisions qui se trouvaient sur son passage, de sorte qu'Asal ne l'apercevait jamais dans ses excursions, et ne découvrit pas la moindre trace de pas humains, ce qui lui causait une grande joie. Cependant un jour qu'ils étaient, par hasard, sortis simultanément de leurs cavernes dans le même but, ils se rencontrèrent. Asal, au premier aspect de Yokdhan, supposa que c'était un pieux anachorète voué à la solitude, qui était venu dans cette île dans la même intention que lui-même; et il s'effraya de l'idée d'être découvert, craignant que cela n'amenât une liaison qui pût frustrer son espoir et faire avorter son projet. Qu'on juge de l'étonnement d'Yokdhan ! Il regardait cette figure avec une sorte de stupeur. Elle ne ressemblait à rien de ce qu'il avait vu jusqu'ici, ni en forme, ni en manières, ni en aspect extérieur. Asal portait une longue robe blanche, faite de poils et de laine, que le novice prit pour sa peau ou ses téguments naturels. Il était plongé dans l'admiration. L'étranger, craignant qu'il ne fût fait violence à sa solitude, s'enfuit à son aspect; Yokdhan, au contraire, stimulé par sa curiosité naturelle, le poursuivit : mais, voyant qu'Asal persistait à l'éviter de toutes ses forces, il re-

nonça à la poursuite, et se cacha en attendant l'occasion favorable de faire une plus ample découverte.

L'anachorète, croyant qu'il s'était retiré dans une partie opposée et éloignée de l'île, reprit ses occupations usuelles, l'étude, la prière, les invocations, les larmes et la pénitence. Après un intervalle de plusieurs jours, Yokdhan qui avait découvert sa retraite, s'en approcha sans être aperçu, au point d'entendre ses prières et ses lamentations alternatives, de distinguer ses génuflexions et les lettres si bien rangées de ses livres, et d'acquérir une idée distincte et détaillée de son extérieur et de son visage, qu'il trouva totalement différents de ceux des autres animaux, mais absolument semblables aux siens propres. Il s'assura également que l'habit que portait l'étranger n'était pas sa peau naturelle, mais un vêtement artificiel, du genre de celui dont Yokdhan lui-même s'était couvert. La décence et l'humilité de ses mouvements, ses plaintes, sa contrition, et l'ardeur de ses prières, ne laissèrent dans l'esprit de l'observateur aucun doute qu'il ne fût une de ces essences qui ont la perception de la vérité éternelle, et cette conviction éveilla fortement en lui le désir de faire sa connaissance, d'apprendre ce qui l'avait amené, quelle pouvait être la cause de sa fervente dévotion et de sa profonde tristesse. Yokdhan approcha si près qu'Asal tout à coup le découvrit et prit aussitôt la fuite. Yokdhan le poursuivit et l'atteignit bientôt, grâce à sa vi-

gueur plus grande et à l'agilité de ses jambes. Le fugitif trembla en apercevant une créature couverte de peaux de bête, avec de longs cheveux en désordre et des membres aussi vigoureux qu'exercés. Il lui parla du ton le plus doux et lui adressa plusieurs questions; mais Yokdhan n'en comprit pas un mot. Seulement il vit clairement que l'étranger était fortement alarmé. Tout ce qu'il pouvait faire pour le rassurer fut d'imiter les cris les plus tendres des animaux qui avaient été pendant si longtemps sa société, et, trouvant que cela ne servit à rien, il lui caressa la barbe, lui frappa légèrement les joues et le cou, jusqu'à ce qu'Asal, persuadé qu'il ne lui serait fait aucun mal, renonçât à sa frayeur. Or, Asal était versé dans un grand nombre de langues différentes dans chacune desquelles il questionna Yokdhan sur son origine et son éducation, mais sans aucun succès. Celui-ci, il est vrai, écoutait tout ébahi, montrait la plus grande curiosité de connaître les mots qu'il entendait; mais il ne comprit rien, si ce n'est que l'étranger rayonnait de sérénité et de bienveillance.

Asal avait encore quelques restes des provisions qu'il avait emmenées avec lui et en offrit à sa nouvelle connaissance; mais celui-ci ignorant en quoi elles consistaient, puisqu'il n'en avait jamais vu de pareilles, se souvenant d'ailleurs du régime qu'il s'était imposé, refusa d'en manger. Asal le pressa, par ses signes et son exemple, de partager son repas, et lui, craignant

de faire injure à la bonne volonté d'un être aussi prévenant ou de s'aliéner peut-être même son amitié, consentit, quoique à regret, à goûter un morceau. Son palais en fut singulièrement flatté; mais à peine en eut-il mangé un peu qu'il ressentit une grande tristesse : « Pour satisfaire ma gourmandise, pensa-t-il, j'ai violé mon vœu d'abstinence, duquel dépend le glorieux privilége dont j'ai joui. Je vais abandonner la société d'un étranger aussi séducteur. Par la prière et le jeûne, je tâcherai d'expier mon péché : que le Créateur miséricordieux me le pardonne; qu'il me soit permis de reprendre mes anciennes spéculations! » Il se retira quelques instants dans sa caverne, où, les yeux baissés, il s'efforça de rassembler ses pensées distraites. Ses efforts furent vains : il n'éprouva pas d'extase ; la bienheureuse vision ne revint pas. Son esprit, malgré lui, s'attacha à l'étranger. Involontairement il sortit de sa caverne; ses pieds le portèrent machinalement vers celle de l'anachorète; il résolut de rester avec lui jusqu'à ce qu'il sût son histoire, et alors il voulait renouveler ses efforts pour reconquérir le bonheur qu'il avait perdu. En conséquence, ils se réunirent, et lorsqu'Asal vit qu'Yokdhan était absolument incapable de s'exprimer en aucune langue, il ne redouta plus qu'il pût résulter aucun mal de leur commerce. Au contraire, il nourrissait l'espoir de pouvoir contribuer à instruire le novice dans le langage, les sciences et la religion, sûr à l'avance de

l'approbation de Dieu et de celle de sa propre conscience. Cette idée stimula son zèle : il n'y avait pas un moment à perdre. Il commença par indiquer du doigt quelques objets particuliers, en répéta plusieurs fois le nom, et exhorta, par des gestes et des caresses, son pupille à les imiter. Ces leçons furent régulièrement et fréquemment réitérées chaque jour. Yokdhan était un disciple intelligent; il s'aperçut bientôt que les mots n'étaient que les signes des choses, et en peu de mois il avait fait des progrès si considérables qu'il fut en état d'exprimer clairement ses idées, de comprendre et de se faire comprendre. Asal, enchanté de ses progrès, l'interrogea sur sa naissance, et désira surtout savoir comment il était venu dans cette île. Yokdhan ne put donner aucun renseignement sur ses parents; il ignorait comment il était venu. La seule mère que jamais il eût connue était la chèvre qui l'avait nourri et élevé. Mais si tout cela lui était inconnu, en revanche il raconta à l'étranger, en termes intelligibles, sa manière de vivre, le développement graduel de ses connaissances, ses observations, ses réflexions, jusqu'à ce qu'enfin il lui révéla comment il était parvenu à la communion avec la divinité, et les merveilles qu'il avait vues dans les régions éthérées. Quand Asal entendit la description de ces essences détachées du monde sensible, et connaissant le seul Dieu véritable, incréé, tout sage et tout-puissant; quand il prêta l'oreille à l'exposition

de ses attributs simplement et convenablement manifestés; quand Yokdhan lui expliqua, aussi bien qu'il pouvait en paroles, toutes les merveilles de la bienheureuse contemplation, la joie de ceux qui y prennent part et les tourments de ceux qui en sont à jamais exclus : Asal, disons-nous, ne douta plus que tout ce qu'il avait trouvé consigné dans son propre code religieux, concernant Dieu, ses anges, ses décrets, ses révélations, ses envoyés, le jour du jugement, le paradis et l'enfer, était la relation de ces mystères qu'il avait été donné à Yokdhan de contempler. L'œil intellectuel de l'anachorète fut ouvert, son cœur fut illuminé comme par le soleil; les mystères les plus obscurs de la loi se prêtèrent à une interprétation facile; les contradictions apparentes se concilièrent, et les obscurités devinrent claires. Il ne resta plus de difficultés pour mettre en harmonie les dogmes de la religion avec les vérités spéculatives. Dès lors il reconnut respectueusement Hai Ebn Yokdhan pour un de ces saints qui sont décrits dans le livre comme exempts de toute peine et de toute crainte.

Dès ce moment Asal se voua à son service et résolut de l'imiter comme un modèle de sainteté, et d'obéir à ses exhortations aussi aveuglément qu'aux commandements de l'Ecriture. Yokdhan à son tour fut curieux d'apprendre l'histoire de son ami. Celui-ci, toujours prêt à satisfaire à ses désirs, lui donna d'amples détails sur l'état de l'île, sa patrie, sur la condi-

tion des habitants avant que la secte religieuse ne fût venue s'établir chez eux, et sur le changement qui s'était opéré après son arrivée. Il lui expliqua également tout ce qui est écrit dans la loi, relativement aux cieux, au paradis et au feu de la gehenne, à la résurrection de la chair, au jugement dernier, aux balances dans lesquelles seront pesées les actions des hommes et aux conséquences qui en résulteront. De tout cela rien n'était étranger à Yokdhan. Il n'y remarqua rien de nouveau, aucune contradiction entre la description et ce qui lui avait été révélé dans son extase. Il reconnut l'Auteur de la loi, celui qui l'avait communiquée et expliquée aux hommes, comme le véritable et le saint envoyé de Dieu; il ne douta pas de la véracité de son témoignage; il le trouva même confirmé par la perception qu'il avait eue lui-même de la vérité éternelle. Il demanda ensuite une explication des préceptes et des cérémonies ordonnées par le code. Il accéda de bon cœur à tout ce qui a rapport aux devoirs de la prière, de la charité, du jeûne, des pèlerinages et des rites extérieurs, il l'adopta comme partie de sa foi et avoua ouvertement que ces devoirs le convainquaient encore plus de sa divine origine. Mais il y trouva certaines formalités, dogmes et règles qu'il ne put concilier ni avec la raison ni avec la sagesse; trouvant les unes inconséquentes, les autres superflues, d'autres même injustes. Ainsi, par exemple, il ne pouvait comprendre pourquoi le législateur inspiré, en décrivant le royaume

des cieux, s'est servi de figures et de paraboles, au lieu de donner une explication claire et littérale ; en agissant comme il a fait, il est possible qu'il s'élève des doutes dans l'esprit des hommes, doutes qui pourraient les rendre matérialistes, ou tout au moins les éloigner de la vraie connaissance de Dieu et de son essence, et mettre en péril leur foi dans un état futur de récompense et de punition. Il trouva également à redire à une foule de choses contenues dans le livre, relativement aux affaires mondaines, tant pour ce qui est permis que pour ce qui est défendu. Il condamna notamment la permission donnée aux hommes de travailler pour acquérir des richesses ; car il ne pouvait l'accorder avec ce qu'il considérait comme un axiome, savoir que nous ne devons ambitionner que ce qui nous est absolument indispensable pour la conservation de la vie. Tout excès à cet égard lui semblait de nature à absorber l'esprit dans la poursuite de la vanité et à le détourner de celle de la vérité. Les lois pénales, celles contre le vol, l'usure, la violence, la cruauté, lui étaient complétement inintelligibles. Car il n'avait aucune idée de la propriété individuelle, du sordide amour du lucre, des passions malveillantes, du plaisir à faire mal à autrui, et encore moins du droit de priver un homme d'un membre ou même de le punir de mort, pour un de ces crimes imaginaires. Jugeant des autres d'après lui-même, il croyait l'espèce humaine douée uniquement de bonnes qualités, d'esprits capables de discerner le bien

du mal, la vérité de l'erreur, et de cœurs toujours enclins à la bienfaisance. Le vertueux enthousiaste ne savait pas encore combien notre puissance intellectuelle est circonscrite, combien notre conception est faible, combien est grand notre penchant pour le mal, combien nous sommes inconstants dans nos résolutions; en un mot jusqu'à quel point nous nous rapprochons des brutes, ou plutôt nous leur sommes inférieurs à une foule d'égards; car leur instinct les guide à éviter ce qui pourrait leur être préjudiciable, tandis que notre raison est toujours sujette à faillir. Asal eut quelque difficulté à le désabuser. Quand le voile fut enlevé de devant ses yeux, quand il vit l'humanité sous ses couleurs réelles, son cœur se fondit en commisération. Sa morale ne fut point impitoyable; au lieu d'invectives et de reproches, elle lui dicta la douceur et la persuasion. « Ces hommes, dit-il, doivent être privés de guides compétents. J'ai été singulièrement favorisé par le Tout-Puissant; j'ai communiqué avec la vérité: puissé-je atteindre l'île où ils sont réunis! Je leur révèlerais le sûr moyen du salut, et les arracherais aux ténèbres où ils sont plongés! » Il fit part de son désir à l'anachorète, qui, connaissant trop bien la perversité de la nature humaine, doutait, désespérait même de la possibilité de le réaliser. Yokdhan, ne pouvant ou ne voulant croire que les hommes pussent être aussi aveugles sur le plus grave de leurs intérêts, aussi sourds à l'instruction salutaire, persévéra dans son dessein, et

Asal céda à ses instances, priant Dieu avec ferveur qu'il voulût bien amener dans l'île quelques membres élus de sa secte, qui, par leur zèle et leur sincérité, concourussent à l'exécution d'une aussi pieuse entreprise.

Les deux amis se rendirent immédiatement sur le bord de la mer, où ils demeurèrent jour et nuit, guettant la première occasion pour s'embarquer, et adressant d'ardentes prières au ciel pour qu'il répandît sa bénédiction sur leurs efforts. Leurs prières furent exaucées. Trois jours à peine s'étaient écoulés lorsqu'ils virent au large un vaisseau que des vents contraires poussaient vers le rivage. Il approcha assez près pour permettre à l'équipage de distinguer les signaux partis de la côte. Le commandant du vaisseau, après s'être assuré qu'ils étaient faits par des créatures humaines, mit une chaloupe à la mer pour les amener à bord. Cela fait, Asal lui raconta brièvement les principales circonstances de leur histoire, l'objet qu'ils avaient en vue et les moyens qu'ils avaient de le récompenser s'il les transportait dans l'île où ils désiraient aller. Le commandant consentit sans hésiter. Le lendemain, un vent favorable s'éleva providentiellement; la marée et le courant furent également propices. Bref, ils arrivèrent promptement au lieu de leur destination. La nouvelle du retour d'Asal dans sa terre natale se répandit bientôt. Ses amis et ses parents accoururent en foule le féliciter de son ar-

rivée, et son premier soin fut de leur exposer le motif de son voyage, de leur faire connaître les vertus, les qualités et les dons surnaturels de Yokdhan, qu'ils reçurent ou feignirent de recevoir comme un prédicateur inspiré. Il arriva qu'à cette époque Salaman, dont nous avons déjà parlé comme l'ami d'Asal, quoiqu'il fût opposé à son plan de vie ascétique, était roi ou premier magistrat de l'île. Il regarda cette circonstance comme d'un favorable augure. Yokdhan fut présenté au chef, et sous ses auspices il commença à révéler aux habitants les mystères de l'essence première et des essences subordonnées; à leur expliquer, en termes propres et intelligibles, en quoi consistait la véritable sagesse; et, conformément à sa manière particulière d'agir, il s'efforça de leur persuader que courir après la richesse, le luxe et les honneurs, était chose vaine et pernicieuse, que ces soins les détournaient du seul objet digne de créatures raisonnables, la contemplation de la vérité éternelle. Ces doctrines étaient inintelligibles à la foule, utopiques aux yeux du petit nombre qui affectait de l'amour pour la religion et la science, et ne furent goûtées par personne, depuis les petits jusqu'aux grands, parce qu'elles froissaient les sentiments égoïstes de chacun. Ses auditeurs diminuèrent donc de jour en jour. Yokdhan, salué d'abord comme un saint, fut bientôt secrètement tourné en ridicule et devint à la fin l'objet d'une aversion mal déguisée. Il n'était pas jusqu'à la secte religieuse, si zélée pour la

cause de la vérité et de la religion, et en apparence si favorable à ses doctrines, qui ne devînt indifférente à les soutenir. En sa présence et devant Asal, ils leur témoignaient extérieurement du respect; mais en leur absence ils présentaient les novateurs comme dangereux et opposés à la lettre de la loi. Ils aiguisaient leurs dents en secret. A la longue, leur inimitié put à peine être dissimulée; Yokdhan toutefois ne se rebuta point. Connaissant la pureté de ses motifs et convaincu de la vérité des doctrines qu'il prêchait, il blâmait avec douceur leurs préjugés; il les exhortait avec un zèle à toute épreuve. Chez lui et au milieu d'eux, il essaya tous les moyens pour se concilier leur faveur. Tout fut inutile; toutes les classes, grands et petits, riches et pauvres, étaient absorbées par les jouissances présentes; leurs désirs étaient leurs dieux et les objets de leur culte. Jusqu'au jour de leur mort, ils étaient uniquement occupés à amasser les biens de ce monde; les conseils étaient infructueux, la persuasion ne les touchait guère, les arguments étaient sans force ou plutôt les rendaient plus opiniâtres dans leurs erreurs. Selon les paroles de l'Ecriture: « La folie abrutissait leur intelligence; les passions de leurs cœurs s'attachaient à eux comme de la rouille. Dieu avait fermé leurs cœurs, leurs yeux et leurs oreilles. D'épaisses ténèbres les environnaient; la condamnation était suspendue sur leurs têtes. »

Quoique difficile à décourager, Yokdhan toutefois

comprit alors que la tâche qu'il avait entreprise était impossible. Il voyait le rideau du péché tiré devant leurs yeux, et le voile impénétrable de l'erreur obscurcissant leur intelligence. Leurs notions de morale consistaient en des cérémonies extérieures, en de vaines répétitions de mots. Les sacrifices, les actes de dévouement, les œuvres de piété inspirés par la religion, quoique faciles et agréables, n'entraient point dans leur système. Il trouva que le commerce et les spéculations mondaines les avaient totalement rendus étrangers à la connaissance et à la crainte de Dieu. Pourquoi alors prêcher dans le désert? Pourquoi sacrifier le reste de sa vie à un projet chimérique que son ami avait peint sous des couleurs si éclatantes, et qu'une triste expérience avait dépouillé de toutes ses illusions? Ce fut à contre-cœur qu'il communiqua à Asal ces tristes réflexions : « Je m'aperçois que les doctrines sublimes que j'ai voulu enseigner à la foule ne conviennent ni à leur capacité, ni à leur manière de vivre. Il vaudra mieux, infiniment mieux, revenir aux préceptes simples et praticables de la loi. Que leurs prédicateurs la leur expliquent en termes clairs et précis, et qu'ils se bornent uniquement à ce qui a rapport à la conduite des hommes en ce monde, le maintien de l'ordre, la charité mutuelle et le respect des personnes et de la propriété. Quant au monde invisible et intellectuel, et au bonheur qui découle de la contemplation de la vérité éternelle, je suis convaincu

qu'il est inutile d'en parler, hormis à un petit nombre d'élus qui ne sont pas complétement absorbés par les affaires de ce monde, et qui attendent une vie future. » De ce nombre il trouva Salaman et quelques-uns de ses amis. Avant son départ il alla voir le roi, lui demanda pardon du système erroné qu'il avait suivi dans son enseignement, lui exprima combien ses sentiments concordaient avec les siens, et l'exhorta à persévérer dans la prédication des dogmes pratiques de la loi, à s'opposer à toute espèce d'innovation, à rester attaché aux anciennes coutumes de ses pieux ancêtres, à donner un noble exemple de pureté de mœurs, de respect pour la religion, de foi en ses mystères, de désintéressement et de patriotisme. Il conclut en assurant le roi qu'Asal, aussi bien que lui-même, était fermement convaincu que toute tentative d'inculquer à l'esprit du peuple des notions spéculatives et transcendantes de religion et de morale était pire que futile, parce qu'elle ébranlerait leur foi dans les dogmes indispensables de leur croyance, et les ferait vaciller comme les oscillations du pendule.

Après avoir ainsi parlé au roi, Yokdhan prit congé, et, de concert avec Asal, saisit la première occasion pour retourner dans l'île qu'ils avaient eu tort de quitter. Là, Yokdhan reprit ses anciennes spéculations, jusqu'à ce que, par les moyens déjà indiqués, il rentra en communion avec le Tout-Puissant; tandis qu'Asal, imitant son exemple et s'efforçant de

l'égaler en sainteté, parvint à la longue au même degré d'abstraction des objets matériels, et participa à la même félicité. Ainsi ils demeurèrent jusqu'au moment où la mort vint terminer leur terrestre carrière.

Ici finit le conte. A ceux de nos lecteurs qui auront lu cette traduction pour juger du caractère particulier des romans moraux chez les Arabes, des qualités de leurs philosophes et de leur manière de raisonner sur les questions scientifiques, tant spéculatives que pratiques, elle fournira un résumé de leurs mérites et de leurs défauts. Pour ceux qui ne l'ont lu que comme sujet de distraction, nous sommes persuadé qu'elle n'a pas manqué d'intérêt.

CHAPITRE XIX.

INTRODUCTION DES FABLES ARABES.

L'influence arabe en Espagne ne date que du douzième siècle. Discipline morale de Moïse Sephardi en latin. Fable du rossignol et de la fourmi. Allégories introduites par les croisades.

Tous les exemples que nous avons présentés jusqu'ici, exemples nombreux, et multipliés peut-être jusqu'à l'excès, semblent justifier notre opinion, qu'avant la dernière période du moyen-âge, époque qui, selon nous, se termine au douzième siècle inclusivement, la littérature des Arabes n'exerça aucune influence réelle sur la renaissance des lettres en Europe. Nous pourrions même affirmer que, généralement parlant, elle resta inconnue aux Européens jusqu'au commencement du siècle suivant. Quelque hétérodoxe que cette opinion doive paraître aux disciples d'Andrès, elle est confirmée par l'évidence de nos comparaisons, par l'inimitié acharnée qui régnait entre les Sarrazins et les catholiques, et enfin par la date de la première traduction d'ouvrages arabes, dont il existe une trace. Que les vertus attribuées avec tant de profusion, par quelques auteurs, aux califes des deux célèbres dynasties des Ommiades et des Abbassides, soient

réelles ou non, il est certain que la douceur et la tolérance ne furent pas du nombre. Tout le monde sait ce qui arriva en Espagne quand les Ommiades eurent subjugué ce pays. Le joug des conquérants fut si dur, la condition des vaincus si misérable, que tous les Espagnols, sans distinction de rang, qui eurent les moyens de se soustraire à leur tyrannie, se réfugièrent dans les montagnes de la Cantabrie et autres points fortifiés au pied des Pyrénées, où ils demeurèrent, eux et leurs descendants, complétement isolés du reste de l'Espagne, jusqu'à la mémorable invasion de don Pelage.

Il n'est pas de preuve plus certaine et plus irrécusable du despotisme et de l'intolérance des émirs que l'ordonnance d'Alboacem, publiée en 734. Nous en citerons, sans autre commentaire, les passages relatifs aux chrétiens qui n'avaient pu quitter Coïmbre et ses environs, et ceux qui assujettissent les églises et les monastères à certains impôts pour prix du privilége octroyé d'exercer leur culte : « Ego ordinavi quod « Christiani de meas terras pecten dupliciter quam « Mauri, et de ecclesiis per singulas XXV pesantes de « bono argento, et per monasteria pecten L pesantes « et vispesantes pecten cent santes... Si contingat homo « christianus quod matet, vel injuriet hominem mau- « rum, alvacir seu alcaide faciat de illo secundum u juzgo « de Mauris. Si Christianus esforciaverit sarracenam « virginem, sit Maurus et recipiat illam, sin matet eum;

« si fuerit demarito, matent eum. Si Christianus fuerit « ad mesquidam vel dixerit male de Allah vel Mahamet, « fiat Maurus, sin matent eum. Bispi de Christianis non « maledicant reges Maurorum, sin moriantur; pres- « byteri non faciant suas missas nisi portis cerratis, « sin pecten x pesantes argenti ; monasteria quæ sunt « in meo mando habeant sua bona in pace, et pecten « prædictos L pesantes. »

Il est évident, d'après ce document, que, partout où les Sarrazins s'établirent, ils regardèrent les chrétiens comme une race maudite; comme étrangers par le sang, la religion, le caractère et le langage; comme indignes de jouir des droits civils, à moins qu'ils ne les achetassent au prix d'impositions exorbitantes et de la plus ignominieuse soumission. Ce sentiment d'horreur fut réciproque, à la différence près que, de la part des maîtres, il était ouvertement déclaré, tandis qu'il était secrètement nourri par les esclaves. Avec la conscience si intime des torts qu'ils souffraient, les catholiques n'ont guère dû montrer beaucoup d'admiration pour les qualités littéraires de leurs tyrans, en supposant même qu'ils eussent été capables de les apprécier. A leurs yeux, la littérature des Maures, autant que leur croyance, était sous le coup d'un anathème, et ce ne fut que longtemps après la chute des califes en Espagne, quand cette exaspération se fut un peu calmée, qu'un rayon de lumière arabe éclaira l'ouest et le midi de l'Europe, non directement, mais par ré-

flexion. Ce fut par l'intermédiaire de traductions latines, faites par les rabbins d'Espagne et peut-être par quelques moines, qu'une espèce de compositions fort populaires en Orient, et que nous pourrions appeler « Discipline morale, » se fraya un passage dans ces pays. Nous en avons lu plusieurs dans l'original ; elles consistent en fables, apologues, proverbes et contes semblables aux Nuits arabes, faisant ressortir quelque principe moral ; ce sont généralement des allocutions d'un père à son fils, ou d'un philosophe à son disciple. Parfois, c'est un oiseau ou un autre animal qui se charge des fonctions de précepteur. Quel que soit le maître, la morale est toujours pure, les exemples convenablement choisis et appliqués, la satire souvent mordante, et quoiqu'un grand nombre de ces récits soient aujourd'hui abandonnés aux nourrices à cause de leur extrême simplicité, ils peignent pourtant les vices et les vertus de la nature humaine et les périls auxquels est exposée la jeunesse en entrant dans le grand théâtre du monde, avec des couleurs si vives, qu'ils méritent justement le titre qui leur fut donné.

Il paraît donc que les traductions latines de plusieurs compositions de ce genre se répandirent promptement dans toutes les parties de l'Europe. Celle de Pietrus Alphonsus, juif converti « De clericali disciplina », est positivement la première qui fit connaître aux Espagnols, aux Italiens et aux Français la littérature arabe. Cet ouvrage toutefois parut trop tard, et fut

trop restreint dans son contenu, pour qu'il nous soit permis de croire qu'il contribua puissamment à la renaissance des lettres. Il en existe une copie incomplète dans le Musée britannique, et sept manuscrits dans la Bibliothèque royale de Paris, qui ont tous été comparés ensemble par feu M. Méon, l'éditeur des fabliaux. Une édition du même ouvrage ainsi corrigé fut publiée à Paris, en 1824, par l'abbé Labouderie, sous les auspices de la Société des bibliophiles français; mais l'éditeur ne nous informe pas si ce fut le fruit des travaux de M. Méon, ou le résultat de recherches ultérieures. Nous avons pris la peine de comparer le texte avec le manuscrit du Musée britannique, et nous avons trouvé que plusieurs des contes renfermés dans le dernier diffèrent considérablement de ceux de la publication, pour l'étendue comme pour le sujet, et que celle-ci en contient quatre, les nos 23, 27, 29 et 30, qui manquent dans le manuscrit. Après tout, il reste à savoir si jamais on a découvert une copie complète de l'original. Si nous sommes bien informé, il y a, dans l'Escurial, un manuscrit qui contient, à ce qu'on dit, plusieurs contes, aphorismes et poëmes additionnels, outre la traduction de la charmante fable de Saadi, le Rossignol et la Fourmi, dont il existe encore des imitations authentiques du treizième siècle, comme nous allons le faire voir tout à l'heure.

L'histoire de ce juif converti est si bien connue dans le monde littéraire, que nous dirons seulement

que son nom véritable était le rabbin Moïse Sephardi, né à Huesca dans le royaume d'Aragon, qu'il florissait au commencement du douzième siècle, et qu'il reconnaît avoir traduit des fabulistes arabes la plupart de ses contes et de ses sentences. On peut admettre que son ouvrage devint le type d'après lequel certains auteurs espagnols et italiens des deux siècles suivants modelèrent leurs compositions du même genre. En Espagne, sans contredit, il suggéra à Juan Manuel, fils de l'infant Don Manuel, et petit-fils de Manuel III, l'idée de son Lucanor, dans lequel plusieurs contes et proverbes sont évidemment empruntés, d'autres littéralement traduits, de l'ouvrage en question.

Dans la « Disciplina clericalis », c'est un Arabe sur le lit de mort, donnant à son fils des conseils de conduite pour les différentes positions et les nombreuses vicissitudes de la vie; dans Lucanor, c'est un conseiller intime; tous deux communiquent leurs instructions au moyen d'histoires réelles ou fictives. Pour le moment, nous ne citerons au long qu'un seul des plagiats évidents; c'est le premier conte dans l'ouvrage d'Alphonso et le trente-septième dans Lucanor; on pourrait l'intituler : Pierre de touche de l'amitié. Nous commencerons par le latin :

« Arabs moriturus vocato filio suo dixit : Dic, fili, « quot tibi, dum vixisti, acquisieris amicos? — Res- « pondens filius dixit : Centum, ut arbitror, acquisivi

« amicos. — Dixit pater : Quia philosophus dixit : Ne « laudes amicum donec probaveris eum. Ego quidem « prior natus sum et unius dimidietatem vix mihi ac- « quisivi; tu ergo centum quomodo tibi acquisisti? « Vade igitur probare omnes, ut cognoscas si quis « hominum tibi perfectus erit amicus. — Dixit filius : « Quomodo consulis? — Dixit pater : Vitulum interfec- « tum et frustatim comminatum in sacco repone, ita « ut saccus forinsecus sanguine infectus sit, et cum ad « amicum veneris, dic ei : Hominem, care mi, forte « interfeci, rogo te ut eum secreto sepelias, nemo enim « te suspectum habebit, sicque me salvare poteris. — « Filius fecit sicut pater imperavit. Primus amicus ad « quem venit, dixit : Fer tecum mortuum super col- « lum tuum; sicut fecisti malum, patere satisfactionem; « in domum meam non introibis. — Cum autem per « singulos sic fecisset, eodem responso omnes respon- « derunt. Ad patrem rediens, renunciavit quæ fecerat. « Dixit pater : Contigit tibi ut dixit philosophus : « Multi sunt dum numerantur amici, sed in necessi- « tate pauci. Vade at dimidium amicum quem habeo, « et vide quid dicat tibi. — Venit, et sicut aliis dixerat « huic dixit, qui ait : Intra domum, non est hoc secre- « tum quod vicinis debeat propalari. — Emissa erga « uxore cum omni familia sua, sepulturam fodit. Cum « autem ille omnia videret parata, rem prout erat dis- « seruit gratias agens. Demum retulit patri quæ face- « rat. Pater vero dixit : Pro tali amico philosophus

« ait : Hic est verus amicus qui te adjuvat cum tibi sæ-
« culum deficit. »

A part la différence de la langue et la verbosité de l'espagnol, il est impossible de douter que le conte suivant, dans Lucanor, ne soit une simple paraphrase de celui que nous venons de citer.

« Señor conde Lucanor dixo Patronio, un hombre
« bueno avia un fijo, y entre las otras cosas que le
« mandava y le consejava siempre que pugnasse, era,
« en aver muchos amigos et buenos. Y el fijo fezolo
« assi. Y un dia estando aquel mancebo con su padre,
« preguntole su padre si avia fecho lo que el man-
« dava, et si avia ganado algunos amigos. Y el fijo
« dixo que si, que avia muchos mas, et que senalada-
« mente que entre todos los otros avia fasta diez, de
« que el era mas cierto, que por miedo de la muerte,
« ni por niugun recelo que nunca le errarian, por
« quexa niu por mengua, niu por ocasion que le vi-
« niesse. Y quando el padre esto oyo, dixole que se
« maravillava ende mucho, porque en tam poco tiempo
« pudiera aver tantos amigos et tales que el que era
« anciano nunca en toda su vida pudiera aver mas de
« un amigo et otro medio. Y el fijo començo a porfiar,
« diziendo que era verdad lo que el dezia de sus ami-
« gos. Desque el padre vio que tanto porfiava el fijo,
« dixole que los provasse en esta guisa. Que matasse un
« puerco et que lo metiesse en un saco, e que se fuesse
« a casa de uno de aquellos sus amigos, et que le dixesse

« que aquel era un hombre que el avia muerto, et que
« era cierto si aquello fuesse sabido que no avia en el
« mundo cosa porque pudiesse escapar de la muerte,
« a el è a quantos sabian que supiessen de aquel fecho,
« et que los rogasse que pues sus amigos eran que le
« encubriessen aquel mal fecho, et que si menester les
« fuessen que se parassen conel a lo defender. Y el
« mancebo fizolo, et fue provar sus amigos, et les dixo
« aquel fecho segun el padre gelo mandara. Y desque
« llego en casa de sus amigos, y les dixo aquel fecho
« peligroso que le acaesciera, todos le dixeron, que en
« otras cosas le ayudarian assaz que en esto, porque
« podrian perder los cuerpos è lo que avian, que no se
« atrevian a lo ayudar, et que por amor de Dios que
« guardaesse que non supiesse ninguno que avia ydo
« a sus casas. Pero destos amigos algunos le dixeron
« que no se atrevian a fazerle otra ayudo, mas que yrian
« rogar por el, et otros le dixeron que, quando le le-
« vassen a la muerte, que non le desmaneparian hasta
« que oviesse cumplido la justicia, et que le farian
« honra al su enterramiento. Y desque el mancebo
« ovo provada todos sus amigos et no fallo cobro nin-
« guno, tornose para su padre, et dixole todo que le
« contesciera. Y quando el padre assi lo vio venir
« dixole, que bien podia ver ya que mas saben los
« que mucho han passado enesto è visto y provado,
« que los que nunca passaron por las cosas. Y enton-
« ces le dixo que el no avia mas de un amigo y me-

« dio, et que los fuesse provar. El mancebo fue provar « aquel que su padre tenia por medio amigo et llego a « su casa da noche, y levava el puerco muerto a cuestas, « et llamo a la puerta de aquel medio amigo de su « padre, et catole aquella desventura que le avia con- « tescido, et lo que fallara en todos sus amigos, et ro- « gole que per el amor que avia con su padre, qui le « acoriesse aquella cuyta. Y quando el medio amigo di « su padre aquello vio, dixole, que con el no avia « amor ni fazimiento porque se deviesse tanto aven- « turar assaz, que por el amor que avia con su padre « que gelo encubriria. Y entonces tomo el saco con el « puerco a cuestas, cuydando que era hombre, et le- « volo a una sua huerta y enterrolo en un surco de « coles et puso las coles en el surco assi como de ante « estava, y embio el mancebo en buena ventura. »

Le « Castoiement d'un père à son fils », probablement du treizième siècle et publié par Barbazan, et un autre manuscrit français que M. Méon attribue à Jean Miellot, auteur du quinzième siècle, édité par l'abbé Labouderie, sont de simples abrégés de l'ouvrage d'Alphonso, mais de beaucoup inférieurs à celui-ci pour la vivacité, la naïveté, l'heureux choix des exemples, la concision et l'élégance du style. MM. Legrand d'Aussy et Méon ont poursuivi les traces de divers plagiats de Boccace et ont rencontré la même source.

Nous avons également découvert une ressemblance si frappante entre quelques-unes des fables les plus ré-

centes du Mabinogion gallois et celles qu'on rencontre dans la « Disciplina » que nous soupçonnons fort, tout invraisemblable que cela paraisse, qu'un exemplaire de cette dernière aura passé dans le pays de Galles. Que la fable « le Rossignol et la Fourmi, » de Saadi, ait été réellement latinisée par Alphonso ou par tout autre écrivain, il est évident que la fable galloise intitulée « la Corneille et l'Ecureuil» en est une imitation, bien que fort inférieure à la beauté de l'original.

THE NIGHTINGALE AND THE ANT.

In a delicious garden bloom'd
Many a flower of beauty rare;
But, queen of all the beauties there,
A rose the ambient air perfum'd,
The darling love of Philomel.
An Ant beneath its friendly shade
Her humble resîdence had made,
Careful to store her little cell
With provinder 'gainst time of need.
The creature's courage never sunk;
But the sweet songster took no head.
With his melodious music drunk
He reckless left the months to roll;
His only care was to disclose
His secret passion to the rose;
But zephyr blabb'd and told the whole.
Dame Ant, aware of all that pass'd,
What arts the Nightingale employ'd

And how the rose caress'd and toy'd :
« Poor fools, exclaim'd, we'll see at last
What fruit ye gather from your play ! »
It was not now the month of may ;
The jocund days had pass'd away,
And foggy autumn rul'd the year.
The thorn usurp'd the rose's site;
The crow, monotonous to hear,
Replac'd the chanter of the night.
Autumnal gales were rudely blowing,
The trees their foliage 'gan to shed ;
Their brilliant verdure, erstwhile glowing,
Was chang'd to yellow in its stead.
Each day the cold more nipping grew,
And pearls in show'rs fell from the clouds,
And camphire of the purest hue,
Sifted thro 'cribble of their shrouds,
Covered the earth with mantle new.
Now Philomel an effort made
Poor bird ! to view his fav'rite tree :
But not a rose its bloom display'd,
No hyacinth his eye could see,
No fragrant odour charm'd his sense.
No more his plaintive notes avail'd,
His music ceas'd, his vigour fail'd ;
'Twas mute despair and impotence.
Then thought he of the Ant, the same
Who 'neath the rose's shade resided,
And store of grain there had provided :
« I'll seek, he said, the thrifty dame ;

The claim of neighbourhood I'll try,
And crave her hospitality. »
With hunger faint he wing'd him thither,
And suppliant thus address'd the Ant :
« Beneficence, thou know'st good mother,
Becomes the rich, who nothing want.
I own my folly : all in vain
I spent the spring-time of my life,
Whilst thou, like an industrious wife,
Hast providently stor'd thy grain.
Ah! pity my distressful state;
Ah! might I but participate. »
« Day and night, the Ant replied,
The groves reechoed with thy song,
Whilst I, laborious all day long,
My little magazine supplied.
Enchanted by the fragrant rose,
And fleeting joys that spring bestows,
Thou reckd'st not, fool, they are succeeded
By autumn's fogs, nor hast thou heeded
This proverb sage : There's not a path
But on the desert binding hath! »

LE ROSSIGNOL ET LA FOURMI.

« Dans un jardin délicieux, mille fleurs d'une beauté rare étalaient leurs charmes; mais la reine de toutes, une rose, remplissait les airs de son parfum : c'était l'amante, la bien-aimée du Rossignol.

« Une Fourmi avait établi son humble résidence à

l'ombre paisible de cette rose, et travaillait jour et nuit à faire ses provisions, qui devaient lui servir au temps de la disette. Son zèle ne se ralentissait jamais; mais le joyeux chanteur n'avait point de souci. Enivré de ses accords mélodieux, il laissa indifféremment les mois s'écouler; tous ses soins se bornaient à déclarer à la rose sa secrète passion, mais le léger zéphire divulguait tout. Dame Fourmi, attentive à ce qui se passait, voyant les artifices employés par le Rossignol pour captiver la rose folâtre, s'écria : « Pauvres insensés! nous verrons quel fruit vous retirerez de vos jeux d'amour. » Bientôt on ne fut plus au mois de mai; les jours de la joie étaient passés, et le brumeux automne gouvernait l'année. L'épine avait pris la place de la rose; la corneille, au cri monotone, avait succédé au chantre de la nuit. La bise d'automne secouait rudement les arbres, dont le feuillage commençait à tomber; leur brillante verdure, naguère si éclatante, se changeait en une teinte jaunâtre. Le froid devenait chaque jour plus vif; des perles, par ondées, tombaient des nuages, et du camphre de l'éclat le plus pur, suintant à travers le tissu de leurs voiles, couvrait la terre d'un manteau nouveau. Alors le Rossignol fit un effort, le pauvre oiseau! pour revoir son arbuste favori: mais point de rose qui épanouît sa fleur, point d'hyacinthe qui s'offrît à ses regards, point de parfum qui charmât ses sens. Ses accords plaintifs furent inutiles; son chant cessa, son courage faillit. Ce fut désespoir muet, totale impuissance.

« Alors il se souvint de la Fourmi, qui avait demeuré à l'ombre de la rose et y avait amassé ses provisions. « Je vais aller trouver, dit-il, la frugale dame, et l'implorer, au nom du voisinage, de me donner l'hospitalité. » Pressé par la faim, il y vole, et, suppliant, adresse ces mots à la Fourmi : « La bienfaisance, tu le sais, bonne mère, convient aux riches qui ne manquent de rien. J'avoue ma folie : inutilement j'ai dépensé le printemps de ma vie, tandis que toi, vraie ménagère, as prudemment fait provision de grain. Hélas! aie pitié de ma détresse! Puissé-je partager avec toi!

« Jour et nuit, répliqua la Fourmi, les bois ont retenti de ton chant, tandis que moi, toujours active, j'ai rempli mon petit grenier. Enchanté à la vue de la rose odorante, et savourant les plaisirs du printemps, tu ne songeais pas, insensé, qu'ils sont suivis des brumes de l'automne; tu ne pensais pas au sage proverbe qui dit : « Tout chemin confine au désert! »

Voici la traduction de la fable galloise :

THE CROW AND THE SQUIRREL.

One winter's morning, when each hill
With flakes of snow was mantled thick,
When birds could scarce support the chill,
Nor find a single grain to pick:
A Crow, who on a tree sat croaking,
Complaining of his wretched plight,
Beheld a Squirrel gaily joking,

Cracking his nuts, and springing light.
An ample store he had provided,
Needful when winter's reign should come;
And in a hollow oak resided,
A snug and comfortable home.
« Pry thee, my friend! the croaker said,
Some kernels on a wretch bestow,
For I with hunger am half dead,
And bleak the winds of winter blow. »
« And how, sir knight of sable plume,
Hast thou the genial season spent,
That thou art forc'd in winter's gloom
To beg from me thy nourishment? »
« I spent the summer with much glee
In the prophetic arts of song,
Delighting with my melody
Thee and thy comrades all day long. »
« I own, cried Squirrel, to my cost,
Your croaking oft hath turn'd me mad;
But for the melody you boast,
Tho' long experience you have had,
I would not give the vilest thing
For the best song your throat could swell,
Whether in summer's heat you sing,
Or winter's cold. So, friend, fare well! »

LA CORNEILLE ET L'ÉCUREUIL.

« Dans une matinée d'hiver, où toutes les collines étaient couvertes d'un épais manteau de neige, où

les oiseaux, pouvant à peine supporter le froid, ne trouvaient plus un seul grain à becqueter, une Corneille, assise sur un arbre, déplorait, en croassant, sa misère, lorsqu'elle aperçut un joyeux Ecureuil qui sautait en croquant ses noix, et qui folâtrait légèrement. Il avait fait ample provision pour se garantir des besoins de l'hiver, et demeurait dans un chêne creux, asile commode et agréable.

« Je te prie, mon ami, dit la Corneille, donne quelques grains à une malheureuse à moitié morte de faim, et sur qui souffle le vent glacial de l'hiver.

« Et comment, dame au manteau noir, avez-vous passé la belle saison, pour qu'aujourd'hui vous soyez obligée de mendier chez moi votre nourriture?

« J'ai passé l'été au milieu des plaisirs, dans les arts prophétiques du chant, charmant par mes accords toi et tes compagnons, depuis le matin jusqu'au soir.

« Je l'avoue à mes dépens, s'écria l'Ecureuil, votre croassement m'a souvent tourné la tête. Mais quant à la mélodie dont vous vous vantez, malgré votre longue expérience, je ne donnerai pas un fétu pour le meilleur des chants sortant de votre gosier, que ce soit en été ou en hiver. Ainsi donc, ma chère, portez-vous bien, adieu! »

Au treizième siècle, les croisades avaient mis toute la chrétienté en relation directe avec l'Orient, et comme aujourd'hui il est bien reconnu que des motifs commerciaux, autant que des raisons politiques et reli-

gieuses, ont contribué pour leur part à ces expéditions à double face, il est permis de présumer que les croisés, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de troubadours en titre, puisèrent à la source même quelques notions de la poésie arabe. C'est à cette époque que, pour la première fois, la prosopopée se montre dans leurs productions poétiques.

Dans le roman de Flamença que M. Raynouard attribue à cette époque, on trouve la personnification de certaines passions ou émotions :

« Jois è Jovens a'ls balz levatz
« Ab lur cosina, na Proesa.
« Cel jorn si anet Avolesa
« Ella mezeisma soterrar.
« Mais Cobezesa'l vene comtar... »

(Lexique roman, t. I, p. 12.)

Then came Sport and Jollity,
With their coz dame Bravery,
To trip it at the festival.
That day had Cowardise, I ween,
At his own interment been,
But Envy stay'd the funeral,
And spake him thus :

« Vinrent alors le jeu, la joie, et la prouesse, leur cousine, pour danser à la fête. La couardise en ce jour voulait s'enterrer elle-même, mais l'envie arrêta le cortége, et lui parla ainsi : »

Les oiseaux, messagers d'amour habituels dans les idylles orientales, remplissent assez fréquemment les mêmes fonctions chez les poëtes provençaux. Nous allons donner la traduction de quelques stances de Pierre d'Auvergne (Choix, t. v, p. 292), dans lesquelles le rossignol fait l'office d'envoyé entre un amant et sa maîtresse. Le poëme, dans sa conception, est totalement oriental, quoique abâtardi par une foule d'expressions obscures, guindées et incongrues, conséquence inévitable de la contrainte que s'est imposée l'auteur à n'employer que quatre rimes qui se reproduisent dans chacune des douze stances dont le poëme se compose. Tout ce qu'il est donné au traducteur de faire, est d'en rendre les idées générales, heureux encore s'il a pu les saisir au milieu de ce jargon littéral et figuré.

« Haste my gentle Philomel,
My lady haste to see;
To her my inmost secrets tell,
And she'll confess to thee.
For much I yearn
Her state to learn,
And if her thoughts e'er travel hither.
But let no suit,
Nor vain dispute,
Tempt thee, my bird, to tarry with her.
Quickly come with love's reply,
Each word, each look impart,

For brother nor friend have I,
Whose weal's so near my heart. »
Philomel gay
Now wings his way
And as he jocund cleaves the air,
Fatigues his throat,
To learn by rote
The message he was charg'd to bear.
Soon as the dainty bird surveys
The beauteous lady near,
His sweet notes he begins to raise,
Such as at eve we hear.
The greeting o'er
He sings no more,
But tasks each power of his invention
How to fulfil
His master's will,
And captivate the fair's attention.
« Lady, 'tis a faithful knight
Who sends me to thy bower;
He bade me sing for thy delight,
If song possess the power.
If in thy breast
Some kindness rest,
And thou vouchsaf'st a token :
Swift thro' the sky
To him I'll fly,
And chear his heart that's well nigh broken. »

. . . . . .

« Passing well, sweet bird of love,

Hast thou perform'd thy part;
And doubt not my reply will prove.
A solace to his heart.
It likes me well,
Dear Philomel,
That I thy language comprehend.
Tell him, be sure,
I but endure
One pang: the absence of my friend.
In sooth what greater wretchedness
Than far apart to be,
To one whose greatest happiness
Is his society?
Such space between,
Doubts intervene;
But, if my heart were sure of his,
He should have proof,
Tho 'far aloof,
How bountiful my favour is.
I love him with a soul so true
That, when sweet sleep beguiles,
His image rises to my view,
Beaming with joy and smiles.
Words can't express,
Nor mortal guess,
What transport thrills me in my dreams:
In my fond arms
I clasp his charms,
Whilst he with bliss transfigur'd seems.
. . . . . .

To morrow to my heart's ador'd,
Sweet Philomel, thou'lt hie,
And tell him truly, word for word,
His faithful friend's reply. »
By dawn of day
He wings his way,
Elated by his proud condition,
And all the while,
In flippant style,
Boasts the success that crown'd his mission.

« Vole, vole, charmante Philomèle, voir mon aimable maîtresse. Dis-lui ce que je sens pour elle; elle t'ouvrira son cœur. Je brûle de savoir ce qu'elle fait, si elle se souvient de moi. Mais qu'aucune considération ne te retienne auprès d'elle; hâte-toi de revenir avec la réponse de l'amour; fais-moi part de chaque mot, de chaque regard. Car je n'ai ni ami ni frère, dont le bonheur soit si cher à mon cœur.

« Le joyeux rossignol s'en va fendre les airs, et fatigue son gosier à apprendre son message. Aussitôt qu'il aperçoit la belle, il commence à moduler ses doux accents, tels qu'il nous les fait entendre le soir. L'ayant saluée, il ne chante plus; mais il met tous ses moyens en usage pour s'acquitter de sa mission et captiver l'attention de la belle.

« Dame, celui qui vous aime tendrement veut que je vienne dans votre retraite chanter pour vous charmer, si je possède ce talent. Si votre cœur parle en sa fa-

veur, si vous daignez m'accorder un gage, prompt comme l'éclair, je fendrai les airs, et je lui dirai ce que j'aurai appris pour ranimer son cœur abattu.

« Bien, très bien, charmant oiseau, tu t'es acquitté de ta mission d'amour; ne doute pas que ma réponse ne soit une consolation à son cœur. Je suis contente d'avoir compris ton langage, chère Philomèle. Dis-lui, je te prie, que je n'endure qu'une peine, celle d'être loin de mon ami. En effet, quelle douleur plus cuisante que d'être à pareille distance de celui dont la société fait le bonheur de ma vie! Lorsqu'un intervalle si grand sépare deux cœurs épris, il naît des doutes, des appréhensions. Ah! si j'étais sûre de sa foi, je lui prouverais bien, quoique dans l'éloignement, jusqu'à quel point il possède ma faveur.

« Je l'aime d'un cœur si vrai, si tendre, que, lorsque le doux sommeil ferme ma paupière, son image, rayonnante de joie et de félicité, plane sans cesse au-dessus de ma tête. Où trouver des paroles pour peindre les transports qui agitent mes songes? Je le presse dans mes bras, ce cher amant, et il me semble transfiguré de bonheur.

« Demain, dès l'aube du jour, tu iras trouver ton maître et lui rapporteras fidèlement la réponse de son amie sincère. »

« Quand l'aurore eût annoncé le jour, Philomèle reprit son vol en se félicitant à haute voix du résultat de sa mission. »

Dans une aubade que M. Raynouard, par des raisons que nous ignorons, suppose avoir été composée par une dame, il y a un quatrain charmant, tant pour la délicatesse que pour le sentiment et le style, et qui, supérieur à tout autre morceau du Gai-Saber, semble être une traduction littérale de Hafez :

« Per la doss' aura qu'es venguda de lay
« Del mien amic belh e cortes e gay,
« Del sien alen ai begut un dous ray.
« Oy dieus! oy dieus! de l'alba tant tost ve! »

(Choix, t. II, p. 237.)

Sir W. Jones latinise en ces mots le commencement du ghazel de Hafez :

« O aura, amici habes odorem,
« Inde munus suave-olens affers. »

(Poes. asiaticæ, 177.)

CHAPITRE XX.

DÉVELOPPEMENT DES LANGUES ROMANES.

Résultats produits par la chevalerie et les croisades. Origine des troubadours, des ménestrels et des trouvères.

En somme, il paraît que la littérature arabe n'eut qu'une part bien minime, et cela à une époque assez récente, à la renaissance des lettres en Europe. Au quatorzième siècle, quand l'Italie eut produit un poëte, au génie transcendant, capable d'apprécier et d'égaler, sinon de surpasser les plus nobles essors de la muse orientale, l'action de l'arabe devient plus palpable, et les preuves de l'imitation plus fréquentes, malgré les dénégations de Pétrarque. Nous aurons occasion d'indiquer plus tard ces ressemblances. Nous passons maintenant, par transition régulière, à la considération d'autres événements, presque contemporains, dont les effets ne sont point problématiques. Les causes qui contribuèrent le plus puissamment à la consolidation, à l'assimilation et au développement des dialectes romans, et qui en firent le véhicule propre de la littérature, furent l'avancement graduel de la che-

valerie à une profession distincte; les croisades tant extérieures qu'intérieures; les troubadours du midi de la France, qui firent, pendant plus de deux siècles, les délices de toutes les cours dans ce pays comme dans les autres; les ménestrels franco-normands au nord de la Loire, et enfin les trouvères et les fabliers dans la région entre la Loire et la Seine.

Nous avons déjà fait observer que la chevalerie dut sa naissance à une cause purement féodale, la tendance à élever au-dessus de tous les autres une classe d'hommes qui s'arrogea exclusivement le droit de redresser les torts et de protéger le sexe le plus faible. Ce fut en quelque sorte une institution nécessaire. Sans elle, sous le sceptre chancelant de souverains réguliers pendant le moyen-âge, lorsque l'autorité des lois civiles s'évanouit avec celle de la couronne, l'Europe serait devenue une arène de bêtes féroces. Si la philanthropie ne fut pour rien dans son origine, des circonstances fâcheuses fournirent une occasion favorable et un prétexte plausible à cette usurpation. Envisagée sous un autre point de vue, elle apporta à la société un avantage positif.

En laissant tout-à-fait de côté les récits fantastiques des poëtes et des chroniqueurs, il n'en est pas moins hors de doute que l'institution de la chevalerie contribua principalement, sinon uniquement, à arracher les femmes à la dépendance ou plutôt à la nullité dans laquelle elles avaient végété chez les Goths, les Lom-

bards, les Francs, et les autres hordes germaniques, scandinaves et scythiques. Toutes ces nations étaient jalouses à l'extrême de la chasteté du sexe, et le résultat en fut que les femmes ne jouirent à peu près d'aucun droit civil. Mariées ou non, elles étaient dans un état de tutelle perpétuelle. Telle était leur condition sous l'empire des souverains féodaux.

Mais quand les nobles furent devenus indépendants de la couronne, les femmes sortirent de l'obscurité où pendant si longtemps elles avaient été retenues, et devinrent à la fois les tutrices, les patronnes, les oracles et les idoles des preux chevaliers. Chaque chevalier avait sa maîtresse, à laquelle il avait voué sa vie et sa fortune, et aux ordres de laquelle il se soumettait aveuglément. Les faveurs les plus grandes que la beauté puisse accorder ne furent regardées que comme le juste prix de leur émancipation, après la dure servitude où les avait tenues la prérogative royale, et comme la récompense méritée de services aussi signalés. Il en résulta la répétition fidèle de ce qui était arrivé dans l'antiquité, savoir que l'âge héroïque de la chevalerie offre le tableau de la dissolution des mœurs la plus complète, accompagnée toutefois d'un certain raffinement dans les manières et dans le ton de la conversation. Un seul exemple pris au hasard, dans la biographie des troubadours, donnera une idée de la chasteté des femmes mariées et de la continence des chevaliers de cette époque :

« Guillems de Balaun fo un gentils castellas de la « contrade de Monspelier. Mout adretz cavayers fou « e bon trobaires. Et si s'anamoret d'una gentil domna « de l'evesquat de Gavaudan, que avia nom madona « Guilhelma de Javiac, moiller d'en Peire, seignor de « Javiac. Mout l'amet e la servi; et la dona li volc « tant de ben qu'el dis e'l fetz so qu'el volc en dreg « d'amor. » (Bastero, 85. — Crescimbeni, 190.)

Le serment imposé aux Croisés, en mettant sur la même ligne Dieu et les femmes, ne pouvait que réfléchir sur ces dernières un rayon de la divinité, et, à en juger par les annalistes et les ménestrels de l'époque, le même culte extérieur, le même langage respectueux étaient également adressés à tous les deux. Les relations d'intimité qui, de la sorte, s'étaient établies entre les deux sexes produisirent leur effet naturel. La rudesse, l'âpreté du caractère militaire furent adoucies par la tendresse féminine. Pour subjuguer le cœur des dames, il fallut charmer leurs oreilles. A cette fin, on invoqua le secours de la musique et de la poésie, et c'est ainsi que la langue vulgaire commença à acquérir, quoique à des degrés bien différents dans les divers pays, l'accent et l'harmonie rhythmique inséparables de ces arts. C'est là le côté brillant du tableau; il en a un autre d'un aspect sombre et triste. Si la chevalerie a empêché l'Europe de retomber dans un état de barbarie complète; si elle réintégra les femmes à la place qui leur convient dans

la société et leur rendit l'influence qu'elles y doivent exercer, peu s'en fallut que ces orgueilleux rivaux des rois, ces arrogants vengeurs de l'innocence opprimée, ne réduisissent au plus bas échelon de l'esclavage de la glèbe leurs vassaux, c'est-à-dire tous ceux qui étaient en dehors de l'ordre privilégié.

Heureusement pour le peuple, il arriva un événement qui para le coup, bien que de prime abord il semblât devoir perpétuer le mal. Nous n'avons pas besoin de dire que les dépenses énormes causées par les croisades appauvrirent les chefs qui y avaient pris part, à tel point qu'ils furent obligés d'aliéner ou d'hypothéquer la majeure partie de leurs domaines, avec les servitudes féodales et les revenus pécuniaires qui y étaient attachés, en faveur des églises et des couvents. D'abord, ce ne fut qu'un changement de maîtres plus doux, il est vrai, mais plus stables, que n'étaient les barons, les membres du clergé devenant à la fois les seigneurs spirituels et temporels de leurs vassaux. Les revenus immenses, qui par là affluèrent dans les coffres de l'église, augmentèrent prodigieusement pour un temps sa puissance, mais plus tard et bientôt après, l'abus des richesses immodérées produisit lui-même son remède. Muratori, dont les préventions en faveur des monastères sont un garant qu'il n'exagère pas ses récits, nous représente le luxe, la débauche et les autres vices de ces aspirants au pouvoir, pendant les dixième, onzième et douzième siècles, comme excé-

dant tout ce qu'il est possible de trouver dans les contes orientaux. Les valets employés dans leurs palais somptueux, et le cortége qui les accompagnait dans toutes les cérémonies publiques, ressemblaient plutôt à des armées régulières qu'à une domesticité. Il fallait nourrir, habiller, salarier cette multitude. Qu'en arriva-t-il? Que les évêques et les abbés s'appauvrirent à leur tour, et que, trouvant plus de difficulté à diminuer qu'à augmenter le nombre de leurs valets, ils furent obligés de revendre leurs terres mal acquises à des prix plus bas encore que ceux qu'ils en avaient donnés. Les acquéreurs étaient de trois espèces : des marchands qui avaient amassé de la fortune par leur négoce, les habitants des villes, et une foule de paysans qui, moitié serfs et moitié feudataires, tenaient certaines portions de terres, soit pour une rente annuelle, soit pour une taxe stipulée.

Ce fut là le premier pas, pas bien timide, dans la voie de l'indépendance. Il fallait bien plus que le simple transport des titres de propriété pour arracher le peuple aux entraves du vasselage. A mesure que les embarras des seigneurs spirituels augmentaient, il se présentait de nouvelles occasions pour leur extorquer des garanties et des exceptions qui changèrent complétement la face des affaires dans le monde chrétien. La nécessité, dit-on, est la mère de l'invention; jamais cet adage ne s'est montré plus vrai que dans ces circonstances. Toute la subtilité des notaires de nos jours

ne saurait trouver des clauses plus nombreuses et plus efficaces pour la sécurité des acquéreurs et la renonciation des vendeurs à toute espèce de tribut et de servitude, que celles que nous trouvons dans les chartes de cette époque. Ce ne fut pas la seule victoire remportée par des hommes qui venaient de parvenir à la conscience de leurs droits, sur l'autorité chancelante de leurs supérieurs. Les habitants des villes et des communes avaient un point plus important à obtenir, le droit exclusif de régler leurs intérêts municipaux, de se choisir leurs propres juges, de nommer leurs magistrats et leurs fonctionnaires, de s'ériger, en un mot, en corporations sans l'intervention de mandats féodaux ou sacerdotaux. Une révolution semblable ne pouvait s'opérer d'un seul coup. Elle fut la conséquence indirecte, mais non immédiate, des croisades.

C'est ainsi que, par degrés, s'éleva une puissance nouvelle dans les différents pays de l'Europe, puissance entièrement sortie des rangs du peuple, ce tiers-état qui, juste et modéré à son origine, servit de contre-poids aux prérogatives excessives de la couronne, de l'église et de la noblesse, mais qui, avec le temps, devait renverser les principes conservateurs de la société, fondre dans le sien tous les autres ordres, et, semblable au serpent venimeux qui nourrit ses petits de son sang, donner le jour à une race de parricides qui établirent sur ses ruines leur despotisme éphémère.

Ces remarques, toutes banales qu'elles sont, nous ont cependant paru nécessaires pour la démonstration du point que nous avions en vue. C'est avec le peuple que la langue vulgaire acquit de l'extension et de la force; elle se développa, elle se répandit avec lui. Venise, Gênes, Pise et Naples en Italie, Marseille et quelques autres villes du midi de la France, étaient devenues de riches ports commerciaux, jouissant d'une liberté assez étendue, avant la naissance des républiques d'Italie; mais ce ne fut qu'à dater de cette époque que le romance avança de front avec les pas gigantesques de la liberté. Dès ce moment, il devint la langue dans laquelle se traitaient les débats aux assemblées municipales, aux petites cours de justice; celle des prêtres et des démagogues, comme Arnold de Brescia, des chroniqueurs et des ménestrels; celle des transactions journalières d'homme à homme. Nous sommes cependant bien loin de croire que l'italien, ce que Dante appelle *lingua aulica*, dut son origine ou même son amélioration aux républiques. Il est certain, au contraire, que leur jalousie réciproque eut sur lui une influence funeste. La cupidité des notaires leur faisait encore rédiger les actes dans le jargon officiel, qu'ils appelaient du latin; mais depuis le douzième siècle, les duplicata de ces actes furent généralement faits en langue vulgaire. Muratori en cite une foule d'exemples, et Ducange y renvoie également. L'authenticité d'un grand nombre de ces actes a été

mise en question, notamment à cause des erreurs commises dans l'indiction, erreurs cependant qui peuvent facilement s'expliquer par l'ignorance des copistes et la négligence avec laquelle ils s'acquittaient de leur travail.

La renaissance de la jurisprudence peut être fixée à l'époque de la découverte d'un manuscrit complet des Pandectes trouvé à Amalfi en 1135. Les professeurs de cette science donnaient leurs leçons en latin, parce que c'était la langue dans laquelle était écrite la loi civile, et parce que le romance, au douzième siècle, n'eût pu fournir des équivalents pour les termes techniques de l'original.

Dans les universités, où le jargon scolastique régnait en maître, l'ambition de paraître érudit fit dédaigner les dialectes vulgaires, qui commençaient seulement à sortir de l'obscurité et qui étaient peu faits pour se prêter aux jeux de mots des dialecticiens. Si ces causes agirent comme obstacles au progrès du romance, elles furent plus que contrebalancées par d'autres circonstances émanées des croisades et très favorables au développement des dialectes. L'établissement de l'inquisition, la vénalité notoire et les exactions innombrables de l'église, le trafic énorme des indulgences qui avaient été prodiguées aux croisés, et aussi, d'un autre côté, les traductions fidèles de quelques parties de l'Écriture en langue vulgaire, firent naître des schismes même en Italie, détachèrent une

foule de chrétiens sincères de l'église de Rome et les amenèrent à renoncer à ses dogmes en même temps qu'à la langue dans laquelle ils étaient exprimés. Le lecteur sera étonné quand nous lui dirons que, sur les confins mêmes des domaines du pape, un fils de l'église, frappé des vices de ses frères et gémissant sous le joug oppresseur de l'évêque de Florence, son supérieur immédiat, osa composer, au commencement du douzième siècle, un poëme dans lequel nous trouvons le passage suivant :

« Ipsa, caput mundi, venalis curia Papæ
« Prostat, et infermat cætera membra caput.
« Sacrum cerne nefas, utrumque pudentius ævo,
« Venditur in turpi conditione foro :
« Crisma sacrum, sacer ordo, altaria sacra, sacrata
« Dona ; quid hæc ultra? Venditur ipse Deus. »

(Henrici Septimallensis Poem. eleg. de diversitate fortunæ et philosophiæ consolatione. Leyserus, t. III.)

Il est plus étonnant encore que ce même poëme, barbare sous le rapport du style, mais rempli de sentiments nobles et évangéliques, et non dépourvu d'imagination, ait été lu publiquement dans les écoles à cette époque, preuve irréfragable que l'esprit de la réforme exista longtemps avant le jour où elle fut prêchée par son plus grand disciple. (Tiraboschi, t. IV, l. III, c. 4, p. 348.)

Nous avons plus d'une fois parlé de la persécution

des Vaudois. Un de leurs poëmes, le Nobla Leyczon, porte sa date en soi-même :

« Ben ha mil e cent anz compli entierament. »

Il est antérieur à la plus ancienne des productions connues des troubadours, et il n'y a point de raison pour supposer qu'il fût le premier essai de ce genre. Leurs homélies métriques adressées au peuple étaient rédigées dans les dialectes vulgaires. Le poëme en question offre un langage déjà régi par des règles positives, et le fait seul de son aptitude à communiquer une instruction historique et religieuse implique des progrès considérables vers le système grammatical.

En parlant des croisades, il est difficile de tenir un juste milieu entre les fictions extravagantes des poëtes et des chroniqueurs, et les rapports exagérés des acteurs eux-mêmes. Nous n'avons pas précisément à nous occuper des motifs et de l'issue de ces déplorables expéditions; tout ce qui appartient à notre tâche est de constater l'influence qu'elles ont exercée sur la langue vulgaire. Nous devons cependant en dire ici quelques mots. Ce serait être inconséquent avec la teneur de ce livre que de représenter les croisades, ainsi que beaucoup d'auteurs l'ont fait, comme les premiers grands événements qui mirent en jeu les dialectes populaires; en d'autres mots, de dire que ce fut alors pour la première fois que l'histoire et la poésie commencèrent à parler romance. Il est certain toute-

fois que l'excitation qu'elles causèrent dans l'esprit de toutes les classes du peuple, depuis Godefroy de Bouillon jusqu'au plus obscur de ses soldats, agit puissamment sur leur imagination; que le caractère excentrique de l'entreprise, et les combats acharnés qui se livrèrent entre le fanatisme et le fatalisme, donnèrent aux combattants une teinte poétique, et inspirèrent aux survivants l'ambition de devenir les historiens des victoires qu'ils avaient gagnées ou des désastres qu'ils avaient éprouvés. Le motif louable de donner à ces exploits la plus grande publicité possible, d'en porter la connaissance dans la patrie, sous le chaume du paysan aussi bien que dans le château du seigneur, engagea des hommes de lettres à rédiger leurs journaux en langue vulgaire. Telles sont les chroniques intéressantes de Villehardouin et de Joinville, l'un noble capitaine dans l'armée qui assiégea Constantinople, l'autre illustre compagnon de saint Louis.

Nous avons dit que Grégoire de Bechade, simple soldat, composa, en langue romane, un poëme historique sur la prise de Jérusalem. Un grand nombre des troubadours les plus célèbres ont dû leur renommée à la circonstance d'avoir pris part aux croisades. C'est là que Bertrand de Born, Folquet de Marseille, Geoffroi Rudel, Guillaume de Mur, et une foule d'autres, vinrent chercher leurs inspirations épiques, et sans les croisades, peut-être, ils ne fussent jamais sortis de leur obscurité primitive. Chaque impulsion donnée à

l'esprit humain agit comme stimulant sur la langue qui doit exprimer ses idées, et lorsque l'imagination est vivement excitée, elle pare de ses couleurs ses propres créations. C'est donc à cette cause puissante qu'il faut attribuer le progrès si rapide du provençal.

CHAPITRE XXI.

INFÉRIORITÉ DE L'ANCIEN ITALIEN.

Causes de cette défaveur. Comparaison de l'italien avec le provençal et le castillan au douzième siècle. Manuscrit italien de cette époque.

Il est un fait singulier, admis, mais non suffisamment expliqué par le savant antiquaire que nous avons si souvent cité, savoir que l'italien se ressentit moins que tout autre dialecte roman de l'influence des croisades. On eût dû s'attendre précisément au contraire. L'Italie était le siége de la cour pontificale, alors à l'apogée de sa splendeur et de sa puissance temporelle; le pape fut le promoteur le plus ardent de la guerre sainte, et en retira indubitablement les plus grands avantages. Il serait donc tout naturel de présumer que les Italiens et leur langue eussent été les premiers à en célébrer les résultats et à prendre ainsi leur essor.

Il n'en fut rien pourtant, et les circonstances suivantes ont peut-être causé cette anomalie. Ce fut pendant les deux siècles qui embrassent l'histoire des croisades que l'Italie combattit « pro aris et focis », que chaque état, chaque individu, les classes les plus

élevées comme les plus basses, les riches comme les pauvres, s'étaient dévoués entièrement à secouer le joug impérial, lorsque le pape lui-même, tout paradoxal que cela paraisse être, s'attachait à la cause populaire, au moment même où il visait à la souveraineté universelle. Tous les chroniqueurs qui parlent des croisades, depuis les premiers jusqu'à Villehardouin et Joinville, nous assurent que le gros des armées de Godefroy de Bouillon et de saint Louis se composait de Francs, de Normands et de Lorrains; et Guillaume Fabre de Narbonne, troubadour distingué, reproche aux princes et à la noblesse d'Italie leur indifférence pour la sainte cause. Les républiques maritimes, plus soucieuses des avantages mercantiles que de la gloire militaire, plus préoccupées du désir de consolider leur liberté naissante et d'obtenir des exemptions de péage dans les ports étrangers que de l'ambition de reconquérir le Sangraal ou d'achever la conquête de Jérusalem, prêtèrent leurs flottes pour transporter les croisés en Palestine, et bornèrent à cela leur concours. Si les Espagnols ne prirent point une part notable à ces expéditions lointaines, les guerres incessantes qu'ils eurent à soutenir contre les Maures en Espagne, pendant les neuvième, dixième et onzième siècles, furent pour eux, à tous égards, des croisades sur une échelle différente et sur un autre champ de bataille, et laissèrent dans leurs chroniques en vers la même empreinte épique qui caractérise le

Gai-Saber. Le Cid et Alexandre respirent l'esprit chevaleresque autant au moins que les sirventes de Bertrand de Born.

Jusque vers la fin du treizième siècle, l'espagnol et le provençal furent, par suite de ces circonstances, considérablement en avance de l'italien. La collection d'Allacci et les Cento-Novelle, qu'on suppose renfermer les monuments les plus anciens de la littérature italienne, n'offrent rien d'analogue aux productions des deux autres langues et ne sauraient être comparées avec elles sous le rapport du style. Le hasard a mis entre nos mains un manuscrit italien, dont nous n'hésitons pas à attribuer une partie au milieu du douzième siècle, ce qui le rendrait antérieur de cinquante ou soixante ans au moins à tous les autres documents découverts jusqu'à ce jour. Si nous pouvons convenablement établir cette date, on verra de combien le dialecte dans lequel ce manuscrit fut composé était inférieur à l'espagnol et au provençal contemporains. Il y a bon nombre d'années que, feuilletant le catalogue mal classé des manuscrits Harléiens au Musée britannique, nous fûmes frappé de la mention peu honorable faite d'un petit volume, n° 3535. En l'examinant, nous trouvâmes qu'il renfermait des extraits d'anciens traités sur les maladies des chevaux, sur la manière de les guérir, sur les qualités, la diversité et l'utilité de ces animaux, écrits en divers dialectes du romance-italien, et ayant évidemment des dates diffé-

rentes. En consultant les bibliothécaires d'alors, nous eûmes le chagrin de trouver que l'écriture, ainsi que le contenu, leur était tout aussi inintelligible que le furent à Balthazar les caractères tracés sur les murs de son palais. A la fin, et non sans peine, nous réussîmes à déchiffrer quelques parties du texte le plus ancien en tête du livre, qui commence ainsi :

« Izi incumenzanu li capituli di lu secundu libru de « Heroclu plandu di li plaki ki avennu à li cavalli. »

Après cela vient la liste des maladies et des moyens curatifs, dont nous allons donner les extraits suivants :

« Di li sangisuki :

« La usanza di li sangisuki e d'imbiscare à la bucca « di lu câllu k^d bivinu. Abisogna di aprire la bucca « et tirarli di lu, et si p'aventura profundanu î la gula, « serra grande periculu. Abisognati di curare in tali « maynera : Pigla l'aqua et toglu et mectilu a la bucca « e caderâ. Altri sû ki annu usatu lu sale machinatu e « chribâtu.... Oy aristologu vechû mischatu cû l'oglu « e cû l'achetu e riductu î spissitudine di mele. Mech- « tichelu, tenilu, e tira la lingua di fora di la bucca di « lu câllu.

« Killi likali guardanu li armenta di li câlli, oy di « li jumenti divenu guardare l'aqua unde sû li sangi- « suki, ke non l'imbiscanu a la gula, oy a la lingua, oy « a la lebra, k^d bivunu ; et se intravenu, in tali may- « nera lu cura : Pigla ficu secku, grassu, e miscalu cû « un pugnu di vinu vechu e mectilu p' la bucca.

« Di la scaldatura ki si fa î dossu di lu câllu :

« Iatravenu difersi scaldatura î lu dossu di lu « câllu, et abisognati di curarlu î kistu modu : Q^d « tu vederai l'auguanaja fare suppurata, oy male « carne, tagla lu îcontinête. A la plaka si abisogna « mectire scorza di granatu cû farina di orzu, e lu « secundu iornu pistalu chipressu e mischelu cû la fa- « rina di orzu e cû achetu ; fa di kiste cose îplastru, « e stuppa bene la plaka, premundola ; cû aqua non « che approssimare. Lu terzu iornu mecte un altra « volta di scorzu di granatu, poj veramente la lava cû « aqua, e mecte kistu medesimu îplastru, e mecte a « kiste medesime cose le frunde di caûli pistati, e « mectile cû la farina di orzu, e miscale îsemble, an- « cora di porro misca cû la farina di orzu, et usalu. »

Les prières et les charmes prescrits par l'auteur pour la cure de certaines maladies auxquelles les chevaux sont sujets ne forment pas la partie la moins bizarre de l'ouvrage :

« Prec^. p' li vermi :

« Q^d lu câllu incom^cia avere li vermi, signatulu cû « la cruche, e di kiste parole ki seguinu : « Qui me « sanum fecit, ipse michi precepit : tolle grabatum « tuum et ambula. Mortuus sit vermis iste nomine « Dn^i.

« Scrive in carta hoc carmen :

« ✠ alabia ✠ arrobami ✠ baritosorum macropoli « ✠ ★ .» (trois fois répété.)

« Mectulu alli pedi, allu collu, cû III pat. nost. e ke « portalu finke morô vermi. »

« Precantu p' la caṭeratta :

« ✠ I^ nomine Dn^i n^ri Ihu Xristi amen. Longinu « n^ru Signure feri di lu sô manu, e fu guaritu dal san- « gue sanctu. Possi tu si guarire kistu câllu, come tu « Longinu guarii, o n^ru Signure Iesu X^tu q^d fust fe- « rutu sullu legnu de la cruche. Verace cruche fu « lu venire di kista cateratta lu iornu q^d la senti lu « câllu. »

Cette allusion à la guérison de Longinus se trouve ainsi expliquée dans la chronique métrique de Buonamente Aliprando :

« Longin che curta vista si avia,
« Quando di lancia diede nello fianco
« A Cristo, e sangue ed aqua sen uscia,
« Al viso suo ando del sangue santo,
« E di presente lui fu illuminato. »

(Antiq. ital., t. v, p. 1099.)

Pour ne pas impatienter le lecteur, nous ne citerons plus qu'un passage de cette partie du manuscrit; il a rapport au signe du taureau : « Taurus est signum domo « Veneris, id est signum stabile, et bonum ad fare cose « di durare multu têpu, come matrimoniu, e fare pos- « sessioni, e plâtare vingna oy arbore, et a serrare vi- « gnami, et affare âc op'a di laburare cû azza, et affare « hedifici. I nati in kistu signu serrâ guadente et

« bouna venturati. Le cose ke tu desedera sempre « averô çˆplimentu. Hic taurus ave potestate e segnuria « ad la gula ed allu collu. Q'd la luna e î tauru, guarda « nô medichinare lu collu ne âcora la gula, ne cavare « sangue. »

Il importe maintenant que nous exposions les raisons qui nous engagent à attribuer ce curieux échantillon du romance-italien à la première moitié du douzième siècle. Ces raisons sont de trois espèces.

D'abord les caractères et les abréviations du manuscrit; ensuite les formes et les terminaisons des mots; enfin la preuve positive fournie par une autre partie de l'ouvrage. Les caractères offrent une ressemblance très frappante avec les ouvrages du onzième et du douzième siècle. Les contractions sont absolument les mêmes. Ainsi *ĩ* pour *in*, *cállu* pour *cavallo*, *cũ* pour *cum*, *ţplastru* pour *impiastro*, *kˆd* pour *quando*, *ţsembla* pour *insieme*, *uncˆ* pour *oncia*, *opˆa* pour *opera*, *tẽpu* pour *tempo* ou *tempore*, *qˆstu* pour *questo*, *çplimentu* pour *compimento*, *sũ* pour *sono*, *cribãtu* pour *cribellato*, *vicibˆ* pour *vicibus*, *nˆro* pour *nostro*, *patˆ* pour *patris*, etc.

Muratori a publié un fac-simile d'une partie d'un manuscrit du douzième siècle, fait d'après l'original conservé au couvent du Mont-Cassin, dans lequel ces signes d'abréviation se rencontrent si fréquemment et si exactement analogues qu'on pourrait facilement croire que les deux manuscrits sont d'une même

main. Les « Scriptores rerum italicarum » n'étant point à portée de tous nos lecteurs, nous allons citer quelques-unes des coïncidences :

« Pât, q^d, p', p^decessor, temp'ib^, n^ro, legentib^, op'i, D^s (Deus). » (Script. rer. ital., v. VII, p. 24.)

Les formes et les terminaisons des mots dans le manuscrit Harléien sont remarquables; car leur analogie avec celles du daco-roman, si nous avons réussi à démontrer son antiquité, prouve que, loin d'avoir attribué le manuscrit à une époque trop reculée, nous lui avons assigné une date trop récente. Dans tous les deux, l'article, les substantifs et adjectifs masculins se terminent en *u* au singulier. La lettre *k* est constamment employée comme suppléant de *c* ou de *ch*. Les verbes de la première conjugaison font uniformément leur troisième personne pluriel de l'indicatif présent en *anu*. Ceux en *ire* la font en *ennu* ou *enu*, comme *avennu, intravenu*. Le participe présent, toujours contracté, se termine en *u* : *p^rendu* pour *premendo*, *p^landu* pour *parlando*. Le verbe possessif montre quelques-unes des formes les plus anciennes indiquées par Bembo et la Crusca : *ave* pour *ha*, *avemu* pour *abbiamo*, *annu* pour *hanno*, *avero* pour *avranno*.

Si les coïncidences que nous venons d'indiquer ne sont pas absolument concluantes relativement à la date du manuscrit, nous allons extraire de sa dernière partie, écrite de main différente et dans un dialecte un peu plus développé, un témoignage dont l'esprit le

plus scrupuleux reconnaîtra la valeur positive. C'est celui de Giordano Russo, maréchal ou artiste vétérinaire de l'empereur Frédéric II, auteur bien connu en Italie, qui écrivit un traité en latin sur le même sujet que le précédent. Le vénérable Mazzuchelli nous a assuré que l'ouvrage de Russo a été traduit en langue vulgaire peu de temps après sa publication, mais que depuis plusieurs siècles on n'a plus découvert aucune trace de cette traduction. Nous lui avons communiqué quelques extraits de la seconde partie du manuscrit Harléien, et nous sommes charmé de pouvoir ajouter qu'il partagea notre opinion en pensant que le trésor, si longtemps perdu, a été en partie retrouvé. Nous soumettrons la préface, sans autre préambule, au jugement du monde littéraire :

« Izi cominza lu libru di manischalchia compostu « da lu maestro Giordano Russo di Galicia, mariscalo « del imperatore Federicu.

« Conciosia cosa ke inter tutti li animali de la uma- « na generattiune per usu deputati, nullu cere piu no- « bile di lu cavallu, ne ancora nullu cere allu homu « piu comodu. Nobile ancora per la umana dignitate, « e splendidismo, e senza di issu in verita nullu homu « po aviri gloria, ne po sustinersi. Ma essendu piu co- « modu vale piu di tutti li altri animali; nullu pote ni « fare li officii di lu cavallu, ni ki si trova si doctu. Ora « dico di di lui naturale, e alle persone digne come è « conveniente, e alle nobili senza fatiga. E diro kale

« cavallu di lunge provincie homu piu prestu spas-
« seggia; kale po passare l'aqua, e kale po passare le
« altre male vie. Adunca pro meritu di tanti nobili
« animali alcuna fin ora di sua doctrina non se serve,
« ne per mostrare l'utilitate che di lu cavallu si po
« averi.

« Kistu opera ki partiene allu cavallu molta utilita
« po averi. Li boni e belli cavalli divenu averi sa-
« ginu. A generare lu cavallu lu umanu studio molto
« vàglia. Ke han a core magnanimente e subtilmente
« per li dare bonu nutrimentu, et molta cura, le kali li
« possono moltu juvare. Adunca, in spartire questu
« opera in quinte parti, nella prima tratto di la gene-
« rattiune di li cavalli; nella secunda come divenu pi-
« gliarsi e adoctrinarsi; in la terza, di li lesiuni e di
« li morbi, e come si divenu curarli. La quarta parte
« dice di alcuni segni manifestanti li morbi; la quinta
« parte parla di li muli ki si creanu da lu cavallu...

« Kistu opera fu carpta per la autoritate di lu Pala-
« diu e di li altri. Ma quellu ki riguarda li morbi e
« le cure specialmente fu trovato per me signure
« Giordanu Russu di Calabria, trattatu per Heroclu
« mariscalco pro le stalle de l'imperatore Federicu
« lungu tempu diffuntu. »

Comme il est certain que Giordano Russo fut le chirurgien vétérinaire de Frédéric II, Héroclu, dont il est ici fait mention, doit avoir rempli une fonction analogue sous Frédéric Barberousse, qui périt, à un âge très

avancé, dans le Cydnus, en 1190. Nous nous croyons donc pleinement autorisé à placer la date du premier traité au milieu du douzième siècle. Il ne nous reste qu'à ajouter ici que le nom d'Heroclu est en grande partie effacé, mais l'initiale et la dernière syllabe sont parfaitement lisibles. Les deux dernières syllabes du mot « mariscalco » sont aussi presque entièrement effacées dans ce manuscrit remarquable.

CHAPITRE XXII.

COUP D'OEIL SUR LA PROVENCE.

Influence du provençal sur tout le midi de l'Europe. Histoire du royaum de Provence indépendant de l'empire des Francs.

Nous sommes maintenant arrivé, par une progression naturelle, à la brillante mais courte carrière du Gai-Saber provençal. Pour ne pas répéter ce que nous avons déjà dit sur cet intéressant sujet, nous ferons observer seulement que nous avons donné le nom de provençal à la langue des troubadours, non parce que ce fut le seul dialecte employé dans leurs chants, mais bien parce que ce fut le dialecte de la cour et de la littérature, formé à la vérité de plusieurs autres, mais exempt d'un grand nombre de leurs anomalies, et soumis en partie aux règles de la grammaire. Il est certain que si nous tirions une ligne, depuis la Loire jusqu'aux montagnes qui séparent la France et la Suisse, chaque province, chaque ville même, située entre cette ligne et la Méditerranée, pourrait prétendre à ses troubadours, et il n'est pas moins certain qu'il existait dans ces contrées une grande variété de dialectes, tous dérivés de la même langue-mère, mais

différant entre eux dans les formes et les analogies, comme dans l'orthographe et la prononciation. De là le grand nombre de terminaisons diverses et de variations internes dans les mêmes racines et les mêmes parties du discours; les irrégularités causées par la présence ou l'absence de la lettre *s*, tels troubadours observant cette règle, tandis que d'autres la négligeaient; de là l'impossibilité de réduire les verbes aux formes de conjugaisons proposées par M. Raynouard.

Lorsque la Provence devint le siége d'un nouveau royaume, et que le provençal devint la langue de la cour, de la noblesse, et de tous ceux qui se livraient à la poésie pour chasser leur ennui ou satisfaire leur vanité, quand le Gai-Saber fut enseigné comme une science et assujetti à des règles grammaticales, il s'opéra une fusion entre tous les dialectes, et le provençal devint le modèle du goût.

Avant de passer une revue succincte de la poésie des troubadours et de déterminer avec impartialité l'influence qu'elle exerça sur les langues sœurs du nord de la France, du nord de l'Italie, de certains cantons de la Suisse, de la Castille, de la Catalogne, et des provinces espagnoles au pied des Pyrénées, on doit s'attendre à l'énumération des circonstances qui contribuèrent le plus à cette prédominance momentanée du provençal et qui en firent un idiome littéraire, avant que les autres branches de la famille aient pu prétendre

au même honneur. La Provence, comprenant le Venaissin, grâce à sa situation écartée et isolée, demeura tranquille en comparaison des autres provinces françaises dévastées par une série continuelle de guerres civiles et étrangères. Depuis la cession qu'en fit Vitigès à Clovis jusqu'au règne de Charles-Martel, les villes d'Arles, d'Avignon et de Marseille maintinrent leur ancienne prééminence littéraire, et le peuple fut heureux et content sous la suzeraineté des rois mérovingiens, et sous l'administration paternelle des ducs d'Aquitaine, qui, selon toute probabilité, abandonnèrent le soin immédiat des affaires à la direction des comtes indigènes ou patriciens, titre sous lequel ils sont désignés par Bouche et Castrucci.

Cependant la politique violente de Charles amena un changement funeste dans la condition des Provençaux. Jusque-là l'église et les couvents avaient été remplis de Gallo-Romains respectables par leur piété, leur science, leurs mœurs et le zèle qu'ils déployaient dans l'instruction de leurs troupeaux. Charles, dont l'épée était le dieu, et dont la suprématie chancelante menaçait à chaque instant de s'écrouler sous les coups de ses leudes mutins et à demi barbares, se vit entraîné, par choix ou par nécessité, à leur faire toutes les concessions que la cupidité ou le besoin leur suggérait. Les immenses concessions de terres, de trésors, d'exemptions et de prérogatives que ses prédécesseurs avaient prodiguées au clergé, désignaient

naturellement celui-ci comme la première victime à immoler à la cupidité des Francs. Dans la Provence, comme dans toutes les autres parties du royaume, les évêques et les abbés furent ou violemment expulsés de leurs siéges et de leurs couvents, ou dépouillés de leurs honneurs, au point que, pour nous servir de l'expression de Castrucci, ils ressemblèrent au soleil éclipsé. La France alors présenta le monstrueux spectacle d'une armée de guerriers recevant la tonsure en costume de bataille, investis sans cérémonie des fonctions sacerdotales, couverts à la fois de la mitre et du casque, maniant en même temps la hachette et la crosse. (Chron. du moine de Saint-Gall. — Theganus, Astronomus, vita Ludovici Pii.)

Ce fut là l'origine des fréquentes révoltes des Provençaux et de leurs conflits sanglants avec les fiers intrus. La dévastation de la Provence par les Sarrazins, dans deux occasions fort connues, dont la dernière vit réduire en cendres le fameux couvent de Lérins, interrompit encore quelques années la prospérité et la tranquillité de ce pays. Le génie transcendant de Charlemagne, sa piété sincère et son esprit éclairé, guérirent ces maux, au moins pour un temps. Les siéges épiscopaux et les couvents se remplirent de nouveau d'hommes distingués par leur mérite, les églises et les monastères furent rebâtis et réparés, et ce fut pendant ce règne qu'Avignon seule compta seize couvents principaux, abstraction faite de ceux d'un ordre

inférieur répandus dans toute la province. (Castrucci, l. I, c. 10.)

Dans tous ces établissements le peuple s'instruisait dans ses dialectes, conformément au capitulaire du roi et aux décrets des conciles œcuméniques. Nous avons parlé de tous deux dans le volume précédent. Nous avons fait voir que les plus hauts dignitaires de l'église ne dédaignaient pas de cultiver la langue vulgaire; et qu'avant la fin du huitième siècle, elle était devenue l'organe des homélies et des catéchismes, des compositions biographiques et historiques.

Après Charlemagne, le soleil de la dynastie carlovingienne s'éclipsa pour toujours. Son successeur, faible mais bien intentionné, Louis-le-Débonnaire, incapable de refuser les faveurs qu'on lui demandait et de discerner en les accordant, semble avoir choisi pour prélats tout ce qu'il y avait de plus dépravé dans la nation. Ceux-ci, à leur tour, nommèrent aux offices les plus importants de leur ressort leurs parents et leurs flatteurs, et Theganus, biographe et panégyriste de Louis, devient presque éloquent en décrivant les vices, les folies, les exactions et le luxe effréné du clergé.

Malgré cela, et puisqu'il garde le silence sur les couvents, nous pouvons encore croire que les moines en Provence, quoique non exempts de corruption, furent moins dissolus dans leur conduite. Dans leurs écoles, ils continuèrent à instruire le peuple dans la langue romane, et la cultivèrent eux-mêmes comme un dé-

lassement des devoirs plus sévères que leur imposait la discipline monastique. Les rapports incomplets et contradictoires des chroniqueurs sur l'état de ce pays après la mort de Charlemagne, jusqu'à sa constitution en un royaume nouveau et indépendant sous Boson, ne nous permettent pas de parler avec assurance de la condition des Provençaux; nous pouvons néanmoins en tirer la présomption qu'aucune calamité extraordinaire ne vint les visiter. Le sort de l'empire franc, sous les descendants de ce héros, est trop bien connu pour qu'il soit besoin d'en parler ici. Il nous suffira de faire observer que le vaste édifice tendait rapidement à s'écrouler en ruines. A peine si l'autorité de la couronne était reconnue; les princes faibles et dégradés, qui pliaient sous le fardeau, n'étaient plus que des automates entre les mains d'ambitieux ministres. Les ducs, comtes et autres gouverneurs des provinces, toujours prêts à empiéter sur la prérogative royale et à l'usurper, professèrent dès lors publiquement leur indépendance. Les tenances féodales disparurent violemment, et les vassaux immédiats de la couronne se levèrent tous à la fois comme autant de souverains allodiaux et héréditaires. Les patriciens du midi, notamment ceux de Provence, n'hésitèrent point à profiter d'occasions aussi favorables à la réalisation d'un projet qui leur souriait depuis longtemps; ils secouèrent entièrement le joug qui les assujettissait aux Carlovingiens.

A la tête de cette conspiration, car ce ne fut rien

autre, nous voyons le célèbre Boson, ne visant ostensiblement qu'à l'indépendance, mais nourrissant en secret les desseins les plus ambitieux et rêvant son élévation à la dignité royale et même impériale. On ne sait rien de positif sur l'origine de ce personnage remarquable. Recommandé ou par une naissance illustre, ou par ses talents politiques et militaires, peut-être par l'un et l'autre à la fois, il fut nommé par Charles-le-Chauve gouverneur de Provence et de Venaissin. Quand ce monarque vint visiter le pays, Boson lui fit rencontrer sa sœur Rachilde, femme d'une beauté extraordinaire et accomplie à tous égards. Captivé par ses charmes et voyant l'impossibilité de la posséder à d'autres conditions, Charles lui offrit sa main. Il y a fort lieu de soupçonner qu'avant son élévation au trône elle s'était engagée, par une promesse solennelle, à user de toute son influence sur son mari pour la réussite des projets de son frère. C'est par son intercession qu'il fut nommé gouverneur ou vice-roi d'Italie, avec le titre de duc. De connivence avec elle, il contracta un mariage secret avec Ermengarde, fille unique de Louis II, en vertu duquel mariage il éleva, dit-on, des prétentions à toutes les possessions de son beau-père. (Castrucci, l. I, c. 2.)

Un acte aussi important ne put longtemps rester caché. Quand Charles en eut connaissance, il en fut gravement et justement offensé; mais la gratitude et l'influence de Rachilde étaient également sans bornes.

Elle intercéda en faveur de Boson, et avec tant de succès, que non-seulement elle fit approuver ce mariage par le roi, mais que même elle le fit consentir à une nouvelle célébration de la cérémonie nuptiale, qui eut lieu avec toute la pompe d'un mariage royal. A la mort de Charles, son successeur, Louis-le-Bègue, maintint l'heureux parvenu dans tous ses grades et honneurs. L'anarchie qui leva la tête dans toute la France, pendant la vie ou peu après la mort de Louis, et l'ascendant que Boson avait acquis en Provence, en sa qualité de gouverneur, pendant deux règnes consécutifs, accélérèrent l'arrivée du moment qui devait voir la réalisation certaine de son projet longuement médité. En 879, il convoqua un synode de tous les évêques du Lyonnais, du Dauphiné, de la Provence proprement dite, du Languedoc et d'autres diocèses. Ceux-ci s'assemblèrent dans son palais, près de Vienne, et, préalablement gagnés en sa faveur, procédèrent à son élection comme roi. Castrucci donne l'acte de nomination et les noms des prélats qui le signèrent. Il ne semble pas que la noblesse ni le peuple eussent pris part à cette affaire, mais tous deux y acquiescèrent tacitement. Telle fut l'origine du second royaume de Bourgogne, ou d'Arles, ou d'Avignon, comme il est indifféremment appelé par les écrivains de l'époque, et de la séparation complète de la Provence de la couronne de France.

Castrucci s'autorisant judicieusement des noms,

qualités et titres des archevêques et évêques qui composèrent le synode, nous informe que le nouveau royaume comprenait toutes les provinces ci-dessus mentionnées. Nous n'interromperons pas notre récit pour nous arrêter à l'invasion qu'y firent Louis III et son frère Carloman. Qu'il nous suffise de dire qu'en 883 Charles-le-Gros intervint comme médiateur, et qu'à cette occasion on convint finalement que Boson aurait en souveraineté absolue la Franche-Comté, le Dauphiné, la Provence et la Savoie, pays dont la possession paisible lui demeura jusqu'à sa mort, en 888. Son fils Louis Boson fut couronné roi de toutes ces provinces, par le pape Étienne VI. Ayant hérité de l'ambition de son père, et poursuivant son plan si longtemps mûri d'agrandissement successif, il envahit l'Italie, défit le duc Bérenger aspirant à la couronne impériale, et fut couronné empereur par le pape Jean IX, dignité que, selon Regino, il porta jusqu'en 904. La première dynastie du nouveau royaume de Bourgogne s'éteignit avec la fin tragique de ce prince valeureux.

Louis étant mort sans postérité, le royaume devint la proie d'une suite d'usurpateurs dont la plupart, se dispensant de la cérémonie illusoire de l'élection, s'emparèrent de la couronne comme d'une dépendance collatérale de la couronne d'Italie. Ce serait sortir entièrement du sujet de notre ouvrage, que de donner des détails sur l'avénement successif des princes des maisons de Bourgogne, de Franconie et de Souabe au trône

de Boson. Mais il est indispensable de constater l'importance de leurs possessions, afin d'expliquer la vaste étendue qu'embrassa le dialecte provençal. Cela fait, nous essaierons d'exposer les caractères de la juridiction ou de la souveraineté qu'ils exercèrent dans ce pays, de montrer qu'elle tendait inévitablement à établir une oligarchie, et enfin d'indiquer les circonstances qui conspirèrent à la chute de cette oligarchie, et favorisèrent l'introduction d'un gouvernement populaire, semblable à celui qui, précisément à la même époque, prit naissance dans les républiques d'Italie.

Le développement et la suprématie temporaire du provençal, si nous ne nous abusons pas, furent intimement liés au premier de ces événements politiques et en découlèrent naturellement.

Après la mort de Louis Boson, deux puissants compétiteurs se disputèrent sa succession : ce furent Hugues, duc et gouverneur de Provence, et Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane. Tous deux avaient pris le titre d'empereur, et tous deux probablement furent couronnés à Pavie. Leurs partis se tenant à peu près la balance, ils signèrent une convention, en 930, par laquelle Hugues céda à Rodolphe, sous condition de réversibilité, la totalité de ses possessions transalpines, et Rodolphe renonça en faveur de Hugues à toutes ses prétentions sur l'Italie. (Castrucci, l. I, c. III, extrait des annales de Reims.)

C'est ce que les auteurs appellent la seconde dynas-

tie du royaume d'Arles. Conrad succéda à Rodolphe en 944, et réunit sous son sceptre les deux parties de la Bourgogne, celle située au-delà du Jura, et la province moderne qui porte ce nom; la première comprenant tout le pays depuis Schaffouse jusqu'à Bâle, la partie occidentale de la Suisse, depuis le Rhin jusqu'au Rhône, toute la Savoie, la Franche-Comté, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence et plusieurs villes du Languedoc; l'autre la Bourgogne proprement dite. (Bouche, Hist. Prov.— Castrucci, ut supra. — Müller, Hist. Helv., t. II, c. XII.)

Quelle qu'ait été la condition du romance-provençal au neuvième et dixième siècle, il avait là assez d'espace pour s'étendre. Ce fut le grand théâtre de ses triomphes. C'est dans ces limites que la langue de la cour qui résidait à Arles ou à Avignon domina le patois des indigènes, c'est là que son influence ne saurait être contestée ni mise en doute. La réunion d'un si grand nombre de cantons suisses sous un seul sceptre explique facilement l'influence qu'il exerça dans ces régions, et lorsque nous songeons que la Savoie aussi était enclavée dans ce royaume, nous comprenons parfaitement la ressemblance frappante qui existe entre la langue des troubadours et les documents les plus anciens de la littérature de la Haute-Italie.

De tous les souverains allemands Conrad seul résida en Provence. En paix avec ses voisins, aimé de ses su-

jets, et se contentant de la sujétion nominale des ducs et comtes qui possédaient des fiefs héréditaires dans chaque district du royaume, il mérita à juste titre le surnom de Pacifique que ses contemporains et la postérité lui ont décerné. Si nous exceptons les incursions fréquentes des pirates maures, qu'il extermina à la longue, son règne de quarante-trois ans fut la période la plus heureuse dont aient jamais joui les Bourguignons, nom que portaient alors les Provençaux.

CHAPITRE XXIII.

PÉRIODE DES TROUBADOURS.

Académie en Provence au onzième siècle. Cours d'amour. Grammaires. Phases diverses de la poésie provençale.

Nous croyons pouvoir fixer à cette époque l'institution du Gai-Saber comme art. Ce fut dans cet heureux intervalle, ce nous semble, que la noblesse princière, se reposant des fatigues de la guerre, employa une partie de ses loisirs à cultiver le romance, servant tantôt d'organe à de licencieux chants d'amour, tantôt à des récits guerriers, fort souvent à des invectives scandaleuses et amères contre le clergé. Le premier troubadour dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous, le comte de Poitiers, parle de l'art d'inventer [trobar] comme d'une occupation du onzième siècle, son époque, exclusivement réservée à la noblesse. « Pus hom gensor non pot trobar, ni huelhs vezer, ni « boca dir. » (Choix, t. III, p. 4.)

La multiplicité des cours seigneuriales ou plutôt royales fut éminemment favorable au progrès du romance. Les comtes, comme poëtes, le mirent à la mode; comme patrons généreux, ils excitèrent d'autres à les

imiter, en l'arrachant à son état de patois pour l'élever à celui de langue grammaticale.

A dater de la mort du second Boson, le nouveau royaume marchait rapidement vers une oligarchie pure. La présence et le gouvernement paternel de Conrad restreignirent peut-être un peu les prétentions exorbitantes des nobles. Cependant il est certain que déjà pendant sa vie ils jouissaient de tous les priviléges, de tous les honneurs, de tous les titres de princes souverains. Castrucci en cite une preuve concluante. Guillaume, descendant de Boson, était comte et gouverneur de la partie orientale de la Provence; une charte accordée par lui, est conçue en ces termes : « Cum consilio « et voluntate Guillielmi totius Provinciæ principis « regnante Conrado rege Alamannorum seu Provincia- « rum. Ann. incarn. Dom. 991. » Les rois et empereurs des maisons de Franconie et de Souabe ne daignèrent guère visiter ce royaume. Satisfaits de la reconnaissance de leur titre de suzerains, ils laissèrent, sans s'en inquiéter, leurs ministres et leurs vassaux exercer l'autorité royale et imiter la magnificence des cours souveraines. Chacun de ceux-ci avait sa cour particulière. Leurs palais le disputaient à ceux des rois en pompe, en fêtes et en excès; ils les égalaient aussi dans le nombre de leurs serviteurs, dans la réunion de tout ce qui flatte les sens ou charme l'imagination. Mais nous ne concluons pas de là, ainsi qu'ont fait plusieurs auteurs, que dans les premiers jours du Gai-Saber,

les maîtres de cet art fussent des bouffons vagabonds et mendiants, ou des chanteurs de ballades tirés de la lie du peuple. Bien au contraire, il y a toute raison de croire que, depuis son origine jusqu'au douzième siècle inclusivement, cette occupation était uniquement dévolue aux classes supérieures. Les plus anciens et les meilleurs des troubadours des deux sexes appartenaient à la noblesse. On pourrait dire qu'ils formaient une espèce d'académie. Ils n'étaient pas moins jaloux de la dignité de leur profession, que soigneux à maintenir la langue en sa pureté, et indignés de la profanation de l'art. En un mot ils constituaient une caste tout autant que les bardes cymriques. Giraud Riquier de Narbonne, dans une longue complainte adressée à son patron Alphonse, roi de Castille et lui-même poëte, les représente sous ce point de vue, et se lamente de l'état de dégradation où cet art était tombé à son époque.

La preuve la plus certaine de l'antiquité des troubadours est fournie par Guillaume, neuvième comte de Poitiers et d'Aquitaine. Quoique pauvres de génie et dépourvues de toute imagination, ses compositions tant érotiques que didactiques ne sont point inférieures aux meilleures de ses successeurs pour l'invention métrique et la correction du style. Abstraction faite de quelques termes tombés en désuétude, nous ne trouvons entre elles aucune différence essentielle. Les noms ont les mêmes terminaisons et les mêmes apocopes;

la règle simple et ingénieuse, d'origine germanique et non latine, dont nous avons si souvent parlé pour la distinction des mots en régime et hors de régime, est plus fréquemment observée chez lui que chez les autres auteurs de la même école. Il abonde en exemples de pronoms et autres particules employés comme affixes, trait caractéristique du Gai-Saber et une de ses perfections[1]; il se sert souvent des signes expressifs *en* et *na*[2]; les verbes ont leurs flexions régulières et irrégulières; le futur est composé des éléments qu'Antonio de Nebrija admire à juste titre comme les plus propres à rendre la valeur réelle de ce temps[3]. Cet illustre troubadour semble avoir été parfaitement maître de la versification, au moins telle qu'on la comprenait alors, c'est-à-dire comme véhicule de la musique. Ses rimes sont compliquées, toujours justes, et son style est si facile et si coulant qu'on dirait des effusions naturelles d'une conversation ordinaire. Cela

(1) Ieu conosc ben selh qui bem' di,
E selh quim' vol mal atressi;
E conosc ben selhuy quim 'ri...
Ben vuelh que sapschon.

(2) E non sai ab quel mi tengua de n'Agnes,
O de n'Arsen.
Compagno farai.
Trobey la moler d'en Guari, e d'en Bernart.
En Alvernhe part Lemozi.

(3) Farai chansoneta nueva...
Morrai pel cap sanh Gregori...
Nom' solvera de son liam.»

(Choix, t. III, p. 1.)

seul présuppose une longue habitude. Or, demandons s'il est possible d'admettre qu'une révolution aussi complète dans l'état d'un simple patois ait pu être accomplie par une seule personne, quelque hautes que fussent ses capacités, ou même dans un seul siècle? Ce ne sont pas là de ces heureuses inspirations qui viennent au poëte dans un moment de verve. Ce sont des progrès substantiels dans le système d'une langue. Cela suppose une connaissance des principes de la grammaire, de la nature de l'harmonie métrique, et la possibilité d'adapter la langue aux divisions chromatiques de la musique. Nous doutons fort si Dante même, malgré son génie créateur, eût pu venir à bout d'une tâche pareille. Enfin tout ce qu'on connaît du comte de Poitiers repousse cette hypothèse; il n'avait ni le loisir ni le goût d'une entreprise semblable. Gouverneur de deux provinces aussi vastes que le Poitou et l'Aquitaine, les plus turbulentes de la France méridionale, il a dû en être empêché par ses devoirs publics. Il fut en outre le libertin le plus déhonté de son siècle. Le petit nombre de ses ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous ne font preuve ni d'une grande supériorité intellectuelle, ni d'une imagination fort puissante, ni enfin d'un esprit philosophique. Il avait reçu une éducation assez distinguée; on dit que ses manières et sa conversation étaient très polies; il nous rapporte lui-même qu'il savait prier en latin aussi bien qu'en romance :

« Et eiu prec en Jeshu del tro
« Et en romans et en lati.

(Pus de chantar.)

Des poëtes, qui chantaient leurs propres vers et se faisaient accompagner de ménétriers, existèrent en France longtemps avant l'époque supposée des premiers troubadours. Cela ressort clairement du passage suivant de Theganus. En parlant de Louis-le-Débonnaire, il remarque à son sujet : « Nunquam in risu « exaltavit vocem suam, nec quando in festivitatibus « ad lætitiam populi procedebant themelici scurræ et « mimi cum coraulis et citharistis ad mensam coram « eo. » (De gest. Ludewici imper., § XIX.)

Qui ne voit dans ce passage un tableau fidèle des cours seigneuriales au douzième siècle, lorsque les troubadours et leurs jongleurs étaient les compagnons indispensables, l'ornement et les délices de chaque fête ? Pierre Vidal en parle comme d'une classe déjà ancienne de son temps.

Quelle conclusion tirerons-nous donc de ces prémisses si ce n'est que le romance, dans le midi de la France, s'est graduellement développé depuis le règne de Charlemagne jusqu'au onzième siècle, et que, dès le dixième siècle son étude était devenue la récréation favorite des nobles et des châtelaines, plus spécialement dans la Provence, siége du gouvernement, où les représentants de l'empereur, leur maître, donnaient le

ton à tout le royaume. La part que prirent les femmes dans cette œuvre si importante, tant comme poëtes que comme patronnes, fut aussi distinguée que profitable. C'est à elles que le Gai-Saber dut non-seulement quelques-unes de ses productions les plus ingénieuses, mais encore le petit nombre de celles où le naturel, le sentiment et la tendresse prédominent. Sans leur intervention et leur influence, cet art serait peut-être resté dans un état, sinon de barbarie, du moins de plate ribauderie et de plaisanterie puérile, ainsi que cela eut lieu à son déclin. Mais alors le beau sexe était encore le souverain arbitre du mérite poétique, arbitre aussi absolu dans ses jugements que les barons dans leurs édits, à cette différence près que les belles étaient affables et généreuses, tandis que les seigneurs étaient souvent fiers et injustes. Les cours d'amour, présidées par des dames du plus haut rang, empêchaient l'admission dans l'ordre de candidats vulgaires et grossiers, polissaient et conservaient la langue dans sa pureté, dictaient les sujets sur lesquels le talent des troubadours devait s'exercer, jugeaient leurs tensons ou controverses, récompensaient leur mérite, et punissaient par la disgrace ou l'exclusion ceux qui en violaient les statuts. Au douzième siècle, quand ces cours furent à leur apogée, on écrivit des grammaires pour le provençal, dans lesquelles on exposait et établissait les règles de cet idiome; l'une de ces grammaires était intitulée *Donatus provincialis,* l'autre fut rédi-

gée par Raimond Vidal. Il nous semble à peu près hors de doute que ces livres, et probablement d'autres encore du même genre qui ont péri, ont été composés d'après le désir formel des cours.

L'omnipotence du sexe, dans toutes ces circonstances, s'explique facilement. Aux premiers jours de la chevalerie, les femmes, ainsi que nous l'avons dit, furent tirées de leur nullité et acquirent une liberté complète d'action; l'hommage qu'on leur rendit, quand il se fut mêlé à un sentiment religieux et érigé en système, touchait presque à l'adoration. Le serment prêté par le chevalier était l'apothéose de sa maîtresse. Si cela sentait l'idéal, leurs droits et leurs priviléges avaient un fondement plus solide. Tant que la Provence forma une partie intégrante de l'empire des Francs, la loi salique excluait les femmes de la succession aux biens immobiliers, d'une manière aussi absolue que de la succession à la couronne. Mais quand la séparation se fut opérée, cette loi tomba dans l'oubli, ou fut répudiée unanimement par la noblesse, et les fiefs, si l'on les peut appeler ainsi à une époque où les dépendances féodales étaient presque abolies, passèrent aux filles, à défaut de descendants mâles, soit par le testament même, soit par droit reconnu en cas de mort *ab intestat*. Les historiens provençaux en fournissent une foule d'exemples. Depuis Boson jusqu'à Raymond Bérenger, les titres souverains provenaient des femmes. Boson éleva des prétentions sur toutes les

possessions de l'empereur Louis II, par le droit d'Ermengarde, fille unique de ce dernier; et Bérenger, comte de Barcelonne, acquit son titre de comte de la Provence par sa femme Dolce, fille et cohéritière de Gilbert. (Castrucci, l. I., c. 4, p. 40.)

Sous ces auspices le romance ne put manquer de s'enrichir de la pompe inséparable des cours, et de la grâce, de la légèreté, de l'élégance, de la délicatesse qui forment les traits caractéristiques du beau sexe. La plupart de ces circonstances heureuses, sinon toutes, appartenaient en propre à la Provence. Il y en eut encore d'autres non moins favorables dans leurs effets. Les relations intimes du nouveau royaume avec l'Italie, l'Allemagne, l'Andalousie et les provinces orientales de l'Espagne, avaient introduit dans le provençal une bonne partie du vocabulaire de chacun de ces pays, de telle sorte que vers la fin du onzième siècle cette langue était la plus complexe (si nous pouvons nous exprimer ainsi), et la plus riche de toute l'Europe. Si nous ajoutons à cela l'influence des croisades, nous aurons énuméré toutes les causes qui contribuèrent à la faire dominer sur les langues sœurs. La majeure partie des troubadours de toute espèce, depuis le neuvième comte de Poitiers, s'enrôlèrent dans la guerre sainte. Un nouvel et vaste champ s'ouvrait alors à leurs idées ainsi qu'à leurs armes, et les incidents les plus poétiques dont jamais le monde fut témoin, enflammèrent leur imagination et imprimè-

rent à leurs œuvres un caractère jusqu'alors inconnu. Les croisades, en outre, les mirent en contact immédiat avec les Arabes. Si l'on peut dire avec quelque raison que la littérature de ce peuple à imagination ardente ouvrit ses trésors aux troubadours, ce ne fut certes que dans cette période. Nous en apercevons, en effet, quelques traces dans différentes effusions passagères, mais extrêmement rares, d'une tendresse passionnée, dans des tableaux et des descriptions semblables à celles des poëtes orientaux, mais en contraste frappant avec les ennuyeux lieux communs des bardes provençaux.

Nous avons déjà cité un exemple de l'emploi du rossignol comme messager d'amour, et nous avons traduit le quatrain d'une aubade, composée par un auteur anonyme, que Hafez lui-même aurait pu avoir dictée.

La description suivante que Guillaume de Câbestaing fait de sa maîtresse, nous rappelle les ghazels :

« Anc pus n Adam culhic del fust
« Lo pom don tug em en tabust,
« Tan belha non aspiret Crist :
« Cors gent format e car e just,
« Blanc e lis plus qu's almatist ;
« Tant es belha, per qu'ieu'n sui trist,
« Quar de me no'lh pren mais de sonh. »

(Choix, t. III, p. 109.)

Since Adam gather'd from the tree
The apple, cause of all our woe,
Christ ne'er inspir'd so fair a she.
A graceful form, nor high nor low,
A model of just symmetry,
A skin whose purity and glow
The rarest amethyst surpass;
So fair is she for whom I sigh.
But vain are all my sighs alas!
She heeds me not, nor deigns reply.

« Depuis qu'Adam cueillit le fruit qui le chassa du paradis, le Christ n'en inspira point de plus belle. Sa taille est svelte et bien proportionnée, sa peau est blanche et plus brillante que l'améthyste. Elle est si belle que je suis désolé de ce qu'elle ne daigne pas jeter sur moi un seul regard. »

Puisque nous avons jusqu'ici considéré le Gai-Saber du point de vue historique, il sera convenable, avant de passer à la discussion de ses mérites et de ses défauts, de dire quelques mots sur les causes de son déclin. Quelque courte que fût sa carrière, elle présente des symptômes d'une corruption si hâtive et si manifeste que nous essaierions en vain de les attribuer aux causes ordinaires qui gâtent graduellement le goût et produisent en dernier résultat la ruine des idiomes littéraires. Il ne suffit pas de dire qu'il n'y avait parmi les troubadours aucun poëte d'un génie éminent. Cela est aussi vrai pour la poésie contemporaine

de l'Italie et de l'Espagne, et pourtant les idiomes de ces pays ont survécu au provençal. Ils avaient aussi une série de pauvres rimeurs qui frayèrent cependant la voie à la renommée des romans appelés mauresques et enfin au triomphe du Dante. Il est singulier qu'un événement politique ait produit en Provence précisément le contraire de ce que l'expérience nous autorisait à en attendre. Chez d'autres nations, la transition de la tyrannie aristocratique à un état de liberté fut généralement favorable à l'affranchissement du génie et au développement des facultés intellectuelles. Il n'en fut pas ainsi dans le midi de la France. Tant que la gaie science se vanta de posséder pour maîtres et pour patrons des rois, des princes et des seigneurs; tant que les cours, instituées dans le but positif de veiller à son progrès et de choisir ses adeptes, demeurèrent fidèles à leur mission primitive, elle mérita la couronne que lui décerne Giraud Riquier. Elle fit les délices des nobles châtelaines et fut la récréation des parfaits chevaliers. Mais, dès que les portes de l'académie furent ouvertes « à tous mendiants et tous chantants, » elle tomba aussitôt dans le mépris. Pour expliquer convenablement de quelle manière cette catastrophe arriva, nous sommes encore obligé de parler en historien. L'accession des comtes de Barcelonne au trône de Provence semble n'avoir été ni populaire ni fondée sur des droits incontestables. Dolce, au nom de qui Raymond Bérenger fit valoir ses prétentions,

était, il est vrai, cohéritière de son père Gilbert, dernier comte de Provence; mais sa sœur Faidide, épouse d'Alfonso Jordano, comte de Toulouse, y avait tout autant de droit. Ainsi, pendant sa vie, Bérenger voyait à ses côtés un puissant compétiteur toujours prêt à faire valoir ses prétentions et fort peu scrupuleux sur les moyens de se rendre justice. Que ce fût à son instigation ou non, il est constant que Bérenger II fut assassiné en 1145. Le royaume d'une extrémité à l'autre ne présenta dès lors qu'anarchie et carnage. Chaque petit prince, chaque comte éleva ses prétentions, sinon à la souveraineté du royaume, au moins à une entière indépendance. Les comtes d'Arles, ceux de la partie orientale de la Provence, et les comtes de Forcalquier, avaient chacun le droit de possession en leur faveur, et tandis qu'ils empiétaient sans scrupule sur les domaines et la juridiction les uns des autres, ils repoussaient avec indignation l'idée de sujétion à une puissance terrestre quelconque, sauf la suzeraineté de l'empire qui s'évanouissait de plus en plus. L'absence et l'apathie des empereurs, les limites mal déterminées des fiefs et des principautés, la jalousie des possesseurs limitrophes, l'extinction d'un grand nombre de familles illustres originaires de la Provence, l'avénement des comtes de Barcelonne, les schismes religieux et les vagues notions de liberté politique, compagnes d'idées non moins vagues de liberté religieuse, entretenues et propagées par les

avant-coureurs de la réformation, toutes ces circonstances ensemble firent naître des guerres civiles auxquelles le peuple ne prit point d'intérêt réel. En 1131, dès la mort de Bérenger Ier, dont l'héritier était mineur, une fermentation générale se fit ressentir dans tout le royaume. Le peuple, las des hostilités sans cesse renaissantes et épuisé par les exactions qu'elles nécessitaient, semble avoir généralement songé à la possibilité d'une émancipation et avoir épié le moment de secouer le joug du despotisme féodal. Avignon, Arles, Marseille, Nice et quelques autres villes profitèrent, à différentes époques peu éloignées les unes des autres, de ces circonstances favorables; mais Avignon surtout fut le foyer où se concentra le feu du mécontentement et de la révolte. Cette ville, pendant des siècles, avait été une des plus puissantes et des plus éclairées du midi de la France. La famille de ses comtes indigènes s'était éteinte au onzième siècle. Une suite de circonstances heureuses avaient étendu sa juridiction bien au-delà de ses limites primitives. Guillaume, troisième comte de Forcalquier, lui avait cédé, nous ignorons par quel motif ou à quel prix, tout son comté avec le Venaissin, en 1128. Raymond Bérenger l'avait également gratifiée d'une foule de priviléges, et ajouta à ses domaines plusieurs fiefs dans le centre et dans la partie orientale de la Provence. C'est ainsi que la tendance naturelle des événements constitua de fait Avignon en république avant

que ses habitants se soient avisés de s'apercevoir qu'ils étaient libres. Enfin, en 1136, ils proclamèrent leur indépendance.

Une transition que les circonstances avaient préparée de si longue main ne peut guère être appelée une révolution. Au commencement elle ne présenta aucun signe de violence. Le gouvernement fut confié à deux consuls, dont un noble, et à l'évêque de la ville; mais, bien que la nouvelle forme de gouvernement ne fût point d'abord souillée par les horreurs qui sont la conséquence ordinaire des événements de ce genre, et bien qu'elle prospérât pendant de longues années, grâce à la longanimité ou à l'indifférence impériale, elle portait en elle-même le germe de sa décadence. A cette époque, la société était divisée en deux classes : d'un côté, la noblesse, avec le haut clergé; de l'autre, le peuple. Il n'y avait point de classe moyenne qui, par ses richesses, son éducation et ses talents, eût pu prétendre, avec quelque raison, aux premières fonctions de l'état. Chaque citoyen, quelle que fût sa condition, aspirait à devenir magistrat, et tous étant égaux, les bons comme les méchants, les sages comme les sots, étaient également éligibles. Dans peu d'années les deux consuls et l'évêque constituèrent, aux yeux du peuple, un triumvirat aussi despotique et plus odieux que les comtes héréditaires, puisqu'ils n'avaient en leur faveur ni le rang ni l'ancienneté. L'évêque fut écarté d'abord; ses deux

collègues suivirent bientôt sa disgrâce. On imagina alors un nouveau système; on nomma sept consuls, soit à vie, soit pour un certain nombre d'années. L'expérience montra bientôt qu'une hydre à sept têtes est plus dangereuse qu'une à deux. On déposa par conséquent les sept consuls à la fois, et on réélut l'évêque avec un coadjuteur, comme premiers magistrats, au commencement du treizième siècle. Enfin, après divers changements et modifications intermédiaires, Avignon eut le sort ordinaire des républiques : on nomma un dictateur sous le titre de podesta. En tout, la forme démocratique du gouvernement subsista cent cinquante ans; elle avait été promulguée en 1136; elle disparut en 1251, et Avignon tomba sous la puissance des comtes de Toulouse. Pendant son existence fébrile, les comtes de Provence, réduits dans leurs domaines et dépouillés du plus brillant joyau de leur couronne, ne cessèrent de faire valoir un titre plutôt nominal que réel sur le royaume. Nous avons dit que Bérenger II fut assassiné; ce ne fut pas la seule victime de la fureur populaire : Alphonso Jordano, comte de Toulouse, qui, lui aussi, voulait être comte d'Avignon, fut empoisonné en 1147, et le même sort frappa plusieurs des autres compétiteurs qui prétendaient à la souveraineté de la Provence ou de la république d'Avignon. Ces exemples fournissent une preuve frappante de la vérité de ces lignes de Lucrèce :

« Ergo, regibus occisis, subversa jacebat
« Pristina majestas soliorum et sceptra superba...
« Res itaque ad summam fœcem turbasque redibat,
« Imperium sibi cum ac summatum quisque petebat. »

Les familles nobles, qui auparavant rivalisaient de magnificence avec les rois et leur disputaient le patronage des arts, déchurent jusqu'à l'état de nullité. Expulsées des villes, elles se retirèrent dans leurs châteaux, où elles essayèrent en vain de résister au torrent populaire. L'art de la poésie, que les nobles et les dames avaient cultivé avec tant de succès et qu'ils avaient pris tant de peine à préserver du contact du vulgaire, était tombé entre les mains des jongleurs et des saltimbanques, qui naturellement se préoccupèrent des sujets qui amusaient le plus la foule et leur promettaient un pain plus assuré. Le Gai-Saber ne méritait plus le nom d'art. Ses règles essentielles furent bientôt oubliées; le mécanisme ingénieux et difficile inventé par les troubadours, et qui consistait à introduire, dans la même strophe et à des distances régulières, des rimes différentes mais toujours calculées à frapper l'oreille par le retour du même son, fut sacrifié à la discordante ritournelle de ménétriers vulgaires. Au lieu des cours et des salons des seigneurs, ils fréquentaient les foires et les tavernes. Giraud Riquier, dans le poëme dont nous avons déjà parlé, exhale en ces mots l'indignation qu'il en ressent :

« S'en ira a'l tocan
« Per carrieiras sercan,
« E queren c'om li do
« O autre sez razo.
« Cantara per las plassas
« Vilmen et en gens bassas;
« Mentre queren sa pronba [1]
« De totas ses vergonha
« Privadas et estranhas.
« Pueys ira si en tavernas,
« Ab sol qu'en puesc aver;
« E non auzan parer
« En deguna cort bona. »

Fairs and markets they frequent
In quest of daily nourishment;
In all the public haunts about
They chaunt their ballads to the rout,
And then from kin and stranger claim
A tribute without fear or shame.
This done they to the tavern hie,
To spend their gain in revelry;
For they presume not to resort
To any decent hall or court.

« Ils fréquentent les foires et les marchés à la quête

(1) Nous avons hasardé de corriger ce mot du texte dans le manuscrit dont nous avons pris cet extrait. On y trouve *ponha*, sur lequel il nous a été impossible de faire quelque supposition. *Prona*, ou *pronha*, pour l'exactitude de la rime, pourrait avoir été dérivé du verbe *proier* [voler, piller], ou plus problablement encore de *pro* [profit ou gain].

du pain quotidien. Ils chantent dans les places publiques au milieu de la populace; ensuite, sans pudeur, ils demandent leur salaire de tous, amis et étrangers. Cela fait, ils entrent dans les tavernes et dissipent ce qu'ils ont gagné, sans oser jamais paraître devant une cour noble et décente. »

Quelques troubadours véritables, et l'auteur du morceau que nous venons de citer fut du nombre, apparurent encore au treizième et même au quatorzième siècle. Mais, déplorant l'état de dégradation où leur art était tombé, ils quittèrent volontairement leurs foyers et leurs autels, et cherchèrent un refuge en Espagne et en Italie, où ils excitèrent l'émulation des bardes contemporains et leur enseignèrent à imiter les sons harmonieux de la lyre provençale.

On a tant écrit sur la biographie et la classification de la poésie des troubadours, que nous nous abstiendrons d'en faire ici mention. Au lieu de répéter ce que le lecteur trouvera dans chaque traité de littérature française, nous nous proposons de donner la traduction fidèle de quelques morceaux de chaque genre de leurs compositions, malgré la difficulté de l'entreprise et la conviction que nous avons de l'impossibilité de rendre, dans une langue moderne quelconque, leur naïveté, leurs locutions familières, leur style serré et concis. L'essence du Gai-Saber s'évapore en prose. Nous nous flattons de l'espoir de donner,

par quelques observations préliminaires sur l'état de la société au onzième, douzième et treizième siècle, la clé des énigmes dont leurs ouvrages abondent, et des singulières associations d'idées, des allusions impies, des hyperboles extravagantes et des conceptions triviales qui en caractérisent la plus grande partie. C'est aussi dans l'histoire de l'époque qu'il nous faut chercher la solution d'une question qui n'a jamais été tranchée, savoir comment rendre compte d'un phénomène, comme celui de l'apparition des troubadours dans le midi de la France exclusivement.

De première vue il semble inexplicable comment les mêmes auteurs ont pu en même temps ajouter une foi aveugle aux dogmes de la religion, et cependant prêcher la plus hideuse immoralité; comment ils ont pu adresser des prières aux saints, au fondateur même du christianisme, non comme à des médiateurs entre un Dieu offensé et ses créatures, mais comme à des entremetteurs de leurs intrigues amoureuses; comment ils ont pu attribuer à leurs maîtresses toutes les qualités, toutes les perfections de la divinité, et même souvent les élever au-dessus; comment des femmes mariées du plus haut rang ont pu enseigner et sanctionner publiquement la violation de la fidélité conjugale; comment des hommes, raisonnables sous d'autres rapports, ont pu se livrer aux transports d'amour les plus fantasques pour des objets qu'ils n'avaient jamais vus. Ces paradoxes et une foule d'autres sembla-

bles, sans exemple dans l'histoire d'autres peuples et d'autres temps, ont dû avoir pour cause certaines circonstances particulières, des abus invétérés dans le gouvernement ou dans l'éducation, un système visionnaire qui s'était emparé de l'esprit humain et avait enfanté le délire aux dépens de la raison.

Si notre induction historique est vraie, si les chroniques que nous avons citées méritent quelque confiance, c'est le clergé principalement qui contribua à engendrer cette impiété et cette profanation affreuse. L'intrusion violente des leudes francs dans les siéges épiscopaux et dans les couvents sous Charles-Martel, et les exemples plus dégradants encore qui se produisirent sous Louis-le-Débonnaire et ses successeurs, avaient fait de la religion un vain prétexte et de l'église un repaire d'intrigues. La conduite des prélats n'était pas seulement une violation flagrante de tout principe de morale; elle montrait encore manifestement qu'ils regardaient le christianisme comme un simple rituel de cérémonies, comme un masque à la plus vile hypocrisie, comme un dépôt de spécifiques pour le succès ou l'absolution de tous les crimes. Prenons pour exemple le rapport suivant que fait le moine de Saint-Gall sur un certain évêque du temps de Charlemagne : « S'étant tourné vers l'autel, il consacra, ou plutôt fit semblant de consacrer les saints éléments. Cette messe exemplaire terminée, on se rendit dans une vaste salle richement ornée de draperies et de ta-

pis de toutes couleurs, où l'on trouva préparé un repas exquis servi dans de la vaisselle d'or et d'argent, garnie de pierres précieuses, dont la seule vue fit oublier aux convives l'ennui qu'ils avaient éprouvé à l'église. Le prélat, assis sur des coussins du plus tendre duvet et couvert d'un magnifique habit de soie sur lequel il avait jeté un manteau impérial, et n'ayant besoin, pour être roi, que du titre et du sceptre, était entouré d'une troupe de gens d'armes si richement costumés que les paladins de l'invincible Charles semblaient des mendiants à côté d'eux. Quand les convives se préparèrent à quitter cette scène de luxe, inconnue même aux califes, l'évêque, afin de leur donner une haute idée de ses richesses et de sa magnificence, fit venir les plus habiles musiciens et chanteurs. Pendant le concert on servit aux convives, dans des vases de toutes formes, les épices et les parfums les plus exquis; on les entoura de guirlandes de fleurs qui étincelaient comme des rubis et des diamants, et répandaient dans la salle un jour couleur de rose. Cependant les pâtissiers, les bouchers, les confiseurs, étaient occupés à préparer tout ce qui pouvait stimuler des estomacs déjà surchargés, et déployaient dans cette besogne un art qu'on n'égalait pas même dans les festins du grand Charles. »

La facilité extrême avec laquelle on obtenait l'absolution tant pour les crimes commis que pour ceux qu'on méditait, devait naturellement produire la

croyance que ce qui pouvait être si facilement pardonné ne devait pas être fort coupable aux yeux de la divinité. Ses ministres sur la terre pouvant être conciliés à prix fixe, car il y avait un tarif proportionné à la gravité de l'offense, on supposait que les médiateurs au ciel étaient également accessibles à la corruption, et qu'on pouvait acheter leur faveur dans toute espèce d'entreprise, quelque atroce, quelque contraire à l'Évangile, quelque punissable qu'elle pût être. Il n'y a donc rien de plus commun, au moyen-âge, que de trouver des assassins, des voleurs de grand chemin, des adultères, toute espèce de malfaiteurs, faisant dire des messes en payant, invoquant et cherchant à corrompre leurs saints patrons, pour les rendre favorables au succès de leurs crimes. Arnaud Daniel, dans un de ses poëmes érotiques, dit qu'il a fait célébrer plusieurs messes, et brûler une infinité de cierges, afin d'obtenir la protection de la Sainte-Vierge dans une intrigue qu'il avait avec une femme mariée qu'il nomme Bon-Esper. L'acte le plus horrible dans les annales de l'histoire, la croisade ordonnée par Innocent III contre les Albigeois, est un exemple mémorable de ce que nous venons de dire. La chronique métrique de Guillaume de Tudela nous informe qu'avant de soumettre son projet à la délibération du conseil, le pape implora s^t^ Jacques de Compostelle et s^t^ Pierre pour qu'ils vengeassent les offenses faites à l'église, et qu'ils bénissent les armes des croisés. Grand Dieu! quel

était l'objet, le motif de cette invocation? Un carnage impitoyable d'hommes, de femmes et d'enfants qui étaient sincèrement attachés aux doctrines des apôtres!

« Lai fo lo cosselhs pres par que s moc la fiela,
Dont motz homes son mortz fendutz per la bucla
E mauta rica dona, mota bela piuzela. »

Then was the council held whence sprung the hate
That many a good man doom'd to timeless fate,
Cleft by the headsman, many a wealthy dame,
And many a lovely maid of puissant name.

« Alors ils tinrent le conseil où naquit cette haine, dont tant d'hommes sont morts par les mains du bourreau; dont périt mainte noble dame, mainte aimable jeune fille. »

Ce serait donc une grande injustice que de mettre sur le compte des troubadours l'impiété et la profanation si générales dans le midi de la France, pendant les onzième et douzième siècles. Les allusions et les comparaisons qui choquent tout cœur bien né, à la lecture de leurs ballades, sont le résultat naturel de l'état perverti de la religion et des précédents scandaleux offerts par ses ministres. Les poëtes étaient impies sans le vouloir; ils étaient profanes, parce que dès leur plus tendre jeunesse ils s'étaient familiarisés avec l'abus des noms et des emblèmes sacrés; ils laissaient libre

carrière à leurs passions, parce que leurs guides spirituels les y autorisaient par leur exemple, et les y encourageaient par leur vénalité.

Mais le clergé ne fut point la seule cause de ces maux. La chevalerie, les croisades et les cours d'amour eurent leur bonne part dans la démoralisation des deux sexes, en les habituant aux associations monstrueuses que nous avons indiquées, en échauffant leur imagination et en l'exaltant à un état de véritable folie. Parmi toutes les institutions humaines, la chevalerie, par ses motifs, ses devoirs et son cérémonial, a agi le plus puissamment sur cette faculté de l'âme. Nous avons déjà suffisamment discuté ce sujet. Les aventures romanesques des chevaliers, tant au milieu du monde que dans leurs foyers, le spectacle enivrant des tournois et le caractère encore plus poétique des croisades, avaient tellement exalté leurs têtes qu'on pourrait dire qu'ils vivaient dans une sphère idéale. Pierre Vidal fut le type vivant du chevalier de la Manche. En lui se trouve le même contraste de sagesse et de folie, les saillies les plus extravagantes de l'imagination à côté des opérations les plus subtiles de la raison; les passions les plus fougueuses de l'âme combinées aux sentiments les plus tendres du cœur; les jeux les plus folâtres de la gaîté près des ébullitions brûlantes de la satire. De la fausse direction de la raison à l'abandon des devoirs moraux le pas est facile et inévitable. Il était fait avant l'institution des cours

d'amour; mais avant elles il n'était ni ouvertement proclamé ni formellement justifié. Elles instituèrent leur charte, leur décalogue et leurs statuts. Par la première, elles exerçaient le pouvoir et assumaient la forme des tribunaux ordinaires; par le second, elles définissaient et prescrivaient les devoirs à remplir par les deux sexes; enfin, par les derniers, elles leur enseignaient l'art d'aimer et celui de chanter. Quelque utiles qu'aient été ces cours en veillant à la sûreté de la langue et en empêchant l'intrusion de membres vulgaires au sein de l'académie des troubadours, il n'est pas moins vrai qu'elles donnèrent au vice une sanction légale et qu'elles inculquèrent les principes d'un honteux libertinage. Nous allons transcrire quelques-uns de leurs statuts, du manuscrit d'André, chapelain à la cour de France, vers l'an 1170. Il est intitulé : « De arte amandi et de reprobatione amoris[1]. »

« Causa conjugii ab amore non est excusatio recta.

« Amor nichil posset amori denegare.

« Unam feminam nichil prohibet a duobus amari, et « a duobus mulieribus unum.

« Qui non celat, amare non potest.

« Amare nemo potest nisi qui amoris suasione com- « pellitur.

« Facilis perceptio contemptibilem reddit amorem, « difficilis eum carum facit haberi.

(1) Voyez, pour la critique de son auteur et de son ouvrage, Choix de la poésie des Troubadours, t. II, p. 81 et suiv.

« Omnis consuevit amans in coamantis aspectu pal-
« lescere.

« Novus amor veterem compellit abire.

« Amorosus semper est timorosus.

« Ex vera zelotypia affectus semper crescit amandi.

« Quilibet amantis actus in coamantis cogitatione
« finitur. »

Nous ne pouvons mieux faire que de copier quelques-uns des jugements rendus par ces cours, tels que M. Raynouard les a traduits du manuscrit cité.

Question : « Le véritable amour peut-il exister entre personnes mariées? »

Jugement de la comtesse de Champagne : « Nous disons et assurons, par la teneur des présentes, que l'amour ne peut étendre son pouvoir sur deux personnes mariées. En effet, les amants s'accordent tout, mutuellement et gratuitement, sans être contraints par aucun motif de nécessité, tandis que les époux sont tenus par devoir de subir réciproquement leurs volontés et de ne se refuser rien les uns aux autres. »

« Que ce jugement que nous avons rendu avec une extrême prudence et d'après l'avis d'un grand nombre d'autres dames, soit pour vous d'une vérité constante et irréfragable. Ainsi jugé, l'an 1174, le troisième jour des kalendes de mai, indiction VII. »

Jugement d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne : « L'attachement des époux et la tendre affection des

amants sont des sentiments de nature et de mœurs tout-à-fait différentes. Il ne peut donc être établi une juste comparaison entre des objets qui n'ont pas entre eux de ressemblance et de rapport. »

Question : « Une demoiselle, attachée à un chevalier par un amour convenable, s'est ensuite mariée avec un autre; est-elle en droit de repousser son ancien amant et de lui refuser ses bontés accoutumées? »

Jugement d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne : « La survenance du lien marital n'exclut pas de droit le premier attachement, à moins que la dame ne renonce entièrement à l'amour et ne déclare y renoncer à jamais. »

Question : « Un chevalier était épris d'une dame qui avait déjà un engagement; mais elle lui promit ses bontés, s'il arrivait jamais qu'elle fût privée de l'amour de son amant. Peu de temps après, la dame et son amant se marièrent. Le chevalier requit d'amour la nouvelle épouse; celle-ci résista, prétendant qu'elle n'était pas privée de l'amour de son amant. »

Jugement. Cette affaire ayant été portée devant la reine Éléonore, elle répondit : « Nous n'osons contredire l'arrêt de la comtesse de Champagne, qui, par un jugement solennel, a prononcé que le véritable amour ne peut exister entre époux. Nous approuvons donc que la dame susnommée accorde l'amour qu'elle a promis. »

(Questions portées devant les cours d'amour éta-

blies en Provence, et enregistrées par Nostradamus. Choix, t. II, p. 120.)

Dans une tenson entre Giraut et Peyronet, ces deux poëtes discutèrent les questions suivantes : « Qu'est-ce qui est plus capable de faire naître l'amour, la dame qui est présente ou celle qui est éloignée? Sont-ce les yeux ou le cœur qui mènent de préférence à l'amour? » Ces questions furent soumises, à ce qu'on nous dit, à la décision des cours de Pierrefeu et de Signe; mais l'historien ne nous en communique pas le résultat.

Guillaume de Bergedan s'était épris d'une jeune demoiselle encore enfant. Lorsqu'elle fut parvenue à un âge plus avancé, elle lui avait promis un baiser à la première visite qu'il viendrait lui rendre. Il vint, et elle refusa de lui accorder la faveur promise. Le troubadour en appelle à un gentilhomme qu'on ne nomme point, et celui-ci, après avoir pris conseil, décide que la demoiselle sera entièrement à la merci de son amant. Il prit en conséquence le baiser et plus encore.

Malgré le zèle de Raynouard et de ses collègues, il leur a été impossible de rassembler un nombre suffisant de ces jugements pour qu'il nous soit permis d'en multiplier les exemples. Mais c'est là ce qu'il y a de moins regrettable; car nous pouvons être assuré que toutes les fois qu'il se présentait une question abstraite ou que la controverse entre deux troubadours rivaux

laissait un point dans l'incertitude, on la portait devant la cour ou devant l'un de ses membres. Il existe encore une foule d'exemples de ce genre, et si nous ne pouvons affirmer positivement quel fut le jugement, nous voyons au moins quelle fut la nature de la question.

Tel est, ce nous semble, l'exposé fidèle des circonstances principales qui concoururent à produire dans le midi de la France une famille de ménestrels, essentiellement différents de tous les autres que nous connaissions, d'abord exclusivement confinés dans ce pays, mais destinés à se répandre par la suite dans d'autres contrées, à donner momentanément le ton à leur poésie, et à exercer une influence marquée sur leurs idiomes respectifs.

CHAPITRE XXIV.

ANALYSE DU GAI-SABER.

Revue des principaux troubadours, Guillaume de Poitiers, Rambaud d'Orange, comtesse de Die, Guillaume de Cabestaing, Bernard de Ventadour, Geoffroi Rudel, Raimond de Toulouse, Pierre Vidal, Bertrand de Born, Gaucelin Faidit, Pons de la Garde, Guillaume Figueiras, Sordel de Mantoue, Lanfranc Cigala, Rambaud de Vaqueiras, etc. Traductions de leurs poésies en vers anglais.

Malgré tous ses défauts, le Gai-Saber est un miroir précieux de son époque. C'est là ce qui constitue son principal mérite. C'est à l'époque, par conséquent, et non aux cours ou à leurs poëtes, qu'il faut imputer l'immoralité de leurs doctrines et les défauts de leurs compositions.

Les traductions que nous nous hasardons à mettre sous les yeux du public sont destinées à éclairer et à confirmer les remarques qui précèdent. Nous répétons que les plus anciennes productions des troubadours sont les meilleures, bien que loin d'être exemptes de jeux de mots et d'obscurités accidentelles. Le comte de Poitiers lui-même commence un de ses morceaux érotiques par un jeu sur le mot *plueva*.

« Farai chansoneta nueva

« Ans que vent, ni gel, ni plueva;
« Ma dona m'assaya em' plueva, etc. »
(Choix, t. II, p. 1.)

I will compose a novel lay
Ere frost, wind, rain disturb the day;
My lady rains more ills than they,
Howe'er submissive be my strain.
Tho 'heart-felt wounds attest her sway,
She will not rid me of her chain.
If I surrender'd at first sight,
'Twas but to be inscrib'd her knight:
Nor deem me, dames, a perjur'd wight,
If for her charms I languish now:
Life without her hath no delight.
So greedy of her love I grow.
What would it boot thee, cruel fair!
If martyr to thy love I were?
Wouldst thou a nun the world forswear?
Know that my passion is so strong
It may reduce me to despair,
Unless thou quickly rights't my wrong.
Thou art more fair than ivory;
Therefore I heed no other she.
If shortly no amends there be,
A kiss in chamber or in bower,
I swear by holy Gregory,
This is thy victim's latest hour!
What profit, lady, coulds't procure,
If cloyster'd walls thy knight immure?

All earthly joys were our's, be sure,
Did mutual love our hearts unite.
Away, my song, to Daurosture,
Tell him what I desire and write.
Tell him for whom I burn and tremble,
My ardent love, my lady's worth.
No flame did ever mine resemble
Since father Adam peopled earth.

« Je veux faire une chansonnette nouvelle avant qu'il ne vente, qu'il ne gèle, qu'il ne pleuve. Ma dame fait pleuvoir sur moi plus de chagrins que tous les orages, quelle que soit l'ardeur dont je l'aime. Toute grande qu'est la douleur que j'en ressens, je ne puis m'arracher à ce lien. Si je me rendis de suite à elle, ce ne fut que pour m'inscrire son chevalier; et ne me croyez point parjure, belles dames; car je ne puis vivre sans elle, tant j'ai besoin de l'aimer!

« Que gagnerez-vous, cruelle, à me faire souffrir le martyre? Voudriez-vous prendre le voile et vous enfermer dans un cloître? Sachez que mon amour est si violent, que la douleur me fera mourir si vous ne réparez promptement vos torts. Vous êtes plus blanche que l'ivoire; aussi n'aimé-je d'autre que vous. Si bientôt je ne suis satisfait, si je n'obtiens un baiser de ma bien-aimée dans sa chambre ou sous le bocage, il faudra que je meure, je le jure par la tête de St Grégoire!

« Qu'y gagnerez-vous si je m'enferme dans un cloître et ne puis plus être le vôtre? Mais toutes les joies du

monde seraient à nous si, belle dame, nous étions unis. Vole auprès de Daurosture, ô mon chant! Dis-lui ce que je désire, ce que j'écris; dis-lui pour qui je brûle, pour qui je tremble. Car je t'aime d'un amour si vif! Nulle flamme fut plus ardente que la mienne depuis que le père Adam peupla la terre. »

C'est cet auteur que nous recommandons particulièrement à ceux qui s'adonnent à l'étude du provençal, à cause de la correction de son style, la variété de ses mesures et la manière animée et familière à la fois dont il traite ses sujets. Il est du fort petit nombre de ceux dont les œuvres n'ont pas la teinte la plus légère de pédantisme. Qu'il chante sa maîtresse du moment, ou la fougue de ses coursiers, ou son habileté dans les Jacx partitz[1], il dit toujours ce qu'il pense, tout inconstante et volage que soit son humeur. Qu'on en juge par les exemples suivants. En parlant d'une dame qui avait captivé son cœur par la grâce de ses manières et sa rare beauté, il dit :

« Totz joys li deu humiliar,
« E tota ricors obezir,

(1) Disputes en vers entre deux troubadours, ordinairement sur des questions abstraites d'amour. Il dit de lui-même :

« Qu'ieu sui be d'est mestier sobra
Tant ensenhatz,
Que ben sai guazanhar mon pa
En totz marcatz. »

(Ben vuelh... Choix, t. v, p. 117.)

« Mi dons, per son belh aculhir,
« E per son belh douset esguar;
« E deu hom mais cent ans durar
« Qui 'l joy de s'amor pot sazir.
« Per son joy pot malautz sanar,
« E per sa ira sas morir,
« E savis hom enfolezir,
« E belhs hom sa beutat mudar,
« E'l plus cortes vilanejar,
« E'l totz vilas encortezir. »

(Mout jauzens... Choix, t. III, p. 3.)

My fair, by her gentle allure,
By the sweetness that beams from her eye,
All other delights may defy,
All hearts the most callous secure.
A century shoulds't thou endure,
For her love thou would's't still heave a sigh.
Her smile can the sick man restore,
Her frown the most vigorous slay;
Make the sage his wise lessons deplore
And the beauty of gallants decay;
The courtier can change to a boor,
And the peasant make courteous and gay.

« Ma belle, par sa gracieuse apparence et la douceur de son regard, l'emporte sur tous les plaisirs, et sait vaincre les cœurs les plus rebelles. Un homme, dût-il vivre cent ans, ne serait rassasié du bonheur de l'aimer. Son sourire est capable de guérir le malade, sa

colère de le faire mourir; elle peut faire divaguer le sage, flétrir la beauté du galant chevalier, abrutir le plus courtois et ennoblir le plus vilain. »

La description de ses chevaux favoris est très animée; elle montre bien l'ardeur et la variété de son talent flexible :

« Dos cavals ai a ma selha ben e gen;
« Ben son et ardit per armas e valen,
« E no'ls puesc amdos tener, que l'us l'autre no cossen.
« Si 'ls pogues adomesgar a mon talen,
« Ja non volgr' alhors mudar mon garnimen,
« Que miels fora cavalguatz de nul home viven.
« L'uns fon dels montaniers lo plus corren,
« Mas tan fera estranheza ha longuamen,
« Et es tan fers e salvatges que del ballar se defen.
« L'autre fon noyritz sa jos pres Colofen,
« Et auc no vis bellazor, mon escien;
« Aquest non er ja comjatz per aur ni per argen. »

Two well bred coursers in my stable are,
Fiery and fit for tournaments and war,
I cannot manage both, they madden in the car.
Could I subdue them or by force or fear,
I would not barter them for monarch's gear;
I should be better hors'd than any cavalier.
The one was fleetest of the mountaineers,
And so untameable, so fierce appears,
The boldest cavalier may tremble when he rears.
His mate was nourish'd close by Cafoleen;

A nobler animal was never seen,
His worth may not be told in brass or gold, I ween.

« J'ai dans mon écurie deux coursiers de bonne race; ils sont fougueux, propres aux tournois et à la guerre; mais je ne puis les tenir réunis, car ils s'emportent sous le harnois. Si je pouvais les soumettre au frein, je ne voudrais les changer contre rien au monde; car je serais mieux monté qu'aucun homme vivant. L'un est le plus agile des montagnards, mais si farouche, si fier et si sauvage, que le plus hardi cavalier doit trembler quand il se cabre. L'autre fut élevé près de Colofen; jamais on ne vit plus noble animal, il ne saurait être payé, ce me semble, à prix d'or ni d'argent. »

Mais c'est surtout dans le récit que le comte de Poitiers excelle. Quand il raconte ces courses nocturnes et la foule de mésaventures auxquelles il s'exposait dans ces occasions, il le fait avec tant de naïveté, d'une manière si pittoresque et pourtant si concise, que nous croyons être témoin de ce qu'il rapporte. Malheureusement nous n'avons plus qu'une seule pièce de ce genre, si indécente dans sa conclusion que nous traduirons seulement ce que M. Raynouard s'est judicieusement contenté de publier. La traduction littérale d'un morceau semblable est impossible; car nulle langue moderne ne peut rendre la brièveté, la teinte patriarcale, les fractions de racines latines et autres, les monosyllabes expressifs du provençal. Le texte

étant trop long pour être transcrit ici, nous renvoyons nos lecteurs au Choix, t. v, p. 118.

Once to Auvergne by Limousi
Clandestinely I hied,
And there two buxom dames I spied;
The one was Bernard's moiety,
The other of Gerard.
By the head of saint Leonard,
The queans received me courteously!
One in her latin thus began:
« God save thee, pilgrim! thou
Of gentle aspect seem'st, I vow,
A very comely gentleman.
But sooth thou go'st astray;
There's danger in thy way,
From folks who heed not God or man! »
How I replied I'll now relate;
I was not tongue-ty'd, I,
Nothing compell'd me to reply,
In jargon inarticulate:
« Tarra babart,
Marta babelio riben,
Sara ma hart! »
Then Agnes thus to Ermessin:
« Now by my troth we've caught
What we so long in vain have sought;
Let's couch him safe et sound within.
Seeing the wight is dumb
No harm from him can come;

None from his tongue our pranks can win. »
One did her mantle round me coil,
Then led to their abode ;
Much kindness in their looks they shew'd
And welcom'd me in gallant style.
The fire blaz'd merrily,
And I most willingly
Warm'd me before the sparkling pile.
Capons to eat they gave to me,
Bak'd bread, and gen'rous wine.
Never did mortal better dine;
For they help'd me copiously.
'Twas a nice dish, I swear,
Yet devil a cook was there,
Save our three selves in company.
« Sister, this fellow's shrew'd and sly,
He's only dumb to us.
Fetch the red cat : I warrant puss
Will teach him both to speak and cry.
If, as my fears suspect,
He but a part affect,
She'll presently detect the lie. »
When I the hateful brute survey'd,
Her sharp claws and long tail,
In sooth it made my courage quail.
The sight, I own, made me afraid;
I guess'd the hour was near
Would finish my career,
And that my love's last gasp was made.
When we had finish'd our repast,

I doff'd at their desire
My coat, my shirt, my whole attire.
This done the queans behind me pass'd,
And, as I reckless sat,
Thrust on my pate the felon cat;
From top to toe my blood flow'd fast.
Ermessin pinch'd Grimalkin's tail,
To make the felon mad.
More than a hundred wounds I had;
Thou yet may'st count them in detail.
Beshrew me if the pangs,
Compell'd me or to budge or quail...

« Un jour, en Auvergne près Limouzin, je me rendis en cachette voir les tendres moitiés d'un certain Bernard et d'un certain Gérard. Par la tête de saint Léonard, les femmes me reçurent à bras ouverts! L'une me dit dans son latin : « Dieu te sauve, seigneur pèlerin! tu me parais de bonne maison, beau et gentil cavalier; mais tu t'écartes trop; crains la gent malhonnête. » Oyez ce que je leur répondis. Je ne bégaye pas, moi; mais je leur dis dans un jargon inintelligible « Tarra « babart marta babelio riben sara ma hart. » Alors Agnès dit à Ermessine : « Nous avons donc trouvé ce que nous cherchons depuis si longtemps! Recevons-le tout bel et bon; car, ma foi! le brave homme est muet, il ne pourra divulguer le mystère. »

« L'une m'entoura de son manteau; elles me conduisirent dans leur chambre, me firent toutes deux

mine gracieuse, et me dirent que j'étais le bienvenu. Le feu pétillait à faire plaisir, et je me chauffai à l'aise devant l'ardent foyer. Elles me firent manger du chapon, du pain frais délicieux, et me versèrent un vin exquis. Je dînai du meilleur appétit; jamais mortel n'a mieux mangé, elles me servirent copieusement; mais, à dire vrai, point de cuisinier que nous trois. « Ma sœur, c'est un fin renard, dit l'une, il n'est muet que pour nous; cherchons notre chat roux, il le fera parler et crier, je t'en réponds, et nous verrons s'il joue un rôle. »

« Quand j'aperçus l'affreuse bête, aux griffes terribles et au poil touffu, je sentis mon cœur défaillir! Je fus vraiment épouvanté; mon amour faiblit et mon ardeur se refroidit. Cependant, le repas terminé, je cédai à leur désir et me dépouillai de mes vêtements; alors elles apportèrent la méchante bête derrière moi et me firent écorcher de haut en bas. Ermessine posa le chat sur ma tête, le pinçant à la queue, afin de le rendre furieux. Je reçus plus de cent blessures; on pourrait les compter encore : mais que je sois maudit, si cette douleur affreuse me fit ou bouger ou trembler..... »

Jusqu'ici nous avons vu dans ce noble personnage un amant passionné, mais volage, un joyeux libertin, un chevalier célèbre dans les tournois, trouvant son bonheur à dompter les chevaux, un adepte dans les jeux-partis, un voluptueux dans tous les sens du mot. Qui s'aviserait de penser qu'il ait pu d'un seul trait re-

noncer à l'amour, à la chevalerie, au monde et à ses vanités et se faire dévot à l'égal du plus exalté des frères de la Trappe?

Blasé sur les plaisirs ou épuisé par de longues années de débauche, il annonce sa résolution en termes trop clairs pour être mal compris, et trop pathétiques pour nous permettre de douter de sa sincérité :

Once more I am dispos'd to sing,
And I will touch a mournful string:
For never more shall I be king
Of Poitiers or Limouzi.
In exile I shall pass my life;
I leave my son to civil strife,
Where fearful accidents are rife.
Each vassal will his foeman be.
Since part I must, tho 'much I grieve,
To Falcon of Anjou I leave
My lands in trust: he will receive
His cousin and them in custody.
His aid should Falcon not bestow,
Nor the king from whom my honors flow:
All will his ruin plot, I know,
Seeing he's yet in infancy.
If very wise and valiant too
He prove not, when I'm far from you,
The felon Gascon and Anjou
His crest will humble presently.
Feats of valour were my pride,
But now those feats I lay aside :

In Him alone my hopes abide
Whom pilgrims pray for clemency...
I pardon crave from my companion
If wrong to him or his I've done,
And succour ask from God's own son
In latin and in romanzy.
Once I was sprucely clad and gay;
But now my master bids me nay.
I cannot brook my fine array,
So merg'd am I in piety!

« Une fois encore chantons; mais je toucherai une corde funèbre : dorénavant, je ne serai plus obéi ni en Poitou ni en Limouzin. Je vais partir pour l'exil, et je laisse mon fils au milieu des tourmentes de la guerre civile, exposé aux plus grands dangers; car chaque vassal sera son ennemi. Puisqu'il faut quitter, quoi qu'il m'en coûte, le domaine de Poitou, je laisse en garde à Falcon d'Anjou mes terres et son cousin. Si Falcon ne le protége, si le roi, dont je tiens mes honneurs, ne vient à son aide, tous conspireront sa perte, voyant qu'il est encore si jeune. S'il ne fait preuve d'une grande sagesse et d'un grand courage, quand je serai loin de vous, les traîtres de Gascogne et d'Anjou auront bientôt courbé sa tête. Les prouesses et les actions d'éclat faisaient jadis ma joie; mais je m'en détourne maintenant, et ne me repose plus qu'en celui dont les pèlerins implorent la clémence..... »

« Je demande merci à mon compagnon; si je lui ai

fait tort, qu'il me le pardonne; et j'invoque le Christ en latin et en romane. Autrefois j'étais ami du luxe et de la joie; mais maintenant le Seigneur me dit non; je ne puis plus souffrir ce riche costume, m'étant voué à la piété. »

(Pus de chantar... Choix, t. IV, p. 83.)

Un des troubadours les plus anciens est Raimbaud d'Orange. Son style, au dire de Millot, est barbare, ses rimes sont si étrangement arrangées et si recherchées, qu'il est en majeure partie inintelligible. Nous ne savons quels sont les manuscrits dont ce critique superficiel a fait usage; mais assurément nous avons été agréablement détrompé en parcourant les morceaux publiés dans le Choix. Raimbaud n'a ni la facilité ni le rhythme harmonieux de son prédécesseur. Comme tous ceux de cette école, il mutile sans miséricorde une foule de racines, et nous embarrasse souvent par le retour éloigné de ses rimes. Cependant il existe un dialogue entre lui et sa maîtresse, la comtesse de Die, indubitablement composé par lui, et que MM. Millot et Raynouard pensent avoir été modelé sur le chef-d'œuvre d'Horace. « Donec gratus eram tibi. » C'est faire injure à l'un et à l'autre de ces poëtes. A part le sujet, qui dans les deux dialogues est une brouillerie d'amants suivie d'une réconciliation, il n'y a pas entre eux l'ombre d'une ressemblance. Celui d'Horace est inimitable pour la grâce, la douceur, la concision et l'art admirable avec lequel la réconciliation est

amenée, après l'aveu d'une infidélité réciproque. L'autre est rude et vulgaire en comparaison; la versification est plutôt gênée que coulante, le morceau est verbeux à l'extrême, aucune des parties n'avoue de faute; le résultat est entièrement dépourvu d'art. Malgré ces défauts, il est encore supérieur à toutes les productions de ce genre dans le Gai-Saber. M. Raynouard s'est avisé de le traduire mot à mot en vieux français; c'était ajouter une nouvelle difficulté à la première, et il nous semble qu'il a mal compris quelques-uns des couplets. Nous pensons pouvoir le traduire d'une manière assez littérale, sans trop fatiguer le lecteur :

SHE. Mournful, my friend, and sick at heart,
Am I on thy account:
I think, in troth thou taks't no part
Or in my weal or misery.
Since all the ills thou leavs't to me,
Why talk of love, that doth suppose
Equality in joys and woes?

HE. Know, lady, 'tis the law of love,
When he two hearts enchains,
That, of the joys and ills they prove,
Each should experience the degree
That suits best his capacity.
I deem, and not in raillery,
That all the pangs a heart can tear
Have fallen lately to my share.

SHE. My friend, hads't thou a tithe or less

Of those that I endure,
Thou'dst better judge my wretchedness.
But that, I knew, concerns thee not:
However desperate be my lot,
Alike indifferent to all
Thou heeds't not if I rise or fall.

HE. Since, lady, those detractors vile,
Who drive me well nigh mad,
Assail me in such bitter style,
I take my leave! No love of change
Tempts me thro' other lands to range.
When I am near thee they employ
Such deadly arts for our annoy,
That we can taste no hour of joy.

SHE. Friend, thou departest 'gainst my will.
Thy visits none could bar;
I still enquir'd and wish'd thee still.
If thou mine honor scannest so,
More than in sooth I wish to do,
I shall esteem thee far more jealous
Than are the Hospital's good fellows.

HE. Lady, I fear exceedingly
Lest thee and all I lose,
I fear, lest by their calumny
Love's fragile bark be cast aground.
Yea, by saint Martial, I am bound
Far more than thou to watch the coast,
For thou'rt the thing I prize the most.

SHE. My friend, I know thee of such might
In all the feats of love,

I fear, instead of faithful knight,
Thou wilt become a roving swain.
I have good title to complain :
Thou thinks't no longer of my charms,
Some other she thy fancy warms.

HE. Lady, may I ne'er falcon bear,
Nor chace the deer afield,
If e'er I dreamt of other fair,
Since blest within thine arms I lay.
I am not false, wathe'er they say.
'Tis the disloyal, envious crew
Who brand me venal and untrue.

SHE. Friend, I'll believe it, if to me
Thou henceforth deal'st with loyalty.

HE. Thus, lady, thou'lt possess me ever;
All other ties I will dissever !

ELLE. « Ami, vous êtes la cause de mon chagrin et de mes angoisses ; car, en vérité, je dois croire que vous êtes indifférent à ma joie comme à ma douleur. Pourquoi parler d'amour quand vous me laissez en proie à tous les tourments ? L'amour suppose communauté de plaisirs et de larmes. »

LUI. « Sachez, ma belle, que c'est la loi de l'amour, quand il réunit deux cœurs, que, des maux et des biens que cette union prépare, chacun des deux amants prenne la part qu'il est capable de supporter. Il me semble bien sérieusement que toutes les peines qu'il soit possible d'endurer furent dans ces derniers temps mon triste partage. »

ELLE. « Ami, si vous ressentiez la centième partie des douleurs qui m'oppriment, vous jugeriez mieux de toute la profondeur de ma misère. Mais cela vous importe peu, je le sais. Quelque déplorable que soit mon sort, indifférent pour tout, vous vous intéressez peu à savoir si je prospère ou si je succombe. »

LUI. « Puisque ces misérables détracteurs, qui me remplissent de rage, versent sur moi à flots la plus amère calomnie, je vous quitte. Ce n'est point l'amour du changement qui me pousse à fuir vers une terre étrangère. Mais quand je suis près de vous, ils emploient de si cruels artifices pour séparer nos cœurs, que nous ne pouvons goûter un instant d'allégresse[1]. »

ELLE. « Ami, vous partez malgré moi; personne ne doit empêcher vos visites. J'ai toujours langui de vous voir, et toujours je voudrais vous posséder. Si vous êtes plus soucieux de mon honneur que moi-même, je vous tiendrai pour plus jaloux que ne sont les braves de l'Hôpital [2]. »

LUI. « Dame, je crains fort que je ne vous perde, et avec vous tout mon bonheur. Je crains que, par les manœuvres de la calomnie, la barque fragile de l'amour ne fasse naufrage. Pour cela, je dois me tenir

(1) Nous supposons qu'ici le texte contient au moins deux erreurs. Le sens exige absolument qu'au lieu de « son vostr' anguyossos guerrier, » nous lisions : « son nostr' auguyossos, etc. » et que le cinquième vers soit ainsi corrigé : « quar quan us sui pres, ab lor braire. »

(2) Plaisanterie sur la prétendue sainteté des chevaliers de St Jean.

en garde bien plus que vous, par saint Martial! car vous êtes ce qui a le plus de prix à mes yeux. »

Elle. « Ami, je vous connais si preux dans l'amoureuse carrière, que je crains que, de cavalier fidèle, vous ne soyez devenu volage. J'ai bien raison de me plaindre : vous ne pensez plus à mes charmes; un autre vous enflamme le cœur! »

Lui. « Dame, que je ne porte plus épervier et ne chasse le cerf dans la plaine, si jamais, depuis que j'eus le bonheur de reposer dans votre sein, j'ai pensé à une autre que vous. Je ne suis ni volage ni trompeur, quoique en disent les envieux et les traîtres. »

Elle. « Cher ami, je vous croirai, pourvu qu'à l'avenir vous agissiez envers moi avec loyauté. »

Lui. « Dame adorée, je suis entièrement à vous. Désormais toute autre liaison est rompue. »

(Amicx ab grand... Choix, t. II, p. 188.)

L'infidélité de ce libertin insensible a arraché à la comtesse de Die une épître si tendre et si noble, qui montre en même temps un dévouement si grand envers l'indigne objet de son amour, une indifférence si profonde envers tout intérêt mondain et même sa propre réputation, qu'elle pourrait rivaliser, sous tous ces rapports, avec les épîtres les plus pathétiques d'Ovide. Elle est composée en vers de onze syllabes. mètre que les poëtes provençaux essayèrent rarement d'employer, et qui exige que l'accent tombe sur la

dernière syllabe de chaque vers; et qui est probablement imité de l'espagnol.

Unwillingly and sore at heart I sing
Of one whose mistress I am proud to be;
Of one more priz'd than any earthly thing.
Pity avails me not, nor courtesy,
My beauty, genius, worth, are nothing now.
I am deceiv'd, abandon'd! As if he
Could prove me false, disloyal to my vow.
I have one confort yet: my innocence!
Tow'rds thee, my friend, I never once have fail'd.
I love thee more than Seguin lov'd Valence.
I'm flatter'd that my love o'er thine prevail'd;
For thou surpassest me, my friend, in might.
Whilst taunts and frowns my heart assail'd,
To others thou wert meek, a courteous knight.
I marvel much, nor can the cause divine
Why tow'rds me thou should'st such pride display;
It is injust that, without fault of mine,
Another should seduce thee from my sway.
Remember when our loves were in their spring!
Forbid it Heav'n that thro' my conduct they
Had ever been compell'd their flight to wing!
The valour in thy heart that maddens so,
Thy glorious feats in tournaments and arms,
Excite my jealousy. For well I know
There is no lady far or near but warms
To hear them conn'd: but thou, my kenn-ey'd friend,
Can'st well distinguish true from false alarms.

Think of our vows that up to Heav'n did wend ;
My high descent, my soul's devotedness,
My beauty and my talents good forebode.
Trusting to these this letter I address,
The messenger of love, to thine abode.
I fain would learn, my gentle, beautous knight,
To what dire cause this fatal change I ow'd ?
I know not if 'tis pride or ill dissembled spite.

« C'est à regret que je chante, tant je suis affligée par celui dont je suis fière d'être l'amie; car je n'aime rien au monde, si ce n'est lui. Mais que valent maintenant ma grâce, ma tendresse, ma beauté, mes prières et mes charmes? Je suis abandonnée, trahie, comme si j'avais manqué de foi envers lui! Il me reste une consolation pourtant : mon innocence. Jamais, ami, je ne t'ai manqué; je t'aime plus que Seguin n'aima Valence. Je suis fière de t'avoir vaincu d'amour; car, toi, mon ami, tu es naturellement le plus fort. Tu t'enorgueillis envers moi; tu m'accables de froideurs et de mépris, tandis qu'envers les autres belles tu es doux et aimable.

« Je suis surprise de te voir cet air superbe, et n'en puis deviner le motif. Il est bien injuste de ta part de me préférer une autre dame, quand mon cœur est pur de tout crime envers toi. Souviens-toi des beaux jours de notre flamme. A Dieu ne plaise que ce soit par ma faute qu'ils se sont évanouis sitôt! Le courage qui bouillonne dans ton cœur, ta prouesse glorieuse dans

les tournois et la guerre, tous les dons que la nature t'a prodigués, me rendent jalouse de toi; car, je le sais bien, il n'est point de dame qui ne se plaise à écouter le récit de tes exploits. Mais ton œil d'aigle sait approfondir les cœurs; tu es capable de distinguer entre le vrai et le faux. Souviens-toi de nos serments, qui sont inscrits au ciel.

« Ma haute naissance, mes qualités, mes charmes et mon amour sont d'heureux auspices. Toute confiante en eux, je t'adresse cette épître : qu'elle soit mon messager d'amour auprès de toi. Je voudrais bien savoir, aimable et galant chevalier, pourquoi tu es devenu si fier et si farouche? J'ignore si c'est l'effet de l'orgueil ou d'un dépit mal dissimulé. »

(A chantar m'er... Choix, t. III, p. 22.)

La comtesse de Die est un triste exemple d'un beau talent et d'un cœur trop tendre, corrompus par les vices dominants du siècle et les maximes inculquées par les cours d'amour. L'auteur de sa biographie nous rapporte qu'elle était la femme d'un comte de Poitou. Son propre témoignage nous autorise à dire que ce nœud fut malheureux. Tout extravagante et violente que fût sa passion pour Raimbaud, Millot n'est pas en droit de dire qu'elle fut effrénée dans ses amours. Quand on entend une femme de bonne famille et fière de sa naissance, non-seulement avouer sans rougir sa flamme criminelle, mais même user de tous les moyens pour la rendre publique, on serait tenté de

conclure qu'elle a perdu tout sentiment de pudeur. Et cependant ce serait injuste. Car nous avons montré que les autorités les plus imposantes sanctionnaient cette licence comme un privilége du sexe; qu'elle était reconnue comme un droit particulier aux femmes mariées, et que ceux-là même qui avaient le plus d'intérêt à rejeter cette doctrine y souscrivaient. Cela posé, nous ne devons être ni étonné ni indigné en lisant les vers suivants de la même femme, quelque opposés qu'ils soient aux véritables notions de la décence, et quel que soit le blâme que nous encourions en les traduisant. Nous nous sommes proposé de donner un tableau fidèle du Gai-Saber, et un portrait ne saurait être ressemblant si tous les traits, même les plus repoussants, n'y sont rendus.

I have been overwhelm'd with woe
Because of one now far remov'd;
I wish all future times may know
How fondly I that false knight lov'd.
I see I am abandon'd now
For yelding not at first request.
I greatly was to blame, I vow,
Whether abed, or gaily drest.
Fain would I clasp my cavalier
One whole night in my naked arms;
Would that this breast his pillow were,
His heart's receptacle my charms!

For Florice lov'd not more Blancheflowr
Than I adore my faithless knight;
My heart's true love had been his dower.
My life, my bosom, mine eyes 'light,
My fair, seductive, courteous friend!
Let me enjoy thee wholly mine,
One night in thy embraces spend,
And am'rous kisses change for thine!
Know that a strong desire I feel,
That thou my husband's place should'st fill;
Provided thou a promise seal
To act according to my will.

« Je suis dans les plus grandes alarmes à cause d'un cavalier que je sais loin de moi, et je veux que la postérité apprenne combien j'adorai cet infidèle amant. Je vois maintenant que je suis trahie; mais j'ai eu bien tort de ne pas contenter sur-le-champ ses désirs, soit dans mon lit, soit en brillante parure.

« Que je serais heureuse de tenir dans mes bras nus une nuit entière mon charmant cavalier; que mon sein fût l'oreiller de sa tête, mon cœur l'asile à tous ses vœux! Car Florise n'aima pas Blanchefleur plus tendrement que je ne l'aime. Tout eût été à lui, mon cœur, mes charmes, ma vie!

« Bel ami, séducteur, charmant cavalier, sois donc à moi! Que je te possède seule toute une nuit, et que je te couvre de mes baisers d'amour. Sache que j'ai

un désir irrésistible de te voir remplir la place de mon mari, pourvu que tu me promettes d'agir selon ma volonté. »

(Estat ai en gran consirier... Choix, t. III, p. 25.)

Il paraîtra paradoxal de dire que le mélange d'amour et de religion, de superstition et d'impiété, de passion romanesque et réelle prête aux chants des troubadours un certain intérêt mystique qui, bien que nous ne sympathisions pas avec eux, nous remplit souvent d'étonnement et parfois captive notre cœur. Ce qu'il y a de positif, c'est que ce fut la qualité distinctive des premières et des meilleures de leurs compositions. Quand leur art déclina, rien de semblable ne se montra plus. C'est à cette circonstance, plus qu'à toute autre, que nous attribuons l'impression profonde que les coblas de Guillaume de Cabestaing, et de quelques autres troubadours que nous allons citer, laissent encore aujourd'hui dans notre esprit. En choisissant un morceau du premier de ces poëtes, nous nous abstiendrons de parler du sort tragique qui, dit-on, termina sa carrière, parce que nous regardons le fait comme entièrement apocryphe. Ceux qui voudront en lire le récit pourront consulter l'ouvrage de M. Raynouard, tome v. Mais nous ne pouvons renoncer au désir de traduire une partie du long poëme que le troubadour en question adressa à Marguerite, femme de son maître et protecteur Raymond de Castel-Roussillon en Catalogne, par la raison que tout l'intérêt

de cette productton repose sur cette association d'idées dont nous avons parlé plus haut.

« En sovinensa
« Tenc la cara, el dolz ris
« Vostra valensa,
« El belh cors blanc e lis;
« S'ieu per crezensa
« Estes vas dieu tan fis,
« Vius ses falhensa
« Intrera en paradis....
« Doncx, cum seria
« Qu'ieu merce no i trobes
« Ab vos amia
« La genser qu'anc nasques;
« Qu'ieu nueg et dia
« De genolhs e de pes,
« Sancta Maria.
« Prec vostr 'amor mi des;
« Qu'ieu fui noyritz enfans
« Per far vostres comans;
« E ja dieus no m'enans
« S'ien ja m'en vuèlh estraire.
« Franca res de bon aire;
« Suffretz qu'ie us bais los guans
« Que de l'als sui doptans. »

In my mem'ry treasur'd lie
Thy sweet smile and angelic air,

Thy body as a lily fair,
The genius beaming from thine eye.
Had I such confidence in God
  As I repose in thee,
  I should infallibly
Enter at once the blest abode....
  Were I of ev'ry hope forlorn,
And 'twère my destiny to prove
No pity, no return of love,
From thee, the gentlest e'er was born;
  Tho' night and day,
  On knee, a foot,
The holy Virgin's aid I pray
To win thee to my suit;
Yet as from infancy till now
To thy behests I learnt to bow,
So God renounce me if I would
Withdraw me from my servitude.
Then fairest lady, grant but this:
That on thy glove I print a kiss;
I merit not supremer bliss.

« En ma souvenance repose le trésor de votre doux sourire, de votre grâce, de votre beau corps blanc comme le lis. Si ma confiance en Dieu était grande comme en vous, point de doute pour moi d'entrer en paradis...

« Quand même privé de tout espoir, je devrais renoncer à vous voir compatissante, ô la plus belle des femmes; quoique jour et nuit, à genoux ou sur pied, je prie la Vierge de vous rendre propice à mon amour;

néanmoins, comme, depuis l'adolescence, je suis habitué à obéir sans murmure à vos moindres commandements, que Dieu me rejette si je prétends briser mes chaînes. Souffrez seulement, charmante dame, que j'imprime un baiser sur vos gants; je ne mérite pas davantage. »

(Le dous cossire... Choix, t. III, p. 115.)

Notons, comme marque caractéristique de l'époque, que Guillaume termine son poëme par un envoi à l'époux de sa belle :

« En Raimon, la belheza
« E'l pretz qu'en mi dons es
« Me ten gai e cortes. »

Nous arrivons maintenant à Bernard de Ventadour, le plus profane, le plus passionné, le plus tendre et le plus licencieux des bardes provençaux. Il florissait aussi au douzième siècle. Ce n'est pas sans scrupule que nous traduisons la cobla suivante de cet auteur ; pour la rendre complétement intelligible, nous devons seulement faire observer qu'une de ses maîtresses ne fut rien moins qu'Éléonore de Guienne, qui, après sa séparation de Louis VII, roi de France, épousa Henri II d'Anjou, roi d'Angleterre et duc de Normandie.

In april, when in mantle green
I see the meads, the orchards blooming,
The limpid streams, the sky serene,
And hear the birds their matins singing;

The odours that the flow'rs exhale,
The merry notes in hill and dale
Recal my joys when in their spring.
Then 'twas my custom to enquire
How best I might allure the fair,
By horsemanship, or rich attire,
By homage, or by presents rare.
The man, quoth I, who doth employ
These means, will soon his wish enjoy;
An easy triumph they prepare.
I sing, yet rather should bewail
Love's ire that dash'd my hopes away;
I thought, poor fool, these might avail!
Henceforth, mayhap, I dare not say:
He sings who rather should lament!
Yet I will hope, arrive what may,
To give elsewhere my passion vent.
Despair shall not engross my heart;
I may behold my love once more.
The cause that forc'd me to depart,
May to her presence yet restore.
Were I at God's disposal quite,
Arriv'd on Syria's fatal shore.
He'd keep me there in jealous spite.
God must in wonderment have view'd
When I my lady did forsake;
He must have felt much gratitude
That I could leave her for his sake.
For well he knew that, wanting her,
Joy never more my heart could stir,

Nor he amends for such loss make.
Beyond the channel haste my lay!
In God's name to my lady hie,
And tell her there is not a day,
But for that radiant look I sig'h,
When she exclaim'd : « Where would'st thou go?
What will thy faithfull mistress do,
When thou, my friend, prepar'st to fly?»

« En avril, quand je vois les prés se couvrir de verdure et les vergers épanouir leurs fleurs, l'aspect des ruisseaux limpides et le doux concert des oiseaux, le parfum de l'herbe fleurie et le chant mélodieux du rossignol font revivre le souvenir de mes joies à leur printemps. Alors je méditais jour et nuit comment je pourrais jouir de l'amour, si par le luxe des chevaux ou la richesse de ma toilette, par mes hommages ou par ma libéralité, je saurais captiver la belle. Celui qui emploie de pareils moyens, me disais-je, ne peut manquer de jouir de l'amour, c'est la voie infaillible des conquêtes.

« Je chante quand je devrais pleurer de colère contre l'amour qui a flétri mes espérances. Pauvre insensé, je pensais réussir par de tels moyens! Désormais peut-être je n'oserai pas dire : je chante quand je devrais pleurer! Cependant je n'ai pas encore perdu tout espoir de trouver le moyen d'exhaler ma passion. Que le désespoir ne s'empare pas de mon cœur! Je pourrai encore revoir ma belle.

« Ce qui m'en a séparé peut bien me la rendre. Si j'étais arrivé au rivage de Syrie, soumis en tout à l'ordre de Dieu, il m'y retiendrait par jalousie. Il a dû être étonné de me voir quitter ma maîtresse; et il m'aura sans doute une grande reconnaissance de l'avoir laissée pour le servir. Car il sait bien qu'en la perdant, la joie n'entrera plus dans mon âme, et qu'il ne pourra compenser mon malheur.

« Chanson, vas, traverse la mer! Au nom de Dieu tu diras à ma belle, qu'il n'est jour où je ne soupire après ce doux regard avec lequel elle me disait jadis : Où vas-tu? que fera ta bonne amie? comment donc, cher ami, c'est ainsi que tu l'abandonnes! »

(En abril quan verdeyar... Choix, t. III, p. 82.)

Si une versification mélodieuse pouvait effacer les défauts que nous avons indiqués; si des éclairs alternatifs d'enthousiasme, d'indignation et de sarcasme pouvaient faire oublier la monotonie d'une poésie érotique toujours roulant sur les mêmes idées, bien qu'adressée à des personnes différentes, Bernard de Ventadour pourrait encore de nos jours prétendre à la haute renommée dont il jouissait de son vivant. Il fut l'Anacréon de son époque, et malgré le ton rude et abrupte de l'idiome provençal, antipode du grec si jamais il en fût, il nous rappelle de temps à autre ce charmant lyrique. La stance que nous copions ci-après de la dix-neuvième cobla, lorsqu'elle est convenablement lue, nous induirait presque à penser que Bernard le

prit pour modèle, si nous n'étions convaincu que ses ouvrages furent absolument inconnus aux troubadours :

« Quan la doss' aura venta
« Deves vostre païs,
« M'es veiaire qu'ieu senta
« Odor de paradis,
« Per amor de la genta
« Ves cui ieu sui aclis,
« En cui ai mes m'ententa,
« E mon coratge assis ;
« Quar de totas partis
« Per lieis, tan m'atalenta! »

(Choix, t. III, p. 84.)

La traduction anglaise ci-jointe, de quelques strophes de cette pièce, imite scrupuleusement les variations du mètre dans l'original.

When zephyr's gently sailing
From mansion of my love,
Methinks I am inhaling
The sweets of Eden's grove.
'Tis she th' illusion causes
To whom my hopes aspire,
Where my fond heart reposes
Its confidence entire.
For her I have relinquish'd
All others once so dear,

One passion hath extinguish'd
A thousand kindled here.
  With her and her affection,
Her eyes and face divine,
The sum of all perfection,
I deem'd God's self was mine.
Yet why of this remind thee?
I'm not of king's descent.
'Twas hard to have resign'd thee,
'Tis harder to repent.
For once, 'twas when we parted,
Thou saydst: « The good are strong,
They struggle broken-hearted,
The bad resist not long. »
  What meditates my fair
'Gainst one so fond as I?
Why doom me to despair,
Or yearning doom to die?
O thou so debonair,
Vouchsafe one kind regard!
One smile that may repair
The wrongs that weigh so hard.
More ills I should not bear;
Why overwhelm thy bard?
  'Tis evident to me
That women greatly err
In this: we seldom see
That they true love prefer.
Enough! Of that I know
More than they wish were known.

It maddens me, I own,
That knaves should prosper so;
That renegades to love,
By coz'ning beauty's ear,
Should more successful prove
Than men of hearts sincere. »

« Quand le doux zéphir me vient du milieu du bocage, je crois, en vérité, sentir parfum de paradis. C'est elle qui cause l'illusion, la dame à qui je suis si dévoué, en qui reposent mes espérances et toute la confiance de mon cœur. Car pour elle j'ai renoncé à toutes les autres jadis si chères ; une seule passion en a éteint mille autres.

« Assuré de son amour et absorbé dans la contemplation de ses traits divins, résumé de toute perfection, je croyais posséder Dieu même. Mais pourquoi vous le rappeler? Je ne suis pas, hélas! fils d'un roi. J'ai bien souffert en renonçant à vous! Je vous regrette maintenant plus encore; car je me souviens de ces douces paroles au moment de notre séparation : Les preux résistent à l'orage, les méchants seuls pâlissent.

« Ma belle, que prétendez-vous faire de moi qui vous aime tant? Pourquoi me laisser ainsi souffrir, et me condamner à mourir de douleur? Daignez m'accorder un doux regard, un sourire qui guérisse les maux qui pèsent si fort sur mon cœur; le poids des peines m'accable, je ne puis plus longtemps le supporter.

« Il me semble que les dames ont le grand tort de ne

guère aimer leurs amants sincères. Mais, silence, n'en parlons pas, j'en sais plus là-dessus qu'elles ne voudraient. Toutefois je suis désespéré de voir que des parjures et des renégats sont souvent plus heureux auprès d'elles, par leurs flatteries, qu'un homme au cœur franc et loyal. »

Nous avons fait remarquer que les cours affectaient d'enseigner l'amour aussi bien que la poésie. Elles avaient leurs définitions, leurs symptômes de cette passion, et c'est rendre justice aux troubadours de dire que, dans leurs effusions les plus extravagantes, ils n'agissaient que d'après les règles qu'on leur avait enseignées. Bernard nous en fournit la preuve. Il fait précéder une de ses coblas les plus extatiques de la description du véritable amant, et, cette sortie, digne de don Quichotte, montre qu'il avait une méthode dans sa folie.

« Ben pauc ama drutz que non es gelos,
« E pauc ama qui non es aziros,
« E pauc ama qui non enfolletis,
« E pauc ama qui non fai messios :
« Mais val d'amor, si non es angoissos,
« Un belh plorar no fan quatorze ris.
« Quan quier merce mi dons de genolhos,
« Ela m'encolpa e mi met ochaizos;
« E l'aigua m cor denan per miei lo vis,
« Et ela m fai un regard amorosos,
« Et ieu li bais la boc 'e 'ls huels amdos,

« Adonc mi par un joy de paradis.
« Mon joy coman al veray glorios;
« L'honors que m fetz sotz lopin en l'erbos
« En aquel temps, quant elha me conquis,
« Me fai vivre e me ten deleitos,
« Qu'ieu fora mortz, s'aquilh honors no fos
« E'l bon respieg que mi reverdezis. »

(Bels Monruels... Choix, t. III, 61.)

He little loves who jealous torments knows not;
He little loves whose heart is not on fire;
He little loves who recklessly bestows not;
He little loves who raves not with desire.
One tear of love, that doth not agonise,
Is worth a thousand smiles in beauty's eyes.
When on my knees I from my lady crave
Some pity, she accuses me and frowns;
But, when she sees me weep, she doth vouchsafe
A look of love that all my sorrow drowns.
Oh! then her rosy lips and eyes I kiss;
In paradise I seem, entranc'd in bliss.
My joy exalts me to the realms of heav'n:
The honour thou conferd'st on me that night
When 'neath the conscious pine thy pledge was giv'n,
Prolongs my life and fills me with delight.
But for that honour, still to mem'ry dear,
Death long ere this had finish'd my career!

« Il aime bien peu, celui qui ne connaît pas la jalousie; il aime bien peu, celui dont la flamme n'est

pas ardente; il aime bien peu, celui qui ne prodigue pas ses biens sans mesure; il aime bien peu, celui qui n'est pas fou d'amour. Une belle larme, si elle n'est pas trop cuisante, vaut mille sourires aux yeux de la beauté.

« Quand, à genoux devant ma maîtresse, j'implore sa pitié, elle me repousse et me menace. Mais quand elle me voit verser des pleurs, elle me lance un regard amoureux; je lui baise la bouche et les yeux, et je crois être en paradis.

« Ma joie me transporte dans le ciel; l'honneur qu'elle me fit sous le pin, sur le gazon fleuri, alors qu'elle m'engagea sa foi, me fait vivre et me comble de délices. Sans cet honneur, si cher à ma mémoire, la mort depuis longtemps eût tranché ma carrière. »

Dans les exemples que nous avons cités jusqu'ici, le transport du poëte avait quelque fondement, un objet réel et connu qui l'animait. Mais cette ardeur n'était pas moins intense lorsque amant et belle étaient complétement étrangers l'un à l'autre. Ce fut le cas chez Geoffroi Rudel. Son imagination s'était enflammée au récit de la beauté et des perfections d'une certaine comtesse de Tripoli, sans nom, qui devint en conséquence le beau idéal de sa muse; et la manière dont il en parle prouve suffisamment qu'il ne l'a jamais vue, et que son amour n'est que le rêve d'une imagination déréglée. Nous allons traduire deux de ses compositions qui, tout en confirmant jusqu'à l'évi-

dence ce que nous venons de dire, montrent aussi qu'il possédait un talent poétique peu ordinaire :

When the limpid streamlets shine,
As they are wont in jocund May,
When blooms the fragrant eglantine,
And Philomel's melodious lay
Its thrilling octaves pours along,
'Tis fit that I renew my song.
From a far distant country, love,
Thou hast oppress'd my heart with woe,
And never shall I solace prove
Till to thy residence I go ;
And there, in bow'r or chamber plac'd,
The sight of my ador'd one taste.
Since day by day hope's visions fade,
No wonder I'm most griev'd of men ;
For God no fairer ever made,
Or Christian, Jew, or Saracen ;
And he who gains that lady's love
Is fed with manna from above.
When fancy wafts her to mine eyes,
Then I address and kiss the fair.
But when the fairy vision flies
Remembrance drives me to despair ;
The joys that madden'd in my heart
Add keener torture to the dart. »

« Quand les ruisseaux limpides étincellent, quand l'églantier se pare de fleurs, quand le rossignol dans

le bocage renouvelle son doux chant, il est temps que je reprenne ma lyre.

« Amour, de loin tu as rempli mon cœur d'angoisse, et je ne pourrai trouver de remède que quand j'irai chercher ton asile, quand j'aurai le bonheur de voir ma belle dans sa chambre ou dans son bosquet.

« Puisque chaque jour mes illusions s'évanouissent, il n'est pas étonnant que je sois rongé par les soucis; car jamais Dieu ne créa plus belle, ni chrétienne, ni juive, ni maure. Celui-là est nourri de manne céleste qui réussit à conquérir son amour.

« Quand l'imagination la présente à mes regards, je lui parle et je l'embrasse; mais quand la trompeuse illusion s'envole, je m'abandonne au désespoir en me souvenant de ce que j'ai perdu, et la joie même qui m'enivrait aiguise encore le dard de la douleur. »

(Quan lo rius... Choix, t. III, p. 99.)

When days are long in month of May,
'Tis sweet to hear the distant song
Of am'rous birds; I quit the throng
And think of love that's far away.
Yearning I wend absorb'd in gloom,
And songs, and hawthorn in its bloom,
No more than freezing winter boot.
I thank my God with heart-felt truth
Who that far distant passion fir'd;
Yet for one pleasure it inspir'd
I feel a double pang in sooth.

What a blest pilgrim should I be,
Could those bright eyes one moment see
My crooked staff and cockle suit!
What joy, when her abode's in sight,
To crave a refuge in God's name!
What transport, should the gracious dame
Deign to receive her pilgrim knight!
When the far travell'd lover's near,
And softy whispers in her ear,
The rest 'tis easy to fulfil.
Enrag'd and desp'rate were my heart
Ne'er to behold my distant love.
Yet when shall I that blessing prove?
Our countries are so far apart;
There's many a weary step to take.
And these no pleasing thoughts awake;
Yet I will venture if she will.
No love shall e'er my bosom cheer,
Save that which at such distance is;
A nobler, gentler fair than this
The world contains not, far or near.
Her virtues are so rare and pure
That for her sake I would endure
The Moslem's yoke, a caitiff's name.

« Quand les jours sont longs au mois de Mai, il m'est si doux d'entendre le chant des oiseaux. Alors je fuis le bruit du monde, pour songer à un amour qui est bien loin de moi! Le cœur oppressé de douleur, je m'abandonne à mes tristes réflexions, et le chant des

oiseaux et la fleur de l'aubépine ne valent pas plus à mes yeux que les glaces de l'hiver.

« Je bénis le Seigneur, qui fit naître cet amour éloigné. Mais, pour un bien dont je lui suis redevable, je souffre une double angoisse ; car je suis bien loin d'elle. Ah ! quel bonheur pour moi si ses beaux yeux pouvaient une fois voir ce bâton et ce costume de pèlerin !

« Quelle joie si je pouvais lui demander l'hospitalité pour l'amour de Dieu ! Quel transport s'il lui plaisait de me recevoir et de me placer à ses côtés, si je pouvais lui parler à l'oreille et lui dire de quel pays éloigné je suis venu ! Le reste serait moins difficile.

« Mon cœur tremblera de colère et de désespoir si je ne dois jamais contempler cet amour lointain. Et pourtant je ne sais quand je la verrai, tant est grande la distance qui nous sépare ! Il y a tant de pas à faire, et de si sombres pensées en résultent ! Néanmoins j'essaierai le voyage, si cela lui plaît.

« Jamais amour n'enflammera mon cœur, hormis cet amour lointain. Une dame plus noble ni plus charmante n'existe nulle part sur la terre. Elle a tant de prix que, pour elle, je porterais même le joug de l'islamisme et je me ferais appeler renégat. »

(Lanquan li jorn... Choix, t. III, p. 101.)

Après tant de productions exagérées ce sera sans doute une récréation que d'entendre le langage de la nature, lors même qu'il sortirait de la bouche d'une

courtisane vulgaire. C'est avec plaisir, par conséquent, que nous traduisons l'aubade dont il a déjà été question, toute licencieuse qu'elle puisse être, défaut compensé par la simplicité du style et la naïveté de celle qui parle :

Once, in an orchard 'neath a flowry thorn,
A dame lay toying with her leman sworn,
Till the centinel cried : « Awake! it is morn! »
« O God! o God! how soon the dawn appears. »

« Ah! would to heav'n night mantled still the sky,
Nor thou my leman wert compell'd to fly,
Nor the centinel spied the morning nigh.
O God! o God! how soon the dawn appears. »

« My fair sweet friend let's take our soul's delight,
Down in the meadow where the birds invite ;
Let's kiss, my heart, and laugh at jealous spite.
O God! o God! how soon the dawn appears. »

« My lusty friend let's try another spell,
I'th 'garden where the larks their matins swell,
Whilst the shepherd is piping his caramel.
O God! o God! how soon the dawn appears. »

« In the sweet odours wafted by the gale,
Impregn'd by violets in yonder vale,
I quaff the fragrance that thy lips exhale.
O God! o God! how soon the dawn appears. »

« The dame was pleasant, beautiful to view,
And many a stranger her rare beauty drew ;
Her heart was tender, and her passion true.
O God! o God! how soon the dawn appears. »

« En un verger, sous la feuille d'aubépine, une belle tenait son ami dans ses bras, jusqu'à ce que la sentinelle s'écria : « Voici le jour. » « O Dieu! ô Dieu! que le jour arrive tôt! »

« Plût à Dieu que la nuit voilât encore le ciel, et que mon tendre ami ne me quittât jamais, et que la sentinelle ne vît ni l'aube ni le jour! O Dieu! etc.

« Bel et tendre ami, embrassons-nous, dans la prairie où chantent les oiseaux, embrassons-nous en dépit des jaloux. O Dieu ! etc.

« Bel et tendre ami, folâtrons dans le jardin où les alouettes font entendre matines, tandis que le berger joue sur son chalumeau. O Dieu! etc.

« Dans les suaves odeurs apportées par le zéphir et parfumées par les violettes du vallon, je goûte le nectar de ton haleine. O Dieu! etc.

« La dame était joyeuse, belle et aimable, sa beauté attirait maintes gens ; son cœur était tendre et sa passion sincère. O Dieu! etc. »

(En un vergier... Choix, t. II, p. 236.)

Pierre Raimond de Toulouse fait également exception à la remarque générale. Il n'a ni hyperboles extravagantes, ni allusions impies ou guindées. Son style est facile et naturel ; mais, en revanche, ses idées sont si triviales et la manière dont il traite ses sujets si commune, que personne ne les lirait, si nous prenions la peine de traduire ses compositions. Nous extrayons néanmoins une stance de sa première cobla, vu qu'elle

offre une coïncidence remarquable avec une des réflexions les plus exquises du Dante. En parlant de sa maîtresse anonyme, Raimond dit :

« Nulh 'autra no m pot secors
« Far, ni dar guirenza :
« Et on plus en sen dolors
« Plus n'ai sovinenza. »

(Pessamen aie cossir... Choix, t. III, p. 121.)

None else can give relief,
None else a cure apply ;
It adds a sting to grief
To think of joys gone by.

« Nulle autre ne peut me soulager, nulle autre me guérir, et ma douleur s'aigrit encore en songeant au bonheur passé. »

En parcourant attentivement les poëmes érotiques des troubadours, on est d'abord surpris de trouver une ressemblance si frappante, nous dirions presque une identité parfaite entre leurs idées, leurs figures, leur langage et leurs descriptions. Nous parlons de ceux qui florissaient alors que le Gai-Saber était dans toute sa gloire. Partout où ils se montrent, soit dans le midi de la France, en Castille, en Catalogne, en Italie ou en Syrie, nous n'apercevons que des versions légèrement modifiées d'un même texte. Ce phénomène n'eût pas pu se produire s'ils avaient suivi l'impulsion naturelle du cœur ; il implique un système conventionnel,

un plan préconcerté par ceux qui présidaient leurs écoles et leurs académies. Les cours d'amour, en excitant leur imagination, fournissaient aussi des précédents auxquels ils étaient tenus de se conformer. Pierre Vidal, qui passe pour le Don Quichotte par excellence parmi les troubadours, ne différait de ses collègues que par le degré de l'extravagance, et non par la nature de ses rapsodies. Comme les autres, il était fou tant que l'amour faisait le sujet de sa verve, et sa folie, comme celle de tous, était le résultat d'une éducation longuement préparée, et subordonnée aux règles de son art; ses essors les plus fougueux visent à l'effet rhétorique. C'est ce qui se manifeste clairement dans un poëme qu'il adressa à Alphonse, roi d'Aragon. Tout romanesque qu'il est, ce morceau accuse les efforts de l'auteur à faire des pointes et à amener des antithèses; c'est une progression laborieuse d'extravagance, qui ressemble à tout, hormis à la nature, et qui trahit l'école où le poëte a puisé ses principes.

Avant de le traduire, nous devons dire qu'il était devenu amoureux, et qu'il s'était imaginé être adoré d'une femme de Carcassonne dont le prénom était Loba, à la suite de quoi on lui donna le sobriquet de Lop, qui en provençal signifie loup.

She, whom on earth I most prefer,
Is one whose worth and charms impart
The vital joys that thrill my heart;

For beauty grows refin'd in her,
Like gold that in the furnace glows
The universe my own I deem,
Monarchs my tributaries seem,
When a kind look that dame bestows.
Crown'd with immortal joys I mount
The proudest emperors above.
For I am honour'd with the love
Of the fair daughter of a count.
A lace from Na Raymbauda's hand
I value more than all the land
Of Richard with his Poïctou,
His rich Touraine and fam'd Anjou.
When loup-garou the rabble call me,
When the vagrant shepherds hoot,
Pursue and buffet me to boot,
It doth not for a moment gall me.
I seek not palaces or halls,
Or refuge when the winter falls :
Expos'd to winds and frost at night,
My soul is ravish'd with delight.
Me Loba claims by right divine,
And justly she that claim prefers,
For, by my troth, my life is hers
More than another's, more than mine.

« La dame que je préfère à toutes les autres est d'un tel mérite et d'une beauté si accomplie, qu'elle fait palpiter mon cœur d'extase; car en elle la beauté se raffine comme l'or épuré dans la fournaise. Quand

elle m'accorde un doux sourire, je crois être le maître de l'univers, et les rois semblent mes tributaires.

« Je suis couronné d'une félicité suprême, qui m'élève au-dessus du plus puissant empereur; car c'est la fille d'un comte, qui veut bien m'honorer de tant d'amour. Un petit lacet, de la main de Raimbauda, a pour moi plus de prix que n'en met le roi Richard à son Poitou, sa Touraine et son Anjou.

« Et quand même ils m'appellent loup-garou, quand les bergers m'adressent des injures, et qu'ils me poursuivent et me frappent, je ne m'en offense pas. J'aime les bocages et les déserts, je ne recherche ni les palais ni les châteaux, et mon cœur est rempli de délices, qu'il gèle, qu'il vente ou qu'il fasse nuit.

« Ma Loba dit que je suis le sien, et cela de droit et de raison; car ma vie lui appartient plus qu'à tout autre, plus qu'à moi-même. »

(A tal domna... Choix, t. III, p. 325.)

Mais nous nous formerions une idée bien erronée des troubadours si nous supposions que cette extravagance scolastique se retrouve dans toutes leurs productions. Leurs morceaux didactiques, leurs plaintes ou élégies, leurs sirventes, leurs poëmes sur les croisades, sont écrits dans un style bien différent. Ces compositions ne sentent nullement l'odeur de la lampe. Nous trouvons dans les premières bon nombre d'observations pratiques et très justes sur les hommes et les mœurs, accompagnées d'un sentiment de moralité

très pur; les secondes sont touchantes et naturelles; et leurs sirventes, ces véhicules soit de la satire, soit des idées et des descriptions guerrières, semblent être l'effusion simple et spontanée du moment, les unes, virulentes et moqueuses, les autres dignes de la muse épique. Pierre Vidal lui-même, dans ses morceaux didactiques, est aussi sobre et rationnel qu'il est fougueux et extatique dans ses chants d'amour.

Son dialogue en vers avec un jongleur, dialogue fort connu, mais passablement mutilé, est plein de bon sens exprimé avec recherche, mais caractérisant le siècle où il vécut. Millot a prétendu en donner une traduction; mais elle est si pleine d'interpolations, de phrases musquées et de bévues, qu'elle ne ressemble pas plus à l'original qu'un temple grec au chaume d'un paysan. Le fragment publié par M. Raynouard a été extrait du manuscrit conservé à la Bibliothèque royale, et, bien qu'il abonde en méprises des copistes, il s'y trouve des passages suffisamment clairs pour démontrer la vérité de la remarque que nous venons de faire. (Choix, t. v, p. 342 et suiv.)

April expir'd, 'twas blithsome May,
When the gay birds in concert sung
Or high or low the woods among,
When frost and snow had pass'd away,
And flowr's and fruits were seen;
Soft airs and skies serene
Rejoicing in the genial sun.

'Twas then that, as absorb'd in thought,
A little too by love distraught,
I pac'd the square of Bazaudun,
A minstrel poorly clad,
Old and of aspect sad,
Approach'd me with a low salute.
I too saluted in my turn;
For by his guise I might discern
He came to urge a minstrel's suit.
Curious his tale to know,
I ask'd what griev'd him so.
He answer'd : « I'm a man, sir knight,
To minstrelsy from youth inclin'd;
Tales and romances of each kind,
Proverbs, aubades, I can recite,
Songs, coblas, verses, lays,
Well worthy of a monarch's praise.
But courts are now become so vile,
Nor taste, nor science can be found,
Nor one in all the country round
Can tolerate the good old style.
Therefore I come to thee
To speed my minstrelsy. »
Then I : « Without more words, my friend,
Let me to dinner lead thee straight;
Anon, if thou wilt more relate,
With all my heart I will attend. »

« Avril passé, Mai était arrivé, et les oiseaux chantaient dans les bocages, soit haut, soit bas, chacun à

sa guise. La neige et les frimas avaient disparu, les fleurs s'épanouissaient, les fruits s'annonçaient, le ciel était serein, et le zéphir caressait doucement le feuillage. Ce fut alors qu'absorbé par mes pensées et un peu trop distrait par l'amour, je passais un matin sur la place de Bazaudun. Parut devant moi un ménestrel, en chétif attirail, au déclin de l'âge. Il vint à moi, humblement me salua, et je lui rendis son salut; car en le voyant approcher, j'avais reconnu son état. Curieux d'apprendre son histoire, je lui demandai la cause de son chagriu : « Seigneur, dit-il, je suis un homme voué, dès mon jeune âge, à l'art de chanter; je sais réciter des romances, des nouvelles, des aubades et autres contes, en tous points jolis et gracieux, dignes de l'approbation d'un roi. Mais les cours ont tant dégénéré! On n'y trouve plus ni goût ni science; personne, dans ce pays, ne veut plus de l'ancien style. Je viens donc auprès de vous faire preuve de mon talent. » Je lui répondis : « Ami, avant tout, permets que je t'emmène à ma table. Ensuite, si tu veux me raconter ton histoire, je t'écouterai avec plaisir. »

Aussitôt le repas terminé, Vidal conduit l'étranger dans un verger situé sur les bords d'une rivière, et là le ménestrel lui raconte comment il a, dans les derniers temps, visité un grand nombre de cours et de seigneurs dans différents pays, et comment il les a trouvés si dégénérés et si appauvris qu'il a grande envie de renoncer à sa profession et d'en embrasser

une autre qui lui procure le pain quotidien. Il trace ensuite un parallèle entre le temps passé et le présent, au grand désavantage de cette dernière époque, et apprend en passant à son hôte que, dans sa jeunesse, il a fait un voyage à Montferrat pour voir la cour du dauphin d'Auvergne, où il trouva tant de courtoisie et une si généreuse hospitalité qu'il s'était décidé à y séjourner pendant quelque temps :

« There was not, in that courtly band,
Lady or knight, or lower rank,
But was as affable and frank
As bird that's nourish'd from the hand.
'Twas christmas tide or near,
But call'd kalendas here.
All those who hither made resort
Were joyous, easy and polite;
If wit e'er gladden'd mortal wight,
'Twas here the genius of the court. »

« Il n'y avait à cette cour ni cavalier, ni dame, ni gent plus infime, qui ne fût envers moi doux et franc comme l'oiseau qu'on nourrit dans la main. On était près de Noël, appelé ici Kalendes ; tous ceux qui appartenaient à cette cour étaient affables, gais et joyeux. Si jamais l'esprit charma le cœur humain, c'était, certes, le génie de cette cour. »

Ayant entendu, pendant son séjour chez le dauphin, soit de la bouche du dauphin lui-même, soit des courtisans, que la noblesse de Catalogne, de Provence, de

Gascogne, protégeait généreusement l'art du ménestrel et rémunérait libéralement le talent poétique, il voulut visiter ces différentes cours, et il exalte particulièrement la munificence d'Ugo, comte de Mataplana :

« Here I the count En Ugo sought,
Courteous, frank and well dispos'd
To con the precepts I disclos'd,
And ladies who to mem'ry brought
My sire renown'd in rhyme,
And men of olden time. »

« C'est là que je fis rencontre du comte Ugo, noble et franc chevalier, et bien disposé à apprendre les principes de mon art; j'y trouvai des dames qui se souvenaient de mon père, renommé dans l'art des vers, et d'autres hommes du bon vieux temps. »

Ici Pierre Vidal, sympathisant avec son interlocuteur, et lui-même grand admirateur des bardes d'autrefois, prend à son tour la parole :

« Friend, as thou says't, thou 'rt hither come
To mourn the good old times decayd,
And faith, without the dauphin's aid,
Thou had'st already fill'd the tomb !
Now list whilst I impart
The means to renovate thine art.
I've heard from troubadours of yore
How to far distant realms they went

On fortune and renown intent:
Observe what recompense they bore.
Palfreys were to each assign'd,
With saddles softly lin'd,
Bits of gold with such rare trappings
As might have grac'd a monarch's state.
Some cross'd the seas with hearts elate,
Some visited the courts of kings;
Many repair'd to Spain,
In good Alphonso's reign.
Would Germany again might boast,
A Fred'ric for her emperor!
Would England might behold once more
A Henry with his valiant host,
And sons the far fam'd three
Renown'd in chivalry!
By these and others such as these
The naked bard and cavalier
Were reinstated in their gear,
And good men were maintain'd at ease.
If haply there was one
Whom fortune frown'd upon,
Whose talents were not justly priz'd,
To them the wretched pilgrim sped
Sure of protection, sure of bread;
Merit in rags they ne'er despis'd.
I'll now unfold at thy petition
How to propitiate men in place:
'Tis not by talents, wit or grace,
But flatt'ry, homage and submission.

Let thy sandal shoon be dight,
Keep thy hose in decent plight,
Wear in thy belt dirk, purse and glove;
Thy cap doff lowly in respect;
Well cut, with lace and ribbons deck'd,
Thy liv'ry be : such upstarts love.
Be humble in thy suit;
Thy patron's whimsies ne'er dispute,
And still to thy remembrance call
The lessons of En Miraval.

« Ami, tu es venu ici regretter, comme tu dis, le bon vieux temps qui n'est plus, et vraiment, sans l'aide du dauphin, tu serais déjà descendu dans la tombe. Or, écoute ce que je vais te dire et comment tu parviendras à rajeunir ton art. J'ai entendu raconter aux anciens troubadours comment ils étaient allés sur des rives lointaines chercher la fortune et la gloire. Écoute quel était le prix de leur voyage : chacun obtenait un palefroi, richement caparaçonné, au mors doré, couvert de franges si somptueuses qu'il eût figuré à merveille au milieu d'un cortége royal. D'autres passèrent les mers pleins d'espérance; quelques-uns visitèrent les cours des rois; ungrand nombre parcoururent l'Espagne, sous le règne du bon roi Alphonse. Plût à Dieu que l'Allemagne eût encore à se vanter d'un empereur Frédéric! Que l'Angleterre possédât encore un Henri, avec des fils tels qu'Henri, Richard et Geoffroy! Ceux-ci, et d'autres qui leur ressemblaient, réinté-

graient dans leurs biens le pauvre ménestrel, le cavalier dépouillé; grâce à eux, les bons étaient maintenus dans leur droit. Si, par hasard, il en était un que la fortune persécutât, dont le savoir fût méconnu, le malheureux pèlerin frappait à leur porte, sûr de leur protection, sûr de son pain. Jamais ils n'ont méprisé le mérite en haillons. Je vais maintenant t'apprendre, puisque tu le désires, comment il faut gagner les parvenus de nos jours. Ce n'est ni par le talent, ni par l'esprit, ni par l'éloquence; c'est par l'adulation, l'obéissance et la servilité. Que ta chaussure soit élégante, tes bas en état convenable; dans ta ceinture porte poignard, bourse et gants; tire respectueusement ton chapeau; que ton habit soit bien taillé, chargé de galons et de clinquant; c'est le goût des parvenus. Sois humble en tes paroles, ne dispute jamais ni la volonté ni les caprices de ton patron, et souviens-toi toujours des leçons du troubadour Miraval. »

(Choix, t. v, p. 342-348.)

Nous passons aux autres genres de composition que nous avons spécifiés. Pour la poésie élégiaque et les sirventes, Bertrand de Born remporte la palme. Dans ses élégies, nous trouvons la franche émotion d'un soldat qui a honte pour ainsi dire des larmes qu'il verse, une description pittoresque des qualités qui caractérisèrent les personnages dont il déplore la perte, une originalité dans la manière de s'exprimer qui excite vivement notre intérêt et nous oblige d'a-

jouter foi à la sincérité de ses professions. Ses sirventes respirent les passions les plus brûlantes d'un esprit ambitieux, turbulent et vindicatif, habitué à violer toutes les règles pour parvenir à son but, implacable dans sa haine, ardent et inconstant dans son amitié, avide de carnage, de rapine et de destruction.

Millot rend, ce nous semble, un compte détaillé et exact de sa vie, accompagné de remarques vagues et superficielles sur ses poëmes, si superficielles même qu'on serait presque tenté de croire qu'il n'a jamais lu, ou qu'il ne comprit pas du tout les ouvrages qu'il critique. Il suffit à notre objet de dire préliminairement que Bertrand de Born fut vicomte d'Hautefort, dans le diocèse de Périgueux, petit domaine qu'il possédait par indivis avec son frère Constantin; qu'il essaya, par tous les moyens, de dépouiller celui-ci de ses droits; que seul il combattit une multitude de princes et de comtes, zélés partisans de son frère, au nombre desquels se trouva Richard, l'un des fils de Henri II d'Angleterre; et, que malgré les occasions fréquentes où il se vit au bord même du précipice, son courage indomptable et sa persévérance le firent triompher de tous ses ennemis. L'incident le plus intéressant de sa carrière aventureuse fut son alliance avec le jeune prince Henri, duc de Guienne, dont il pleure, dans deux poëmes, la mort prématurée, arrivée en 1183. L'un de ces morceaux se distingue éminemment par les qualités que nous avons énumé-

rées; l'autre, bien inférieur au premier, a été modernisé par M. Raynouard. Nous traduirons le premier :

I terminate my lays in deep despair,
Which time nor circumstance can e'er allay;
My reason and my joys have pass'd away
With him, the noblest king e'er mother bare.
Frank in speech was he,
Renown'd in chivalry;
Graceful in act,
And, in his hall,
Courteous to all.
Whilst I retrace
His manly grace,
I fear 'twill drive my mind distract.
May God's own son
Place him in glory by St John!
Had thy brave life been spar'd, thou had'st been crown'd
King of the courteous, emp'ror of the brave;
That title, in thy youth, thy vassals gave
Their chief, their captain, and tho' young renown'd.
Halbert and blade,
August brocade,
Pourpoint and pennon,
Helm and gonfalon,
Love and revelry,
Who will now your rights maintain?
Who your dignity sustain?
These are for ever gone with thee!
Yes! with thee they're pass'd away,

And wealthy recreants bless the day.
Gracious he was, still ready to oblige:
« God speed you sir! » to ev'ry guest he said.
His palace was well kept; his serfs, well paid,
Were all polite, but never wrong'd a liege.
The viol and song
Did the feast prolong;
And round the board,
With dainties stor'd,
A noble company,
The best of all the world was there.
Where are they vanish'd? tell me, where?
In this vile age of penury,
Where searce one gen'rous soul we meet
Who can with Henry's fame compete?
Brave spirit! on thy part there wanted nought
To be elected by the world's accord
The noblest sovreign ever brandish'd sword,
The boldest knight that e'er in tourney fought.
Never was seen a prince,
In Roland's time or since,
So steady in th' alarm,
Of such a puissant arm.
In days of yore,
No warrior such laurels gain'd
As he in ev'ry field obtain'd.
Search for a year and more,
From Orient to the setting sun,
Thou wilt not find his paragon.
For thee, my prince, all pleasures I abjure!

And all who e'er beheld thy looks benign,
Disconsolate and mute should peak and pine,
Nor love, nor passtimes more their hearts allure.
Normans and Englishmen,
Britons and Irishmen,
Vascovie, Guienne,
Tours, Mans, Vienne,
Weep, weep with me!
France, Flanders, Ghent,
And all the continent,
Come weep in company!
When Bremen and Lorraine
Their nerves in tourneys strain,
They 'll grieve that they behold thee not.
For me henceforth this earth and all
Who it inhabit, great or small,
I value not a single groat.

« Je termine mon chant, accablé d'une douleur que ni le temps ni les événements ne pourront jamais adoucir. Car j'ai perdu ma raison et ma joie, avec le meilleur des princes que jamais porta sein de mère. Franc en paroles, preux chevalier, gracieux dans ses actes, courtois dans son palais, tel il était; et la peine que je ressens en me rappelant son mérite, menace de me faire perdre la tête. Je prie Dieu qu'il le place à côté de saint Jean!

« Si tu avais vécu, seigneur, tu aurais été couronné roi des preux, empereur des braves. Car, c'est ce nom qu'en ta jeunesse tes vassaux donnèrent à leur chef, à

leur capitaine déjà renommé. Hélas! hallebarde et glaive, manteau superbe, pourpoint et panache, casque et gonfalon, joies et amours, qui défendra dorénavant vos droits? qui maintiendra votre dignité? Tout a disparu avec lui, et des lâches opulents se pavanent à leur aise.

« Il était aimable, toujours prêt à servir, offrant de bon cœur l'hospitalité à tout le monde. Son palais était bien tenu, ses serviteurs, bien payés et affables, ne faisaient jamais de tort à personne. La viole et le chant prolongeaient les festins; une noble compagnie entourait sa table : c'était l'élite du monde entier. Où sont-ils maintenant? Dans ce temps de pénurie d'âmes fortes et généreuses, où trouver un seul qui vaille notre Henri?

« Seigneur, rien ne te manqua pour être déclaré, par la voix unanime du peuple, le plus noble roi qui jamais brandit l'épée, le plus fier chevalier qui jamais entra dans la lice. Ni du temps de Roland, ni depuis, on n'a vu d'homme aussi preux, de guerrier aussi intrépide, qui cueillît autant de lauriers sur tous les champs de bataille de la terre. Cherchez toute une année et trouvez-moi son pareil, depuis l'orient jusqu'au soleil couchant.

« Pour toi, seigneur, je vais renoncer à toute joie, et tous ceux qui t'ont vu doivent pour toi rester muets, inconsolables, et fermer leur cœur aux plaisirs, au bonheur. Anglais, Normands, Bretons, Irlandais, Gascogne et Guienne, Anjou, Maine et Touraine, pleurez

avec moi! Mêlez vos larmes aux miennes, France, Flandre, Gand et tout le continent. Quand Lorraine et Bremen entreront dans la lice, ils regretteront de ne point t'avoir pour témoin de leur tournoi. Désormais, le monde et tout ce qu'il renferme ne vaudra pas un denier à mes yeux. »

(Mon chan fenisc... Choix, t. IV, p. 48.)

Le Gai-Saber présente un si vaste champ à parcourir, tant en son domaine propre que dans tous les pays où s'étendit son influence, qu'il ne nous est permis de traduire qu'une seule élégie encore, et nous choisissons celle que Gaucelin Faidit de Limoges composa sur la mort de Richard Ier, son généreux et zélé protecteur.

A heavy task is mine! The direst ill
That ever left in sorrow's heart a sting,
Which I must still deplore and cherish still,
It is my lot to celebrate and sing.
For he, bright honour's valiant sire and chief,
Richard is dead, Richard fair England's king.
O God, what gen'ral loss, what cause of grief!
What tidings to relate to Europe's ears!
He must be stone who can refrain from tears.
Yes he is dead! A thousand years, I ween,
Have not produc'd so brave a prince as he;
Never on earth was such another seen,
In valour, daring, generosity.
Not he who good Darius overcame

In giving was so liberal and free;
Nor Charles, nor Arthur had so vast a fame.
To all the world he was a type and law;
Some he enchanted, some he fill'd with awe.
I marvel that a man of wit and sense
Dare lift his voice in this degen'rate age;
Since valour nought avails nor eloquence,
What should excite the brave, the good, the sage?
Death hath evinc'd what mighty things he can:
One blow hath laid in dust all excellence,
All that adorn'd and elevated man.
Since nothing can resist him or defy,
Methinks it should appal us less to die.
Ah, migthy lord and king! from this sad day,
Who will our tourneys, who our arms revive,
The splendid courts, rich gifts and revels gay,
Since thou their chieftain art no more alive?
Whither will mis'ry's children now retire,
Who from thy presence did such hopes derive
That they might soon to better days aspire?
What will become of those thou did'st translate
From abject poverty to high estate?
In anguish and with death their only hope,
Th' irreparable loss they will deplore!
And, whilst in solitude the wretches mope,
Turk, Paynim, Saracen, who fear'd thee more
Than ever mortal did of woman born,
Will glut their madd'ning pride with christian gore,
And laugh our holy enterprise to scorn.
God wills it so, else had the strife been o'er;

For hads't thou liv'd, without a lie, mylord,
Thou hads't from Syria driv'n the race abhorr'd.
Never hereafter can I hope to see
A king or prince whose valour might regain
Christ's sepulchre! They who succeed to thee,
Must know what spirit did thine arm sustain,
And how renown'd thy valiant brothers were,
Henry the king and Geoffroy, matchless twain!
He who your place would fill, must, I aver,
Possess a dauntless heart, a firm intent,
To rival and surpass all precedent.
Fair seigneur God! unwearied pardoner,
True God and man, our life and mercy's fount!
Forgive him if in ought he guilty were;
Lay not each trivial fault to his account,
And oh remember how se serv'd thy cause!

« Ma tâche est rude, hélas! la plus grande infortune qui jamais frappa le cœur humain, la perte que je dois déplorer jusqu'à la fin de ma vie, il faut que je la chante, que je la raconte! Celui qui fut le prince des vaillants et des braves, le chevalier par excellence, Richard, le roi des Anglais, est mort! Grand Dieu! quelle perte et quelle calamité! quelles nouvelles pour l'Europe épouvantée! Le cœur le plus dur peut-il n'en pas frémir?

« Oui, il est mort, et mille ans n'ont pas vu naître un homme aussi courageux que lui! Nulle époque n'a produit son semblable en ardeur, prouesse, générosité. Alexandre, qui vainquit Darius, ne l'égala pas en libé-

ralité; ni Charles, ni Arthur ne peuvent rivaliser avec sa gloire. Toute la terre l'avait pris pour modèle et pour loi; il charmait les uns et épouvantait les autres.

« Je m'étonne qu'en ce siècle de perfidie et de lâcheté un homme de cœur ose encore élever la voix; puisque l'éloquence et le courage ne peuvent rien, pourquoi s'efforcer d'être brave et sage? La mort nous a montré ce qu'elle peut faire; car d'un seul coup elle a jeté dans la poussière toute l'excellence, tout l'ornement de la nature humaine. Puisque rien ne peut donc nous soustraire au destin inévitable, nous devrions moins craindre de mourir.

« Ah! seigneur roi de grand courage, que deviendront désormais nos tournois et nos armes, la splendeur de la cour, les riches présents et la gaîté franche, puisque tu n'es plus parmi les vivants, toi qui en fus le chef et l'ordonnateur suprême? Que vont faire les infortunés qui obtenaient de ton bras la réparation de leurs griefs? Que deviendront ceux que, de la poussière, tu as élevés au premier rang?

« Le cœur navré, morts à toute espérance, ils pleureront toujours ta perte irréparable! Et les Païens, les Turcs et les Sarrazins, qui te craignaient plus que tout autre mortel, s'enfleront d'orgueil et de bravade, et nous dépouilleront de notre sainte conquête. Mais Dieu le veut; car s'il ne l'eût voulu, tu vivrais, seigneur, et, par ma foi! tu aurais purgé la Syrie de ces infidèles.

« Jamais dorénavant je ne pourrai espérer de voir

un prince ou roi reprendre le tombeau du Sauveur! Ceux qui te succéderont doivent savoir quelle fut la vigueur de ton bras, et quelle fut la vaillance de tes braves frères, le jeune roi Henri et le comte Geoffroy. Celui qui voudra te remplacer devra posséder un cœur indomptable, un bras invincible, pour égaler et surpasser ses nobles prédécesseurs.

« Beau seigneur Dieu, toi qui n'es jamais las de pardonner, vrai Dieu, vrai homme, vie véritable, miséricorde sans fin! Pardonne-lui, s'il t'a offensé en quelque chose, et ne pèse point toutes ses fautes ; souviens-toi comment il a servi ta sainte cause! »

(Fortz chauza es... Choix, t. IV, p. 54.)

Quant à leurs sirventes, que le lecteur ne s'attende pas à y trouver une versification harmonieuse, un style clair et net, un enchaînement régulier d'idées. Celles de Bertrand de Born ne possèdent aucune de ces qualités. Ses cadences déchirent les oreilles, comme le craquement d'une porte qui roule sur des gonds rouillés. Il est parfois si elliptique qu'on peut à peine deviner le sens. Il n'y a point d'enchaînement dans ses sirventes; il lâche la bride à la passion du moment, sans s'enquérir si la composition soit liée ou non, et il emploie les premières expressions venues, comme s'il regardait au-dessous de lui de s'occuper du choix des mots. Mais c'est précisément cette dissonance, cette concision âpre et saccadée, ce style insouciant, qui donnent de la vigueur à ses poëmes; et ses pro-

ductions sont si analogues aux sujets qu'elles dépeignent, que nous partageons ses sentiments, lors même que nous ne saisissons pas complétement la portée de sa pensée.

La sirvente qu'il adresse à son frère Constantin nous donne un échantillon fort curieux de son style et de son caractère :

To pen a sirvente doth not cost me much,
Or rather it amuses me to write;
My subtlety and artifice are such
I can defend me well from other's spite.
If thou attack'st me, know
I can return the blow;
I need fear nothing,
Either from count or king.
Since Henry, the young king, and Richard deign
To pardon my misdeeds and quench their ire,
Giraut and Audoart may threat in vain,
And Talleyrand against my rights conspire.
I will not yield
A single field
Of Hautefort; war who will.
It is my birth-right still.
If they should fulminate from ev'ry side
A ban my hostile enterprise to stay,
Before their herald's eyes I would deride
Their empty threats, and hasten to the fray.
Peace suits me not at all,
War it my only call;

In that I trust alone,
No other law I own.
Mondays and tuesdays, years, and months, and weeks,
Are all alike to me; who doth me wrong,
In marsh or april, him my fury seeks,
And gluts its vengeance on the weak and strong.
Single my foe, or three,
It is the same to me;
I heed them not, I swear,
More than the belt I wear.
Let others tend their farms, or heap their gold,
To me ambition nobler joys affords.
When darts and murdrous cross-bows I behold,
Helmets and hawberks, steeds and naked swords,
In these my joy consists;
In sieges and the lists
Midst dames and cavaliers
Whose shouts enchant our ears.
Thou, my coparcener, art so just and good,
Thou would'st deprive my pretty babes of all:
But whilst I live thou shalt not touch a rood.
Me wicked Bertrand thy protectors call,
For that I keep my land.
But I forewarn the band
That he who strives with me
Will have a sorry plea.
I will not yield
A single field
Of Hautefort; war who will.
It is my birth-right still.

Thy judgment , sire,
Submissive I desire. »

« Il m'en coûte peu de faire une sirvente, et je prends plaisir à pareille besogne; je suis si adroit et si souple d'esprit que je puis braver toute exigence. Sache que si tu m'attaques, je renverrai le coup; ni roi, ni comte ne me fera perdre courage. Puisque le jeune roi Henri et le comte Richard m'ont pardonné mes torts, je ne crains ni Giraut, ni Audoart, ni Talleyrand; je me ris de leurs menaces, et je ne céderai pas un seul champ d'Hautefort. Me fera la guerre qui voudra; mais moi je défendrai mon droit.

« Si de toutes parts ils voulaient, par un ban, arrêter mon entreprise guerrière, devant leur héraut je rirais de leurs vaines menaces, et commencerais aussitôt l'exécution. La paix n'est point de mon goût, la guerre est mon idole; je n'ai d'autre foi et ne connais d'autre loi. Les lundis, les mardis, les semaines, les mois, les années, mars ou avril, tout m'est indifférent pour prendre vengeance de ceux qui m'ont fait tort. Un ennemi tout seul, ou trois en compagnie, je n'y regarde pas plus que la ceinture que je porte.

« Il en est tels qui amassent des richesses; moi je ne trouve de bonheur que dans les luttes; j'aime à voir des arcs, des casques, des hallebardes, des chevaux et des lances étincelantes; c'est là ma joie, ma volupté, ma vie. J'ai soif d'assauts, de combats, de tournois, au milieu d'une foule de cavaliers et de dames.

« Toi, mon co-tenant, tu es si bon, que tu voudrais dépouiller mes enfants de leurs biens; mais, moi, je veux les leur conserver, tant est grande ma sollicitude! Vous m'appelez le méchant Bertrand, parce que je défends ma propriété. Prenez garde à vous; un sort fatal attend celui qui essaiera de m'en dépouiller. Jamais je ne cèderai un seul champ d'Hautefort. Me fera la guerre qui voudra; mais moi je défendrai mon droit. »

« Ton jugement j'attends, mon seigneur. »

(Ges de far sirventes... Choix, t. IV, p. 143.)

Dans un autre poëme du genre épique, attribué à Bernard de Born, il s'élève tellement au-dessus de ses contemporains et de lui-même, que si nous étions bien sûr qu'il en fût l'auteur, nous n'hésiterions pas à dire qu'il pourrait lutter d'ardeur martiale et de fougue dithyrambique avec Pindare lui-même. En traduisant ce morceau nous ne nous sommes pas éloigné du texte; mais nous devons faire observer que, quelque consciencieux que soit un traducteur de ces poëtes, il ne peut espérer de rivaliser avec la concision, la naïveté, l'originalité de leur diction, pas plus qu'un vin falsifié n'égale le jus naturel de la vigne.

I love thy genial season, spring,
That renovates the leaves and flowers;
I love to hear the sweet birds sing,
And their notes reechoing
Thro' wood and copse, their native bowers.
It joys me on the meads to see

Tents and pavilions glittering;
My heart is fill'd with extasy
When I behold, midst rang'd batallions,
Bold cavaliers on fiery stallions.
It joys me when the light arm'd troop
Make shepherds and their flocks decamp;
It joys me when behind the group
I hear the soldiers swear and stamp.
And more than all it charms me too
When I beleaguerd castles view,
Their strong walls tumbling,
Splinter'd, rumbling;
The host, in serried ranks,
Marshall'd on the banks
Of ditches, palisaded round
With stakes thick planted in the ground.
I could embrace the valiant peer
Who, nothing slack,
Leads the attack
On his arm'd steed, unblanch'd with fear.
For thus he doth inspire
His men with kindred fire.
When in the camp he sets his foot,
Each should with shouts the chief salute,
With heart and hand his word obey,
And follow where he leads the way.
For none in glory's record lives
Till many a blow he takes and gives.
When the stour begins to thicken,
Blades, lances, helms of various hue,

And shiver'd bucklers we shall view;
Serfs together striking, striken,
Men and steeds confus'dly lying,
Panting, gasping, dead and dying.
For, when the hurly-burly warms,
No other thought high barons have
But splitting skulls and slashing arms.
Death, not inglorious life, befits the brave.
Meat, drink and sleep are not, I swear,
To me so welcome or so sweet,
As when from either side I hear:
« Charge, charge, my boys! » as when I meet
Dismounted steeds in forests neighing,
Or scatter'd squadrons succour praying;
Or when I view the great and small
On sward or moat promiscuous fall;
Or mangled corses that appear
With flanks transpierc'd by sword or spear. »

« Bien me plaît le retour du printemps qui fait pousser les feuilles et les fleurs. Je me réjouis d'entendre les oiseaux faire retentir de leurs chants les bocages. J'aime à voir dressés dans les prairies les tentes et les pavillons; et je tressaille de joie quand je vois rangés dans les campagnes des cavaliers sur leurs chevaux armés.

« Je me réjouis quand les voltigeurs font fuir les bergers et les troupeaux; et j'aime à voir derrière eux des soldats qui jurent en frappant la terre de leurs pieds. Mais surtout je suis transporté quand je vois

assiéger les châteaux-forts, les murs crouler et tomber en ruines; quand j'aperçois l'armée sur le rivage, entourée de toutes parts de fossés et d'épaisses palissades.

« Je suis tenté d'embrasser le chef vaillant qui s'élance le premier à l'attaque, monté sur son coursier, sans crainte, sans épouvante. Car il enflamme les siens d'une ardeur indomptable; et lorsqu'il est entré dans le camp, chacun doit le saluer avec des cris de joie, et le suivre avec enthousiasme; car nul homme ne doit être estimé avant d'avoir reçu et donné maints coups de lance.

« Dès que l'assaut commence, nous voyons se briser et s'éclater des lances et des épées, des casques de mille couleurs et de forts boucliers, et maints vassaux frappant et frappés à la fois; des cavaliers et leurs chevaux renversés pêle-mêle, haletants, mourants, morts. Au plus fort du combat, tout homme de noble sang ne songe qu'à fendre têtes et bras; car mille fois mieux vaut mourir que de vivre sans gloire.

« Les festins, le vin, le sommeil, me flattent beaucoup moins, je vous le jure, que d'entendre crier: « Sus! sus! » des deux côtés; et d'entendre hennir des chevaux démontés, et de voir leurs cavaliers errer dans la forêt en demandant du secours; et de voir petits et grands tomber dans les fossés, et leurs cadavres transpercés par les lances et les glaives. »

Après un échantillon si brillant de son talent, nous

ajouterons à regret l'envoi; mais nous ne pouvons pas le supprimer, parce que nous nous sommes engagé à montrer que les plus nobles efforts des troubadours sont toujours dégradés par des conceptions triviales et des pointes épigrammatiques :

Mortgage, barons, I beseech you,
Your castles, villas, towns,
Ere the bold marauder reach you.
Prythee, Papiol, haste away
To yes and no, and tell the king
Peace is their object night and day.

« Barons, mettez en gage vos châteaux, vos campagnes, vos villes, avant qu'on vienne vous assiéger. Papiol, hâte-toi d'aller trouver Oui et Non[1], et dis-lui qu'ils ne rêvent que la paix. »

(Be m play lo dous... Choix, t. II, p. 210.)

Leurs satires, qui prennent aussi le nom de sirventes, sont remplies d'invectives virulentes, principalement dirigées contre le clergé et la cour de Rome, parfois aussi contre tout le genre humain. Si la dixième partie de leurs reproches était fondée, l'époque des troubadours aurait été le comble de la dépravation humaine. Qu'ils soient fondés ou non, ils excitent le dégoût par la bassesse des idées, des images et du style, par l'indécence des allusions et par l'abus inconsidéré

(1) Papiol est le nom de son jongleur; Oui et Non est le pseudonyme sous lequel il désigne Richard Cœur-de-Lion.

du droit de critique. De la satire qui frappe et blesse sans soulever le cœur, qui fait le vice même son propre remède, et qui rappelle la folie à la raison en la comblant de ridicule, ils n'avaient pas la moindre idée.

Nous commencerons par Pons de la Garde, poëte du douzième siècle, qui semble avoir méprisé et haï toutes les classes de la société :

A bitter sirvente I intend to pen,
And, with Gods blessing, I'll my task fulfil;
For all the world is so dispos'd to ill
That men no longer trust in fellow men....
First of the church I have a word to say:
She is deceitful, which is sore offence;
And av'rice o'er her sons hath such a sway,
That they will pardon the worst crimes for pence.
To simple folks they preach both night and day
Not to indulge in any carnal sense;
And here the fools against themselves inveigh.
Rapine and profanation they condemn,
Yet practise both; we mortals follow them.
In lawyers too vile practices I see:
Disputes and baratry they still foment,
Perverting justice by their villany;
Right they make wrong, the guilty innocent,
And many a soul they plunge in misery.
For this to hell's abyss they will be sent,
And suffer torments for eternity;
Deep anguish of the soul, intense despair,

With the worst sinners, will requite them there.
All trades are flourishing; I see it well:
But honest dealing no where I perceive.
Liars and cheats are all who buy and sell,
They only truck the better to deceive.
God and the holy Virgin they repel
For Mammon, in whose puissance they believe.
Ah! wretches, blinded by the arts of hell,
For sordid pelf ye have exchang'd your souls,
And barter'd God who you and yours controuls!
Men are become so bad that they forget
Faith, honour, duty, all the ties that bind.
The poor man from the rich no aid can get,
Save when self int'rest prompts them to be kind.
His great commands we in derision set
Who form'd us in the womb, who for mankind
Died on the cross, and intercedeth yet.
Gold is your God, your idol and delight;
Yet at the last ye can't retain a mite.

« J'ai envie de faire une sirvente piquante, et je remplirai ma tâche si Dieu me bénit; car le monde est tellement enclin au mal que nul homme n'a foi dans son semblable...

« De l'église d'abord je vous dirai qu'elle ne vit que d'imposture; car la cupidité la tient tellement sous son empire, que les crimes les plus atroces se rachètent à deniers comptants. Ses serviteurs prêchent au peuple, nuit et jour, d'imposer silence aux passions, de réprimer la sensualité, de fuir le sacrilége et

la rapine, et pourtant ils font ce qu'ils condamnent, et les hommes suivent leur exemple.

« Aux gens de loi j'ai grand reproche à faire. Ils corrompent la justice, fomentent la discorde et les procès. Ils dénaturent l'équité, et en faussant le bon droit ils plongent mainte âme dans la misère. Pour cela ils seront damnés et entreront dans les gouffres de l'enfer pour y souffrir les tourments éternels. Les douleurs les plus cuisantes et le dernier désespoir seront leur sort dans ces lieux de ténèbres, en commun avec les réprouvés.

« Toute sorte de commerce fleurit, je le vois : mais la probité, je ne l'aperçois nulle part. Car trompeurs et menteurs sont tous ceux qui achètent et qui vendent. On n'échange que dans l'intention de tricher son voisin; ils méconnaissent Dieu et la sainte Vierge pour Mammon qu'ils adorent. Pauvres misérables! qui ne voyez pas que, par votre avarice, vous perdez vos âmes et vous renoncez à Dieu, qui est le maître de votre sort.

« Le monde est si pervers qu'on oublie toute foi, tout honneur, tout devoir; car les pauvres ne trouvent aucun aide chez les riches si l'égoïsme n'y gagne quelque chose. Le Dieu qui nous donna la vie, qui souffrit sur la croix pour accomplir notre salut, et qui maintenant intercède pour nous, nous le dédaignons pour un vil métal. L'or est votre idole, et pourtant, à la fin, nul ne pourra emporter une obole. »

(D'un sirventes a far... Choix, t. IV, p. 278.)

Il est probable que le désappointement et la misanthropie ont été pour beaucoup dans cette diatribe. Nous allons donner un autre échantillon non moins grossier et virulent, mais excusable, méritoire même, parce qu'il est l'expression d'une juste indignation ressentie par le poëte. Il est de Guillaume Figueiras, de Toulouse, témoin oculaire des horreurs dont les Albigeois furent victimes, tant à Toulouse qu'à Avignon, et dont le pape Honoré III fut le principal instigateur. C'est lui, d'après le poëte, qui, par ses menaces, entraîna Louis VIII dans la croisade contre ces infortunés martyrs, où il périt, à ce qu'on rapporte, par les machinations du souverain pontife. Le poëme en question se compose de dix-huit stances de onze vers chacune; il est beaucoup trop long et trop verbeux pour être traduit ici en entier. Nous en choisirons les passages les plus remarquables par la vivacité du coloris et le mordant de la satire : tâche qui n'est point facile, si l'on considère les termes barbares dans lesquels il est conçu, l'imprévu, nous dirons même la grandeur de certaines idées, et l'usage exagéré des apocopes nécessitées par la difficulté de la rime.

A sirvente I'll compose
In tone that well befits the sense;
I will not lag or doze,
Nor keep the reader in suspense.
I little doubt, in sooth,
Malevolence will curse my rhyme :

For in plain terms it tells the truth
Of Rome's deceitful, venal brood;
Rome friend of ev'ry crime,
And foe of all that's good.
I do not marvel, Rome,
That folks from duty swerve so far,
For thou hast fill'd each home
With jealousy, distrust and war.
Deceitful Rome! 'tis thou
Hast dug the grave of human worth;
Thou art the sink and slough
Of ev'y vice pollutes the earth.
By thy vile arts and aid
Was England's king betray'd.
O venal treach'rous court!
'Tis cov'tousness that makes thee sin;
Thou shear'st thy flock too short,
And leav'st them naked to the skin.
But if the holy one,
Who human flesh vouchsaf'd to wear,
Attend my orison,
I'll smash thy beak, untouch'd by pray'r:
For thou wouldst fain trepan
Every Greek and Christian man.
Thou, Rome, without remorse
Dost gnaw the flesh and bones of men,
And dragg'st them in thy course
To deep perdition's den.
The limits God prescrib'd to thee
Thou hast too far surpass'd:

So gross is thy venality
That crimes of blackest cast
Thou pardon'st for a fee.
The burthen thou support'st, o Rome,
Too heavy for thy back's become!...
We know, so speed thee heav'n!
That, by false pardons scatter'd wide,
Thou hast to torture giv'n
Gallia's chiefs, Lutetia's pride.
From their hearths and altars driv'n
They and their's in exile sigh'd;
And Louis, the good king,
By thy furious preaching
Forc'd to the war against his will,
Thou basely did'st conspire to kill.
To infidel and Saracen
Thou causest slight dismay:
Thy wrath's confin'd to Christian men,
Greek and Latin: them you slay.
In flames of hell's abyss,
Thou wilt repent of this.
May God ne'er pardon in his rage
The evils thou hast done;
And least of all the pilgrimage
That brought thee to Avignon!...
Thy talent, Rome, a wonder seems
Beyond what fancy can conceive,
In framing and devising schemes
To martyrise the sons of Eve.
But, in what church or tome,

Find'st thou permission, Rome,
To shed the blood of Christendom?
True God, true God of peace,
Whose bounties never cease,
Forgive the strong desire I vent
To witness Rome's just punishment!
The height of joy, o Rome, thou'st reach'd
In witnessing what anguish flows
From the crusade thy minions preach'd
'Gainst the unhappy, lost Toloze.
There, like a rabid beast,
Thou dost devour and feast
On great and little, old and young.
But ere her final knell be rung,
If our brave count two years survive,
To all his rights, his wrongs alive,
France will have reason to bewail
The day she heard thy coz 'ning tale...
May the God of battles aid him
To fleece and flay the Gallic power,
And make a bridge, when they invade him,
Of carcasses to grace the stour!
May God, if it his pleasure be
That Raymond should his vassals free
From them and death, remember, Rome,
Thy mighty wrong, and seal thy doom!...
'Tis to thy cardinals, o Rome,
We may thy flagrant crimes impute;
Enormities that daily come
To each man's ear, which none dispute.

No other cares their fancies feed
But how to sell at highest price
God and his friends; nor sage advice,
Nor strong remonstrances they heed.
It palls upon the ear of each
To hear the homilies they preach...
With a false fawning mien
Thou dost extend thy net,
And many a bird obscene
For thy repast dost get.
For in thy looks we see
The lamb's simplicity;
But in thy inward part
A rabid wolf thou art,
A serpent with crown'd head,
And of a viper bred.
The devil therefore calls thee home,
As an old friend, assur'd of welcome.

« Je veux faire une sirvente dans un ton qui réponde au sujet. Je ne veux point hésiter, ni tenir mon lecteur en suspens. Je sais que sans doute elle excitera la médisance; car j'entends faire une sirvente qui mette à nu toutes les fourberies de Rome, Rome amie de tous les crimes, ennemie de toutes les vertus.

« Je ne m'étonne plus, Rome, si ton peuple s'éloigne; car tu as rempli chaque habitation de jalousie, de méfiance et de discorde. C'est toi qui as creusé la fosse de la dignité humaine; tu es l'abîme d'où sortent tous les vices qui souillent et infectent la terre. C'est par

tes artifices qu'a été trahi le bon roi d'Angleterre!

« Perfide Rome! la cupidité fait ton crime; de tes brebis tu tonds la laine au point de les laisser nues. Mais si le Seigneur qui revêtit la forme humaine daigne écouter ma prière, je t'arracherai ton bec, sans pitié pour tes larmes; car tu voudrais sucer le sang de tout chrétien, grec ou romain.

« Rome, tu dévores chair et os des humains et les conduis à la perdition. Tu transgresses les limites que Dieu t'a posées; car ton avarice est si grande que tu pardonnes les péchés pour de l'argent comptant. Le poids de tes injustices te condamne et t'accable...

« Rome, nous savons fort bien, et le ciel est témoin, que, par tes fausses absolutions, à pleines mains répandues, tu as fait souffrir l'exil et le martyre aux nobles chefs de la France, à l'élite de Paris; et que le bon roi Louis, que tes prédications perfides ont entraîné malgré lui à la guerre, a été assassiné par tes complices.

« Rome, aux Sarrazins tu causes peu de dommage; ta haine s'assouvit du sang des chrétiens. Dans les flammes de l'enfer, Rome, tu t'en repentiras! Dieu puisse-t-il ne jamais te pardonner tes crimes, et encore moins le motif qui t'amena en pèlerinage à Avignon!...

« Merveilleuse est ton adresse, au-delà de tout ce qu'on peut croire, à tramer et à ourdir des complots contre les malheureux descendants d'Ève. Mais dans quel livre, Rome, as-tu trouvé la permission d'immoler

la chrétienté? Vrai Dieu de grâce, dont les bontés sont infinies, pardonne mon désir d'assister à la punition de Rome!

« Rome, ta joie fut à son comble quand tu entendis les gémissements des victimes illustres que tu fis à Toulouse; semblable à un vautour, tu t'acharnas sur ta proie; tu n'épargnas ni grands ni petits. Mais avant qu'on sonne son glas funèbre, si notre brave comte[1] vit deux années encore, la France aura raison de déplorer l'heure où elle écouta ton conseil perfide...

« Puisse le Dieu des combats lui accorder les moyens et la puissance d'abattre les Français; et faire, lorsqu'ils viendront l'attaquer, un pont de leurs cadavres immolés à la guerre! Puisse le Seigneur, si c'est sa volonté que Raymond délivre ses vassaux de la mort, se souvenir de tes crimes, ô Rome, et prononcer ta condamnation!...

« C'est à tes cardinaux, Rome, qu'on peut imputer tous les péchés affreux qui parviennent à nos oreilles; leur soin unique est de vendre au plus offrant Dieu et ses serviteurs, et nul avis, nulle remontrance ne saurait prévaloir sur eux. Leurs homélies sont affreuses à entendre...

« Rome, avec un faux semblant, tu étends tes filets, et assouvis ta faim sur maint morceau défendu qui s'y laisse prendre. Car tu as le regard innocent de l'a-

(1) Raymond VII, comte de Toulouse.

gneau ; mais sous ta peau laineuse tu es un loup rapace, un serpent couronné, engendré par une vipère; et c'est pourquoi le diable t'emportera comme son bien. »

(Sirventes vuelh far... Choix, t. IV, p. 309.)

Il semble à peine possible de surpasser l'acrimonie de ce morceau ; cependant le même auteur nous fournit un autre échantillon, où la sensualité et les vices cachés du clergé sont attaqués en termes si ouverts et avec une animosité si peu ménagée qu'on pourrait le regarder comme le *nec plus ultrà* de l'invective.

Our pastors, well I know,
Like wolves our spoils divide;
Semblance of peace they shew,
Yet pillage on each side.
With fawning smiles,
They, night and day,
Their simple flock entice :
But, when inveigled in theirs wiles,
They throw the mask away,
And hurl them down the precipice.
But worse dishonour still
To man, to Jesus more,
When they have ta'en their fill
Of pleasure with a whore,
With hands unwash'd
And unabash'd,
They touch the sacred host!
'Tis sin against the holy Ghost,

A mortal heresy,
To say no priest should pass
The night in harlotry,
Then celebrate the mass.
Should'st thou the truth relate
They will impugn thy zeal;
Curst and excommunicate
Their vengeance thou wilt feel.
If thou hast nought to give,
Hope not with them to live
In love or amity.
Holy Maria I appeal to thee!
Blessed Virgin grant, I pray,
That I may see the day
May terminate their wickedness,
And men and women fear them les..

« Nos pasteurs, je le sais bien, sont devenus des loups rapaces; ils nous dépouillent de tous côtés, tout en prenant l'air pacifique. Ils endorment par la douceur leur troupeau jour et nuit; puis quand ces pauvres brebis sont tombées dans le piége, ils se démasquent et les poussent vers l'abîme.

« Mais ils font un autre déshonneur au siècle, un déshonneur plus grand encore à Dieu. Après s'être vautrés avec des courtisanes, le lendemain, les mains impures, ils touchent le corps de notre Seigneur! Et c'est mortelle hérésie de dire que nul prêtre ne doit passer en débauche la veille du jour où il dira la messe.

« Si vous élevez la voix contre tant d'impiété, ils seront vos accusateurs, et vous serez excommuniés. Et si vous n'avez rien à leur donner, vous n'aurez d'eux ni amour, ni amitié, ni paix. Vierge Marie, mère de Dieu, laissez-moi voir, je vous en supplie, le jour où s'écroulera leur empire, où l'on cessera de trembler devant eux ! »

(Vers es que notre pastor... Choix, t. IV, p. 307.)

La seule exception que nous puissions faire à notre critique sur leurs satires, est en faveur de celle où le célèbre Sordel de Mantoue déplore la mort de son patron Blacas, dont le cœur, dit-il, devrait être partagé entre les princes pusillanimes d'Europe, afin de les engager à faire valoir leurs droits ou à venger les injustices auxquelles ils se sont si patiemment soumis. Cette idée est tout-à-fait originale. Elle lui fournit l'occasion de relever les fautes politiques et la lâche conduite de tous les souverains, et il y déploie tant de finesse, une raillerie si subtile et des sarcasmes si bien déguisés qu'il blesse sans avoir l'air de décocher le trait. A l'époque où les événements dont il parle étaient de notoriété générale, cette production a dû être extrêmement populaire, tandis qu'aujourd'hui plusieurs de ses allusions deviennent énigmatiques :

In this sad verse I Blacas' death lament
With heart oppress'd and too just cause of grief;
For I have lost in him a friend and chief,
And worth and valour fill his monument.

So vast a loss may never be replac'd,
Or only thus: let's parcel out his heart;
Let ev'ry quaking baron eat his part,
And he will feel his lagging courage brac'd.
First let the Roman emperor partake,
For faith he needs it much; yes! let him eat,
If Milan's saucy varlets he would beat,
Who boast thas they compell'd his German boors to quake.
And next let Louis taste: he may regain
Castille, whose crown he lost thro' want of wit.
But then his mother! he 'll not taste a bit,
Lest he should cause his gentle mammy pain.
Thy monarch, England, cowardly and dull,
Should of the dish a copious dinner make;
And thus inspir'd he might the lands retake
The french kings cribb'd, well knowing he was null.
Thy prince, Castille, should eat of it for twain,
Since he two kingdoms holds, not fit for one;
But if he tastes, let it by stealth be done,
For, if his mother knew, she'd beat him with her cane.
I wish that Aragon would taste it too,
And from the foul dishonour be reliev'd
Which at Marseilles and Milan he receiv'd;
No remedy but this, whate'er he say or do.
Next let Navarre of the brave heart partake,
More valued as a count than king, I've heard.
When man by God to such high state's preferr'd
'Tis pity that faint heart should make him quail and quake
Thy count, Toulouse, hath also need of it;
Let him remember what he was and is:

If he no stouter heart acquire than his,
Of all he lost he' ll ne'er regain a whit.
Avignon's count should vindicate his share;
A lackland count in small esteem is held :
For, tho' by native courage he's impell'd,
He needs an ample slice such sad reverse to bear.

« Le cœur triste et marri, je veux plaindre en ces vers la mort de Blacas, et j'en ai bien sujet; car en lui j'ai perdu un maître, un ami véritable; toute valeur, toute dignité s'est cachée dans sa tombe. Il n'y a qu'un seul moyen de réparer sa perte : qu'on partage son cœur, et que chaque baron en mange un morceau pour faire renaître son courage.

« Que l'empereur[1] romain en mange d'abord; car il en a grand besoin, si de bonne foi il veut conquérir le Milanais et punir les insolents qui prétendent faire trembler ses cohortes germaniques. Qu'ensuite le roi de France[2] en mange sa part pour recouvrer la Castille qu'il perdit par sa maladresse. Mais sa mère! certes il n'en goûtera pas, car il tient fort à ne pas affliger sa maman.

« Ton roi, Albion[3], lâche et stupide, doit en faire un bon repas; il en a besoin pour reprendre le pays que sa pusillanimité lui a fait perdre, et que lui ont enlevé les Français sachant bien qu'il était nul. Que le roi de

(1) Frédéric II d'Allemagne.
(2) Louis IX de France.
(3) Henri III d'Angleterre.

Castille[1] en prenne double portion, car il a deux royaumes à gouverner, et n'est pas capable d'en diriger un seul. Mais s'il en veut manger, qu'il mange en secret, car si sa mère les avait elle lui donnerait le fouet.

« Le roi d'Aragon[2], à son tour, ne ferait pas mal de goûter de ce cœur pour se laver de l'affront qu'il reçut à Marseille et à Milan ; il n'a d'autre remède, quoi qu'il dise ou qu'il fasse. Que le roi de Navarre[3] en ait aussi sa part, lui meilleur comte que roi, à ce qu'on dit. Il est fâcheux de voir un homme, que Dieu élève si haut, s'abaisser tant par son manque de courage.

« Le comte de Toulouse[4] aussi aurait besoin d'en manger, pour se rappeler ce qu'il est et ce qu'il a été. Car s'il n'acquiert pas un cœur plus ferme il ne reprendra jamais ce qu'il a perdu. Le comte de Provence[5] aussi doit en avoir sa part; car un comte sans terre n'est guère en grande estime; et, bien qu'il ne soit pas sans courage, il lui faut un peu de ce cœur pour supporter son infortune. »

(Planher vuelh en Blacatz... Choix, t. IV, p. 67.)

Il ne faut pourtant pas conclure des allusions impies de leurs chants d'amour et de leurs invectives peu mesurées contre le clergé, que les troubadours fussent

(1) Ferdinand III de Castille.
(2) Jayme I d'Aragon.
(3) Thibaut I de Navarre.
(4) Raimond VII de Toulouse.
(5) Raimond Bérenger V de Provence.

étrangers à tout sentiment religieux. Les satires que nous avons traduites montrent clairement comment des abus perpétués depuis si longtemps les avaient détachés de l'église de Rome; mais ils étaient assez raisonnables pour ne pas confondre la religion avec ses ministres, et ils demeuraient attachés à l'une, tandis qu'ils versaient sur les autres un torrent de sarcasmes fondés, quoique excessifs. Dans leurs épîtres morales, ou plutôt dans leurs homélies, non-seulement ils développent les dogmes les plus importants de la foi chrétienne, mais encore ils discutent fréquemment ses mystères les plus profonds, tels que l'incarnation, la virginité de Marie, la doctrine du libre arbitre et de la prédestination, sinon d'une manière logique, au moins avec toute la subtilité des écoles. Leurs oraisons, dont nous possédons encore un grand nombre, sont de vraies curiosités. Il n'est pas rare d'y trouver les invocations les plus dévotes à Marie et aux saints, parfois accompagnées de menaces, parfois de protestations d'amour non moins ardentes ni moins libres que celles qu'ils adressaient à leurs maîtresses; un amalgame de phrases familières et respectueuses, une confession de vices privés, à la fois effrayante et ridicule, montrant plutôt l'indifférence de gens habitués à la débauche que la contrition de cœurs vraiment repentants. Nous traduisons le premier morceau de ce genre qui nous tombe sous la main ; c'est une prière adressée à la sainte Vierge par Lanfranc Cigala :

O Mary, virgin, mother, spouse,
Queen of angels, at whose shrine
Luke, Mathew, Mark incline,
And ev'ry saint in homage bows,
My heart and spirit deign to guard!
O rose without a thorn,
Pray for a wretch forlorn!
Pray God his judgment to award
According to his clemency,
Not my depravity!
My wickedness so great appears,
Thro' negligence and want of sense,
That, if in direst penitence,
I mortified a thousand years,
I am so foul within,
I could not purge my sin.
God only can the pain remit,
His mercy each offence can lave;
No claim, no other hope I have.
I've been deceitful all my life,
I've nothing done to merit it;
Envious, and robber of the great,
And never yet did hesitate
To court and kiss my neighbour's wife.
To slander I'm inclin'd,
And, when a dupe I find,
The first occasion I embrace
To gull the ninny to his face.
Of all I full confession make:
Forgive me, heav'n, for Jesus sake!

Since of myself I nothing can ,
Thee, holy Mary, I intreat,
To plead for me at mercy's seat !
Preserve a sinful, feeble man,
Yet penitent with all,
From ills may yet befall.
Thy guardian care, dear saint, employ
To save me from a treach'rous age;
And when I quit this mortal stage,
Grant I may taste eternal joy!
By the God who sprung from thee,
And in thy womb our flesh attain'd
By thy virginity unstain'd,
From sudden death preserve me free!
The king of terrors then
Is terrible to men.
Believe me, Mary, I'm sincere :
Of all my crimes, my years mispent,
My heart is truly penitent;
Therefore do thou thy suppliant hear!

« O vierge Marie! fille de Dieu, reine des anges, devant qui s'inclinent avec respect et Marc et Luc et Mathieu et tous les saints, gardez mon corps et mon âme! Fleur de rose sans épine, priez Dieu que, dans son jugement, il consulte, non la somme de mes péchés, mais bien sa miséricorde infinie!

« J'ai commis des fautes si nombreuses dans ma folie insensée, que, si je vivais mille ans dans la plus rude pénitence, je ne pourrais me laver de mes péchés.

Mes torts sont si grands que je ne puis les expier, à moins que Dieu, dans sa grâce, ne me les pardonne et ne me sauve, non pour moi, qui ne puis le mériter, mais par sa miséricorde.

« Je suis faux et menteur, envieux et voleur, et n'ai jamais laissé échapper l'occasion de courtiser et d'embrasser la femme de mon voisin. Je suis porté à la médisance, et quand je rencontre un niais, je le dépouille, en me riant de lui. Je fais pleine confession de tout; puisse Dieu me pardonner pour l'amour de Jésus! Puisque je ne suis rien par moi-même, je vous supplie, chère Marie, d'intercéder pour moi. Daignez préserver un pécheur repentant des maux qui le menacent encore, et que je jouisse de la béatitude éternelle!

« Par le Dieu qui naquit de votre sein et prit la forme humaine, par votre virginité restée intacte, sauvez-moi, je vous en prie, d'une mort subite, dans laquelle apparaît le roi des terreurs. Croyez-moi, sainte Marie, je suis un pénitent sincère, et je me repens de toutes mes fautes. Ecoutez mes supplications! »

(O Maire! filla de Dieu... Choix, t. IV, p. 438.)

Leurs poésies sur les croisades sont parfois conçues dans le haut style de dévotion qui caractérise les hymnes des Hébreux. Il est moins guindé que celui des satires, mais nulle part la nature âpre et prosaïque de leur langage ne se montre avec plus d'évidence. Elles manifestent à un haut degré les grands

défauts des troubadours, une recherche continuelle de difficultés dans le choix et la répétition de rimes barbares, et la licence incroyable qu'ils prennent de torturer leurs mots afin de les adapter aux exigences du moment. Ces morceaux, néanmoins, renferment des beautés d'un ordre élevé; quoiqu'il y ait des hommes de génie, même en France, qui affectent de les mépriser, et nous regrettons de trouver dans ce nombre M. de Roquefort. Aux préjugés étranges de l'apologiste des trouvères, nous opposons toutes les compositions que nous avons modernisées, et notamment la suivante, de Raimbaud de Vaqueiras, qui vaut toutes les bulles d'Urbain II et toutes les homélies que Pierre-l'Ermite adressait aux champions de la croix:

Now man may know, for clearly it appears,
That God the guerdon of good deeds awards:
For to our noble marquess he accords
Gifts, that so far exalt him o'er his peers,
That the crusaders of Champagne and France
Crave him from heav'n, as best in Christendom,
To vindicate the cross and holy tomb.
Jesus himself elects him as his lance,
And God, to seal th' irrevocable doom,
Grants him immense domains with vassals bold
And heart invincible, worth more than gold....
He who created heav'n, earth, sea and air,
Heat, cold, wind, rain, who bade the thunder roll,
Wills that we cross the main 'neath the controul

Of this brave chieftain, as the magi were
Star-led to Bethlem. For the Paynim sword
Lays waste the mount and plain; yet God is mute.
We, we the sacred birth-place must dispute;
We, for whose sake he on the cross was gor'd.
He who remains behind, and spurns our suit,
Wills vile existence at his soul's expence.
Our sins condemn us: dread the consequence!
Who bathes in Jordan's flood is purg'd of his offence...
Now list what Jesus suffer'd for our sake:
Nail'd to the cross, a shameful death he died,
Falsely accus'd, and guitless crucified,
Bound like the vilest felon to a stake,
With rods he was assail'd, and night and day
Rack'd by tight cords; his sacred head disgrac'd
By crown of thorns, in base derision plac'd.
Heartless is he who without deep dismay
Can brook the Moslem's wrongs, the Moslem's pride,
Who keep the land where Jesus liv'd and died.
Saint Nich'las be our guide! Do thou, Champagne,
Unfurl thy banners! Let the marquess cry:
« Montferrat! » Let the Flemish count reply:
« Flanders! » And strike their bucklers till they strain.
Shiver'd at ev'ry blow be lance and sword!
Thus shall the vaunting Moslems be o'erthrown,
Jerusalem and the cross be yet our own,
The cross so vilely lost! Let Spain's brave lord,
Now firmly seated on his ancient throne,
Assault, expel the Moors! Thou, Boniface,
Attack the sultan in Byzantium's place.

Hark! from the heav'n of heav'ns the saviour's voice :
« Arm, arm, my sons! my tomb and cross redeem! »
He, who would commune in the skies with him,
Fears not to die, assur'd he will rejoice,
In paradise. Let each his means employ
To pass the seas, the Moslem dogs destroy!

« Maintenant chacun doit reconnaître que Dieu accorde le prix des belles actions; car il comble notre brave marquis[1] de ses dons, qui l'élèvent fort au-dessus de ses pairs, si bien que les croisés de France et de Champagne l'ont demandé, comme le plus brave de tous, pour venger la croix et reconquérir la tombe de Jésus-Christ. Le Seigneur lui-même l'a désigné pour champion, et lui a donné de grands vassaux, de vastes domaines et un cœur invincible, pour le mettre en état de remplir sa mission...

« Celui qui créa l'air, le ciel, la terre, la mer, la chaleur, le froid, le vent, la pluie, le tonnerre, veut que nous traversions les flots sous sa conduite, comme les mages que l'étoile guida vers Bethléem. Car les Turcs ont ravagé la montagne et la plaine, et Dieu est resté muet. C'est à nous, pour qui il a souffert sur la croix, d'arracher sa tombe aux mains des infidèles, et ceux qui resteront en arrière s'aviliront aux dépens de leur âme. Nos péchés sont grands, nous devons en craindre la punition. Quiconque se baigne dans le Jourdain est aussitôt lavé de toute souillure...

(1) Boniface, marquis de Montferrat.

« Souvenez-vous des souffrances que Jésus a daigné subir pour nous sauver. Cloué à la croix, il reçut une mort honteuse! Innocent, il fut condamné, crucifié sans se plaindre! Il fut battu de verges, attaché au pilori, martyrisé de coups, et porta la couronne d'épines. Chaque homme donc qui ne ressent pas le crime des infidèles en usurpant les lieux où vécut et mourut le Seigneur, doit avoir le cœur plus dur qu'un rocher.

« Saint Nicolas, sois notre guide! Toi, Champagne, déploie ta bannière! Que le marquis crie : « Montferrat! » Que le comte flamand[1] réponde : « Flandre! » Que les lances et les épées s'entrecroisent et se brisent, afin que nous exterminions les Turcs. Que le vaillant roi d'Espagne, affermi sur son trône, expulse les Maures. Toi, marquis, assiége le sultan dans sa capitale et triomphe de sa haine impie...

« Ecoutez! du haut du ciel la voix du Sauveur s'élève : « Armez-vous, armez-vous, mes fidèles! rachetez ma tombe et ma croix! » Celui qui veut vivre en communion avec lui ne craint pas de mourir, assuré du Paradis. Que chacun fasse donc ses efforts pour passer l'océan et exterminer ces chiens de Turcs! »

(Aras pot hom conoisser... Choix, t. IV, p. 112.)

(1) Baudouin, comte de Flandre.

CHAPITRE XXV.

DÉCADENCE DU PROVENÇAL.

Dégradation de la gaie science au treizième siècle; ses causes et ses effets. Productions diverses de cette époque; rapsodies de Marcabrus, Nat de Mons, Cadenet, Pierre d'Auvergne; poésies d'Arnaud Daniel, de Giorgi et de Calvo.

Ces échantillons du Gai-Saber suffiront pour donner une juste idée de ses mérites et de ses défauts pendant le onzième et le douzième siècle. Sa précaire existence se prolongea cent ans encore; mais quoiqu'on puisse dire qu'il mourut d'une mort violente, il portait en lui-même le germe de son dépérissement. Ses qualités essentielles subirent au treizième siècle un changement très remarquable et très funeste. Au lieu de brûlants chants d'amour, d'élégies, remplies de sentiment et de verve, de portraits d'hommes et de tableaux de mœurs; au lieu d'odes guerrières, auxquelles il n'eût fallu qu'une langue classique pour égaler peut-être celles des Grecs et des Romains, il devint l'instrument du jargon le plus vulgaire et le plus obscène, de coblas triviales, de complaintes, non sur les vertus de héros et de bienfaiteurs enlevés par la mort, mais sur le trépas d'obscurs compagnons de débauche; de sirven-

tes exhortant, non pas à la délivrance de la croix, mais au pillage et à la rapine. Il est presque incroyable, et pourtant il est positif que toute cette trivialité et ce langage obscène furent accompagnés des conceptions les plus puériles, de jeux de mots et d'antithèses affectées, de mots vides de sens, d'une phraséologie si obscure à dessein, que, semblable aux hiéroglyphes de l'Égypte, elle semble être le voile de quelque science occulte. Il y a une autre singularité non moins étonnante dans les productions de cette époque : c'est le plaisir que trouvent beaucoup de poëtes à avouer et à vanter leur dépravation, comme si l'effronterie de la confession pouvait diminuer leur honte, et à déclamer ensuite contre les vices du siècle. Il ne manquait pas de pédagogues, qui, affectant de déplorer la décadence de l'art, suggéraient les moyens de le dégrader, ou qui, en posant des règles contraires à toute idée de morale, comme les Chesterfield d'une autre époque, consacraient des pages entières aux devoirs et aux soins de la toilette.

Comment expliquerons-nous un état de choses aussi étrange, aussi contradictoire, aussi opposé au bon sens? Nous avons déjà énoncé en détail quelques-unes des causes qui contribuèrent à l'amener, soit directement, soit indirectement; il y en eut encore d'autres que nous nous proposons d'indiquer maintenant. Tant que les croisades furent dans toute leur vigueur, et que leur résultat final fut encore indécis,

elles furent indubitablement favorables aux mœurs ainsi qu'au mérite littéraire des troubadours. Mais quand la grande entreprise eut manqué, les conséquences en furent fatales à tous deux. Appauvris par les dépenses énormes qu'entraînait une guerre à pareille distance et sur une aussi grande échelle, les croisés ne trouvèrent plus de ressources que dans le pillage, la dévastation et le meurtre. Ils revinrent en Europe, brigands et assassins, débauchés à l'extrême, l'esprit abruti, les mœurs corrompues, ne craignant ni Dieu ni les hommes, se vantant de leurs crimes, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, par suite de l'anarchie dont ils furent les promoteurs. Nous avons plus d'une fois fait observer qu'il n'était guère de troubadour distingué qui n'eût pris part à la guerre sainte; ils étaient donc profondément imbus des habitudes dissolues que nous venons d'indiquer. Quand des hommes de cette trempe, à qui tout sentiment d'humanité était devenu étranger et qui avaient perdu tout bon goût, voulurent reprendre la lyre, on ne doit point s'étonner que leurs effusions poétiques aient réfléchi les vices auxquels ils s'adonnaient.

Mais il n'est point aussi aisé d'expliquer la subtilité, l'obscurité étudiée et le ton pédantesque qui deviennent si palpables dans leurs poëmes didactiques et amoureux. Les premiers troubadours, quoique loin d'être exempts de ces défauts, ne s'y jetèrent point ainsi à corps perdu; ces fâcheux travers forment exclusive-

ment le trait caractéristique de leurs successeurs. Nous croyons pouvoir les attribuer principalement à deux causes ; la décadence de l'institution de la chevalerie et les précédents fournis par les cours d'amour. L'esprit romanesque, inhérent à la chevalerie tant qu'elle était dans sa sève, était un antidote efficace contre les tendances scolastiques de l'époque; car en élevant l'imagination au comble de l'enthousiasme, il la détournait de tout ce qui est trivial et dégradant, et la préservait complétement de l'atteinte des sophismes des écoles. Mais quand la chevalerie eut perdu son caractère idéal, quand les preux chevaliers furent tombés au rang de bandits et de moines renégats, les écoles ressaisirent leur influence, et la poésie aussi bien que la raison ne consistèrent dorénavant qu'en jeux de mots et en obscur mysticisme. Le cloître domina les cours seigneuriales, et les sentiments naturels du cœur furent étouffés ou pervertis. Nous avons essayé de rendre justice aux cours d'amour; mais lorsque nous réfléchissons sur les questions portées devant elles, la manière dont elles furent discutées et l'air de pédantisme que prirent les dames en prononçant leurs jugements, nous pouvons hardiment et sans exagération dire qu'elles étaient autant de scolastiques en jupon.

Ainsi donc, tout concourut à amener la décadence et la dégradation de la gaie science; sa chute ne pouvait être arrêtée que par l'apparition d'un génie puissant, phé-

nomène qui n'arriva pas une seule fois dans tout le cours de sa carrière. Toute dégénérée cependant qu'elle fût au treizième siècle, elle a offert quelques exceptions, dans un petit nombre de troubadours du midi de la France et de l'Europe, auxquels nous allons consacrer quelques instants, et que leurs talents poétiques rangent à côté de leurs prédécesseurs les plus célèbres.

L'apparente sévérité de notre critique exige que nous la soutenions par des exemples. Nous donnerons quelques extraits, en partie pris de la collection de M. Raynouard, en partie de manuscrits déposés à la Bibliothèque royale, en faisant observer avant tout que la plupart des productions de cette époque ne sont pas de nature à être mises sous les yeux du public et récompenseraient mal la peine de les traduire.

Nous commencerons par les vers d'un moine et d'un abbé :

I like profusion, revelry,
Rich presents, feasting, chivalry;
A courteous dame who sometimes trips,
With ready answer on her lips.
With rich folks I delight to tarry,
And leave the poor ones to old Harry.
I like the man who speaks me kindly,
And gives me of his treasure blindly;
Who asks no questions out of season,
And finds all well without a reason.
I like to sleep when loud winds rock,

And salmon eat at twelve o'clock.
I like a punctual assignation;
For hope deferr'd is my vexation.
I like to dally with a whore,
To kiss and toy, and some thing more.

« J'aime la profusion, la joie, les plaisirs de la table, les riches présents, la prouesse, les dames complaisantes, à la réplique prompte. Je me plais à fréquenter la noblesse et me moque des pauvres gens.

« J'aime l'homme à l'accueil affable, qui m'ouvre sa bourse aveuglément, qui ne m'interroge ni ne me raisonne, et qui croit tout sur ma parole. J'aime à dormir quand hurle la tempête et à manger du saumon à midi.

« J'aime fort les rendez-vous exacts, car l'espoir différé me fâche; j'aime à folâtrer avec les filles, à les embrasser et plus encore. »

(Le moine de Montaudon. Mout me platz... Choix, t. III, p. 451.)

It doth annoy me when I hear
A coxcomb tax the listner's ear;
Or when I see a man inclin'd
To lord it o'er his fellow kind;
Or cavalier, who boasts a shield
Undamag'd in the lists or field;
Or bearded priest, or friar sleek,
Or back-biter with sharp-set beak.
A dame that's poor and proud withall
Most insupportable I call;

I hate the fool who on his spouse
Doats, were she even of Toulouse;
And him who in some strange countrie
Affects a mighty chief to be,
Whilst in his own he plyeth still
Pestle and mortar, or in mill
Grinds pepper, or with spade in hand
Tills and manures his master's land.
But most of all it stirs my bile
When I behold some upstart vile,
Sporting banner, flying hawk,
With little game and ample sack.
Mickle water, little wine,
Annoys me, by St Martin's shrine!
When matins pious Christians wake,
They never once my slumbers break;
No pleasure in such things I take.
Long fasting I can hardly brook,
Nor meat that's tough, nor sorry cook;
Nor lying priest, nor base born men
Enjoying ease like gentlemen.
I hate all those who rail at vice,
And envy, whilst they curse, the dice....

« Je suis ennuyé quand je vois un fat qui lasse nos oreilles, ou un présomptueux qui prétend nous dominer, ou un chevalier qui montre avec orgueil son bouclier intact dans la lice, ou un prêtre à longue barbe, ou un moine rusé, ou un médisant au bec aigu.

« Et la femme m'est encore plus insipide quand elle est pauvre et fait la prude; je déteste le mari qui aime trop sa femme, fût-elle même une demoiselle de Toulouse. J'abhorre celui qui, en pays étranger, voudrait se faire passer pour un personnage important, tandis que chez lui il manie tout simplement le pilon et le mortier, et n'a de sa vie fait d'autre métier que celui de broyer du poivre ou de labourer la terre.

« Ce qui surtout excite ma bile, c'est de voir un fat portant bannière, la lance en main et l'épervier au poing, cachant peu de gibier dans une énorme gibecière; et cela m'ennuie, par saint Martin! d'avoir force eau dans un peu de vin. Quand les matines réveillent les pieux chrétiens, elles n'interrompent jamais mon sommeil.

« Je n'aime pas le jeûne trop long, ni les viandes mal cuites et trop dures, ni prêtre qui ment et se parjure. Je suis en colère contre les manants qui sont joyeux comme des princes; je hais tous ceux qui raillent le vice et envient les dés qu'ils condamnent, etc. » (Choix, t. v, p. 264.)

Qui s'imaginerait que ces mêmes hommes, après une confession si naïve de leurs crimes, ont pu jouer le rôle de censeurs? Parmi une multitude d'exemples, nous choisissons Marcabrus, parce qu'il peut être regardé comme le résumé de tous leurs défauts. Observez d'abord avec quelle naïveté il avoue sa duplicité, ses fourberies et ses inclinations rapaces :

For this to God and holy Peter
In render thanks : in prose or metre
No man hath subtler wit than I.
In argument
I'm excellent
And ready at reply.
I have such store of caustic wit
It flays whoe'er encounters it.
My treasure is a fool :
Hungry I take
His soft-warm cake,
And leave my own to cool.
As long as prog is good and rife,
I swear I am his friend for life;
But, when consum'd the store,
With ridicule
I shame the fool,
And bid him pay the score.
None can tilt and trip like me,
I learnt the art in Britanny.
With leash of hounds well bred,
Without remorse
Each fence I force,
Nor law nor owner dread.
The wise and simple I beguile;
They suffer and admire the while.
My neighbour's house I fire :
Then, from the spring,
Water I bring,
To quench the burning pyre.

« J'en rends grâce à Dieu et à saint Pierre, nul homme n'égale ma subtilité, soit que j'écrive en prose ou en vers. J'excelle dans l'art d'argumenter et suis toujours prêt à la réplique. J'ai une telle provision d'esprit caustique, que j'écorche tout ce qui se trouve sur mon passage.

« Un sot est mon trésor : quand j'ai faim, je prends son gâteau tiède, et laisse le mien se refroidir. Tant que ses provisions abondent, je lui jure amitié éternelle; mais quand la source est tarie, je couvre le fou de ridicule et lui fais payer l'écot.

Nul ne sait ferrailler et courir comme moi; c'est un art que j'ai appris en Bretagne. Avec une lesse de chiens bien dressés, je franchis toutes barrières, sans remords, sans crainte ni des lois ni des hommes. Je trompe les sages et les sots; et pendant qu'ils souffrent ils m'admirent. Je mets le feu à la maison de mon voisin, puis je vais à la fontaine chercher de l'eau pour éteindre la braise. »

(Daiso laus Dieu... Mss. de la Bibliothèque royale.)

Si nous comparons cette rimaille aux sirventes du même auteur, nous sommes tenté de croire que, semblable à Rembrandt, il ne forçait ses ombres que pour mieux produire le contraste. M. Raynouard en a publié une dans son supplément au Choix; elle est conçue en des termes si obscurs, qu'après plusieurs tentatives infructueuses, il nous a été impossible d'en donner une traduction littérale. En voici seulement la substance :

The present age is overspread
With a huge tree that with it grew;
Above the clouds it rears its head,
Its size is wonderful to view;
Where'er I look, where'er I turn,
Its mighty branches I discern:
They cover more than Christendom.
From foreign parts beyond the sea
To France and Poitiers they are come,
Whose climate suits so well the tree,
That, if my judgment be not wrong,
'Twill prosper there and flourish long.
Deep in the soil its fibres lie,
And these no labour can uproot:
It is yclep'd Malignity,
And killeth all who taste its fruit.
Yet strange! it is in common use,
No man refraineth from the juice.
I marvel that its spell enthrals
The wise and foolish, young and old;
Kings, princes, counts and admirals,
Hung on its branches we behold.
It makes the boldest courage quail,
And none escape to tell the tale.
Our youth for valour erst were fam'd,
But now so recreant they are grown,
Not one in glory's list is nam'd.
The only God whose pow'r they own
Is Av'rice, for whose base allure
Faith, Justice, Honour, they abjure.

'Tis many a day, I know it well,
Since Faith from each baronial station.
An exile fled. Where'er she dwell,
Marcabrus sends her salutation,
And this assurançe : « He'll deride
Barons and halls, with her to bide.
To harlots he will not neglect
Their crimes and falsehood to display,
And shew in what false colours deck'd
They charm their cullies, and betray.
With treach'rous smiles they first deceive them,
Then in the lurch, when beggar'd, leave them. »

« Un arbre énorme s'étend sur notre siècle ; il a grandi avec lui, il lève sa tête imposante au-dessus des nuages. De quelque côté que je tourne mes regards, j'aperçois ses branches formidables ; elles couvrent de leur ombrage plus que la chrétienté. D'une rive étrangère, bien au-delà de l'océan, l'arbre merveilleux est venu en France, à Poitiers, dont le climat lui est si favorable que, si je ne me trompe, il y prospérera et il y fleurira longtemps. Profondément fixées dans le sol, ses racines y pénètrent et tous les efforts ne sauraient le renverser. On l'appelle Malignité, et ses fruits donnent la mort à tous ceux qui les goûtent. Chose étrange cependant ! il est d'un usage général, personne n'entend se priver de sa saveur. Je m'étonne que ses charmes séduisent jeunes et vieux, sages et fous ; rois, princes, comtes

amiraux, se voient suspendus à ses branches. Il fait chanceler le plus puissant courage, et nul n'échappe au fatal destin.

« Notre jeunesse autrefois était renommée pour sa vaillance, mais aujourd'hui nous sommes devenus si lâches, que nul ne figure dans les annales de la gloire. Le seul dieu dont la puissance soit encore reconnue est l'avarice. On lui immole la probité, la justice et l'honneur. Il y a longtemps, je le sais, que la probité a fui, exilée, les cours seigneuriales. Marcabrus lui envoie son salut en quelque lieu qu'elle ait caché sa disgrâce; il lui donne l'assurance qu'il est résolu d'abandonner les cours et les seigneurs pour demeurer avec elle. Il ne négligera point de démontrer aux courtisanes leurs crimes et leurs impostures, et de mettre au jour sous quel fard elles se cachent pour mieux tromper leurs dupes : d'abord, elles les attirent par un sourire perfide, puis elles les abandonnent à la misère après leur avoir sucé le sang. »

(Totz lo segles... Lexique roman, t. II, p. 425.)

Que les troubadours du treizième siècle ont affecté un jargon obscur et énigmatique, c'est ce qui ressort évidemment de leurs ouvrages. Marcabrus avoue en propres termes qu'il composa une sirvente en un style tel qu'il fût impossible à tout être humain d'en comprendre un seul mot. C'est ce qu'il exprime dans les deux vers suivants :

« Sap la razo e'l vers lassar e faire
« Si que autr'om no l'en pot un mot traire. »

(Auiatz de chan... Choix, t. IV, p. 303.)

Si les morceaux qui précèdent excitent notre dégoût en nous révélant les habitudes grossières et l'effronterie éhontée de libertins consommés, leurs poëmes didactiques deviennent insupportables par leur pédantisme, leur afféterie, leurs éternelles divisions et subdivisions. Il en est qui se composent de deux et même de trois mille vers. On nous a communiqué un petit extrait de l'un de ces poëmes interminables, conservé à la Bibliothèque royale et composé par un certain Nat de Mons; on en peut dire avec toute vérité qu'il traite de *omnibus rebus* et *quibusdam aliis*. Il semble être un tissu d'antithèses absurdes, de remontrances ridicules adressées aux poëtes, aux prédicateurs, aux rois, à la noblesse, à toutes les classes enfin de la société, entrelardé de lambeaux de lieux communs et de sentences morales, sans liaison et presque sans but. On en peut juger par ces exemples :

When you a puissant lord address,
You'll more persuade by preaching less.
In kings and nobles we admire
Courteous manners, rich attire,
Deeds of valour, gifts of price;
And, if they have some lurking vice,
Bid them repent whilst yet in time,

Confession purges ev'ry crime.
The great are little when they sin,
They lose when they believe to win.
Splendour is darkness when its rays
But serve to dazzle with their blaze.
Man is but a thing of dust.
Praise is censure when unjust.
Life is only ling'ring death,
A fleeting hour, a passing breath.
What is death? A good, an ill?
Neither; yet both : just what you will...

« Quand vous parlez à un puissant seigneur, vous le persuadez mieux en prêchant peu. Chez les rois et les nobles, admirez les manières courtoises, les riches parures, les actions d'éclat, les dons splendides. S'ils ont quelque vice caché, engagez-les au repentir lorsqu'il est temps encore; car la confession efface tous les péchés.

« Les grands deviennent petits quand ils pèchent; ils y perdent ce qu'ils croient gagner. La lumière devient ténèbres quand ses rayons ne font qu'éblouir par leur éclat.

« L'homme n'est que cendre et poussière. La louange injuste n'est qu'une censure. La vie n'est qu'une mort lente, une heure qui s'envole, un souffle qui passe. Qu'est-ce que la mort? Un bien, un mal? Aucun, chacun des deux ; tout ce que vous voudrez, etc. »

Nous avons souri en lisant l'éloge que Nostradamus,

le biographe des troubadours, prononce sur Cadenet de Provence, contemporain de Nat de Mons. Selon lui, il était « Bos, bels, e cortes cavaliers, e si saup ben « trobar, e cantar, e parlar. » On ne peut pas accorder grande confiance à l'opinion de Nostradamus; mais, certes, Cadenet posséda à un degré éminent le talent d'écrire *dreit ren*, absolument rien, en vers assez tolérables. Pour suppléer au défaut de sentiment et d'idées, il a recours aux anagrammes, et, au moyen de la transposition et du bouleversement des lettres de l'alphabet, il compose un remède infaillible pour toucher le cœur endurci de sa cruelle maîtresse

« Tres letras di l'A B C
« Aprendetz, plus no us deman :
« A. M. T.; quar atretan
« Volon dire com : Am te.
« Et ab aitan de clercia
« Auriam pro ieu et vos.
« Empero mais ieu volria
« O et C mantas sazos,
« Pueys s'ieu dizia : « dignatz,
« Dona, vos faretz m'ajuda? »

(Amors e com... Choix, t. III, p. 248.)

Of A. B. C. learn thou by rote
Three letters, I no more demand,
A, M and T, for these denote
« I love thee » in our native land.

This little stock of erudition
Will greatly better our condition.
Yet sometimes I prefer O. C.
And, lady, if I ask'd the question,
Say, would'st thou answer « yes! » to me?

« Apprenez trois lettres de l'alphabet, je ne vous demande pas davantage, *a m t;* car elles signifient *am te* [je t'aime]. Ce petit fonds d'érudition nous fera du bien à tous deux. Mais parfois je préfère *o c;* car, si je vous adressais cette question, vous me répondriez : *oc* (oui)! »

On a souvent observé qu'il y a dans la nature humaine une propension à exagérer le mérite des temps passés et à déprécier la valeur de nos contemporains. Si cela est vrai, il faut admettre que les derniers des troubadours ont précisément agi en sens inverse. Leur plus grand plaisir est de ravaler les plus anciens et les meilleurs de leurs prédécesseurs, et ils s'acquittent de cette tâche en des termes si grossiers et avec tant de personnalité, qu'on les dirait animés d'une haine héréditaire. Pierre d'Auvergne en est un exemple frappant; cependant, pour lui rendre justice, nous devons dire que, malgré la platitude de ses saillies contre Bernard de Ventadour et plusieurs autres d'égal talent, il mérite nos éloges pour la candeur avec laquelle il parle de lui-même :

'Gainst Peter Rogers I've a spite;
Therefore of him I first will sing :

Of love he still is jabbering;
A psalter better suits the wight.
At mass he might have borne a taper,
Instead of blotting so much paper.
The next is Gerald of Bornelh :
Dry as a serge to sol expos'd,
His ditties look as if compos'd
To please some ancient Abigail.
If to a mirror he will turn,
A sample of his worth he'll learn.
En Ventadour now swells the list,
Of Gerald an epitome [1] :
A sergeant for his sire had he,
Well skill'd to shoot the arbalist;
His mother did an oven heat
And pick'd up offals in the street.
Elias Gausmar follows near,
Who from a knight.turn'd troubadour :
His patron had small judgment sure
To give him cloaths so fine and dear;
Much better in the flames to place them,
Such minstrels only can disgrace them...
Ho Peter Birmont! since the year
Toulouse's count thy patron was,
Thy coblas are not worth three straws.

(1) Nous ne sommes nullement sûr d'avoir bien rendu ce vers du texte. En voici la teneur : « Qu'es menres d'En Bornelh un dorn. » *Dorn*, en ancien breton et en armoricain, signifie « une petite partie d'un tout » ; c'est ainsi que le traduit Davies, et c'est sur son autorité que nous avons adopté cette interprétation.

God speed the man who robb'd thy gear.
'Tis pity that he spar'd the knife,
He should have cut the bags of life.
Last Peter of Auvergne is found,
Who croaks like bull-frog in a marsh :
His lays are so obscure and harsh.
We need a school-man to expound
Their riddles; there is scarce a line
A common reader can divine.

« J'en veux à Pierre Rogier; voilà pourquoi je l'accuserai le premier : car il jase toujours d'amour, et pourtant un psautier conviendrait beaucoup mieux à sa main, et il lui siérait bien de porter le cierge à l'église.

« Le second, dont j'ai un mot à dire, est Giraud de Bornelh, qui semble sec comme une toile exposée à l'ardeur du soleil. Son maigre chant a l'air d'être composé pour plaire à une vieille duègne. S'il se mire dans la glace, il verra combien il est chétif.

« Le troisième est Bernard de Ventadour, petit abrégé de Giraud de Bornelh; son père était adroit à tirer l'arbalète, et sa mère chauffait le four et ramassait de la fiente dans les rues.

« Vient ensuite Élie Gausmar, qui fut chevalier et se fit jongleur. Bien maladroit fut qui l'y engagea et lui donna des habits si chers; car autant valait les jeter au feu. De pareils ménestrels ne font que les dégrader.

« Et Pierre Birmont, combien il a baissé depuis que

le comte de Toulouse est son patron! Ses chansons ne valent pas un brin de paille. Béni soit celui qui l'a dépouillé et qui n'a eu que le tort de ne pas le châtrer.

« La voix de Pierre d'Auvergne est rauque comme celle des grenouilles qui coassent dans une mare; ses vers sont si durs et si obscurs qu'on a besoin d'un interprète pour les expliquer. Un lecteur ordinaire peut à peine en comprendre un mot. »

(D'aisso m'er mal... Choix, t. IV, p. 297.)

Nous avons admis qu'il y a un certain nombre d'exceptions aux remarques précédentes, et parmi ces exceptions nous rangeons volontiers Arnaud Daniel. M. Raynouard, en rendant compte des ouvrages de ce poëte, se montre surpris de la réputation dont il jouit durant sa vie et plus d'un siècle après. Millot est du même avis, et c'est à la critique superficielle de ce dernier que le savant académicien, dans cette circonstance comme dans une foule d'autres, sacrifie son propre jugement. Qu'Arnaud soit obscur, que ses rimes soient souvent barbares, presque insaisissables, à cause de la grande distance où elles se trouvent placées, dans les sestines par exemple dont on le dit l'inventeur, nous l'accordons volontiers; mais quel est le troubadour, et surtout le troubadour du treizième siècle, qui soit exempt de ces défauts? Certes nous ne sommes point admirateur de ses sestines; nous les considérons comme une des nombreuses preuves de la décadence de l'art; car toutes les fois qu'un poëte crée des diffi-

cultés dans le seul but de faire parade de son adresse à les vaincre, il renonce à la vérité, à la nature et au sens commun; et d'après ses propres expressions : « Faz moz que puzen doli. »

Mais ses coblas sont d'un genre fort différent; elles sont non-seulement beaucoup moins élaborées que ses sestines, mais le style et la pensée y respirent la simplicité du langage du cœur. Celui dont Dante a fait l'éloge, que Pétrarque a imité et appelé, quoique peu prodigue de louanges, « gran maestro d'amor, » n'a pu manquer totalement de mérite. On lira sans doute avec plaisir les vers suivants qu'il adressa à une femme dont il était amoureux, mais qui probablement ne partageait point sa flamme :

I know alone the torments, the alarms,
That passion, long conceal'd, wakes in my breast;
For, from the day I first beheld thy charms
Till now, that passion never was confess'd.
When absent, I find words to urge my suit;
When I behold thee, I'm o'erwhelm'd and mute.
Nor eyes, nor ears for other fair have I :
They only serve when communing with her.
In that there's no deceit or flattery;
I never told her what I now aver.
Search hill and dale : no creature thou wilt find
In whom so many virtues are combin'd.
God made her as a type for woman-kind.
In many a court of high renown I've been;

But none perceiv'd that could with her compare
In beauty, youthful grace, wit, manners, mien,
In courtesy and lore, such as befits the fair.
No marvel that of her no good they say:
Abash'd, eclips'd, their beauties fade away,
Like morning stars before the solar ray.
The rose, by show'rs refresh'd, breathes not to me
Such sweetness, nor can other kinder she
Such love inspire, as when her face I see.
Bastard, insipid ev'ry pleasure seems,
Compar'd with that my peerless fair bestows,
So far above the rest her beauty beams!
But ah! she is not mine; to heart-felt woes
Sports, smiles, and joys are turn'd: yet in my dreams
I gaze enraptur'd on her radiant charms.
O God, if ever she should bless my arms!

« Moi seul je connais les tourments, les peines qu'un amour trop longtemps comprimé fait naître au fond du cœur; car depuis le jour où je la vis pour la première fois, jamais l'aveu de ma flamme n'échappa à mes lèvres. Quand je suis loin d'elle, je retrouve la force d'exprimer enfin ma passion; en sa présence, je suis accablé et muet.

« Je n'ai d'yeux ni d'oreilles pour aucune autre belle; ils ne me servent que quand je suis en sa présence. En cela il n'y a point de flatterie; jamais je ne lui ai dit ce que j'avoue ici. Parcourez toute la terre : vous ne trouverez pas une créature en qui tant

de charmes soient réunis. Dieu la créa comme modèle de son sexe.

« J'ai visité maintes cours célèbres; mais je n'ai jamais trouvé de dame qui pût lutter avec elle de beauté, de grâce, de fraîcheur, d'esprit et d'amabilité. Il n'est pas étonnant qu'on ne dise pas de bien d'elle; car toute autre est humiliée, éclipsée par sa perfection. Le parfum de la rose, rafraîchie par l'aurore, n'a pas pour moi autant de charmes; nulle autre ne m'inspire autant d'amour.

Tous les plaisirs me semblent insipides et bâtards à côté du bonheur qu'elle m'inspire, tant sa beauté l'emporte sur ses rivales. Mais, hélas! elle ne m'appartient pas! Les jeux, le rire et la joie se changent pour moi en douleur cuisante. Et, dans mes songes, je la vois rayonnante. Ah Dieu! puissé-je une fois la serrer dans mes bras! »

(Sols sui que sai... Choix, t. v, p. 34.)

De toute cette foule de compositions inventées ou imitées par les troubadours, il n'en est pas qui aient décliné aussi rapidement que leurs sirventes et leurs élégies. Cependant nous voyons deux étrangers, Boniface Calvo et Bartholomeo Giorgi ou Zorgi, le premier Génois, le second Vénitien, qui vers cette époque ont partagé la gloire de Bernard de Born dans les deux genres. Un fait vraiment remarquable, c'est que leur langage est aussi purement provençal, aussi plein d'idiotismes, aussi souvent semé d'affixes et des par-

ticules significatives *en* et *na* que celui des bardes indigènes. L'un d'eux, il est vrai, Boniface Calvo, alla chercher un refuge à la cour d'Alfonse X de Castille, pour se soustraire aux persécutions qui le menaçaient dans sa patrie, et il est possible qu'il ait pu étudier cette langue, à la cour d'un roi admirateur et protecteur zélé de la gaie science. Sordel est un autre exemple du même genre; mais Sordel passa une grande partie de sa vie en Provence. Giorgi ne jouit point de cet avantage; il n'a jamais quitté l'Italie. Tout répandus que fussent les chants des troubadours, notamment dans ce pays, il n'est guère possible qu'un Vénitien, dans ces circonstances et longtemps avant l'invention de l'imprimerie, ait composé un si grand nombre de poëmes d'un provençal si pur, pour le style et la prosodie, par l'imitation des seuls manuscrits. Ce phénomène ne se conçoit, et nous appliquons cette remarque aux trois auteurs cités, qu'à l'aide du grand principe de notre hypothèse, savoir que tous ces dialectes avaient une origine commune; et il est probable que la ressemblance entre eux était bien plus frappante au douzième et même au treizième siècle qu'à une époque postérieure, quand les auteurs célèbres de la Toscane eurent introduit et établi un idiome qui dès lors fut consacré à la littérature.

Les ouvrages encore existants du poëte de Gênes et de celui de Venise, dont nous venons de parler, ont

malheureusement beaucoup plus souffert de l'ignorance et de la négligence des copistes que tous ceux que nous ayons vus. Nous allons donner la traduction de deux de leurs morceaux. L'un est une complainte, composée par Giorgi, à l'occasion du meurtre de Conradin, fils et héritier de l'empereur Conrad, et de son ami Frédéric, duc d'Autriche, victimes tous deux de la politique machiavélique de Rome et de la jalousie de Charles d'Anjou. Le second est une sirvente par Calvo, dans laquelle il presse le roi de Castille de se mettre à la tête de son armée dans la guerre qu'il venait de déclarer aux rois d'Aragon et de Navarre. Le manuscrit sur lequel M. Raynouard a copié la complainte est tellement rempli de fautes que nous avons été obligé d'en consulter d'autres déposés à la bibliothèque de St-Marc et au Vatican, et, après tout, nous avons trouvé quelques passages tellement obscurs que nous nous sommes aventuré à les corriger sans autre autorité que le contexte.

If by some strange catastrophe
The universe o'erwhelm'd should be,
Who could impugn the just decree?
The sun's eclips'd and spent,
That cheer'd the firmament.
For he, the honour'd king, with whom
Worth, valour, courtesy, were crown'd,
Hath met a base untimely doom.
And Fred'rick, Austria's duke renown'd,

Victim to treason, fills the tomb.
Ah what a loss was this!
But, as it common is,
Let all detest, avenge the deed.
Foul treason caus'd them both to bleed ;
Ambition urg'd by crafty zeal
'Gainst lineal right impell'd the steel.
Not twenty years the king had told,
And yet in wisdom he was old :
God, law and science, more than gold
He lov'd; wise Solomon
Was not his paragon.
Those who bestow'd most readily,
Compar'd with him, begrudg'd their treasure ;
To worth a constant friend was he,
To vice a foe, yet not past measure.
In virtues the brave duke excell'd
Many who regal honours held :
His specch and mien all doubt dispell'd ;
Gracious he was to all,
And prompt at mis'ry's call.
The broad straight path they both pursued ;
No crime disgrac'd their conduct here.
And, doubtless, God indignant view'd
The wretch who shorten'd their career.
Since he the felon act endur'd,
The reason was he felt assur'd
No spot on earth could be procur'd
Fit for their residence;
Therefore he call'd their spirits hence.

And saints et angels, who possess
The glorious mansions in the sky,
Must feel a threefold happiness
In their delightful company.

« Si, par quelque catastrophe étrange, le monde était détruit dans ses fondements, qui pourrait inculper la justice du ciel? Le soleil qui éclairait le firmament est éclipsé, il a quitté notre horizon. Car le bon roi, qu'ornaient la valeur, le courage et la courtoisie, a trouvé une mort prématurée sous les coups d'un meurtrier. Et Frédéric, l'illustre duc d'Autriche, victime de la trahison, est entré avec lui dans la tombe. Hélas! quelle perte! Mais puisqu'elle regarde tout le monde, que tous abhorrent et vengent le crime! La vile trahison a versé leur sang; l'ambition, stimulée par un zèle impie, aiguisa le poignard contre le droit de succession.

« Il ne comptait pas encore vingt printemps, ce jeune roi, déjà vieux en sagesse. Dieu, la loi, la science, étaient les objets de son culte; le sage Salomon ne fut pas son égal. Ceux qui donnaient le plus libéralement, comparés à lui, étaient des avares. Il fut l'ami constant de la probité; il haïssait le vice, tout dans la juste mesure. Le brave duc surpassait en vertus beaucoup de ceux qui jouissent des honneurs du trône. Son aspect et sa parole éloignaient toute défiance; il était gracieux envers tous, et prompt à écouter la voix de l'infortune.

« Tous deux ils suivaient le chemin de la droiture; nul crime ne souilla leur séjour ici-bas, et Dieu, sans

doute, a vu avec colère les infâmes abréger leur carrière. Mais, puisqu'il a permis la réussite du dessein infernal, il faut croire qu'il n'a pas vu ici-bas de lieu digne de les recevoir ; c'est pourquoi il a appelé à lui leurs âmes: Et les saints et les anges qui habitent les cieux doivent ressentir un triple bonheur en jouissant de leur société. »

(Giorgi. S'il monz fondes...)

La sirvente de Calvo ne présente aucune difficulté. Elle est claire, animée et bien propre à réveiller l'énergie languissante d'un prince qui, bien que non dépourvu de valeur, se distingua plus par son habileté scolastique que par ses talents militaires.

Instead of flow'rs and orchards blooming,
On meads and plains I love to spy
Lances and pennons towring high;
Instead of birds that charm the ear,
Trumpets and flutes I love to hear,
And shouts and blows far echoing.
Woe to him that lags behind!
A coward's destiny he'll find.
Sweet's to me the din of battle,
When on a galant steed I ride,
Arm'd cap a pie in martial pride.
When troops attack me in the fray,
I am as fearless and as gay
As courtiers who in chambers prattle.
And well I ween I more avail

When dire mishaps my king assail.
Therefore I wish with heart sincere
Alfonso, justly priz'd in arms,
Would quit his court's seductive charms:
For then the counsel he would have
Of men, the bravest of the brave.
When perils menace far and near,
His cringing courtiers he should spurn;
At utmost need they quail and turn.
A lethargy o'erpowers him quite.
But this reflection galls me most
That I perceive his valiant host
Discourag'd, and their daring quench'd.
If in his court he bide entrench'd,
Nor glad his vassals with his sight,
Such mischiefs might ensue, 'twere well
If ten long years the storm might quell.
Put not thy confidence, o king!
In sluggards who their homes ne'er quit,
Preferring wine and dainty bit
To storming castle, sacking town,
Or other feat of high renown,
With all the risks and ills they bring.
Eating and drinking, sleep, and ease,
These, only these, such fellows please.

« Au lieu de vergers fleuris et de brillant feuillage, j'aime à voir au milieu des champs et des prairies une forêt de lances et bannières; et au lieu du chant des oiseaux, j'aime entendre les flûtes et les trom-

pettes guerrières, et le bruit des armes, et les cris des soldats. Malheur à qui reste en arrière, car il aura le sort du lâche!

« J'aime fort le tumulte du combat, quand je suis monté sur un fier coursier, portant une armure éclatante. En face de l'ennemi je suis aussi gai, aussi hardi que les courtisans qui babillent dans les salons, et je vaux bien plus qu'eux dans le fort du péril.

« Je souhaiterais vivement que le noble roi Alfonse quittât sa cour; car alors il aurait pour conseillers de preux et vaillants chevaliers. Quand les dangers nous menacent de toutes parts, il devrait mépriser les lâches courtisans; car ils manquent toujours au besoin.

Mais, hélas! la léthargie s'est emparée de lui, et ce qui m'afflige le plus c'est de voir que le courage de ses vaillants soldats s'en abat. Et si, restant retranché dans sa cour, il ne ranime pas les siens par sa présence, il lui en peut résulter tant de maux et tant de dommages qu'il sera bien heureux s'il le répare en dix ans.

« Roi Alfonse, ne mets point ta confiance en ces fainéants qui ne quittent jamais leurs foyers et qui préfèrent le bon vin et la bonne chère à l'assaut des castels, au sac des villes et à tous les travaux de la guerre. Boire, manger et dormir sont les seuls plaisirs de ces hommes. »

(En luec de verjanz... Choix, t. IV, p. 224.)

CHAPITRE XXVI.

ROMANS DE BLANDIN ET DE JAUFRE.

Les romans, communément attribués aux troubadours, semblent avoir été composés en Espagne. Jaufre et Flamenca comparés à Blandin et Guilhot, véritable roman provençal. Analyse et extraits de Jaufre.

Nous terminerons cette analyse incomplète du Gai-Saber par quelques observations sur les romans qu'on a gratuitement attribués aux troubadours. Il n'en existe plus qu'un très petit nombre, dont aucun ne porte de date ni de nom d'auteur. Nous ne doutons cependant pas que ces poëtes, aussi bien que les moines, ne se soient, de temps à autre, amusés à revêtir d'une forme romanesque différents faits historiques ou traditionnels. Deux de ces compositions, qu'on suppose écrites au douzième siècle, Giraud de Rossillon et Philomena, ont été traduites en français moderne; nous bornerons donc nos remarques aux trois autres, Jaufre, le meilleur des anciens romans, Flamenca, et un dernier intitulé : Blandin de Cornvalha et Guilhot Ardit de Miramar. C'est à la complaisance de M. Costanzo Gazzeri, sous-directeur de la bibliothèque royale de Turin, que nous devons une copie de ce dernier ouvrage, qu'il a bien

voulu comparer à deux autres manuscrits déposés à la même bibliothèque.

Giraud de Rossillon et Philomena se ressemblent à tel point, dans leur style, dans les flexions des verbes, dans les terminaisons des différentes parties du discours, dans la parfaite peinture des personnages du drame; et, ce qui est encore plus remarquable, dans le développement des passions, que nous pouvons hardiment assurer qu'ils sont l'œuvre d'un même auteur, composée vers la même époque. La date la plus reculée qui puisse être assignée à Flamenca est la fin du treizième siècle. Nous affirmons ceci positivement, non pour les raisons vagues données par M. Raynouard, mais parce que l'auteur de Flamenca dit expressément, qu'entre autres poëmes récités à l'occasion d'un festin donné en l'honneur du mariage, les jongleurs récitèrent les vers de Marcabrus : « L'us dis lo vers de Marcabru. » Or Marcabrus ne florissait que vers la fin de ce siècle, comme cela ressort clairement de l'une de ses pièces où il fait allusion à la funeste croisade entreprise par saint Louis en 1269. (Millot, t. II, p. 252.)

Ayant examiné ces romans avec l'attention la plus scrupuleuse, nous pouvons hasarder l'assertion qu'ils ne sont pas écrits en provençal proprement dit; on pourrait même mettre en question s'ils sont bien l'ouvrage d'un poëte du midi de la France. Ce n'est point une critique exagérée qui nous engage à entrer dans ces détails; ils sont intimement liés à l'objet de notre

ouvrage. Comparés aux productions du provençal, ces romans nous montrent une langue analogue à ce dernier dialecte dans son génie, sa syntaxe et sa construction; mais ils en diffèrent le plus sensiblement dans la terminaison d'une foule de mots, dans diverses analogies ou flexions des verbes, dans la forme des participes passés, dans la prolongation des racines communes, et dans l'absence complète de ces rimes barbares, de ces apocopes de racines latines et de cette obscurité recherchée qui dégradèrent le Gai-Saber, surtout à son déclin. En un mot, ils sont écrits en un dialecte dérivé de la même langue-mère, mais modifié par des circonstances particulières, et mélangé de locutions du provençal qui y prédominent, par suite de l'espèce de fixité grammaticale que ce dernier dialecte avait acquise, et qui en faisait alors le véhicule universel de la conversation parmi les classes supérieures et polies, dans les provinces orientales de l'Espagne. La langue dans laquelle ces romans sont écrits indique assez le pays où ils furent composés. Dans chaque page de Jaufre et de Flamenca, nous découvrons une multitude de mots, des passages entiers même, qui ressemblent tellement aux premiers poëmes espagnols publiés par Sanchez, que nous n'hésiterions pas à les attribuer à quelque barde castillan ou aragonais, si nous n'étions embarrassés par la fréquente apparition de mots purement français : *Dieu, enfant, amor, diable, cors, cadenas, dîner, gens, mai-*

son, petit, pascal, temps, etc., ressemblant parfaitement à ceux que nous trouvons dans les trouvères du treizième et du quatorzième siècle. Quelle que soit la manière dont on rendra raison de ces intrusions, nous inclinons toujours vers notre première suppósition, à l'appui de laquelle nous citerons les passages suivants (Lexique roman, t. I) :

« Flamenca, de que? li demanda
« Et el nota ben e garanda
« El mot e mot en cor prion;
« Et ab tan la dona s rescon
« E torna e sa cambriola,
« On amor la ten ad escola. »

(Flamenca, p. 31.)

« Pres l'ai; et il si meravilla
« E mout dousament lo rodilla. »

(*Ib.*, p. 33.)

« Las donzellas no s'oblideron
« Quar aitan tost dins lo fermeron
« Ad una barra gran e ferma
« Que de paret en paret ferma. »

(*Ib.*, p. 35.)

« Garida serai si mi bain
« Que ja m sent un pauc mellurada;
« Mais ren non val una vegada. »

(*Ib.*, p. 37.)

« D'un conte de bona maneira

« D'azauta rason vertadeira,
« De sens e de chavalarias,
« D'ardimens e de cortesias,
« De proesas e d'aventuras.

(Jaufre, p. 48.)

« Car plus ac fresca la color
« Que rosa cant es ades nada ;
« Et ac sa gonela esquintada
« Tro aval desotz la tetina,
« Que ac plus blancha que farina. »

(*Ib.*, p. 72.)

La description du géant et du nain, dans Jaufre, est tout-à-fait espagnole :

« Lavras espessas e morudas,
« E las dentz grossas e gregudas.
« E'ls grenons loncs sobre la boca,
« E la barba tant gran, que toca
« Tro aval desotz la centura.

(*Ib.*, p. 64.)

« E d'espallas doas brassadas,
« Gros los brasses e mans enfladas,
« E'ls detz corbs e totz disnozatz,
« E fon per la cara bossatz,
« De grans bosas meraveillosas ;
« E las cellas non son pelosas,
« Ans las a enfladas e duras.

« E ac las prunellas escuras,
« E'ls ueils trobels e grepellatz,
« Tot entorn de vermeil orlatz;
« E las gengivas reversadas
« Blavas e grossas e botadas. »

(*Ib.*, p. 72.)

Le Cid, l'Alexandre et les autres compositions de la même époque, publiées par Sanchez, peuvent servir de glossaire à la plupart de ces termes vieillis, dont quelques-uns néanmoins existent encore aujourd'hui en espagnol. Nous citerons les suivants, qui assurément n'ont point d'analogues dans le Gai-Saber, pour la forme du moins. Noms substantifs : *amador, belazor, cobertor, donzella, farina, espalla, camba, golpada, mâtina, espada, esquilla, sergente, soldado, talente, vegada, ventura, viltade, fallenza, golada, mainada, braga, paraula, palma, escola, menge,* etc.

Les participes passés, dans les deux poëmes, sont généralement terminés en *ado, ido, udo,* comme *baisado, dislacado, irado, apilado, enviado, enflado, esquintado, ensellado, garido, mellurado, sabudo, sencido, froncido, vencido, encobido, coillido,* etc. Quoique ces terminaisons ne soient pas absolument inconnues aux troubadours, car beaucoup d'entre elles furent empruntées à l'espagnol au douzième siècle, ce ne sont pas les formes indigènes des participes passés dans aucune des conjugaisons provençales.

Nous ajouterons que le style de ces romans en lui seul suffirait déjà pour nous convaincre qu'ils n'appartenaient pas au Gai-Saber de la Provence, tel qu'il se manifesta au treizième siècle, et tel que nous l'avons montré à cette époque. Au lieu d'être, comme les productions des troubadours d'alors, énigmatiques et obscurs, ces romans sont simples et clairs; au lieu d'être composés de durs monosyllabes, les mots sont assez prolongés pour plaire à l'oreille, pour permettre des positions diverses, mais certaines, de l'accent, et pour produire sur l'oreille la plupart des effets de l'harmonie métrique.

Dans Flamenca, en outre, il y a des preuves abondantes que l'auteur connaissait les classiques, avantage que nous ne voyons que rarement chez les bardes provençaux. Dans la description de la fête nuptiale, les jongleurs sont occupés à réciter les poésies d'Homère, de Virgile, d'Ovide, de Stace; à citer des passages des vieux historiens et de l'Ancien-Testament, et à retracer ce que nous pourrions appeler les siècles héroïques depuis Achille jusqu'à Charlemagne.

Mais le trait le plus surprenant et le plus caractéristique des deux productions est dans le naturel, nous dirions presque la profondeur avec laquelle s'y trouvent peintes les passions de l'amour et de la jalousie. A cet égard, ce sont des drames parfaits. Comment expliquer une supériorité aussi remarquable sur tout ce que nous connaissons de ce genre dans le moyen-âge?

Notre conjecture relativement à l'auteur des poëmes nous fournit la réponse à cette question. A mesure que la gaie science déchut dans ses foyers, on la cultivait avec enthousiasme et succès dans les provinces orientales de l'Espagne. Longtemps avant l'établissement d'académies à Barcelonne et dans les villes voisines, instituées dans le but spécial d'enseigner cet art, la poésie des troubadours était étudiée et imitée dans ce pays, et le provençal ou limousin, comme les auteurs espagnols l'appellent, se parlait généralement, sinon exclusivement, dans le Roussillon, la Catalogne, l'Aragon, Valence, Murcie et une partie de la Castille. (Voy. El arte de trobar de Enrique de Villena ; Siscars, Origenes de la lengua española, t. I, p. 321 ; Memorias de los escritores catalanes, p. 62.)

La célèbre académie de la *Gaya sciencia* à Barcelonne fut fondée au quatorzième siècle, et rétablie en 1412 par Enrique que nous avons cité plus haut. (Zurita, t. III, l. XIV, p. 227.) Mais aux onzième et douzième siècles les comtes de Barcelonne et les princes de la maison d'Aragon, depuis Jean I, furent tous de zélés protecteurs de cet art. Alfonse II, Jaime I, Pierre III d'Aragon, occupent un rang distingué parmi les troubadours. Alfonse X de Castille a été, comme tout le monde sait, le centre vers lequel convergeaient tous les arts et toutes les sciences du treizième siècle, et il fut célébré avec emphase comme le Mécène de la gaie science. Ce fut à la cour de ces souverains que Blacas,

Pierre Cardinal, Folquet de Marseille, Giraud Riquier, Boniface Calvo, et une foule d'autres troubadours célèbres trouvèrent un refuge, attirés par les offres généreuses de ces différents rois ou par la haute réputation qu'ils avaient comme protecteurs des lettres. C'est probablement sous leurs auspices que les poëtes nationaux de l'Espagne étudièrent les principes de leur art et surpassèrent bientôt, en mélangeant le rude provençal avec un idiome plus harmonieux, les maîtres que d'abord ils avaient imités. (Fontanini, Della eloq. ital., l. I, c. 16.)

La connaissance des classiques que ces écrivains acquirent, non pas des troubadours, mais de la multitude d'hommes instruits qui, de tous les pays de l'Europe, affluaient en Espagne, leur donna un avantage incalculable sur leurs prédécesseurs. La simplicité prit alors la place de la subtilité scolastique, l'étude de la nature leur enseigna le chemin le plus sûr pour arriver au cœur et les rendit capables de composer des poëmes qui ont peut-être inspiré la tendresse dont brille, au quinzième siècle, Ausias March, et excité l'émulation des auteurs de romances mauresques. S'il nous est permis de juger d'après la comparaison, et ici il n'est pas de meilleure pierre de touche, notre supposition devient presque une certitude. Le roman que nous nous sommes procuré de Turin est incontestablement écrit en provençal pur. Il ne s'y trouve pas un mot, pas une flexion ou terminaison qui n'ap-

partienne à ce dialecte. Tous les juges compétents admettent que le manuscrit est du treizième ou du commencement du quatorzième siècle. Il nous fournit donc un exemple infaillible qui nous servira à apprécier la fiction romantique des troubadours à cette époque. Quant à son contenu, c'est un tissu d'aventures invraisemblables, entreprises par deux chevaliers errants de Cornouailles, sans objet et sans la moindre prétention à l'unité d'action. Dans leurs excursions ils rencontrent des géants, des serpents, des dragons et des châteaux enchantés; nous voyons entre autres un oiseau merveilleux qui les dirige dans leurs exploits fantastiques et qui leur en prédit l'issue.

Quelque puérils et ennuyeux que soient la plupart des contes féeriques, on peut dire que celui-là est le plus absurde de tous ceux qui jamais aient été inventés. Les romans de chevalerie nous intéressent par la vivacité et la variété des incidents, par l'exactitude avec laquelle les caractères de leurs héros sont dessinés, par le ton épique dans lequel leurs exploits sont racontés et par la peinture fidèle qu'ils nous donnent des mœurs et des coutumes de l'époque. Rien de tout cela ne se retrouve dans Blandin de Cornouailles. On n'y trouve pas une ombre de poésie, et bien que le style ne diffère à nul égard de la prose la plus agreste, il n'a point le mérite de la naïveté ou de la clarté. Comparé à Jaufre ou à Flamenca, on croirait d'abord qu'il est écrit dans un tout autre idiome. Malgré ces défauts,

puisqu'il est un échantillon authentique des troubadours à l'époque susdite, et qu'il n'a jamais été publié; nous en citerons un extrait, afin de le mettre en regard avec un passage analogue dans Jaufre.

Nous devons avertir le lecteur que Blandin, le principal héros, après avoir arraché une jeune femme extrêmement belle, appelée Brianda, à un sommeil enchanté où elle avait été plongée par un sortilége, la ramène dans son château et en devient éperdûment amoureux. La dame, pleine de gratitude pour les périls qu'il avait bravés dans la délivrance, et augurant bien de sa prouesse, le récompense de retour. Elle se jette dans ses bras, l'embrasse sans hésiter, et lui offre tout ce qu'elle possède, jusqu'à sa propre personne, en récompense de sa valeur.

« Vos rendu grandes merces
« D'el servisi che faig m' avez;
« E preg vos, lo mien senhor,
« Aitant che pode per amor,
« Que vos prengas quest castel,
« E tota la signoria d'el,
« E tot mon aur é mon argent;
« Tot a vostre comandement,
« E tot caut ai, si a vos ples
« Preg vos che très tot lo prenes.
« Respon Blandin de Cornavalha :
« Brianda, se Dieus mi vailha,

« De vos non volo nul present,
« Castel, ni terra, ni argent,
« Ni altre ren che vos ayas;
« Mais vostr' amor, si a vos plas,
« Car sapias par veritat
« Che suy tant enamorat
« De vos Brianda ses mentir
« Che d'amors jou euge morir. »
« A donc respondet la donzella
« Cortesament a meravella
« E dis lo : « Cavalier plaisent
« Lo mien amor aya sertanament.
« Aya tost vostre ses fallir,
« Davant totz es que desir.
« Per sert el mont non ha senhor,
« Duc, ni rey, ni emperador,
« Che jou ame tant sertanament,
« E faray vos lo apertament. »

En comparant cette rimaille à la scène amoureuse dans Jaufre, nous nous croyons transporté au siècle du Tasse. Deux personnages se présentent à nos regards, dont l'amour naît naturellement et par degrés. Il ne choque point par sa brusquerie, il ne repousse point par cette banalité de langage si frappante dans le morceau qui précède. De la part du héros l'aveu est franc, passionné et conforme à son caractère. Rien ne saurait être plus délicat, plus heureusement

imaginé que les moyens employés par Brunesent envers l'objet de son affection pour lui arracher son secret. Les alternatives d'amour, d'espoir et de crainte des deux côtés, mais plus spécialement le combat entre la haute dignité de la dame et les exigences d'une passion qu'elle tremble d'avouer, sans pouvoir la vaincre, fourniraient ample matière à un drame intéressant. Elle ouvre le dialogue en ces mots :

« Seiner Jaufre, vostra venguda
« Nos a nostra joia creguda,
« E us a tout ira e consirer,
« E donat gaug et alegrier.
« Molt avem gazanat per vos,
« Ben aia la terra don fos
« E'l rei Artus qui sai us trames
« E vostr' amiga, lai on es! »
« Oc dis el, domna, cant l'aurai,
« Que ben dic qu'encaras non l'ai. »
« Aiso non pot esser per ren,
« Tant a en vos proesa e sen,
« Que vos non aiatz bon' amiga. »
« Ella m'a, mas ieu non l'ai miga ;
« Domna, per que non es jes mia :
« Non o dirai tro que o sia. »
« E sap ella que siatz sieus? »
« Domna, non sai, si m' ajut Dieus,
« Non o a ges per me sauput,

« S'ella non lo a conogut... »
« E Jaufres pres a sospirar.
« De molt preon, pueis a parlat:
« Domna, dis el, per amistat
« Vos prec per Dieu et per merce,
« E prendetz m'en en bona fe,
« Que m'en acorratz lialmen
« Les enjan e ses fallimen. »
« Seiner, dis ella, ie us o convenc
« Sobre cel Dieu qu'en terra venc,
« Per nos, el costat penre plaga,
« Qu'ieu, si puesc, a cap vos o traga,
« E lialment m'en entremeta,
« E que tot mon poder i meta;
« Ja no us en cal doptar de ren. »
« Domna, oimais vos en cre ben...
« Vos est cella qu' ai encobida,
« Vos est ma mortz, vos est ma vida;
« Vos est cella que a delivre
« Me podetz far morir o vivre;
« Vos est cella que, ses enjan,
« Am et tem e cre et reclam;
« Vos est mos gaugs, mos alegriers,
« E vos est totz mos consirers...
« Vos est cella de cui mi lau;
« Vos est cella qui ten la clau
« De tot mon ben, de tot mon mal;
« Vos est cella, si Dieus mi sal,

« Que ne pot far volpil o ardit
« E sis vol, pec o eissarnit.... »
« E Brunesens respon aissi :...
« Doncs vos fas ieu seiner de me,
« De tot cant ai; e di m'amor,
« D'aver et d'omes e d'onor,
« De tot vos don la seinhoria. »
« Domna, ien voill que siatz mia,
« Ma ja ren del al re non voill;
« E no us o tengatz a orgoill,
« S'ieu non voill penre la riqueza,
« Q'anc non sai venc per cobeseza
« D'aver, di terra, ni d'onor,
« Mas plainamen per vostr' amor,
« Que desir mais, si m' ajut Dieus,
« No fatz que totz lo mons fos mieus.
« Mas en garda penrai la terra,
« E'ls homes defendrai di guerra,
« Tant com poirai, di mon poder. »

(Lexique roman, t. I, p. 136-140.)

Pour ceux qui comprennent le romance espagnol il serait superflu d'indiquer les beautés qui se trouvent dans cette scène. Quant à ceux qui ne le comprennent pas, nous leur présenterons une petite esquisse du poëme, accompagnée de la traduction de tout l'épisode, sauf quelques répétitions inutiles, et de la description du combat entre Jaufre et Taulat,

tyran qui avait répandu la terreur et la désolation dans le pays. Ce roman, plus que tout autre du moyen-âge, se rapproche de l'épopée régulière. Nous y trouvons l'unité d'action, des caractères nettement et délicatement dessinés, des épisodes tous en rapport avec l'incident principal, et tous tendant directement ou indirectement à amener la catastrophe, la défaite et la soumission de Taulat. Nous ne dirons rien des agents surnaturels; on peut les abandonner aux nourrices, avec les nains, les géants et les sorciers qui fourmillent dans la fiction romantique, création qui n'appartient à aucun pays en particulier, et qui, commune à tous, n'a été introduite sur la scène que pour rehausser la prouesse du héros.

Pendant qu'Arthur et les chevaliers de la Table-Ronde célèbrent la fête de la Pentecôte, un étranger armé de pied en cap et monté sur un cheval noir se fraie de force un chemin au milieu de la cour, entre dans le salon où les chevaliers sont assemblés, et sans autre provocation en étend un raide mort, aux pieds même de la reine. Cette atrocité commise, il déclare son nom, Taulat de Rougemont, puis sort avec précipitation en menaçant le roi de répéter cet exploit au retour de chaque Pentecôte. Arthur et sa cour, non préparés à cette attaque, sont dans la surprise et la consternation. En ce moment Jaufre, fils du comte de Devon, entre dans la salle : dès qu'il apprend ce qui vient de se passer, il se jette aux pieds du roi, le

conjurant de lui conférer les honneurs de la chevalerie afin qu'il puisse poursuivre l'assassin et venger l'outrage commis envers son prince. Arthur, après quelque hésitation à cause de la grande jeunesse et du rang élevé du postulant, consent à sa requête, lui donne l'accolade, lui fait présent d'une épée, et lorsque Jaufre est complétement équipé il part pour aller à la recherche de Taulat. Dans le cours de ses aventures, il rencontre des géants, des nains, des sorciers et une multitude de petits tyrans qui avaient commis toute espèce de violences, insulté et déshonoré une foule de dames d'un rang élevé et qui s'étaient emparés de force de leurs domaines et avaient mis le pays à feu et à sang. Qu'il nous suffise de faire observer au sujet de ces aventures, et c'est là où le poëte déploie son art, que toutes ont quelque rapport indirect à Taulat. Les torts que Jaufre punit et redresse sont tous commis par les parents, les alliés ou les émissaires du tyran, et à chaque occasion le jeune chevalier obtient de nouveaux détails sur l'objet de sa poursuite.

Après un grand nombre de victoires difficilement remportées et une foule de dangers miraculeusement évités, il arrive dans le voisinage d'un château dont la position et l'extrême magnificence trahissent un riche et noble propriétaire. Le premier objet qui captive son attention est un jardin entouré d'un mur en marbre et abondant en fruits et en fleurs, au milieu de la plus fraîche verdure. Le chevalier y entre aussitôt.

Now Geoffrey to an orchard came
Enclos'd with marble all around;
And trees of ev'ry kind and name
Were in that sweet enclosure found.
Fresh herbs and flow'rs of various hue
Diffus'd such fragrance o'er the place
It seem'd a paradise to view.
And, when the sun had run his race,
Sweet birds flock'd hither and began
A concert of such melody,
Nor instrument, nor voice of man,
Could emulate its harmony.
All night they warbled, till the day
Shot from the east and hush'd their lay.
This orchard did belong to one
Call'd Brunesent, fairest of the fair;
Her castle was yclep'd Montbrone.
But deem not it was single there;
Others and many she possess'd,
But chief of all Montbrone appear'd,
In seigniory, above the rest.
No parents' care the damsel cheer'd
Nor lord, nor brother; all were sped,
And she, sole heiress bore the yoke.
The castle was well furnished
With minstrels, treasure, and young folk
Courteous and gay, who all day long
Revell'd and danc'd to harp and song.
Jongleurs there were of ev'ry class,
Who tales recited of old times,

Of foreign wars that came to pass,
And tournaments in other climes.
Instruction to the fair they give,
How to discourse in polish'd phrase,
And live as courtly ladies live;
How to bestow, how merit praise.
Is love the subject? Then they teach
In courteous guise how to refuse,
Or grant the boon their swains beseech.
In sooth, 'twas difficult to chuse;
For all the knights who sejourn'd there
Were comely, young, and debonair...
Five hundred dames, a bevy bright,
Are in attendance on Brunesent,
Serving her pleasure, day and night:
But she, in beauty's firmament
The brightest star, surpasses all.
Search, if thou wilt, the world all over
In palace, cot, or baron's hall,
So fair a maid thou'lt not discover.
Her eyes, her skin such charms possess,
A glance suffices to eraze
All trace of other loveliness.
Fresher and brighter is her face
Than snow just on a branch congeal'd,
Or dew in lily's cup conceal'd.
Her vermil lips seem to disclose
How love his token should impress.
And yet she mourns some secret woes:
For seven long years, or more or less,

Four times a day she weeps forlorn,
And thrice each night her couch she leaves
To vent her sorrow till the morn.
'Tis strange that one who ceaseless grieves
Can live and sleep! At break of day
She to the orchard hies, and there
Hears Philomel, whose plaintive lay
Lulls for a moment her despair:
Sudden she wakes again to moan;
Her ladies echo groan for groan;
And weep her sorrows as their own.
Sir Geoffrey from his steed alighting
Enter'd the orchard, passing thro'
A lofty gate of work inviting.
The bridle from his steed he drew
And left him at full liberty
On the rich pasture to carouze.
Well satisfied, I ween, was he.
The knight nou plac'd upon his brows
His radiant helm: nor noise, nor talk,
Nor ought that in the place befel,
His strong desire to sleep could balk.
He seem'd o'erpow'rd by magic spell:
He heard not, saw not, but oppress'd
Sunk on the verdant sward to rest...
Brunesent now to her private bower
Retir'd with those who serv'd her bidding,
Expecting at th'accustom'd hour
To hear the birds in concert sing,
Who still at night-fall with their lays

Sang her tormented heart to sleep.
She nothing heard : in sore amaze
She mark'd the palfrey in the keep
And stranger knight. « Who guards the hall?
Evil to me will hence betide :
Haste, hither call my seneschal. »
He comes : « What hast thou heard ? she cried .
The man who in the orchard lies
Projects some felon enterprise ;
The birds in terror quit the bough.
'Tis he hath caus'd them to be mute;
No slumber seals my eyelids now.
Go see if it be man or brute :
If man, let him be seiz'd and slain !

« Alors un jardin délicieux se présente aux regards de Jaufre : il est entouré de toutes parts du marbre le plus éclatant; on y trouve des arbres de toute espèce, de beaux gazons et des fleurs de mille couleurs qui répandent dans les airs un parfum si doux qu'on se croit transporté en paradis. Quand le soleil a achevé sa course, les oiseaux en foule y dirigent leur vol pour chanter un concert dont l'harmonie inimitable défie tout instrument, toute voix humaine, et chaque nuit ils prolongent leurs chants mélodieux jusqu'à ce que l'aube du jour reparaisse à l'orient.

« Ce jardin appartenait à Brunesent, la belle des belles; son château s'appelait Montbrone : ne vous imaginez cependant pas que ce fût là son seul domaine,

elle en possédait maints autres, mais Montbrone était la couronne de tous. Ni la sollicitude paternelle, ni l'amour d'un époux ou d'un frère ne soulageaient les peines de la demoiselle; tous étaient morts et, seule héritière, elle portait le fardeau de sa puissance. Le château était richement pourvu de ménestrels, de trésors et d'une jeunesse aimable, qui, du matin au soir, se livrait à la joie et dansait au son de la harpe et de la viole. Il y avait des jongleurs de toute espèce qui récitaient les histoires des temps passés, qui racontaient les guerres étrangères et les tournois célébrés sous d'autres climats. Ils enseignaient aux demoiselles l'art de s'entretenir en style élégant et de se conduire avec courtoisie; ils leur apprenaient comment il fallait accorder, comment mériter récompense. S'agissait-il de l'amour? ils leur enseignaient comment il faut, de façon galante, refuser ou donner la faveur briguée par leurs adorateurs. Et en vérité, le choix était difficile, car tous les chevaliers qui y avaient fixé leur séjour étaient aimables, jeunes et courtois.

« Cinq cents dames, compagnie brillante, formaient la suite de Brunesent, jour et nuit prêtes à ses ordres; mais elle, l'étoile la plus brillante du firmament de la beauté, les éclipsait toutes par ses charmes divins. Cherchez et parcourez toute la terre, et nulle part vous ne trouverez sa pareille, ni dans les palais, ni dans les chaumières. Ses yeux, son teint, sont si admirables, qu'un seul regard suffit pour effacer toute autre

beauté. Son visage est plus frais et plus éclatant que la neige qui vient de s'attacher à l'arbre, que la rosée cachée dans le calice d'une fleur; ses lèvres vermeilles semblent inviter l'amour à y imprimer son cachet. Et, pourtant elle souffre quelque peine secrète. Depuis sept longues années, plus ou moins, quatre fois par jour, elle pleure désespérée, et trois fois par nuit elle quitte sa couche pour laisser un libre cours à ses larmes, jusqu'à ce que l'aurore annonce le jour. Chose étrange, qu'une créature humaine, incessamment rongée par les soucis, puisse ainsi vivre et reposer! Dès l'aube du jour elle entre dans le jardin pour écouter la plaintive Philomèle, dont le chant harmonieux calme pour un instant son désespoir; mais soudain sa douleur se réveille, ses dames d'atours répètent ses soupirs et gémissent de sa peine comme si elle oppressait leurs propres cœurs.

« Sire Jaufre, sautant de son cheval, entre dans le jardin à travers une porte d'un travail magnifique; il lâche la bride de son coursier et le laisse errer dans la riche pâture, où, certes, il fut au comble du bonheur. Le chevalier alors place sur sa tête son casque rayonnant. Mais ni le bruit, ni la conversation, ni rien de tout ce qui l'entoure ne peut vaincre son envie irrésistible de dormir; il semble sous le charme d'un pouvoir magique. Il n'entend plus, il ne voit plus; mais, oppressé par le sommeil, il tombe immobile sur le gazon...

« Brunesant alors se retirait dans son boudoir avec les dames de sa suite, attendant qu'à l'heure accoutumée le concert des oiseaux, qui à la chute du jour endormaient par leurs chants son cœur navré, se fît entendre. Elle n'entend rien : surprise et effrayée, elle aperçoit le palefroi et le chevalier étranger. « Qui garde mon château? Il m'en arrivera malheur. Vite, appelez mon sénéchal! » Il arrive. « Qu'avez-vous entendu? s'écrie-t-elle. L'homme qui dort dans le jardin projette quelque criminelle entreprise; les oiseaux épouvantés quittent le bocage : c'est lui qui en est la cause. Le sommeil maintenant ne peut plus fermer ma paupière. Allez voir si c'est un homme ou une bête féroce. Si c'est un homme, qu'on le saisisse et qu'on le mette à mort. »

(Lexique roman, t. I, p. 79.)

Le sénéchal, en conséquence, se rend dans le jardin, où il trouve le chevalier profondément endormi. Ce n'est qu'à grand'peine qu'il parvient à l'éveiller. Après un moment d'altercation, Jaufre, trouvant que le nouveau-venu persistait à l'importuner et à l'empêcher de jouir du repos dont il avait tant besoin, monte sur son coursier, et d'un seul coup l'étend à terre. Là-dessus il redescend de son cheval, rentre dans le jardin et succombe de nouveau au sommeil. Le sénéchal, blessé et effaré, revient au palais, où Brunesent l'interroge :

« What hast thou in the orchard found? »
« Lady, I found an armed knight;
No better scours the country round:
But sleep o'erpower'd him with such might
We scarce could rouze him from his trance. »
« And so thou left'st the cavalier
Lord of his shield and murdrous lance?
Why was he not conducted here?
'Twas vilely done! By God's own name,
No food I taste till I behold
The felon hung! »—« In sooth, fair dame,
I could not force a knight so bold. » —
« No! cried the lady; sound the horn!
Let all my knights avenge the scorn! » —
Loud blew the blast: the cavaliers
Arm'd cap a piè five hundred strong,
Rush'd to the hall, where bath'd in tears
She sat, indignant at the wrong.
« Barons! she cried, a felon wight
Hath forc'd mine orchard, and alarm'd
The birds, who all the live-long night
With their sweet notes my sorrows charm'd.
Such is his pride, he sets at nought
My seneschal; tho 'summon'd oft,
He comes not, summon'd or besought.
I swear, unless his head be dofft,
Unless a painful death he die,
I quit the court, my dames and I! » —

« Qu'as-tu trouvé dans le jardin ?—Noble dame, j'ai

trouvé un chevalier en armes ; tout le pays d'alentour n'en pourrait montrer de plus vaillant. Mais le sommeil l'avait tellement accablé, que c'est à peine si nous avons pu l'arracher à sa torpeur. — Et tu laissas le chevalier maître de son bouclier et de sa lance meurtrière? Pourquoi ne pas l'avoir amené ici? Tu as fort mal fait. Au nom de Dieu, je ne prendrai aucune nourriture avant de voir le traître pendu! — En vérité, belle dame, je n'ai pu avoir raison d'un guerrier aussi courageux. — Non? crie la dame : sonnez le cor! que tous mes champions s'arment pour venger cette injure. »

« Le son du cor retentit au loin : les champions, armés de pied en cap, au nombre de cinq cents, s'élancent sous le portique, où, les yeux baignés de larmes, la dame, avec indignation, leur fait part de cet outrage. « Chevaliers, crie-t-elle, un misérable a forcé l'entrée de mon jardin et effrayé les oiseaux qui, tous les soirs, charmaient mes oreilles par leurs chants mélodieux et me faisaient oublier mes ennuis. Tel est l'orgueil de cet insensé, qu'il a bravé mon sénéchal ; malgré un ordre réitéré, malgré la prière, il ne se présente pas. Je le jure, à moins que sa tête ne tombe, à moins qu'il ne meure d'une mort cruelle, moi et mes dames nous quitterons la cour! »

(*Ib.*, p. 83.)

Après cet appel à leur fidélité, ils se précipitent en corps dans le jardin où ils trouvent Jaufre, toujours

endormi. L'un d'entre eux le pousse de sa lance; il s'éveille, et, irrité de cette nouvelle provocation, se résout à en tirer vengeance. Il en résulte un combat : trois des plus forts et des plus vaillants de la troupe sont blessés et gisent dans la poussière. Les autres, impatientés de ces longueurs et désespérant de vaincre le terrible étranger dans un combat singulier, se précipitent tous ensemble sur lui, le désarment et le mènent prisonnier devant leur souveraine. Brunesent, informée de l'événement et surtout des blessures mortelles reçues par Simon lo Kos, le plus brave de ses champions, s'adresse à Jaufre en ces mots :

« Art thou the man annoy'st me so,
And spread'st such terror o'er my land? » —
« No, sov'reign lady, trust me, no!
Wert thou assail'd by hostile band,
I would defend thee, on my word. » —
« 'Tis false! hast thou not enter'd late
Mine orchard, and with lance and sword
My champion maul'd, now near his fate? » —
« 'Tis true! but he commenc'd the fray :
He broke my slumbers, gor'd me thrice
With his keen lance, whilst tranc'd I lay.
I woke, and fell'd the heroe twice;
Yet spar'd his life, for twice he swore
Not to disturb my slumbers more.
Yet, had I known he was thy knight,
Tho' he had doubled his offence,

Or tripled it with dev'lish spite,
Scathless he had departed thence. »

« Es-tu l'homme qui me cause tant de peine et qui répand la terreur dans mon palais?

« Non, gracieuse dame, croyez-moi, ce n'est pas moi. Fussiez-vous attaquée par une troupe ennemie, je vous défendrais, je le jure sur mon honneur.

« C'est faux! n'est-ce pas toi qui forças l'entrée de mon jardin, et qui de ta lance et de ton épée perças mon champion, qui attend son trépas?

« C'est vrai; mais ce fut lui qui commença l'attaque : il interrompit mon sommeil et me heurta trois fois de sa lance pendant que je dormais. Je m'éveillai et renversai deux fois le chevalier; mais j'épargnai sa vie, car deux fois il me promit de ne plus troubler mon repos. Cependant, si j'avais su qu'il fût ton champion, il serait sorti sain et sauf, eût-il doublé, triplé même son offense. »

La dame, loin d'être apaisée par l'humilité de son langage, jure par tous les saints qu'il sera exécuté immédiatement.

But Geoffrey knew that transient ire
Inspir'd the threat, and undismayd
Gloated, with rapture and desire,
On the enrag'd but beauteous maid.
Her brow, her neck, divinely fair,
Her mouth and eyes, with love replete,

Subdued his heart and triumph'd there...
« Lady, he cried, my doom I meet
Submissively; but this I crave :
One moment to unload my heart.
Consign me to a timeless grave,
If so thou wilt : thou stronger art
In virgin smock, more fear'd by me,
Than ten bold knights in panoply... » —
Sooth'd by his gentle talk and mien,
The lady's anger cools apace,
For love, a witness of the scene,
Had pierc'd her in the tend'rest place.
Fain would she pardon, if she could,
But, dreading evil tongues, she fears
To do or utter what she would.
In sooth, tho 'callous she appears,
She means no greater ill to him
Than to herself, in life or limb.

« Mais Jaufre savait qu'une colère passagère avait dicté cette menace ; et, sans être intimidé, le cœur ravi et enflammé, il levait son regard vers la beauté en courroux. Son front, son cou, d'une blancheur éclatante, sa bouche et ses yeux pleins d'amour, subjuguèrent le cœur de Jaufre : il était vaincu !...

« Belle dame, s'écrie-t-il, j'attends tranquillement ma mort ; mais accordez-moi cette seule prière : souffrez qu'un moment j'ouvre mon cœur. Condamnez-moi, si cela vous plaît, à une mort prématurée ; mais vous êtes plus puissante, et je vous crains plus en votre

chemise virginale[1] que dix chevaliers tout armés... »

« Adoucie par sa parole aimable et ses traits charmants, la dame sent son courroux s'apaiser; car amour, témoin de la scène, avait frappé la place la plus sensible de son cœur. Volontiers elle l'eût gracié si elle avait pu; mais, craignant la médisance, elle hésite à faire ou à dire ce qu'elle voudrait; bref, toute irritée qu'elle paraisse, elle n'en veut pas plus à sa vie qu'à la sienne propre. »

Elle ordonne à son sénéchal de faire préparer pour le chevalier un lit fourni amplement de coussins et de couvertures, avec l'ordre rigoureux de le faire entourer de cent preux, ostensiblement pour empêcher sa fuite, mais en réalité pour le pourvoir de tout ce qu'il voudrait demander.

Fair Brunesent, from the world retir'd,
Courts in her chamber brief repose,
But tastes not sleep, tho 'much desir'd:
For love forbids her eyes to close.

(1) Voici le texte :

Podetz far con a vostra guisa
De mi, car, en vostra camisa,
Senes totz autres garnimentz,
M'auriatz conquist plus corentz
Que x cavallier tuit armat. (p. 87.)

Le pruderie du goût moderne se récriera peut-être contre une traduction littérale de *vostra camisa*; mais nous ne pouvons sacrifier un signe caractéristique de l'époque aux exigences de l'affectation. La nudité d'un Indien n'a rien de commun avec celle d'une prostituée.

Love makes her change her pillow's place,
Turn and return it, sink and rise:
« O God what torment! what disgrace!
How veil my state from curious eyes?
Certes I love! I feel it here:
Alternate passions fiercely rage;
My heart is rack'd by hope and fear;
All these a dreadful fate presage.
Depriv'd of him I cannot live!
To such a thought why uttrance give?
Fool that I am to rave so madly!
To love, I know not whom? A youth
Who, whilst I languish here so sadly,
May fly to morrow, if in sooth
I pardon him. Let us dismiss
This stranger's image, o my heart!
Thou know'st not what his lineage is.
If love must needs essay his dart,
Richer and fairer knights than he
Would deem them honour'd by my choice;
There's not a monarch but would be
Delighted to obtain my voice.
But ah what folly! Where discover
So fond, so true, so brave a lover?
Hath he not vanquish'd and o'erthrown
Three champions of my court in arms,
The bravest in our tournays known?
Where find his paragon in charms?
Well school'd he seems, in speech discreet;
I heed not what his fortune prove,

Nor wish each gossip should repeat :
His wealth procur'd our lady's love. »

« La belle Brunesent, retirée du bruit du monde, cherche dans sa chambre un instant de repos. Mais le sommeil qu'elle appelle la fuit ; car l'amour empêche ses yeux de se fermer ; l'amour lui fait changer de place son oreiller ; elle le tourne et le retourne, tantôt le remonte, tantôt l'abaisse : « Ah Dieu ! quel tourment ! quelle peine ! Comment cacher mon état aux yeux des importuns ? Je l'aime, à coup sûr ! Je le sens ici : des émotions contraires agitent mon cœur, tantôt plein d'espoir, tantôt rempli de crainte ! Tout cela présage un résultat affreux. Sans lui je ne puis vivre ! Pourquoi énoncer une telle pensée ? Folle que je suis de céder à ma passion ; d'aimer je ne sais qui ! un jeune homme qui peut-être, tandis que je languis ici, m'abandonnera demain si je lui pardonne. Chasse, ô mon cœur, l'image de cet étranger ! Tu ne connais pas sa naissance. S'il faut que l'amour essaie ses flèches contre moi, des chevaliers plus riches et plus beaux se croiront honorés par mon choix ; il n'est point de roi qui ne s'estimât heureux de pouvoir obtenir ma main. Mais quelle folie ! Où trouver un amant si tendre, si fidèle et si brave ? N'a-t-il pas vaincu et jeté dans la poussière trois champions de ma cour, connus pour les plus vaillants dans nos tournois ? Où trouver son égal en beauté ? Il paraît avoir reçu une éducation brillante ; sa parole est discrète. Que m'im-

porte sa fortune? Je ne veux point que les commères disent : « Ses richesses lui ont valu l'amour de notre châtelaine. »

(*Ib.*, p. 89.)

Le monologue continue, pendant trente ou quarante vers, par la répétition des mêmes sentiments en paroles différentes, savoir qu'un amant, recommandé par ses qualités intellectuelles et physiques, doit être préféré à celui qui n'a d'autres titres que ses richesses. Nous épargnerons aux lecteurs la peine de lire ce tissu de futiles antithèses. Le lendemain, dès que la cloche du matin a sonné, il se fait un grand tumulte. Les vassaux accourent en foule au château, s'arrachant les cheveux, se frappant la poitrine et proférant contre Jaufre des imprécations furieuses, dont la cause n'est pas clairement expliquée ; mais on doit supposer qu'elles avaient été provoquées par les parents ou amis des champions blessés. Jaufre, entendant ce tumulte, saisit ses armes et se précipite hors du château. Il est assailli de tous côtés par des hommes armés de glaives, de couteaux, de toute sorte d'armes offensives, et ne se soustrait à une mort soudaine qu'à la faveur de sa forte cotte de maille et de son bouclier impénétrable. Etourdi par les nombreux coups qu'il a reçus, il est laissé pour mort sur le pavé. La colère de ces furieux apaisée, ils se dispersent au loin, et Jaufre profite du moment favorable pour rentrer dans la grande salle qu'il trouve déserte. Il se jette sur

le lit, songeant au caractère sauvage et inexplicable de ce peuple, aux préventions qu'il a conçues contre lui, et au danger de mort qu'il court à chaque instant. Toute réflexion faite, il se résout, malgré sa passion pour Brunesent, à chercher son salut dans la fuite. Il monte secrètement sur son coursier, et, le cœur gros de soupirs, il quitte le château sans être aperçu. Revenons maintenant à la dame.

Brunesent, whose passion knew no pause,
Quits her sad couch and seeks the hall,
Feigning that illness was the cause.
She meets and asks the seneschal,
A thousand questions in a breath :
« Where is the knight? Perhaps, o grief!
He's slain! When? where? Who caus'd his death? » —
« Lady, replies the vetr'an chief,
I'll truly tell each circumstance.
When all were ris'n at dawn of day,
As is our wont, with sword and lance,
The knight crav'd leave to join the fray.
He sallied forth, thine host aloof,
And, had his body been compos'd,
Of temper'd steel, the bootless proof
Had yielded to such odds oppos'd.
Five hundred blows upon his head
Fell rife as hail. No doubt he lies
A breathless corse on yonder bed. » —
« Wretch that I am! the lady cries,
Reckless, insensate, to confide

Such captive to such custody !
Had I detain'd him by my side,
My bower his prison, safe with me
He yet had liv'd, to bless my sight! » —
Now to the bed the lady came
Thinking to kiss the breathless knight,
And, all forgetful of her fame,
With trembling hand the sheet she rais'd.
But when she found no Geoffrey there,
Like one by sudden frenzy craz'd,
She thus gave vent to her despair :
« Traitors! why have ye wrong'd me so?
By Christ and the blest saints I swear!
Had all the fiends, who dwell below,
Convey'd him thither, from th' abyss
Ye should redeem him! Quickly bring
My lov'd one back, or if remiss,
Each felon on the tree shall swing! »

« Brunesent, dont la passion ne connaît point de relâche, abandonne sa couche et dirige ses pas vers le salon, prétextant quelque indisposition. Elle rencontre le sénéchal, et lui adresse mille questions d'une seule haleine :

« Où est le chevalier? Il est mort peut-être! O malheur! Quand? où? qui l'a fait périr? » — « Noble dame, réplique le vieux serviteur, je veux fidèlement vous raconter chaque circonstance. Lorsque tout le monde fut levé au point du jour comme d'habitude, le chevalier, avec sa lance et son épée, a voulu se jeter dans la mêlée. Quand son corps eût été d'acier trempé, il

n'aurait pu résister à une telle foule. Cinq cents coups tombèrent sur sa tête comme la grêle : sans doute, il est étendu mortellement blessé sur son lit. — Malheureuse, insensée que je suis ! s'écrie la dame, comment ai-je pu confier pareil prisonnier à pareille garde? Si je l'avais retenu à mes côtés, si mon boudoir lui eût servi de prison, sain et sauf avec moi il vivrait encore pour charmer mon existence ! »

« La dame alors s'approche du lit, pensant imprimer un dernier baiser sur les lèvres du chevalier assassiné, sans songer à sauver sa réputation. D'une main tremblante elle soulève le drap ; mais n'apercevant pas Jaufre, semblable à une furieuse, elle exhale son désespoir en ces mots :

« Traîtres, pourquoi m'avez-vous causé cette douleur? Par Christ et par les saints, je le jure, quand tous les démons de l'enfer l'auraient arraché de ces lieux, il vous faudrait le retirer des abîmes ! Vite, vite ! ramenez-moi mon amant ; ou, si vous ne le faites promptement, chacun de vous sera pendu sans miséricorde [1]. »

(*Ib.*, p. 93.)

Le sénéchal et les autres chevaliers, voyant bien

(1) Il faut avouer que Brunesent jure *con amore*. La traduction n'est que de l'eau de rose en comparaison du texte :

Que, s'el n'avion en enfern
Cent millia diable portat,
Vos lo m rendretz vostre grat ;
O per Dieu o per sa vertut
Tuit es per la gola pendut. (p. 94.)

que les menaces de leur maîtresse étaient sérieuses, volent à la poursuite de l'oiseau échappé, en prenant la route la plus directe pour aller à la cour d'Arthur, où ils présumaient que Jaufre avait dirigé sa fuite. Celui-ci, se confiant à la Providence, s'enfuit à bride abattue. Dans ces courses, il lui arrive une foule d'aventures qu'il n'est pas nécessaire de raconter ici, et à chaque personne qu'il rencontre il demande des renseignements sur Taulat. Toujours la même fatalité le poursuit: il n'a pas plus tôt formulé sa question que l'un comme l'autre l'accable d'invectives et menace même sa vie. La clé de ce mystère est la tyrannie de Taulat. Le peuple, gémissant sous le joug de son despotisme, mais craignant de révéler la cause de sa terreur, soupçonne partout que Jaufre est un espion envoyé par lui pour surveiller la conduite et découvrir les plaintes de ses sujets. C'est la cause de l'accueil disgracieux qu'il a déjà si souvent reçu. Néanmoins, à chaque occasion, il obtint quelque nouvel indice sur la résidence du tyran. Entre autres, il fait rencontre d'un ermite qui, après avoir entendu le récit de son histoire, l'envoie au château d'Augier de Cliart, où il sera bien sûr de trouver un accueil hospitalier et d'obtenir quelques renseignements positifs sur le mécréant. Il ne perd pas un instant pour suivre ce conseil. Après deux jours de voyage, il arrive au château; remet à Augier un message à lui adressé par l'ermite, déclare son nom et celui de son père, expose l'objet de

sa course, et le prie de lui prêter assistance dans l'exécution de son entreprise. Augier n'a pas plus tôt entendu le nom du comte de Devon qu'il reconnaît Jaufre pour le fils de son plus ancien et de son plus cher compagnon d'armes. Cette circonstance aussitôt fait naître une confiance réciproque. Le vieux guerrier, lui-même victime de la trahison de Taulat, donne à Jaufre les renseignements les plus exacts à son égard; et après avoir difficilement persuadé au jeune chevalier de passer un jour ou deux dans son château, il l'accompagne à une certaine distance, lui enjoignant surtout de visiter le château d'un chevalier blessé, autre victime de la cruauté du tyran, qui, dès qu'il aura entendu le nom d'Augier, lui donnera toutes les informations qu'il pourra désirer. Les deux amis se séparent. Jaufre poursuit seul sa route, non sans rencontrer de nouveaux obstacles et une nouvelle série d'aventures. Entre autres, il trouve une demoiselle sur le point d'être enlevée par un terrible géant. Le sang de la chevalerie bouillonne dans ses veines : il vole à son secours, tue le géant; et quelle est sa surprise quand il apprend de sa propre bouche qu'elle est la fille unique de son bienfaiteur Augier, qui, pendant qu'elle se promenait dans le bois avec sa vieille mère, avait éveillé les désirs du monstre et était tombée dans ses mains? Jaufre lui fait part de ses relations avec son père, et lui propose de la transporter en croupe au château du chevalier blessé. Elle

y consent de bon cœur, ayant souvent entendu son père parler de ce dernier. Elle monte par conséquent sur le coursier, et ils arrivent en temps convenable au château. Ils entrent : Jaufre est introduit auprès du malade, auquel il remet le message d'Augier. Une vénérable dame, compagne du chevalier infirme, reconnaît la demoiselle qui raconte la triste histoire de son enlèvement et de son salut. Jaufre à son tour informe la dame des motifs de son entreprise, et tressaillit de fureur quand il apprend que Taulat, après avoir perfidement assassiné le père du chevalier blessé et pris violemment possession de ses domaines, avait envoyé ce dernier, tout chargé de chaînes, dans le château où il était actuellement. Elle lui apprend en outre que chaque année, à la fête de St-Jean-Baptiste, le tyran avait l'habitude de venir dans le château pour s'assurer si le prisonnier était bien gardé et pour être témoin d'un châtiment ignominieux auquel il était annuellement soumis. La fête était précisément proche. A peine la dame a-t-elle terminé son récit, qu'on apporte la nouvelle de l'arrivée de Taulat, accompagné de ses satellites. Le malheureux captif est lié avec des courroies, préparatif du châtiment. On était sur le point de le transporter sur une montagne, où on lui appliquait ordinairement des coups, quand Jaufre s'interpose, et jure par la foi d'un chevalier qu'il empêchera ce déshonneur. On porte immédiatement au tyran la nouvelle de son opposition :

Taulat is in his tower's retreat,
And, having heard the messenger,
Descends and straight to Geoffrey flies,
To learn what his intentions were.
« I wish, sir knight, incens'd he cries,
To learn what insolence and pride
Tempt thee to trespass on my land.
Descend, and lay thine arms aside!
Meanwhile my lawful pris'ner stand. » —
« Tarry, my lord; more haste, less speed:
I'll tell thee why I hither come:
For the brave knight to intercede,
Whom thou to stripes dost basely doom.
I pray thee, by thy name renown'd,
By all thy feats in chivalry,
Let him, for my sake, be unbound!
So please thee tender clemency.
Should he henceforward manifest,
Or pride, or malice, or desire
To wage thee battle or molest,
Then on his head discharge thine ire! » —
« In God's name! thou hast lost, I trow,
Thy senses, thus to plead for him.
Thou well deserv'st a halter now,
Or to be tortur'd limb by limb.
Hence villain! Let our parley end!
Unhorse! Thy sword and shield resign!
If not, a dreadful death attend.
And, for the damsel, she is mine,
I give her to my squires. » — « Not so,

Cries Geoffrey; 'twould disgrace my name,
If to thy squires that maid should go.
My prowess, ere I brook the shame,
Must wither'd be, this arm o'erpow'rd,
Unfit to wield a soldier's brand,
Ere I behold the maid deflowr'd! » —
« How now? Wouldst thou with me contend? —
« Yes! rather than allow thy squires
That virgin's spotless fame to blight.
Enough! let us not waste our fires
In idle words : if thou wilt fight,
Go seek thine arms, and we shall see
What God, the righteous, shall areed.
Know this : I ne'er appeas'd shall be
Till thou or I succumb and bleed. » —
« No arms, vain boy! than lance and shield
I need; for thou appearst so frail,
So much a novice in the field,
A warrior's sword would make thee quail.
Rather, good youth, call seven beside,
Seven such as thou, complet'ly arm'd.., » —
« Do as thou list! I know thy pride.
Fight, bravely fight, if not alarm'd.
Else to king Arthur's court repair,
Who sent me hither : one of these
Thou needs must chuse; but, sir, forbear
Thy vain insulting menaces! »

« Taulat était enfermé dans sa tour. Dès qu'il entend le rapport du messager, il descend et vole droit vers

Jaufre pour apprendre quel est son dessein : « Je voudrais savoir, s'écrie-t-il en colère, quel insolent orgueil vous porta, chevalier, à entrer ainsi dans mon domaine ! Descendez de votre cheval et déposez vos armes ! En attendant vous serez de droit mon prisonnier.

« Arrêtez, seigneur, moins de précipitation. Vous allez apprendre comment je suis venu ici : c'est pour intercéder en faveur du brave chevalier que vous accablez indignement de coups. Je vous conjure par votre nom illustre, par tous vos exploits chevaleresques, par égard pour moi, ne le faites point lier ! montrez de la clémence ! Si désormais il manifeste de l'orgueil, de la malice ou le désir hostile de renouveler le combat, alors déchargez sur sa tête toute votre indignation.

« Par Dieu ! je crois que tu perds l'esprit de plaider ainsi sa cause. Tu mériterais d'être pendu ou roué vif. Sors de ma présence, misérable ! finissons là notre discours. Descends de cheval ; rend vite ton épée et ton bouclier ! Sinon, une mort terrible t'attend. Quant à la demoiselle, elle est à moi, je la donne à mes écuyers.

« Ne plaise à Dieu ! s'écrie Jaufre ; mon nom serait souillé si elle devenait la proie de tes écuyers. Plutôt que de subir cette infamie, il faudrait que mon courage fût glacé, que la force de mon bras fût flétrie, de manière à ne plus brandir une lance, avant que je laisse ravir son honneur.

« Comment ! prétendrais-tu te mesurer avec moi ?

« Oui ! plutôt que de permettre que vos satellites ternissent sa renommée ! Suffit ! Ne laissons pas notre ardeur s'épavorer en paroles inutiles. Si vous voulez combattre, allez chercher vos armes, et nous verrons ce que Dieu, en sa justice, décidera entre nous. Sachez que je ne serai pas satisfait que l'un de nous ne gise sanglant sur la poussière !

« Jeune présomptueux, je n'ai besoin d'autres armes que d'une lance et d'un bouclier ; car, tu es si frêle, tu parais si novice dans l'arène que l'épée d'un guerrier te ferait trembler d'effroi. Ou plutôt, pauvre enfant, appelles-en sept autres comme toi complétement armés !

« Faites ce que vous voudrez, je connais votre orgueil. Combattez bravement, si vous n'avez pas peur, autrement allez à la cour du roi Arthur qui m'envoya ici. Choisissez l'un ou l'autre ; mais cessez vos insultantes menaces ! »

(*Ib.*, p. 117.)

Là-dessus Taulat fait chercher sa lance et son bouclier ; mais il est tellement sûr de renverser son adversaire du premier coup, qu'il dédaigne de mettre sa cotte de maille. Quand l'écuyer revient avec les armes, le tyran s'écrie d'un ton de mépris :

« Presumptuous slave, prepare to die ! »
And Geoffrey when the taunt he heard,
Prick'd on as fast as steed could fly ;
For anger fir'd him at the word,
And doubly arm'd his valiant heart.

Fiercer than lion, or the pard,
Taulat rush'd forward with his dart,
And dealt the youth a blow so hard,
Nor saddle, girths, nor reins avail'd;
Stagg'ring he fell and kiss'd the ground.
But deem not Geoffrey's courage fail'd:
Unhors'd, not vanquish'd, with a bound
He rose, and 'gainst his rival's shield
Return'd the blow with such a force
Its shatter'd fragments strew'd the field.
Urging thro' plates and ribs its course
The lance protruded opposite
A full arm's length, and pinn'd the foe.
The crowd, rejoicing at the sight,
Cried: « Holy Maria! what a blow!
Taulat's subdued, whose bloody sway
Too long hath caus'd our hearts dismay. »

« Esclave présomptueux, prépare-toi à la mort!

« Jaufre, dès qu'il entend cette bravade, s'élance de toute la vigueur de son cheval; la colère enflamme son courage et redouble sa vaillante ardeur. Plus impétueux que le lion ou le léopard, Taulat se précipite en avant avec sa lance, et porte au jeune chevalier un coup si terrible que ni selle, ni sangles, ni rênes ne peuvent l'empêcher de tomber étendu sur la poussière. Mais le courage de Jaufre n'en est pas abattu. Désarçonné, mais non vaincu, d'un seul bond il se relève, et renvoie le coup sur le bouclier de son

adversaire avec une violence si grande qu'il le fait voler en éclats. Sa lance, pénétrant la cuirasse et la poitrine, sort de la longueur d'un bras du côté opposé, et tient ainsi l'ennemi transpercé. La foule, ivre de joie à cet aspect, s'écrie : « Sainte Vierge ! quel coup ! Taulat est vaincu, lui dont la sanguinaire puissance a si longtemps rempli nos cœurs d'effroi. »

Taulat, aussi abject après sa défaite qu'il était hautain et intraitable auparavant, implore alors la grâce de son vainqueur. Sa prière est exaucée, en tant qu'il aura la vie sauve, mais à la condition qu'il se rendra immédiatement à la cour d'Arthur (comme tous ceux qui successivement avaient succombé à la valeur de Jaufre), qu'il confessera ses crimes et reconnaîtra la suzeraineté du roi. Il accède aux conditions, ne demandant que les secours d'un chirurgien. Jaufre consent, pourvu qu'il rende préalablement à la liberté le chevalier blessé et les autres prisonniers, et qu'il leur restitue les terres et les honneurs dont il les avait injustement dépouillés. Taulat souscrit à tout; on fait venir un médecin, et peu de jours après il est suffisamment rétabli pour pouvoir entreprendre le voyage.

Cependant la joyeuse nouvelle se répand en tous lieux, et partout on célèbre des réjouissances publiques, partout Jaufre est béni comme le sauveur du pays. Mais ni le succès de ses armes, ni les honneurs dont il est comblé, ni les fatigues extraordinaires qu'il a éprouvées, ne peuvent un instant détacher sa pensée

de Brunesent. L'absence, au contraire, est un nouvel aiguillon pour sa passion. Il se décide donc à faire une seconde visite à Montbrone. Mais il a un devoir sacré à remplir qu'aucune considération ne peut l'engager à négliger ou à différer. Que faire de la jeune fille qu'il a sauvée des bras du géant? Il n'y a qu'un parti à prendre, c'est de la ramener incontinent chez son père, le vénérable Augier. Par bonheur, le sénéchal de Brunesent, que nous avons vu dépêché par sa maîtresse à la recherche de l'amant disparu, arrive au château au même instant que Jaufre et sa charge précieuse. Nous passons l'entrevue, tout intéressante qu'elle soit, d'Augier avec sa fille, du salut de laquelle il avait désespéré. Le sénéchal, au comble de la joie, de la découverte de Jaufre, le complimente sur sa victoire au nom de Brunesent, et, après avoir passé quelques jours à faire honneur à l'hospitalité d'Augier, il l'invite avec de vives instances à l'accompagner à Montbrone. Nous n'avons pas besoin de dire que l'invitation est acceptée de bon cœur. La dame, informée de son arrivée, envoie à sa rencontre un escadron de cavaliers pour l'escorter. Ils arrivent au château; la nouvelle se répand comme un éclair, et les vassaux en corps viennent rendre hommage au chevalier :

« Con si vesian nostre Seignor,
« Tan li servon e fan d'onor. »

Brunesent, avec toutes les dames de sa cour, des-

cend pour le recevoir. On prépare un festin magnifique; la chambre d'honneur est assignée au vainqueur, et, lorsque la cloche du castel a sonné minuit, il y est conduit par le sénéchal et l'élite des guerriers.

On a soft couch the knight repos'd;
The bed was carv'd with richest art,
And soundly here he might have doz'd:
But love assail'd him with his dart.
And, he the master, what avails
The richest chamber, softest bed?
When love the sleeper's heart assails,
It matters not where rests his head.
Geoffrey, to am'rous thoughts a prey,
Still turn'd and turn'd in fev'rish state,
Nor knew if hard or soft he lay,
Nor felt assurance of his fate.
Brunesent absorbs the heroe's soul:
Fancy recals each word, each look,
In his heart's core inscribes the whole,
And love's the guardian of the book.
But how discover to the fair
His secret passion? how disclose
The anguish love occasion'd there?
There is no solace to his woes
But this: her mercy to implore.
Thus Geoffrey pass'd the night in sighs,
Pond'ring his project o'er and o'er,
For sleep ne'er clos'd the wretch'es eyes.
Nor less severe the lady's plight:

Often she sighs, oft vents her plaint;
Now love invokes to guide her right,
Now counsel asks of God and saint.
The night, absorb'd in thoughts, she spends,
And, soon as dawning day arrives,
Quickly attir'd, in haste she bends
Towards the hall, then order gives
To wake her ladies, and prepare
The morning feast: the mandate giv'n,
She and her maids to mass repair.
Her thoughts, I ween, were not on heav'n.
Geoffrey too bids his couch adieu,
For he had heard, and joy'd to hear,
His lady's voice, which well he knew,
By the sweet thrilling in his ear.
The seneschal, nor he alone,
Comes on their honour'd guest to wait:
The heroe clad, th' ablutions done,
He issues from the castle-gate
To hear the mass. Brunesent is there,
And as he enters, at the sight
She pales with love: the trembling fair
Would fain advance to meet the knight;
But, lest malevolence should speak,
With much ado the wish she crush'd.
Her colour came and went; her cheek,
Now pale, now by her heart's blood flush'd;
The long black lashes of her eyes
Pencill'd by nature, not by art,
And wet with tears, awoke surprise.

Geoffrey in silence gaz'd; his heart
No words could find to talk of love.
Sighs, bursting sighs, the truth betray'd.
Now from the mass the ladies move:
More than twelve hundred, all array'd
In gawds and garments well befitting,
Hie to the palace, and commence
The song and dance without remitting.
Geoffrey, refin'd in style and sense,
Aside Brunesent his station takes,
And never had he felt such joy
As that fair creature's presence wakes.
But joy there's none without alloy:
Mute, pos'd, irresolute he sits,
Like one bewilder'd in his wits... ·
Brunesent observes, well pleas'd the while;
Love makes her bold, and gives her might
To speak the first; with courteous smile
And accents sweet, she hails the knight:
« Welcome, sir Geoffrey, to our court,
Much joy thy presence here imparts;
Our tears henceforth are turn'd to sport,
And confidence elates our hearts.
Bless'd be thy native land and he,
King Arthur, who dispatch'd thee hither!
And bless'd thy love, who e'er she be! » —
« Yes, lady, may all joy be with her;
But yet, in sooth, no such have I. » —
« It cannot be that one so brave,
Hath pass'd unmark'd by beauty's eye. » —

« No token of such note I have,
And yet I love! » — « And knows the dame
Her triumph o'er thy heart? » — « By heav'n
I know not! I've suppress'd my flame;
No utt'rance yet my lips have giv'n... »
« Thou canst not then reproach the fair.
If obstinately thou refuse
To tell the cause of thy despair,
And diest, say, whom could'st thou accuse? » —
Not her's the fault, 'tis thine alone.
Who succour needs, relief should claim. » —
« Lady, 'tis true; my fault I own.
But so transcendent is the dame,
I dare not such a boon demand.
There lives no emperor on earth,
But would be honour'd by her hand;
Such is her beauty, such her birth,
And so unlimited her store. » —
« All this is folly, want of spirit;
With love no king availeth more
Than others, if his peers in merit.
Love needs not wealth, what e'er the measure;
Worth, talents, valour, he esteems
Far more than birth, domains and treasure.
Many of high descent he deems
Not worth a straw; rich men there be
He mocks at for their nothingness.
Keep not thy love a mistery
On fortune's score; 'twere foolishness.
Thou hast such qualities, my friend,

As well deserve a lady's love,
What e'er her rank. Good luck attend
The maid who shall thy partner prove!... » —
« Lady, in Christ's name, I entreat
That thou would'st speed my humble pray'r,
Without reserve, without deceit! » —
« Sir knight, by that same God I swear,
Who visited the world for man
And bore the cross, I'll aid thy suit,
And cause it prosper if I can,
With all my heart and power to boot!
Doubt not my word. » — « Blest lady, no!
Thy word devoutly I believe...
Thou art the fair I covet so!
Thou only canst my pangs relieve;
My life or death on thee depends.
Thou art the fair, for ever dear,
In whom my love begins and ends;
My joy, my torment, hope and fear...
When to despair my heart is driv'n,
Sweet thoughts of thee the gloom dispel.
Thou canst exalt my soul to heav'n,
Or sink it to the depths of hell...
'Tis thou, fair creature, dost possess
The key of all my weal and woe;
'Tis thou inspir'st my valiantness,
And mak'st my courage ebb and flow! »

« Le chevalier reposa sur une couche moelleuse. Son lit était richement orné de sculptures et de pein-

tures, et doucement il y aurait sommeillé si l'amour n'eût troublé son repos. Ce dieu malin étant le maître, qu'importe salon magnifique, lit voluptueux? Quand l'amour assaillit le cœur du dormeur, il est indifférent où repose sa tête. Jaufre, en proie aux pensées amoureuses, se tournait et se retournait dans son ardeur fébrile, et ne savait s'il reposait mollement tant qu'il était incertain de son sort. Brunesent occupe toute son âme : son imagination exaltée lui retrace chaque mot, chaque regard; il les inscrit dans le registre de son cœur, et l'amour est garde des archives. Mais comment révéler à la belle sa passion secrète, cause de ses tourments? Comment lui découvrir la plaie qu'amour y a faite? Il n'y a de consolation à espérer que dans un aveu sincère : il implorera sa grâce. Ainsi Jaufre passa la nuit, soupirant et méditant son projet; car le sommeil fuit loin de sa paupière.

« Les tourments de Brunesent ne sont pas moins vifs. Souvent elle soupire, souvent elle exhale ses plaintes; tantôt elle supplie l'amour d'être son guide, tantôt elle demande conseil à Dieu et à ses saints. Absorbée dans ces pensées, elle passe la nuit avec inquiétude; et dès que l'aube eut annoncé le jour, elle s'habille à la hâte, se rend dans le salon, donne ordre de faire éveiller ses dames et de préparer le repas du matin. L'ordre accompli, elle va à l'église, accompagnée de sa suite. Son âme, je pense, n'était pas entièrement tournée vers le ciel.

« Jaufre, à son tour, abandonne son lit, car il avait entendu, entendu avec ravissement la voix de sa dame, qu'il connaissait bien, par la douce vibration qui charmait son oreille. Le sénéchal vient, non pas seul, pour recevoir les ordres du chevalier. La toilette achevée, le héros sort du château pour aller à la messe. Brunesent s'y trouve, et quand il entre elle pâlit d'amour à sa vue. Volontiers la belle, toute tremblante, eût voulu aller à la rencontre du chevalier; mais, craignant la voix de la médisance, à grand regret elle résiste à son désir. Son front tour à tour pâlissait et rougissait du sang de son cœur; ses longues paupières noires, peintes par la nature, non par l'art, et humectées de larmes, éveillaient l'admiration de tout le monde. Jaufre contemplait en silence; son cœur ne put trouver des mots pour parler d'amour. Des soupirs, des soupirs invincibles trahissaient seuls la vérité.

« Les dames, au nombre de plus de douze cents, parées de robes et de joyaux splendides, quittent l'église et se rendent au château, où commencent aussitôt les fêtes, les chants et les danses. Jaufre, versé dans la galanterie la plus exquise, se place à côté de Brunesent : jamais il n'avait éprouvé de joie comme celle que fit naître en lui la présence de cette belle créature. Mais il n'est pas de plaisir sans mélange. Muet, irrésolu, inquiet, il est là comme un homme égaré en esprit...

« Brunesent l'observe; elle en est toute joyeuse; l'a-

mour la rend hardie et lui donne le courage d'aborder la conversation. Avec un sourire gracieux, et d'une voix tendre, elle salue le chevalier : « Soyez le bienvenu, sire Jaufre, à notre cour! Votre présence ici cause beaucoup de plaisir; nos larmes dorénavant seront changées en ris, et la confiance ranimera nos cœurs. Bénis soient votre patrie et le roi Arthur, qui vous envoya ici! Bénie soit la dame de votre choix!

« Oui, madame, que le ciel la protége; mais, vraiment, jusqu'ici je ne l'ai pas trouvée.

« Est-il possible qu'un chevalier aussi brave n'ait pas encore été remarqué par quelque belle?

« Je n'ai aucune preuve d'un tel honneur; et cependant j'aime!

« Et la dame sait-elle qu'elle a subjugué votre cœur?

« Je l'ignore! J'ai caché ma flamme; jamais aveu n'a échappé à mes lèvres...

« Vous ne pouvez alors accuser la dame : si obstinément vous refusez de découvrir la cause de votre désespoir, et si vous mourez, dites, à qui pourrez-vous l'imputer? La faute en est à vous seul et non à elle. Qui a besoin de secours doit le demander.

« Vous avez raison, noble dame; j'avoue ma faute. Mais l'objet de ma flamme est si élevé au-dessus de moi que je n'ose lui adresser mon humble prière. Il n'est pas d'empereur sur la terre qui ne se crût honoré par sa main, tant sa beauté est merveilleuse, sa naissance illustre, ses richesses immenses.

« Tout cela est folie, manque de courage. En amour, un roi ne vaut pas plus qu'un autre qui soit son égal en mérite : l'amour ne regarde pas la richesse. La valeur, les talents, le courage, voilà les biens qu'il estime bien plus haut que les châteaux, les trésors et la naissance. Il y a bien des nobles qu'il n'estime pas un brin de paille; il y a bien des riches dont il raille la sottise. Ne faites pas mystère de votre amour à cause de la fortune; ce serait folie. Vous avez des qualités, mon ami, qui valent bien l'amour d'une dame, quel que soit son rang dans le monde. Dieu bénisse celle qui sera votre compagne!...

« Madame, au nom du Christ! je vous prie d'appuyer ma passion sans réserve et sans détours !

« Chevalier, par le même Dieu qui vint visiter le monde, et souffrit la croix pour l'humanité, je vous le jure, je protégerai votre cause et la ferai prospérer, si je puis, de tout mon cœur, de tout mon pouvoir! Ne doutez point de ma parole!

« A Dieu ne plaise, chère dame! j'ai foi entière en votre parole... C'est vous qui êtes l'unique beauté qui a charmé mon cœur. Vous seule pouvez faire cesser mes peines. C'est de vous que dépendent ma vie et ma mort. Vous êtes celle, toujours adorable, en qui commence et finit mon amour, ma joie, mon bonheur, mon tourment, mon espoir et ma crainte. Quand, sur le bord du désespoir, mon âme s'adonne à de noires pensées, je songe à vous, et les ténèbres se dissipent.

Vous pouvez élever mon âme jusqu'au ciel, ou la plonger dans les gouffres de l'enfer. Vous possédez la clé de ma joie et de ma tristesse. Vous inspirez tout mon courage, et le faites monter ou fléchir. »

(*Ib.*, p. 135.)

Après un peu de coquetterie de la part de Brunesent, et une tirade contre la perversité et la corruption du siècle, elle propose un contrat de mariage en règle, et Jaufre réplique :

« It is thy pleasure I subscribe
A legal covenant? agreed :
What e'er thy heart, thy tongue prescribe,
I instantly will sign the deed. » —
« Enough! she cries, henceforth thou art
The friend and master of my heart.
No other covenant I require
Than this : I take thee for my wife!
That done, enjoy thy heart's desire,
Of me and mine the lord for life.
If such thy pleasure, I implore
That in king Arthur's royal court
We sign and seal; I ask no more,
For there the good and great resort... » —
« So help me God! the knight replies,
Thy wish is so akin to mine,
So sweet, so loving and so wise,
That day and night my heart will pine,
Stranger to pleasure and repose,
Till thy desire accomplish'd be. » —

« Then thou accord'st what I propose? » —
« Yes, my ador'd! most willingly. » —
« Then enter, monarch of my hall :
My love, my titles, gold, domain,
Deign to accept; thou'rt lord of all ! » —
« Thyself, fair dame, I wish to gain,
And not thy treasure; that resume.
Nor deem pride dictates the reply.
'Tis not for gold I hither come;
Nor lands, nor titles covet I.
I journey'd hither for thy sake ;
For I desire thee more, by heav'n !
Than all the world. Thy lands I take
In trust; they are not sold or giv'n.
These will I guard, should foes assail,
Long as my sword and strength avail.... »

« Telle est ta volonté? J'y souscris, soit : faisons un contrat légal. Tout ce que ton cœur, ta langue dicteront, je le signerai immédiatement. —

« Il suffit, s'écria-t-elle; dorénavant tu seras l'ami, le maître de mon cœur. Voici les seuls mots que j'exige : « Je te prends pour épouse. » Cela fait, tu suivras le désir de ton cœur; maître de moi pour la vie, ainsi que de tout ce que je possède. Si tel est ton plaisir, je te prie, allons signer et sceller notre union à la cour du grand roi Arthur, séjour de tous les gens de bien.

« Que Dieu me soit en aide! répliqua le chevalier.

Ton désir s'accorde si bien avec le mien, il est si doux, si aimable, si sage, que jour et nuit je ne prendrai de repos avant d'avoir accompli ton souhait.

« Tu consens donc à ce que je propose?

« Sans doute, ma bien-aimée, du meilleur gré.

« Entre, alors, roi de mon palais; accepte mon amour, mes titres, mes trésors et mes domaines; car tu es maître de tout.

« C'est toi, belle dame, que je veux posséder et non tes richesses; reprends-les, et ne crois pas que l'orgueil me dicte ce refus. Mais ce n'est pas pour l'or que je suis venu ici; je n'ambitionnai ni châteaux ni titres. C'est pour toi que j'y ai dirigé mes pas; car, Dieu le sait! je t'estime plus que l'univers. J'administrerai tes domaines; ils ne seront ni vendus ni donnés. Je les défendrai contre toutes les attaques tant que mon bras pourra porter ce glaive!... »

(*Ib.*, p. 138.)

Ici se termine tout l'intérêt du roman, et ici aussi nous le quittons. Le dénouement est facile à deviner: la valeur est couronnée par l'amour.

CHAPITRE XXVII.

INFLUENCE PROVENÇALE EN CATALOGNE.

Prétentions erronées des Catalans. Poésies provençales de leurs rois troubadours Alphonse, Jaime, et Pierre d'Aragon. Formation du dialecte catalan au quatorzième siècle. Vie de St Honorat. Mossen Jordi, imitateur de Pétrarque.

Espérant que cette revue du Gai-Saber suffira pour mettre le lecteur à même de porter un jugement compétent sur la poésie des troubadours, depuis son origine, autant qu'on peut la suivre, jusqu'à son déclin et sa chute, nous aurons maintenant à considérer l'influence qu'elle exerça sur les langues sœurs en Espagne, dans le nord de la France, en Italie et dans une partie de la Suisse. Nous commencerons par les provinces orientales de l'Espagne, parce que nous sommes convaincu que c'est là d'abord qu'elle a fait sentir sa puissance.

Ici nous aurons à combattre une multitude de préjugés nationaux; car tandis que les auteurs français affirment que le provençal fut le type des dialectes parlés dans cette contrée, les Catalans soutiennent, avec une obstination égale, mais bien moins de raison, que les

comtes de Barcelonne, qui contractèrent des alliances de famille avec la maison de Provence, introduisirent dans le midi de la France les premiers modèles d'un idiome littéraire, et les premiers échantillons de cette poésie qui nous a si longtemps occupé[1].

Les prétentions des Catalans nous semblent complétement dénuées de preuves et même de probabilité. Mettre en doute qu'ils parlèrent, comme les autres peuples qui habitaient l'Europe latinè, un dialecte du romance avant et après la chute de l'empire, serait de notre part une monstrueuse inconséquence. Mais telle n'est point ici la question. Où sont les preuves, nous le demandons, que les Catalans, à une époque quelconque antérieure au douzième siècle, aient fait, dans la culture de leur langue vulgaire, des progrès qui pussent la rendre capable de servir de modèle aux dialectes des pays limitrophes? Nous avons eu quelque difficulté à nous procurer les mémoires de l'Académie royale de Barcelonne, et le Dictionnaire critique, comme on l'appelle, des premiers auteurs romans, dont il reste des traces en Catalogne. Ces deux documents s'accordent à prouver que le monument le plus ancien de cette langue est l'épitaphe inscrite sur le tombeau de Bernard, marquis de Barcelonne, qu'on dit,

(1) Voyez : Real academia de Barcelona, Appendice al lenguage romano vulgar desde el primer siglo hasta el XI. — Memorias de los escritores catalanes. Barcelona, 1836, Prologo. — Fuster Bibliot. Valenciana. T. I, siglo XIII.

sur des autorités au moins douteuses, avoir été assassiné par Charles-le-Chauve en 844.

En voici la teneur :

« Assi jai lo comte Bernad,
« Fisel credeire al sang sacrat,
« Que sempre prud'hom es estat.
« Pregu'en la divina bontat
« Qu' aquela fi que lo tuat
« Poscua sou aima aber salvat. »

(Acad. di Barcelona, p. 575.)

Nous avons appris qu'il existe quelques doutes relativement à la date de cette inscription; mais nous ignorons sur quels motifs ils reposent. Elle est suffisamment indiquée par le témoignage d'Odon Aribert, qui vécut, ce nous semble, au commencement du dixième siècle. En parlant du meurtre du marquis, il dit : « Per biduum ante fores insepultum mansit ca-« daver. Tertio die Samuel Tholosanus episcopus il-« lud sepulturæ tradidit cùm hac inscriptione in ro-« mancio, tumulo apposito : » « Assi jai lo comte Bernad, etc. » (Inscrip. antiq. de Castrez, p. 12. — Preuves de l'histoire de Languedoc, t. I, n° 64.)

L'Académie cite ensuite certaines phrases, en romance, d'un contrat passé par un évêque du nom de Froterius, avec le vicomte de Lautrec, dans le département du Tarn. La date est d'environ 985. « Non dece-« bra, o perdra, ni non enganera: no li totra, no li

« devedera, o perdat : no i metra per so que castelanus « en sia.... Non aura : non si getra : ni no l'en decebra : « si o tenra et si o atendra, no li difug, etc. »

On ne dit pas si ces phrases sont considérées comme appartenant exclusivement au catalan, ou comme étant également communes aux dialectes parlés dans l'Aquitaine. Mais ce document est suivi d'un autre, que l'on dit entièrement rédigé en catalan : « Escrito todo en « nuestro romance. »

« Prometimento hecho a Guillen, señor de Monpel- « ler en 1059. De aquesta hora adenant non tobra Be- « rengarius lo fil de Guidinel lo castel del Pojet, que fo « deu Golen, à Guilen..., ni li devedera, ni l'en dece- « bra d'aquella força que ez ni adenant fera ier, ni el, ni « hom, ni femna, ab lou son art, ni ab son ganni, ni « ab son consel. E si home es que o fera, ni femna, « Berengars lou fil de Guidinel, ab aquel, ni ab aquel « societat no aura, fors quant pel castel a recoubrar, « fors quant Guillen lo fil de Beliard l'en sollicitera ; e « si recoubrar lo pot en la sua potestat de Guillem lo « tournara sans desception et sans coger d'aver. » (Acad. real, p. 578.)

Avant de passer outre, nous devons faire observer que ni l'un ni l'autre des documents précédents, qui se trouvent plus correctement dans le manuscrit Colbert (Actes et titres, de 985 à 1080) ne méritent confiance comme catalan pur. Les parties contractantes résidaient et étaient nées dans le midi de la France ; il

n'y a pas un mot, dans tous deux, qui ne soit provençal, et assurément on les eût pris pour fous s'ils avaient fait leur contrat en catalan au lieu de le faire dans leur langue maternelle. Baluzius, cependant, a fourni à l'Académie un spécimen authentique du catalan, mélangé avec le latin, remontant jusqu'en 1023. C'est une hypothèque de certains domaines, par Ermesende, comtesse de Barcelonne, en faveur de son fils Bérenger. « Et ego Ermenesendis præfata sic tenré, et attenré « à te Berengarium comitem supradictum ipsum sa- « cramentum... Et exinde no t'en forçaré. Quod si « ego exinde tibi forasfecero... Que tu m'en convenras « per nom de sacrement, si t'o drecaré, o t'o emen- « daré... Et si ego infra primos quadraginta dies « ipsam forisfacturam... No lat' decrava, ò no lat' « emendava, incurram sopradictos omnes castros, etc.» (Baluzius in Append. Marcæ Hispan., col. 1037, tit. 196.)

Les parties contractantes dans ce document, la situation des immeubles, la terminaison du futur en *ré*, propre à l'espagnol et au catalan, montrent clairement le dialecte dans lequel l'acte fut composé. Nous avons donc une épitaphe et un petit nombre de phrases, ou plutôt de mots en romance, dans un acte notarié, sur la foi desquels on affirme fort légèrement que le dialecte catalan fut le type du provençal, de l'espagnol et de plusieurs autres idiomes. Or, il est évident qu'aucune de ces pièces ne nous met en état de former un

jugement sur l'état de la langue, au neuvième ou au onzième siècle. Elles ne fournissent aucun moyen de nous assurer de la condition de ses noms, de ses verbes, de sa syntaxe, ni même de sa construction. L'épitaphe, on peut l'accorder, quoique mêlée au latin du moyen-âge, comme *tuat* et *salvat*, prouve que le romance avait fait plus de progrès en Catalogne que dans la France septentrionale. Le fameux serment de 842 est barbare en comparaison de ce morceau. Ce fut probablement le cas pour tous les dialectes en usage au sud de la Loire. Mais il est incontestable qu'on n'a encore découvert aucune production catalane, antérieure à la fin du treizième siècle, qui puisse se comparer à la langue des troubadours. Les académiciens, il est vrai, parlent avec enthousiasme de Raimond Bérenger, qu'ils représentent comme également distingué dans la guerre et dans la littérature. Rien de plus ingrat que de mettre en doute les mérites d'un héros national. Mais on peut demander, sans offense, sur quelle base repose sa gloire d'avoir transféré le siége des muses de Barcelonne à Avignon? Quelque justes que soient les éloges qu'on lui décerne pour ses talents comme capitaine et homme d'état, il n'en est pas moins vrai qu'il arriva trop tard en Provence pour y introduire l'idiome littéraire des troubadours. Son mariage avec Dolce eut lieu vers la fin du onzième siècle, et, longtemps avant cette époque, l'Aquitaine avait déjà été illustrée par le comte de Poitiers, la

comtesse de Die, Bernard de Ventadour, Rambaud d'Orange, les plus corrects et les plus distingués des poëtes provençaux. Geoffroi Rudel et Bertrand de Born sont antérieurs à tous les troubadours espagnols ou catalans dont l'histoire fasse mention. Cela n'était ignoré ni de l'Académie ni de l'évêque d'Astorga, auteur du Dictionnaire critique. Mais, pour éviter l'objection, le vénérable évêque suggère ingénieusement que Rudel écrivit en catalan, et, pour preuve, il cite quelques vers de la cobla commençant par : « No « sap chantar qu'il so non di, etc. » sans nous apprendre toutefois dans quel manuscrit il les a puisés. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que jamais nous n'avons vu de plus flagrante imposture. Nous sommes loin d'insinuer que l'illustre prélat fut l'auteur de cette pieuse fraude; mais, pour se convaincre de son erreur, on n'a que de comparer les citations avec le texte original publié par M. Raynouard dans le troisième volume de son ouvrage, où on trouvera du provençal pur, et rien que du provençal; pas une seule terminaison altérée ni adaptée à une théorie préconçue. Est-il besoin d'ajouter que Rudel était prince de Blaye dans le voisinage de Bordeaux, qu'il n'a jamais visité la Catalogne, et qu'il n'y a aucun motif de supposer qu'il quittât jamais sa principauté avant son voyage insensé à Tripoli?

En consultant les chroniques et les archives les moins suspectes sur cette province, on verra que

nous avons raison de conclure, qu'après la chute des souverains goths, le flot des connaissances littéraires y entra par le canal de la France. L'Académie admet que les comtes de Barcelonne, nommés par Charlemagne et ses successeurs, firent revivre l'étude des lettres, qui s'était complétement éteinte dans la province. Mais quand la race carlovingienne eut dégénéré, et que la Catalogne fut abandonnée à la tyrannie des Maures et exposée aux ravages des pirates sarrazins, elle retomba dans un état d'ignorance complète, et si complète, qu'au onzième siècle une grammaire se vendit à un prix exorbitant, comme étant le seul livre de ce genre qu'on pût trouver dans la province. Nous citons les paroles de l'évêque d'Astorga : « En el año « 1044 Giliberto obispo de Barcelona pago con una « casa y un campo dos libros de gramatica que habia « conservado un levita : comprandolos a tan excesivo « precio con el consentimento de su cabildo, para la « publica utilidad, singularmente del clero. Conser- « vase el auto de dicha vente, en pargamino, en el « archivo real de la corona de Aragon, n° 656. Armar. « de Barcelona. » (Memorias, p. 26.)

Nous avons déjà dit que les rois et les princes de la partie orientale de l'Espagne rivalisèrent de générosité pour attirer à leurs cours les poëtes provençaux, durant le douzième siècle et les deux siècles suivants, et nous ajouterons ici, sur la foi de Enrique de Villena, que son frère, roi d'Aragon, envoya une ambassade

solennelle auprès du roi de France pour le prier d'envoyer quelques-uns des troubadours les plus distingués dans ce royaume, afin qu'ils y enseignassent leur art et établissent une école du Gai-Saber. (Memorias, p. 40.)

Mais qu'on ne s'imagine pas que, pendant que nous attribuons cet honneur au provençal, nous rétractions un seul mot de nos remarques sur le système de M. Raynouard. Tous les dialectes parlés en Espagne, pendant le moyen-âge, furent des langues sœurs émanées d'une source commune et diversement modifiées par les mêmes accessoires. Mais ceux en usage dans les provinces orientales de l'Espagne, et notamment dans l'Aragon, la Catalogne et Valence, avaient avec ceux qu'on parlait dans le midi de la France une affinité bien plus prononcée que le reste de la famille. Cela s'explique peut-être par la proximité des deux pays, par leurs relations non interrompues de paix et de guerre, par la circonstance qu'ils restèrent longtemps ensemble sous la domination des Goths, et enfin par la suzeraineté des princes carlovingiens sur cette vaste région qui, pendant des siècles, a porté le nom de Gocia.

Les meilleurs antiquaires de l'Espagne s'accordent à dériver cette dénomination des Goths, et ils admettent tous qu'elle s'étendait depuis la rivière Llobregat jusqu'au côté opposé des Pyrénées, comprenant la plus grande partie d'Urgel, Ausona, Gerona, Ampurias, et toute la côte depuis l'embouchure de l'Ebre jusqu'à

celle du Rhône. Barcelonne était la capitale de cette vaste zone qu'on appelait indifféremment Gocia, Gallia Gothica et Septimania. (Acad. real., p. 580, note 1. — Baluz. in not. ad capitul. Regum francor., t. II, col. 1118. — Marca Hisp., l. III.)

Louis-le-Débonnaire, en 817, fit du tout une seule province. Charles-le-Chauve, en 865, sépara la partie gauloise de la partie espagnole, en préposant des comtes particuliers à l'administration de chacune de ces divisions; enfin, au douzième siècle, la partie gauloise fut appelée Septimania, la partie espagnole Marca Hispanica. A toutes ces circonstances explicatives il faut ajouter le fait bien connu de la souveraineté qu'exercèrent, pendant plus de quatre siècles, les comtes de Barcelonne sur les provinces d'Aragon, de Catalogne et la Provence. Nous regardons donc comme un fait admis que les dialectes parlés dans ces contrées furent, en substance, les mêmes depuis un temps immémorial. La seule question qui reste à résoudre est de savoir auquel de ces dialectes il faut accorder la préséance comme idiome littéraire. D'un côté, nous trouvons une multitude de bardes provençaux (sans remonter au-delà de Guillaume de Poitiers), qui, au onzième et au douzième siècle, avaient élevé leur langue maternelle au plus haut degré de perfection qu'il lui fut donné d'atteindre. De l'autre, le premier échantillon de poésie aragonaise ou catalane que nous puissions découvrir est une cobla composée par Alfonse II d'Aragon, qui

mourut en 1196. Il était le fils de Raimond Bérenger, quatrième comte de Barcelonne. Par son alliance matrimoniale avec Petronela, héritière du royaume d'Aragon, il obtint cette couronne, et par un second mariage il devint comte de Provence, réunissant ainsi les trois états sous son sceptre. Zurita, autorité irrécusable, nous informe qu'il se livrait passionnément au Gai-Saber, qu'il composait en limousin, autre nom du provençal, et que sa cour fourmillait de troubadours, dont il anoblit quelques-uns, et qu'il combla de présents plus solides en leur accordant de vastes domaines avec l'exemption des impôts. (Annal. de Aragon, l. VII, c. 80.)

Comment donc douter encore que les chants de ces poëtes aient fourni à l'Espagne orientale le premier exemple d'un idiome grammatical; qu'ils aient été les modèles qu'imitèrent les ménestrels indigènes; et qu'enfin les troubadours, soit comme hôtes, soit comme exilés, aient rendu au dialecte catalan le même service qu'Ennius et ses compatriotes calabrois rendirent jadis à la langue latine? Nous allons plus loin: nous prétendons que pendant un intervalle assez considérable les bardes aragonais, catalans et navarrais, qu'on peut classer sous le même chef, adoptèrent complétement le provençal. L'homogénéité qui existe entre des langues sœurs n'implique pas que les différences ordinaires qui se manifestent entre elles n'eussent pu se développer. Chacune aurait pu avoir ses modes d'inflexion propres, ses terminaisons particulières,

ses préfixes et ses affixes, ses locutions idiomatiques et proverbiales; enfin elles auraient pu être manifestement distinguées les unes des autres par la prononciation. Or, il est bien remarquable qu'avant le quatorzième siècle aucune de ces particularités ne se révèle dans la poésie catalane. Alphonse II, Jaime I, Pierre III d'Aragon, Hugues de Mataplane, Guillaume de Mur, Bérenger de Palazol, Guillaume de Barga, parlent tous le même idiome, un provençal tout aussi pur, tout aussi exclusif que celui de Guillaume de Poitiers ou de Bertrand de Born.

Nous remarquerons principalement la prédominance des monosyllabes; les élisions et les apocopes; la terminaison du futur en *ay* ou *ai* (au lieu de *ré*, propre au catalan); les affixes prénominaux et les signes *en* et *na*, tous caractères du provençal. Il n'est pas besoin d'une connaissance profonde de cette langue pour être convaincu de l'exactitude de nos assertions. Il n'y a qu'à comparer les extraits suivants, en commençant par la cobla d'Alfonse, avec tout autre échantillon du Choix :

« Per mantas guizas m'es datz
« Joys e deport e solatz;
« Que per vergiers e per pratz,
« E per fuelhas e per flors,
« El pel temps qu'es refrescatz,
« Vei alegrar chantadors :

« Mas al meu chan neus ni glatz,
« No m'ajuda, ni estatz,
« Ni res, mas dieus et amors.
« E pero ges no m desplatz,
« La belh temps, ni la clardatz,
« Ni 'l dous chans qu'aug pels playssatz
« Dels auzelhs, ni la verdors;
« La' aissi m suy ab joy lassatz,
« Ab una de las melhors,
« Qu'en lieys es sens e beutatz;
« Per qu'ieu li don tot quan fatz,
« E joys e pretz et honors.
« En trop ricas voluntatz
« S'es mos cors ab joy mesclatz;
« Mas no sai si s'es foudatz,
« O ardimens, o paors,
« O grands sens amezuratz,
« O si s'es astres d'amors;
« Qu'anc, de l'hora qu' ieu fuy natz
« Mais no m destreys amistatz,
« Ni m senti mals ni dolors.
« Tan mi destrenh sa bontatz,
« Sa proeza e sa beutatz,
« Qu' ieu n'am mais sofrir en patz
« Ponas e dans e dolors,
« Que d'autra jauzens amatz :
« Grans bes faitz e grans secors;
« Sos homs plevitz et juratz

« Serai ades, s'a lieys platz,
« Denan totz autres senhors.
« Quan mi membra dels comjatz
« Que pres de lieys totz forsatz,
« Alegres suy et iratz;
« Qu'ab sospirs mesclatz de plors
« Me dis : « Belhs amics, tornatz,
« Per merce, vas me de cors. »
« Per qu'ieu tornaray viatz
« Vas lieys, quar autre baysatz
« No m'es delietz ni sabors. »

(Alfonse II, roi d'Aragon... Choix, t. III, p. 118.)

« Peire salvagg', en greu pessar
« Me fan estar
« Dins ma maizo
« Las Flors, que say volon passar,
« Senes gardar
« Dreg ni razo;
« Don prec asselhs de Carcasses
« E d'Ajanes,
« E als Guascos prec que lor pes,
« Si Flor mi fan mermar de ma tenensa :
« Mas tal cuia sai gazanhar perdo,
« Qu'el perdos l'er de gran perdecio.
« E mos neps, que sol Flors portar,
« Vol sambiar
« Don no m sap bo,

« Son senhal ; et auzem comtar
« Que s fai nomnar
« Rey d'Arago ;
« Has cuy que plass', o cuy que pes,
« Los miens jaques
« Si mesclaran ab lor tornes,
« E plass'a Dieu qu'el plus dreyturiers vensa !
« Qu'ieu ja nulh temps, per bocelh de Breto,
« No layssarai lo senhal del basto.
« Si mi dons qu'es ab cors cortes,
« Ples de totz bes,
« Salvagge, valer mi volgues,
« E del sieu cor me fes qualque valensa,
« Per enemicx no m calgra garnizo,
« Ab sol qu'ieu vis la sua plazen faisso. »

(Pierre III, roi d'Aragon... Choix, t. IV, p. 217.)

« En Blacasset, en sui de noit
« Vengut a vos per combatre ades...
« E voill sachaz qu'eu soi el diable
« Lo plus cruel e'l plus penable. »

(Hugues de Mataplane... Choix, t. V, p. 220.)

« D'un sirventes far me sia dieus guitz,
« Quar comensat l'ay per bona razo,
« Quar lo sanh bers on dieus fon sebelhitz,
« Volon liurar aissilh qui de lay so,
« E sia certz quals que s'en entremeta
« E n'intr' en mar ab bona ensio

« Que Ihesum Christ en tan luec losmeta
« En paradis, quon li siey martir so. »

(Guillaume de Mur... Choix, t. v, p. 203.)

« Mas tant ai sofertat
« Gran dezir, e sai be
« Que, si m n'avetz desgrat,
« A mon tort s'esdeve...
« Per vos ai oblidat,
« E non per autra re,
« Tot quant avi' amat
« Que de pauc m'en sove.
« Si ai per vos camjat,
« Camjatz, dona, per me
« Vostre cor abdurat;
« Vulhatz ma companhia
« Aissi cum ieu volria
« Vos e vostr' amistat.
« Me avetz enbernat
« En vostra senhoria
« Mielhs qu' om ja non auria
« Ren que agues comprat.
« Chansos, a Na Maria
« Vai dir qu' ieu chantaria,
« S' ieu en sabi' aver grat. »

(Bérenger de Palasol... Choix, t. v, p. 62.)

Aucun des poëmes du célèbre Jaime Ier d'Aragon « conquistador y batallador », n'est parvenu jusqu'à

nous, que nous sachions. Cependant Sanchez dit sur son compte : « Don Jayme I fue grande apreciador de la « poesia catalana y buen poeta. » (Col. de Poës. castil. ant. al seg. xv, p. 79.) Il fonda l'université de Lérida et composa différents ouvrages en limousin, entre autres une Chronique de Valence, dont une copie se trouve à l'Escurial. Cet ouvrage n'est point venu sous nos yeux; mais nous avons remarqué un extrait d'un autre de ces ouvrages, intitulé « Libre de la Sabiesa », dans le Diccionario critico.

« *Dedi cor meum ut scirem prudentiam atque doctri-* « *nam, erroresque et stultitiam.* Salomo dice esta paraula « en un llibre que es dit Ecclesiastes, è l'enteniment es « aquest : Jo done mon cor que sabes doctrina et sa- « vieza, et error et follia per guardarsi. Saber volch « haver pera si, et doctrina pera altres. Entendre volch « error et follia per guardarsi ; perco com destes cosses « nos sab hom guardar sino les enten. Perque lo rey en « Jachme vent aquestes cosses esforzem d'apendre com « les sabes, les qual Salomo volch pera si è done mon « cor, cor per saber aquelles, è deman azo trobe pa- « raules bones de philophs antichs. Et ja sia que en « theologia sia tot compliment d'enteniment è de sen : « les bones paraules que dixeren aquells, ans es pro- « fit : que dice Sèneca : *Soleo transire in aliena castra,* « *non tanquam transfuga sed tanquam explorator...*

« Donchs qui aquestas cosses vol aver guart en « aquest llibre de saviesa, et si bel vol entendre no er-

« rara en Deu, no nel segle; que aquest llibre es de « conexensa, é de tirar be de mal.

« Ajustamens de V fillosofos: Lo primer filosof dix « que la sapienza es vida della anima é sembra tot be « als cors, é dona fruit de gracia, es acostament de « tota alegria, é nos apaga sa lum. — Dix lo segon: La « sapienza es vestidura honrada dell sen, é perdella « dretura é lengua de veritat, é font dellit, é orta en « ques reposen les animes. — Dix lo tercer: La sa- « pienza es llum et claretat dell cors, é seguranza de « rechaptar bon sevol é adun homalla veritat, é dell « sabi no mori son nom. — Dix lo quart: La sapienza « es renda dells sabis, é repos dels cors, é lum dells « virtuts é conixemen de les probes é delles veritats. — « Dix lo quint: La sapienza es fur y costum dell sen, « é fa coneixer la manera dells bons é departeix les « semlanzes uns d'altres duptamens. »

Le seul auteur catalan dont l'opinion sur l'origine et l'adoption du limousin par ses compatriotes soit conforme à la nôtre, est Francesco Calza. En 1588 il publia un petit volume en latin « De Catalonia », dans lequel il fait dériver le nom de la province de Catalaunum, ville qui existait jadis dans le voisinage de Toulouse, et affirme positivement que la langue parlée par les classes supérieures s'appelait limousine, parce qu'elle avait été introduite dans cette cité par une colonie très nombreuse venue d'Aquitaine, où elle avait émigré après la conquête de cette province par Charlemagne,

en s'établissant d'abord dans l'Ampurdan, où, du temps même de l'auteur, sa langue et plusieurs de ses institutions civiles étaient encore en vigueur pour attester la vérité du fait.

Vers le milieu du quatorzième siècle, et à cette époque seulement, nous apercevons le mélange des mots et des terminaisons du catalan avec celles du provençal. Ce dernier cependant prédomina jusqu'à l'apparition d'Ausias March, quand Pétrarque devint leur idole et que l'italien commença à répandre un peu de sa douceur dans leur dialecte rude, énergique et concis. Le premier morceau qu'il nous ait été possible de nous procurer, dans lequel ce mélange devienne apparent, est une traduction en catalan de la légende de Saint-Honorat, premier abbé et fondateur du monastère de Lérins. Le manuscrit, qui n'a jamais été publié, se trouve à la Bibliothèque royale, n° 7696, mss.; mais il est incomplet. L'extrait suivant, rempli de fautes des copistes, en contient les douze premières colonnes.

VIE DE SAINT HONORAT.

« En aquest temps com lo diable enic
« E corajos enemic
« Dels homens al linatge
« Fos entrat en lo coratge. »

« Den Jeham Gam e ensemps ab Mahomet encan-
« tador hagues pervertida tota la terra d'Africa e de

« occident per tal que la rabia de aquela error cres-
« ques pus fortmen e la malvada eretgia facses las sus
« branques pus longues e encara la gran multitud de-
« cebuda per aquela error tornas a si major gent per
« amor de aco Marcili qui era rey d'Espayna e de tot
« occident e frare del gran rey Angulan lo qual
« abracava e defenia la dita error ab totes les sues
« forces feya a tots los seus sotmesos e a tots aquells
« qui entorn el cren la damunt dicta secta de error
« fortmen observar e per tal que ell ab si matex en-
« semps pogues amenar a mort eternal lemperador
« de Constantinoble dona sa sor na Embroch mot
« bela fembra per muler en Andrioch rey de Nico-
« media e dela senyoria dels comans qui era germa
« del dit emperador ab gran multitut domens dar-
« mes. Era adoncs guerra molt fort entre lemperador
« e Budach rey dels Turchs e asetgat molt fort ab gran
« destriet Stalonia que era ciutat molt fort. Andrioch
« doncs decebut per lengua de la sua muler na Clem-
« broch pres e rebe la eretgia e secta plena de peccat
« de Mahomet e desempara la unitat de la fe catholica.
« E com ell conegues na Clembroch sa muler carnal-
« men engenra en ella un fill. E na Clembroch mentre
« era preyns del fill un poch de temps enans quel de-
« gues enfantar de mentre que dormia ella vec en visio
« que de mig del seu ventre exia una coloma de foch
« qui era de maravelosa resplandor e tocava fins al cel
« de la qual colona exia rays resplandens qui encalca ven

« de tot occident una obra tenebrosa. Andrioch com el « fos posat en lo setge damunt dit contra los Turchs « aquela matexa ora de Nambroch que ella dormia vee « en sompnis una flama de foch de la quall exia balu- « gnes mot clares que encalcaven la ombra.

« E quant ells foren despertats ells feren enterpretar « lur sompni e fo donada una mateza sententia per los « enterpretadors co es a saber que de na Clambroch « exiria nodridura la qual gitaria de tot en tot la secta « nada novelament en occident de la qual cosa ells fo- « ren molt trists. E quant hagueren vista la visio e « fabuda la explanatio daquella cadau dells se amaga « de laltre coz la mare se feya que hagues enduit lo « marit en error. E que si Nandrioch o sentia temia que « ell no faes penr linfant pe lo contrari aci lo marit « era tant angoxos que si la mare sabia la vesio que « ocis la nodridura la qual devia consumar son linatge « per la qual cosa Andrioch pres treva ab los Sarrayns « anassen ab gran cuyta al loch on stava na Clem- « broch car Deus es verdaderà lum daquest mon e « quan la cambrera vench anunciar a Andrioch que la « sua muler havia infantat un fill per que ell cuytos « ament venc a pendre linfant e livralo a nodir sots « ferma guarda per tal que la sua mare si per ventura « sabia lo vesio axi cum furiosa no facs perir co que « avia enfantat e mes li nom Andronich. Linfant cresh « e era a tots gratios. E quant ell fo vengut a edad « covinent e fos de plaent beutat son pare li dona com-

« payens de son palau per tal que linfant segon la cos-
« tume dels homens jòvens tirasen ell acostumasen als
« delits e a les vanitats daquest mon. E ja fos so que
« linfant entre los jovens langes enans se mostras ale-
« gre e joyos empero nul temps nos volets enclinas a
« neguna leyesa de peccat. Era denan la ciutat de Nico-
« meda una forest real gran speciosa e molt delitabla
« e diversos flums regada e de grans e de bels arbres
« enarborada en lo qual Constanti parc del rey Andrioch
« havia bastit un palau de maravelosa belesa e de gran
« plaer lo qual havia bastit per art e per engin dels co-
« mans en lo qual ell celebrava les sues festes e los seus
« secrets consells e aqui om nodria lenfant Andronich
« e ab gran estudi hom lo guardava de tota conexensa
« de crestians e de la fe catholica. Es devench se un jorn
« de mentre que Andronich ab sos compayens men-
« gaven dins la forest de jus un bell arbre que sobra-
« vench un jove crestian e demana almoyna per amor
« de Jhesus rey de Pareys. E quant Andronich hoy nom-
« near rey de Pareys pensas que fos amic de son pare
« e mana que liberalement ell fos aministrat de tot so
« quell dit jovençell hagues master con ell era de tanta
« benigna franquesca dotat que aquelles coses que so-
« len los coratges dels homens enlassar ses tota diffe-
« rencia donava haun dantment a aquells qui mester
« o havien. Cant Andronich sen fen tornat al palau na
« Clembroch la reebe molt benignament e alagrament
« e demanali que havia vist en la forest e lenfant entre

« les altres coses li dix que havia vist un hom qui era « de la companya de Jhesus reys de Pareys e demana « a sa mare aquell Jhesus Crist si atanya ves a son pare « o si era amic seu. E quant la mare hoy aquestas pa- « ranlas fo ferida daguda dolor e plora un poch e per « ço que lenfant nos espaventas dix li : fill men aquell « Jhesus Crist no es rey ne fo rey ans fo un hom en- « cantador qui per ços maleficis fo crucificat e tots « aquells qui aquell encantador colen o honren son le- « brosos e pudrits et aquars e no poden esser sanats si « no son untats de sanch de nobles infants e son apellats « crestians e son homers blans e suaus e pobres e mes- « quins qui per tal que ells sieri vists sants e savis af- « feblexen se los uylls e la cura. E daqui avant la mare « ab gran diligencia e cara feu guardar quel enfant no « conegues null crestian ne lur nom ne lur doctrina. E « com la rabia dels Sarrayns deçebats per error hagues « poder e fos fortment creguda tota la jgleyia docci- « dent era fort perseguda e los crestians eren tormen- « tats sens tota humanitat e no era quils defenes ne ha- « vien ne esperaven negun aiutori si no de Deu per so « guarnits de la gremes e de suspirs huraven se amort « en les mans dels furioses los quals no perdonaven a « negu ne guardaven conditio ne linyatge ne edit...

« Mas com aquesta persecutio cresques e tota la « sancta jgleya fos fort languida en occident nostre « seynor J. C. hac merce del seu poble e va apparer a « sent Capras e a sent Mangosi e a sent Leonsi los

«quals avien desamparados les arts estudis de philo-
«sophia e feyen vida hermitana en Miridona ylla de
«mar e manals que ells anassen an la forest reyal de
«Nichomedia e que aqui ells estriessen e que yns-
«truissen lo fill del rey de Nichomedia dels ensenya-
«mens de la fe catholica con per aquell se devia des-
«raygar la secta e la error dels Sarrayns. Hon aquests
«sants ermitans sen ancren a la dita forest e aqui ells
«estrigueren per molt de temps amagats en la esprea
«del desert preguant continuament Deus que ell ha-
«gues merce a lesgleya d'occident. Quant vench a
«nostre seynor J. C. que ell apellas a si aquest infant
«Andrionich ell si dona volontat que ell isgues cassar
«ab sos compaynos on com ells haguessen sercada la
«selva en que havia motts besties salvatges los cassa-
«dors cridans mogren ab los cans un serva lo qual fu-
«gent ells encalsaren e Andronich pus leugerament
«lo seguia. E com tots los compaynos fossen lassats
«del encals Andronich tot solet segui lo çervo molt
«cuytrosament e dementre que lo çervo molt leuge-
«rament sen fugia ell pres per una cenda molt estreta
«e amagada per que Andronich se pensa qual çervo
«aqui fos pres per la gran espessea del boscatge e
«avaylla de son cavall e trasch la sua espaha e segui
«lo çervo per aquella çenda estreta. E quant hac anat
«un poch el reguarda lunyet de si e vahent en aquell
«desert an loch orrible e molt solitari una balma de la
«qual exien e venien en ves ell tres barons blanchs

«axi com lana e cant lenfant delicat los vahe soprosa-
«ment ab caps no pentinats e plens de canes e abits
«apedassats e ab vils portaments ell fo fortmen espa-
«ventat e estremisse e pensan que fossen fantasmes e
«comensa plorosament a cridar e cor nall temps no
«havia vista aytat visio y vahe desamparat del aiutori
«de sos compaynos les périt li defalli e hac temor que
«no moris en aquell desert solitari e no podia fugir
«cor tots les forces si defalliren. E quant sent Capras
«lo vahe en axi espaventat ell lo conforta ab blanes e
«suaus paraules e dix li : fill no hagues pahor de venir
«a salut cor sapies que per tres anys haven aqui estat
«esperant lo ten aveniment e per los teus merits se Deu
«encalçar la heretgia de Maphumet que tant y muntada.
«E aytant com lonrable veigill lo blandia ab ses parau-
«les ell anave ves ell a poch pas e aytant lenfant havia
«major espaventament mas finalment com molt hagues
«cridat e plorat apres molt santes e placables paraules
«ell lo asuauyave e donali a entendre que ell era us
«hom qui per longa veyllea era axi trenchat e romput
«aqui matex lo çervo que ell avia encalçat vench tot
«suaument e gitas ell. E quant lenfant lo viu axi suau
«e maner fo recreat e demana all veyll quant de temps
«havia nodrit lo dit çervo. Adonchs lo honrable sent
«Capras respos al pueçell asuauyant en axi aquest
«çervo e tots les altres besties son creades e nodrides
«per lo meu seynor qui ha creat tot lo mon e tot quant
«en ell es e per honor del mea seynor tots les besties

« obeexen a mi a tots aquells qui fa ells seu son e fos-
« sem obeytien. Adonchs lo jovençell reguarda los
« sants hermites eviu los grans de statura e veylls de
« edat prous e savis en lur parlar e suaus homens e
« rahonables apres moltes paraules ell los dix qui es
« aquest vostre seynor al qual vos altres servits (ama-
« gats vos) en tan orribles e amagats lochs e qui de
« tan vils vestiments vos vest que apenas cobra vostres
« cares e segons que vostres carns demonstren en axius
« fa languir de fam que sots aterats e trists ab magrea
« e ab lega color e per gran languor la vestra corporal
« fragilitat en axi es enclinada si justament vos des-
« treyn en axi encontra ell folliment havets fet si senes
« colpa ell vos turmenta massa es cruel e si per espe-
« rança de loguer servits aquest seynor e los derrer
« vos pren en axi enveyllits vana y la vostra esperança
« que en axi vos le ocioses e languits. E sent Capras si
« respos : aquell meu seynor del qual es aquesta forest
« e qui nodrex les besties salvatges assi les quales tu
« soven has cassadas per ço com ell desiyave que ell
« hagues tu ab si ha sofert moltes vegades que tu hic
« sies vengut cassar entro que tu qui est hom rahona-
« ble les besties qui son sens raho te donassen a co-
« nexer la granea del creador. Aram digues dix lo joven-
« çell mon pare no conex aquest teu seynor ne es son
« amichs qual es son nom ne hon habita prechs te que
« tu mo digues tost. E sent Capras li respos aquell meu
« seynor del qual jot parle es creador del cel et de la

« terra. Adonchs ell comensa al comensament del « mon e parla li en aquella manera lo mon fo per Deus « bastit e home com fo per ell creat e com caygut per « peccat e parla li de la saviea de J. C. e de les penes « perdurables dels peccadors e de la gloria eternal dels « justs. Apres daquestes paraules lo jovençell confortat « per lo aiutori divinal per es força e coratge e comensa « distinctamen a demenar a sent Capras de totes aquelles « coses que ell conech en les quales la fragilitat natural « per ignorancia ha acostumat de duptar, e de totes cla- « rament sent Capras si dona a conexar la veritat...» etc.

L'influence du provençal est également visible dans les poëtes catalans de la première partie du quinzième siècle : dans Fray Rocaberti, P. Torroella, Figuras, Masdosilles, Jacme March, Mossen Jordi et quelques autres, dont plusieurs chants se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, au nº 7699. Comme échantillon remarquable de cet amalgame nous allons donner un tenson entre Jacme March et le vicomte Rocaberti, où l'on discute la question de savoir lequel est préférable, de l'été ou de l'hiver; nous y joindrons la curieuse décision de Martin, roi d'Aragon.

LE VICOMTE.

« Mossen Jacme sius plats vullats triar
« Dests dos pertits qual millor vos parria
« Lestiu havets que non podets mudar
« Forts caloros tal com usa mant dia

« O forts ivern quius tendran sa batlia
« Car ja vesets aci com sab usar
« Per que prenets aquell que mills vos par
« Gran calt o fret qual que mays vos playria
« Quen vers amor eu ben say qual pendria.

JACME MARCH.

« Mossel Veçcoms dels dos temps vull triar
« Lestiu gentil, car porta milloria
« Car los ausells hi vey trop solaçar
« En quer les gens xanton per alagria
« E xascus vey que vol cerquar aymia
« Es en livern los vey marrits star
« Per los grans frets no sausen deportar
« E nuyll plaser no say quen livern sia
« Mas tants de nuys que res dir no volria.

LE VICOMTE.

« Senyer cresi que per ma honor far
« Del mills pertit lexats la senyoria
« Car en lestiu vos cove encercar
« Gardats vos be que febra nos aucia
« Metges tenits quius guarden sens fadia
« Soven lo pols e fayts vos ben ventar
« Mosques pulces haurets al despertar
« En ben vestit veuray leys on que sia
« Que dolç reguart tot gran fret è granbria.

JACME MARCH.

« Tots los V senys ha Deus volguts crear

« Al cap del hom per aytat mesestria
« Ques ab cascun plaser se puxa dar
« Lausan tos temps Deu é santa Maria
« Los vylls gardan manta causi julia
« Les orelles bells mots é ben xantar
« E puys lo nas belles flors adorar
« E los sabors dels fruyts destriu quomtria
« Que tot aço livern hi contraria.

LE VICOMTE.

« Les exelles vos do per odorar
« E si guardats com put vostra camisa
« Ne sil beureus sab millor quel menjar
« Ne ciguales no renochs vos plasia
« Oyr ô seny qui toch a comfraria
« Ques en cell temps portel hoterrar
« Ne jab dona nous porets plasser dar
« B'ue nuyt pauca é calt vos ho tolria
« E ras divern es bona companyia.

JACME MARCH.

« Draps blanchs é nets me pux soven mudar
« En temps destiu divern no gosaria
« Per lo gran fret qui fals nirvis rençar
« Es ab regart viu hom la nit el dia
« De xants dausells divern no ausiria
« E sin verger eu me vuyll deportar
« Ab leys ques am grants delits me pux dar

« E dapatits sus en lerba floria
« Un joy daquests say que cent ne valria.

JACME MARCH.

« Trist es livern, robador es avar
« E tempestos ab manta doloria
« Ab gran brogit en terra es en mar
« Sutze fangos que res net nol faria
« Per que day may pus non tençonaria
« Mas que suplich lo naut Rey que jutjar
« Vulla lo dret é quel vulla membrar
« Si per un poch de calor lexaria
« Tants nobles fruyts el presech e la fia.

LE VICOMTE.

« Dieu en ivern aycesch mon volch crear
« En guer nexer de la verge Maria
« Es en ivern se lexet mort donar
« Per nostra mor a granda vilania
« Donchs bes rayso que livern millor sia
« E sin lestiu ausits com sab tronar
« Lamps è peyres qui fan li bes tombar
« Nosta en dreyt que lestiu tan bon sia
« Pero lalt Rey me plats que jutgen sia. »

« Sentencia dada sobre la dita questio é depertiment « per la senyor Rey en Pere :

LE ROI.

« Fayt hay venir ab qui puscha cordar

« Savis doctors en dret en theologia
« Per vostre playt ben justament jutjar
« Ab tal enten per Deu repres no sia
« E mon acort haut cove que dia
« Ço que just es no puscats refusar
« E sobre es fayt vull lo ver declarar
« Lexan amor odi malanconia
« Sentencia do seguen del dreyg la via.
« Perque devan mos vylls Deu vull pausar
« Que illumen çar say quell lo dreyg guia
« Se en al blanch ben aut quey xiu Deu far
« Rey qui jutjar vol es ha senyoria
« E es me cert que de dos mays valria
« Lom prous è larch qui no cessa de dar
« Quell croy mesqui dolent vil es avar
« Donchs lestiu mostra sa valentia
« Qui dona fruyts pa vi es alegria.
« Mays livern glot qui nos pot sadollar
« So menge tot pres del foch cascundia
« Perque lestiu puch ab veritat lausar
« E Mosen March car es de sa partia
« E livern vull condempnar tota via
« E vos Veçcoms quil volets rasonar
« E quen est an vos no dejats menjar
« Sino aglans castanyes caravia
« Figues malons ne pressechs nous daria. »

Nous avons dit que ces poëtes appartenaient au com-

mencement du quinzième siècle, assertion qu'on pourrait combattre par une foule d'autorités graves, si le nombre des témoignages en faisait la valeur. Beuter, Escolano, Argoti de Molina, Bastero, Fuster, et enfin l'évêque d'Astorga, avec ses cent titres, qui n'est pas le moins chaud des partisans de cette opinion, prétendent tous que l'un des poëtes susnommés, Mossen Jordi del Rey, florissait au treizième siècle, où il se rendit célèbre par ses poésies érotiques, dont, ajoutent-ils, Pétrarque pilla un grand nombre de vers, et notamment les suivants :

JORDI.

« E non he pau, et non tinch quim guarreig...
« Vol sobrel cel et non movi de terra...
« E non estrench res et tot lo mon abras...
« Hoy he de mi, et vull altri gran be...
« Sino amor, dons azo que sera... »

PETRARQUE.

« Pace non trovo e non ho da far guerra...
« E volo sopra'l cielo e giaccio in terra...
« E nulla stringo, et tutto 'l mondo abbraccio...
« Ed ho in odio me stesso, ed amo altrui...
« Si amor non è, ch'è dunque quel che io sento. »

(Son. xc.; édit. de l'abbé. Ant. Marsaud.)

Il est évident qu'il y a plagiat d'une part ou de l'autre : auquel des deux auteurs faut-il l'imputer?

Les partisans de Jordi del Rey se fondent sur la chronique de Beuter, qui vivait au quinzième siècle, et dans laquelle il est dit qu'un personnage du nom de Jordi florissait vers 1270, qu'il était attaché à la cour de Jaime Ier, roi d'Aragon, qu'il accompagna ce monarque en Terre-Sainte, en 1250, et qu'il écrivit une relation de cette expédition, ainsi que de l'ouragan essuyé près de Majorque. A cela Fuster ajoute qu'il existe dans la ville de Valence la minute de la donation d'un domaine, faite par Jaime à Mossen Jorge del Rey, en 1237, comme récompense de ses services, et qu'il ne saurait y avoir de doute que ce ne fût là le poëte en question, puisque Jorge del Rey fut célébré comme poëte par Gaspar Gil-Polo, qui dit de lui :

« Que Italia de su verso terna espanto
« Y ha de morir de envidia de su canto. »

(Biblioteca Valenciana, t. I, p. 1.)

Ceci prouve en effet suffisamment qu'un Jordi ou Jorge del Rey a existé au treizième siècle, et qu'un personnage de ce nom composa des poésies qui, dans l'opinion de Gaspar Gil-Polo, étaient de nature à terrifier la muse italienne et à la faire mourir d'envie. Mais nous n'y voyons pas la moindre preuve que ce personnage fût l'auteur des vers qu'on prétend avoir été pillés par Pétrarque, ni que Gil-Polo eût le moindre soupçon du plagiat. De l'autre côté, nous croyons qu'il y a plus d'une raison pour conclure qu'un Jordi vécut

au commencement du quinzième siècle, cas où l'imputation tomberait d'elle-même. Sanchez, infatigable dans sa recherche des productions les plus anciennes de la poésie espagnole, mais en garde contre le zèle aveugle et crédule avec lequel les littérateurs catalans et valenciens réclament, en faveur de leurs bardes respectifs, la préséance sur tous leurs collègues en Espagne et même en Europe, Sanchez, disons-nous, a dévoilé d'un trait la futilité de leurs prétentions, et vengé le chantre de Laure par un raisonnement difficile à détruire, en appelant à une autorité qui, si elle n'est pas décisive pour le fait, montre au moins qu'il y a motif suffisant pour douter. Cette autorité est Don Iñigo Lopez de Mendoza, premier marquis de Santillane, écrivain du quinzième siècle, qui a publié une liste biographique des poëtes les plus célèbres de son époque :

« En estos nuestros tiempos (dit-il) florescio Mossen Jorde de Sant-Jorde, caballero prudente, el « qual ciertament compuso asaz fermosas cosas, las « quales el mismo asonaba ; ca fue musico excelente... « Fizo la pasion de amor, en la qual copilo muchas « buenas canciones antiguas, asi de este que y a dixe, « como de otros. » (Sanchez, Coleccion de poesias castellanas anter. al sigl. XV, t. I, p. 83-84.)

Voici donc un témoignage positif et irrécusable que, du temps du marquis de Santillane, il existait un Mossen Jorde de Sant-Jorde qui imita les meilleurs chants d'amour des poëtes antérieurs. La seule question à

résoudre serait donc, s'il a écrit les vers qui font l'objet du larcin imputé à Pétrarque. Ici nous pouvons apporter une preuve irréfragable de l'affirmative. Il se trouve, à la Bibliothèque royale de Paris, un manuscrit de la fin du quinzième siècle, intitulé « Cançonier de obres enamorades », qui, entre autres poëmes en dialecte catalan, contient une cobla de Mossen Jordi de Sant-Jordi dans laquelle, à l'exception d'une seule ligne, *Sino amor, dons azo que sera,* nous retrouvons tous les vers en question. Nous les transcrivons ici, avec différents autres, évidemment empruntés de Pétrarque :

« Tots jorns aprench é desaprench ensemps,
« E visch é muyr é fau de nuig piaher,
« Aximateix fau del a vol bon temps,
« *E vey sens ulls*, é say menys de saber [1],
« *E no strench res e tot lo mon abras* [2],
« *Vol sobre'l cel é nom movi de terra* [3],...
« *Hoy he de mi e vull altre gran be* [4],...
« *E rient plor*, é vellar mes dormir...
« *E quant so fret pus calt me sent que foch* [5]...
« *E non he pau é no tench quim garreig* [6]. »

(Jordi de Sant Jordi.)

(1) « Veggio senz occhi. » (Petrarca. Son. 90.)
(2) « E nulla stringo e tutto 'l mondo abraccio. » *Ib.*
(3) « E volo sopra 'l cielo, e giaccio in terra. » *Ib.*
(4) « Ed ho in odio me stesso, ed amo altrui. » *Ib.*
(5) « Ed ardo e son un ghiaccio. » *Ib.*
(6) « Pace non trovo, e non ho da far guerra. »

Qui ne sera convaincu, en comparant le passage cité du marquis de Santillane aux extraits de ce manuscrit, que le Jordi mentionné dans les deux documents ait été le même personnage, et, cela étant établi, qui doutera qu'il n'ait imité, ou plutôt traduit de Pétrarque, les vers marqués en italiques?

CHAPITRE XXVIII.

PROGRÈS LITTÉRAIRES DE L'ESPAGNOL.

Origine et développement du castillan, depuis Sanche le Grand jusqu'à Alphonse X, auteur du Code espagnol. Extraits des poésies religieuses de Berceo, du Lucanor de Juan Manuel, d'un chant de guerre contre les Maures, et du Rimado de Lopez Ayala.

Laissant le catalan et les dialectes limitrophes, nous arrivons à considérer l'influence du provençal sur le castillan ou espagnol par excellence. Ici nous n'avons point d'orgueil national à combattre. L'Académie royale et tous les auteurs espagnols, à l'exception du seul Antonio de Nebrixa, sont d'accord dans l'opinion que son origine n'est pas antérieure au douzième ou au treizième siècle, et qu'il consista d'abord en un mélange d'asturien, de gallicien, de léonais, dans lequel le provençal dominait et faisait la loi. « Todo este agre- « gado o cumulo de voces es lo que constituye y forma « la lengua castillana. » (Diccion. de la real Acad. española, Discorso del Origen de la lang. castill. — Velasquez, Origenes de la poes. castel., div. 2, no 1, p. 32. — P. Terreros. Paleogr., epoca v.)

Admirateur enthousiaste que nous sommes de la gravité majestueuse, de la suavité et de la richesse de cette langue, et pénétré de gratitude pour le plaisir

que nous avons goûté en parcourant les ouvrages de ses premiers poëtes, nous avons peine à trouver des expressions pour manifester notre étonnement d'une concession aussi humiliante. Si nous étions Espagnol, nous suspendrions un quatrain de Gonçales Berceo, avec la date de sa composition, à la porte de l'Académie, en laissant aux membres de ce corps le soin d'expliquer, s'ils le pouvaient, la pureté et l'élégance de cet écrivain. Or ces qualités sont le résultat graduel du temps. Elles impliquent le passage de la langue de l'état de dialecte à celui de grammaire, et l'existence d'une pierre de touche à l'aide de laquelle les mérites des productions littéraires pussent être éprouvés. Nous ne croyons guère à la naissance miraculeuse de Pallas, sortant toute armée du cerveau de Jupiter. Nous avons déjà essayé, avec succès, nous l'espérons, de remonter à l'origine de l'espagnol. Nous avons prouvé qu'il était un des membres de la grande famille comprise dans notre hypothèse; que, semblable aux autres, il survécut à toutes les vicissitudes et à tous les changements qui ont marqué le progrès de l'Europe latine, après l'extinction des Romains, et que, bien que modifié par des circonstances particulières à l'Espagne et au Portugal, il n'a jamais cessé de faire valoir sa haute antiquité. Nous avons vu qu'Isidore de Séville, au sixième siècle, en parle comme d'un dialecte vulgaire, mais distinct, et qu'il en extrait un grand nombre de mots qui sont encore en usage. Nous avons cité une foule de racines,

d'idiotismes et de constructions de l'ordonnance d'Alboacem, qui toutes sont castillanes, et quoique l'original du Fuero Juzgo ait péri, nous avons montré, sur l'autorité d'Aldrete de Siscar, qu'il renfermait des preuves indubitables, non-seulement de l'existence du romance espagnol, mais encore du fait que ladite collection ne fut autre que ce romance, méchamment latinisé. La cause qui semble avoir dérouté les littérateurs espagnols est la supposition gratuite que, pendant l'existence du califat en Espagne, l'arabe fut la langue exclusivement parlée par les indigènes aussi bien que par leurs maîtres. Nous l'appelons gratuite parce que, malgré la certitude que l'arabe fut généralement parlé par les Muzarabes (chrétiens qui reconnaissaient la domination des Sarrazins et s'y étaient soumis, mais qui n'admettaient ni ne rejetaient l'origine divine du Coran), il n'y a point de motif ni historique ni traditionnel qui nous autorise de croire qu'ils aient entièrement renoncé à leur langue maternelle. Il est très certain que les Juifs parlaient l'arabe aussi couramment que les Maures, mais il est tout aussi certain qu'ils n'ont jamais renoncé à l'hébreu. (P. Terreros, epoca IV, p. 219.)

Un peuple et sa langue peuvent être exterminés, et l'on peut le forcer à adopter un idiome étranger; mais jamais, que nous sachions, une nation n'a volontairement abandonné sa langue maternelle. On ne dit pas que les Abassides ou les Ommiades aient jamais

employé la force pour obtenir pareil résultat, et le seul document que nous avons cité de la bibliothèque des Carmes à Grenade suffit pour montrer, qu'au siége même du gouvernement et dans les endroits immédiatement contigus, le romance était toujours en usage.

Mais, bien que nous soyons parfaitement convaincu du fait général, on peut, sans avoir recours au raisonnement, et sans combattre l'opinion commune d'après laquelle l'arabe aurait dominé la langue vulgaire, dans les deux tiers de la péninsule, expliquer sans difficulté la conservation du dialecte en question, qui, dans le cours des temps, devait absorber tous les autres. Tous ceux qui connaissent l'histoire savent que les Espagnols, bien que conquis, n'ont jamis pactisé avec les Musulmans, sous le joug desquels ils gémissaient. Tout éclairé et humain que fût le gouvernement des califes à Bagdad, l'administration de leurs émirs et de leurs valis dans la péninsule était, à quelques exceptions près, oppressive et tyrannique à l'extrême. En conséquence, le plus grand nombre des patriciens espagnols, hommes fidèlement attachés à leur foi, à l'ancienne race de leurs rois, à leurs lois, leur langue, leurs coutumes, préférèrent l'exil à la soumission, et une existence précaire dans les Pyrénées, à une honteuse servitude au midi de l'Espagne, malgré les offres brillantes des conquérants qui espéraient les retenir par des promesses de récompense et de participation à leurs débauches effrénées. Les Astu-

ries devinrent donc pour les Espagnols ce que le pays de Galles fut pour les Bretons, un lieu de refuge, un sanctuaire. « I gloriosamente mantuverion la religion, « la libertad e la lengua : bien que esta, como sucede « siempre, con notable mudanza, segun las gentes con « quienes mas comunicavan. » (Siscar, t. II, p. 46.) Le même auteur, après avoir parlé de l'élection de don Pélage, comme roi des Asturies, continue : « I como « Dios se puso de su parte, fueron recobrando muchas « tierras, introduciendo en ellas su lengua (llamemosla « assi) romano-española, esto es romana ya españo- « lizada, sin casos en los nombres, con articulos en los « apelativos contraïdos, con mayor distincion de tiem- « pos en las conjugaciones, i con otras muchas espe- « cialidades que tomaron los Españoles de las lenguas « de aquellos con quienes mas trataron, etc. » (p. 53.)

Nous tenant à la distinction que nous avons déjà établie entre le romance parlé par les classes supérieures et celui en usage parmi le peuple, nous présumons que la langue des patriciens, dans les Asturies, était déjà avancée au-delà d'un simple patois, et qu'au sein d'un royaume où l'on avait établi un gouvernement régulier et la religion catholique avec ses églises et ses couvents, l'éducation n'a pas dû être complétement négligée. Quelque petit qu'ait été cet avantage, l'espagnol, sous de pareils auspices, n'a pu manquer de faire des progrès. A mesure que don Pélage et ses successeurs étendirent leurs conquêtes, ils introdui-

sirent dans chaque province un idiome dégrossi de quelques-unes de ses anomalies, quoique cependant fort mélangé. En 1028, don Sanche III de Navarre, à juste titre surnommé le Grand, réunit sous son sceptre toute la Castille, par son mariage avec l'héritière du dernier comte, possédant déjà de son droit propre le royaume d'Aragon et ayant la suzeraineté de la province de Léon, par le mariage de son fils Ferdinand avec la sœur de Bermude III. L'établissement des rois chrétiens au cœur même du pays y attira naturellement une foule de Muzarabes qui, dès longtemps habitués à la langue de leurs anciens maîtres, introduisirent dans le castillan un grand nombre de racines arabes, plusieurs idiotismes de cette langue, et peut-être quelques échantillons de poésie arabe. Au onzième siècle le castillan était nécessairement devenu un idiome extrêmement composé, un amalgame d'asturien, de basque, de léonais, de gallicien, d'aragonais, de catalan et d'arabe, mais tous modifiés par l'ancien espagnol que les réfugiés avaient apporté dans les Asturies, et obligés d'adopter ses flexions, ses terminaisons, ses aspirations et ses autres traits caractéristiques. Si l'on ne peut affirmer que le castillan fût une langue grammaticale fixe à cette époque, ses parties intégrantes, du moins, étaient consolidées en un seul tout; il avait ses terminaisons, ses flexions, ses idiotismes et ses locutions propres; il se distinguait, et se distingue encore aujourd'hui de tous les autres dialectes

de l'Espagne et du Portugal, par une tendance naturelle vers les aspirations. Il était reconnu comme un dialecte positif, et malgré une foule de solécismes et de formes inconstantes il était capable de servir de véhicule à la littérature. Alfonse VI, et ensuite Alfonse IX, qui monta sur le trône en 1158, établirent, dit-on, des écoles pour en perfectionner l'étude. (Chronic. gen. de Esp., part. IV, f. 394.)

Nous ne croyons pas que le provençal ait contribué à ce résultat pendant le cours du douzième siècle. Une foule de mots et un certain nombre de locutions de ce dialecte s'étaient bien glissées dans le castillan, non directement, mais par le canal de l'aragonais et du catalan; mais le poëme du Cid nous autorise à affirmer qu'à cette époque les troubadours n'avaient pas encore exercé sur lui d'influence grammaticale. Ce poëme, tout vénérable qu'il est par son antiquité, sa simplicité, et par la peinture fidèle qu'il donne de l'époque, est encore rude à l'extrême. La versification n'a ni règle ni mesure : elle est en effet si barbare qu'elle n'a d'autre titre au nom de mètre que le repos très variable de la césure. Quel qu'en fut l'auteur, toujours est-il clair qu'il ignorait complétement la prosodie, ce qui n'aurait pas pu arriver si le provençal eût servi de type. S'il était possible de désigner la versification du Cid par un terme convenable, nous l'appellerions un barbare alexandrin, mètre inconnu dans le Gai-Saber. La rime aussi, partout où elle se présente,

est absolument différente de tout ce que nous voyons dans les troubadours. Ceux-ci recherchaient la variété et la difficulté jusqu'à outrance; leur ambition était d'amener la position la plus complexe des sons identiques. Le caractère monosyllabique de leur langue empêchait cette assonance de plusieurs syllabes du même mot, qui est si remarquable dans les premières poésies espagnoles. Nous ne voulons pas outrer en disant que des hémistiches entiers riment ensemble dans le Cid, mais il abonde d'exemples de mots de quatre et même de cinq syllabes qui riment entre eux. Il n'a point de transposition des rimes. Ce que les Espagnols appellent semirime ou assonance est également particulier à leur poésie, et probablement né avec elle. Ils la considèrent, et à juste titre, comme une source principale de la mélodie, comme produisant une grande variété dans leurs compositions lyriques, et, pour ces deux motifs, comme un avantage digne d'envie, dont ils jouissent à l'exclusion des autres dialectes du romance. En effet, elle n'a point d'équivalent dans l'italien ni le provençal. Don Vincent Salva la décrit en ces mots dans sa grammaire: « El asonante existe siempre que dos « palabras tienen unas mismas vocales desde la acen- « tuada, debiendo ser diversas las consonantes o la « consonante que haga despues de ella; o terminando « la una diccion por consonante, si la otra per vocal.» (Prosodia, p. 428.)

L'Espagnol glisse sur les consonnes qui suivent im-

médiatement la voyelle accentuée, et toute l'intensité de la voix porte sur cette voyelle et la voyelle finale; de sorte que les consonnes invariables ont peu ou point d'effet sur l'assonance. Pour en sentir la beauté, même pour en remarquer l'accord, il faut absolument entendre de la bouche même d'un Castillan les vers où elle se rencontre. Sans cela l'œil du lecteur lui est tout-à-fait inutile. Nous ultramontains, nous sommes étonné quand on nous dit que *frenético* et *acérrimo*, *álamo* et *tálamos*, *oráculo* et *máximo* sont des assonances, et pourtant à l'oreille du Castillan elles respirent la mélodie la plus frappante.

Salva publie une ode de Mélendez dans laquelle le second et le quatrième vers de chaque stance sont des semirimes. Nous avons eu le plaisir de l'entendre réciter par l'éditeur, et nous ne nous rappelons pas avoir jamais éprouvé aussi agréablement les effets de l'harmonie métrique. Nous en citerons les trois premières stances :

« Siendo yo niño tierno
« Con la niña Doríla.
« Me andaba por la selva
« Cogiendo florecíllas,
« De que alegres guirualdas[1]
« Con gracia peregrína,
« Para ambos coronarnos
« Su mano desponía.

(1) Erreur sans doute, pour *guirualdos*.

« Asi en ninezes tales
« De juegos y delicias
« Pasabamos felizes
« Las horas y los dias. »

Le Cid est rempli d'exemples du même genre. Nous en citerons deux ou trois au hasard :

« Dos ladrones contigo estot de señas partes,
« El uno es en parayso, ca el otro no entro ala[1] :
« Estando en la cruz virtud fecit muy grant[1].
« Longinos era ciego, que nunqua vio alguandre,
« Diot con la lanza en el cestado dont yxio la sangre ;
« Corrio la sangre por el astil ayuso, las manos se ovo de untar.
« Alzolas arrivas, legolas a la faz.

(v. 350.)

« Que Minaya Alvar Fanes asi era legado,
« Diciendoles saludes de primas e de hermanos,
« Ede sus compañas aquelas que avien dexadas[2]
« Dios como es alegre la barba velida !
« Que Alvar Fanez pago las mill misas :
« E quel dixo saludes de su mugier è de sus fijas
« Dios como fue el Cid pagado, è fizo grant alegria ! »

(v. 935.)

Si le Gai-Saber avait été le type de la première poésie espagnole, il aurait dû lui communiquer tout

(1) Pour compléter l'assonance dans ces vers il faut que nous ajoutions un *e* à *ala-e* et à *grant-e*, licence très commune en espagnol.
(2) Peut-être *dexados*.

d'abord les règles de sa prosodie et sa manière de rimer. Or, il est de fait que les troubadours n'essayèrent que rarement le mètre héroïque. Leur poésie était lyrique et se composait généralement de vers de 4, 5, 6, 7 et 8 syllabes. Rien de pareil ne se rencontre dans la collection de Sanchez, à l'exception de quelques hymnes religieux qui ont été, nous le savons, soit traduits, soit imités du latin. L'origine de la rime espagnole a été cherchée tantôt chez les Romains, tantôt chez les Goths, tantôt chez les Arabes, tantôt chez les Provençaux. Nous ne contestons pas que chacune de ces nations ne l'ait connue; mais cela ne décide rien à l'égard des Espagnols; cela nous laisse seulement le choix entre plusieurs suppositions également vagues. Conformément à notre hypothèse, nous déduisons leur rime comme leur langue de la langue-mère primitive. Ce n'est pas là une affirmation arbitraire. L'ancien breton, qui a jeté une nouvelle et si éclatante lumière sur tout le problème, prouve jusqu'à l'évidence que la rime fut la manière la plus usuelle et la plus généralement répandue chez les tribus celtiques ou gauloises de perpétuer les lois et les faits traditionnels et historiques. Toutes les Triades, tout ce qui reste des productions des premiers bardes cymriques est en rimes. Une tradition des provinces basques constate la même coutume comme aussi ancienne dans ces contrées. Cela prouve tout simplement, pourrait-on nous objecter, que le genre humain en général recourut au

même expédient pour enregistrer les faits nationaux. Soit. Nous allons donner une autre preuve, une coïncidence plus singulière encore qui nous frappe comme irréfragable. L'ancien breton est la seule langue qui nous fournisse des exemples de cette même assonance tant en faveur chez les poëtes castillans.

Le Dr Rhyss, le premier et le dernier auteur gallois qui se soit donné la peine d'analyser la prosodie de cette langue, en a donné un grand nombre d'exemples. Pour rendre ses observations plus intelligibles, il fait d'abord remarquer, avec sa précision ordinaire, qu'en welch les consonnes suivantes sont umbratiles, c'est-à-dire presque muettes dans l'articulation : *b, p, c, g, d, t, ch, m, rh.* Dans les échantillons qu'il nous fournit, nous voyons la même voyelle accentuée dans les deux assonances et la même voyelle la suivant, avec une ou plusieurs umbratiles intermédiaires, répondant exactement à la définition et aux exemples donnés par Salva :

« Pei caʊn gẏbhlʊr gẏbhli i bróbhi
« Cyt bei rhôn bhẏ ghhrógi :
« Bhẏ neges oedh bhẏ négi
« Bhẏ ghobhec dhyn déc i ti. »

(Rhin. Linguæ cymraecæ instit. p. 162.)

Lorsque ces vers sont convenablement lus, le second *b* dans *brobhi,* le second *g* dans *ghhrogi,* la même lettre dans *negi,* le *c* dans *dec* et le *t* dans *ti,* se prononcent

si rapidement qu'elles échappent presque à l'oreille. Nous citons un autre exemple du Dr Rhyss :

« Soni∨n am danat Polyséna
« Ail Elen diadéma. »

(*Ib.*, p. 163.)

Taliesin et les autres bardes avant et après lui abondent en assonances.

« Cette assonance (dit le Cambrian Register), étant éminemment musicale dans le welch, fut instituée comme une partie constituante des vers, dans un congrès tenu au neuvième siècle, et présidé par Géraint, vulgairement appelé Bardd Glâs. » (Cambrian reg., 1795, t. I.)

Avant le règne d'Alfonse X, qui monta sur le trône de Castille en 1252, il n'est pas suffisamment prouvé que le provençal ait eu dans ses états la même vogue que dans les provinces orientales. Alphonse, il est vrai, protégea les troubadours avec zèle et munificence; il fut lui-même poëte, mais il ne composa jamais en provençal comme son homonyme d'Aragon, et ne l'adopta pas comme langue de la cour, à l'exemple de Bérenger. Comment alors rendrons-nous raison du progrès rapide que le castillan fit dans la grammaire et dans l'art de la versification, depuis l'époque présumée où parut le Cid, jusqu'à celle de Gonzalvo de Berceo, qui sans aucun doute florissait en 1221? (Sanchez, t. II, prologo., p. IV.)

Nous ne prétendons pas déterminer exactement ni même chercher à indiquer les dates de chaque composition en particulier. Il nous suffit de constater que, pendant le treizième siècle, peut-être vers la fin de cette période, la langue offre un perfectionnement sensible dans la prose comme dans la poésie. Dans les alexandrins de Berceo, l'accent occupe déjà les positions qu'il tient encore dans l'*Arte mayor;* la césure se trouve généralement au milieu des vers, de manière à former deux hémistiches réguliers, ou au moins de manière à satisfaire l'oreille, au lieu de changer de place continuellement, comme cela a lieu dans le Cid, conséquence inévitable des licences extrêmes de l'auteur, qui souvent introduit 15, 17 et 19 syllabes dans des vers correspondants à d'autres de 12 ou de 13. Le mode d'inflexion des verbes et la forme des participes passés sont très réguliers dans Berceo ; ils sont tous vraiment castillans et non pas imités du provençal. Nous tournons en vain nos regards vers Berceo pour expliquer les anomalies innombrables dans les plusque-parfaits et les participes passés que nous avons vu exister dans le Gai-Saber. Il est extrêmement probable que les troubadours, qui vivaient à la cour d'Alphonse X, ont jusqu'à un certain point excité l'émulation des bardes indigènes; il est positif qu'il se fit entre eux un échange mutuel de formes, de locutions et d'idiotismes. Mais voilà tout ce que nous pouvons admettre. Le castillan se développa à mesure que

la puissance de la nation augmentait; il se consolida dans la même mesure que le pouvoir des rois espagnols; il dut son perfectionnement graduel aux bénédictins, qui en firent alors le véhicule de leurs légendes et de leurs chroniques métriques, et aux juifs, les hommes les plus instruits de l'Europe à cette époque, qui, après la chute du califat, accoururent en foule en Castille, pour échapper aux horribles persécutions des Maures dans les provinces méridionales et orientales de l'Espagne. Quand les rois catholiques eurent répandu la terreur parmi les princes arabes et complétement dissous leur union, le goût se perfectionna à mesure que les occasions de le cultiver se multiplièrent, la cour affecta une langue distincte et plus pure, et Alphonse, avant sa mort, aurait pu dire avec Lucrèce :

« Auxilia et socios jam pacto fœdere habebant,
« Carminibus cum res gestas cœpêre poetæ
« Tradere; nec multo priu' sunt elementa reperta...
« Navigia, atque agri culturas, mœnia, leges,
« Arma, vias, vestes, et cætera de genere horum
« Præmia, delicias quoque vitæ funditùs omnes,
« Carmina, picturas, et dædala signa polire,
« Usus et impigræ simul experientia mentis
« Paullatim docuit pedetentim progredientes...
« Namque alid ex alio clarescere corde videmus
« Artibus, ad summum donec venêre cacumen. »

(Lib. v.)

Depuis don Pélage, les rois de Castille et des Asturies, ainsi que nous l'assurent les historiens espagnols, ont toujours favorisé les bénédictins. Leurs couvents possédaient chacun une bibliothèque; ils avaient des écoles pour les familles patriciennes, et pour le peuple auquel ils enseignaient la langue vulgaire. Berceo, s'il ne fut pas moine, a du moins été élevé dans un monastère, celui de San Millan de Suso, comme il le dit lui-même dans la vie de ce saint. Ce fut dans cette retraite qu'il composa tous ses ouvrages. Les juifs, de leur côté, parlaient et étudiaient le romance; cela ressort évidemment du fait remarquable de la controverse, entre eux et San Pedro Pasqual, qui eut lieu en langue vulgaire et non en latin.

Ce fut une circonstance très heureuse que les rois et princes, au treizième siècle, s'adonnèrent à la littérature. Alfonse X composa son fameux Code de las Partidas, son Querelas, complainte sur la révolte de son fils don Sanchez et la perfidie des nobles conjurés, un livre intitulé Tesoro, et plusieurs hymnes en castillan. Nous avons déjà fait observer que don Juan Manuel écrivit, dans le même idiome, son Lucanor, ouvrage qui laisse loin derrière lui pour le style tout ce qui l'avait précédé. Tous ces faits constatés, pourrions-nous hésiter à attribuer aux Espagnols eux-mêmes le progrès graduel de leur langue vers un état de fixité grammaticale, sans avoir recours à une hypothèse dont l'origine s'explique facilement par la

vanité nationale des Provençaux, mais que les littérateurs espagnols ont sanctionnée en aveugles? On dirait réellement qu'ils ont renoncé à leur hidalgisme proverbial (qu'on excuse ce mot), et qu'ils ont lâchement consenti à la triste conclusion que leurs ancêtres n'eurent ni le génie inventif, ni l'aptitude des autres nations pour donner le jour à une espèce de mètre qui pourtant est leur propre et leur très propre ouvrage.

Sanchez lui-même tombe dans l'erreur commune. En parlant de la poésie de Berceo, il prétend qu'elle consiste en pentamètres imités des classiques. Cette opinion est aussi injuste qu'erronée. Ses quatrains ne sont pas des pentamètres; ils n'ont rien qui ressemble à la distribution des dactyles et des spondées essentiels à ce vers; il est impossible de les scander. Ceux qui, comme Sismondi, veulent les mettre à cette épreuve, confondent deux systèmes de prosodie diamétralement opposés entre eux. C'est vouloir aimanter une substance qui n'est point malléable. En composant ses quatrains, Berceo ne s'est jamais demandé si les mots qu'il employait étaient des dactyles ou des spondées, si les syllabes étaient longues ou brèves. Le mode de prosodie, commun à tous les dialectes romans, consistait exclusivement dans l'accent et le repos de la césure, et la seule difficulté était de placer l'un de manière à amener l'autre.

On trouve, il est vrai, dans ses poésies des penta-

mètres et de purs pentamètres, tout aussi bien que dans le Cid; mais ils sont l'effet du hasard, et non de l'intention d'imiter les classiques. Nous pouvons hardiment dire, après une lecture attentive de ses deux poëmes les plus remarquables, la «Vida de San Millan», et le « Milagros de Nuestra Señora », que pour chaque pentamètre il y a cent vers qu'il est impossible de réduire à ce type.

Nous prions le lecteur de jeter un regard sur le commencement du Milagros; il y trouvera deux ou trois pentamètres, tels que :

« Amigos e vasallos de Dios omnipotent
« Querriavos contar un buen aveniment. »

Si ceux-là passent pour tels, que dira-t-on des suivants :

« Yo maestro Gonzalvo de Berceo nomnado...
« Si vos me escuchasedes por vuestro consiment...
« Logar cobdiciaduero para ome cansado...
« La verdura del prado, lo olor de las flores,
« Las sombras de los arbores de temprados sabores... »

et de mille autres tout aussi éloignés du modèle supposé? Ce sont pourtant de bons vers très harmonieux, l'accent y est judicieusement placé, le repos de la césure frappe chaque oreille; mais que le vers se compose de 12, 13 ou de 14 syllabes, et qu'elles soient longues ou brèves selon le système des Romains, ce sont des

questions auxquelles le poëte demeure absolument indifférent.

Les ouvrages de Berceo traitent exclusivement des sujets religieux, voilà pourquoi il a été trop précipitamment condamné au sort des autres écrivains monastiques. En somme, il n'est pas seulement un versificateur agréable, quoiqu'il ne prétende pas à un titre plus élevé, mais il donne des preuves d'une imagination féconde, et quoique nous ne soyons guère admirateur des poëmes allégoriques, nous avons lu avec plaisir son Milagros. Il suppose être engagé dans un pèlerinage, dans le cours duquel il est épuisé de faim et de fatigue. En cet état, il arrive dans une riante prairie, où il est fort à propos restauré par les fruits délicieux, les fleurs odoriférantes, le chant des oiseaux et les sources limpides qui y abondent. C'est une parabole représentant l'homme comme un pèlerin, la vie comme un long et pénible voyage, la religion comme un asile, et la consolation qu'elle nous donne comme un remède à nos misères. Un petit extrait de ce poëme suffira pour justifier l'éloge que nous lui donnons :

« Yaciendo à la sombra perdi todos cuidados,
« Odi sonos de aves dulces è modulados;
« Nunqua udieron omes organos mas temprados,
« Nin que formar pudiessen sones mas acordados.
« Unas tenien la quinta, è las otras doblaban,
« Otras tenien el punto, errar no las dexaban,

« Al posar, al mover todas se esperaban,
« Aves torpes nin roncas hi non se acostaban.
« Non serie organista, nin serie violero,
« Nin giga, nin salterio, nin manoderotero,
« Nin estrument, nin lengua, nin tan claro vocero,
« Cuyo canto valiesse con esto un dinero,
« Peroque vos dissiemos todas estas bondades,
« Non contamos los diezmas, esto bien lo creades;
« Que avie de noblezas tantas diversidades,
« Que no los contarien priores nin abbades.
« El prado que vos digo avie otra bondat;
« Por calor nin por frio non perdie su beltat,
« Siempre estaba verde en su entegredat,
« Non perdie la verdura por nulla tempestat.
« Manamano que fuy en tierra acostado,
« De todo el lacerio fui luego folgado,
« Oblidé toda cuita, el lacerio passado :
« Qui alli se morasse serie ben venturado. »

(Sanchez, t. II, p. 286.)

Qu'on compare ce passage, ou tout autre du poëme, au Cid ou à l'Alessandro, et l'on se croira transporté, pour nous servir d'une figure de l'auteur, d'une aride et stérile bruyère dans une riche plaine bien cultivée. C'est une tâche agréable, même pour un ultramontain, de suivre les progrès de cette langue magnifique, d'y découvrir les indices certains des qualités chevaleresques du peuple, de son amour de la liberté,

joint à la soumission à Dieu et au dévouement à ses rois, de son développement successif d'un état à demi barbare, dans les montagnes des Asturies, à l'état où nous le trouvons au treizième et au quatorzième siècle, où commença à poindre la grandeur de son âge d'or. Elle n'est pas moins intéressante pour le philosophe, quelque douleur que doive d'ailleurs éprouver son cœur d'apercevoir, dans la décadence de sa langue et de sa littérature, la dégradation d'un peuple qui, pendant plusieurs siècles, avait fait la gloire de l'Europe, jusqu'à ce que le despotisme et le fanatisme eussent changé ses vertus en vices. Pauvre humanité!

Un petit nombre d'années s'écoulèrent entre l'époque de Berceo et celle de Juan Manuel et de Lopez de Ayala, et dans ce court intervalle le castillan avait fait de rapides progrès. Nous avons déjà donné l'un des contes de Lucanor; nous en transcrirons ici un second, vu la difficulté extrême de se procurer un exemplaire de l'ouvrage. Le plan général, nous le répétons, a été emprunté à la Discipline cléricale, dont quelques passages ont été littéralement traduits par l'illustre plagiaire; ce qui, toutefois, n'ôte rien au mérite de Lucanor.

HISTORIA.

«De lo que contescio a un mancebo el dia que se «caso.

«Una dio fablava el conde Lucanor con Petronio su «consijero et dixolo : Petronio un mi criado me dixo «le traya casamiento con una muger muy rica, et «aunque es mas honorada que el, et que es, el casa- «miento muy bueno para el sino por un embargo que «hi ha y el embargo es este. Dixome que le dixeron «que aquella muger era la mas fuerte et la mas brava «cosa del mundo : et agora ruego vos que me conse- «jedes si le mandare que casa con aquella muger, pues «sabe de qual manera es, o si le mandare que lo non «faza.

«Señor conde Lucanor, dixo Lucanor, si el fuere «tal como fue un fijo de un humbre bueno que era «Moro, consejelde que case con ella, mas si non fuere «tal non se lo consejedes. Y el conde la rogo que le «dixene como fuere aquello.

«Petronio le dixo, que en una villa avea un Moro «honrado que avea un fijo el nujor mancebo que en el «mundo podria ser, mas non era tan rico que pudiesse «cumplir tantos fechos ni tan grandes como el su «coraçon le dava a entender que davia cumplir, y «por esto era el en gran cuydado, porque avia la vo- «luntad et non avia el poder. Y en aquella villa misma «avia otro Moro muy mas honrado et muy mas rico «que su padre, et avia uno fija et non mas, y era muy «contraria de aquel mancebo, que quanto aquel man- «cebo avia de buenas maneras, tento las avia aquella «fija del hombre bueno di malas et revessadas, et po-

«rende hombre del mundo non queria casar con aquel «diablo. Y aquel tan buen mancebo vino un dia a su «padre et dixole que ben sabia el que non era tan «rico qua pudiesse darle con que el pudiesse bivir a «su honra, et que pues le convenia fazer vida man- «guada el lazdrada, o yrsa de aquella tiera, que si el «por bien tuviesse que la parecia major seso de catar «algun casamiento conque pudiesse aver alcuna pasa- «dia. Y el padre le dixo que le plazeria ende mucho si «pudiesse fallar casamiento que le cumpliesse: y en- «tonce le dixo el fijo, que si el quisiesse que poderia «guisar que aquel hombre bueno que avia aquella fija «que gela diesse por el. Et quando el padre esto ayo «fue mucho maravillado, et dixole que como cuydava «en tal cosa que non avia hombre que la conosciesse «que por pobre que fuesse quisiesse casar con ella. Et «el fijo le dixo que le pedià por merced que le guisasse «aquel casamiento, y tanto le afinzo que aunque el «padre lo tuvo por estrano, gelo (sin embargo) «ôtorgo; et fuesse luego para aquel hombre bueno, et «amos eran mucho amigos, et dixole todo que passava «co su fijo, que se atrevia acasar con su fija, que le «pluguiesse gela diesse para el. Quando el hombre «bueno esto oyo dezir aquel su amigo, dixole: «Por «Dios, se vo tal cosa fiziesse y fuere vos el muy falso «amigo, ca vos tenedes muy bueno fijo, y ternia que «fazia muy gra falsedad que yo vos consentiesse su «mal ni su muerte; ca so cierto que si con my fija

« casasse que seria muerte, o le valdria mas la muerte « que la vida, et vos non entendades que vos digo esto « por non cuplir vuestro talente, ca si la quisierdes, « a mi bien me plaze de la dar a vuestro fijo, o a otro « que me la saque de casa. » Et aquel su amigo dixole « que le agredecia mucho esto que le dizia, et que le « rogava que, pues su fijo queria aquel casamiento, que « le pluguiesse. Et el casamiento se fizo, et levaron « la novia a casa de su marido. Y los Moros an por « costumbre que adoban de cenar a los nobios, et po- « nelos la masa et dexanlos en su casa fasta en otro dia, « et fizurolo assi a quellos : pero estavan los padres et « las madres et parientes del nobio et de la nobia con « grande recelo, cuydando que otro dia fallorian el « nobio muerto o muy mal trecho. Y luego que ellos « fiuçaron solos en casa assentavonse a la mesa, et « ante que ella huyase a dezir cosa cato el nobio en « derredor de la mesa et vio un su a lano et dixole : « Ya bravamente, alano, da nos agua a las manos! » « Et el alano non lo fizo, et el se començo a ensanar, « et dixole mas bravamente que le diesse agua a las « manos, et el alano non lo fizo. Et desque vio que lo « non fazia le vantose muy sanudo de la mesa et metio « mano a la espada y ende reço al alano, et quando el « alano le vio venir contra se començo a fuyr, et el « empos saltando amos por la ropa et por lo mesa et « por el fuego, et tanto anduvo empos que lo alcanço, « et cortole la cabeça et las pievuas et los braços, et

« fizolo todo pieças et ensangreto tota la cosa et la ropa « et la mesa, et assi muy sanudo et ensangretado torno « se a sentar a la mesa, e cato al derredar et vio un « blanchete [1] et mando que le diesse del agua a los « manos, e porque no lo fizo dixole : « Como, falso tray- « dor, no viste lo que fize al alano porque no quiso « fazer lo que le mande? Yo prometo que si un punto « mas porfias comigo que esso mesmo fare a te que « al' alano. » Et, porque lo non fizo, levantose et tenuole « par las piernas et lo dio co el a la pared et fizo le mas « de cient pedacos, mostrando muy mayor sana qua « contra el alcano. Et assi bravo et sanudo faziendo « malos continentes torno se a sentar a la mesa, et « cato a todas partes, et la muger que le vio esto fazer « tovo que estava loco et fuera de seso, et non dizia « nada. Et desque ovo catado a toda parte vio un su « cavallo que estava en casa, et el non avia mas de « aquel, et dixole bravamente que le diesse agua a las « manos, et el cavallo non lo fizo, et desque vio que « non lo fizo dixole : « Como, don cavallo, cuydades que « porque non he otro cavallo que por esso vos dexare? « Se non fizière lo que vos mandare, tan mala muerte « vos dare como a los otros ; et non ha cosa viva en el « mundo que no faza lo que yo mandare. » El cavallo « estuva quedo, et desque el vio que non fazia su man- « dado, fue a el et corto le la cabeça, et co la mayor

(1) Gato... (Molina, Indice alfabetico de las voces antiquidas en el conde Lucanor.)

«sana que podia mostrar despedaça va lo todo. Et «quando la muger vio que matava el cavallo, non «aviendo otro, et que dezia que esto faria a qualquier «que su mandado non fiziesse, tovo que esto ya no «se fazia por juego, e ovo tan gran miedo que nó sabia «se era muerte o viva. Yel assi bravo et sanudo et «ensangrentado tornose a la mesa, et jurando que non «mil cavallos et hombres et mugeres viniesen en casa «et que le saliesen de mandado, que todos serian «muertos. Et assentossa et cato a toda parte teniendo la «espada ensangretada en el ragaço, et desque non vio «cosa viva bolvio los ojos contra su muger muy bre- «vamente, et dixole con gran sana teniendo la espada «sacada en la mano: «Levantad vos et dadmi aqua a «las manos!» Et la muger, que no esperava otra cosa «sino que la dispedaçaria toda, levantose muy apriesa «et diole agua a las manos, et el dixole: «Ha como agra- «desco a Dios porque fezistes lo que vos mande; ca de «otra guisa por el pesar que estos locos me fizieron, «esso oviesse yo fecho a vos que a ellos.» Et despues «mandole que le diesse de comer, et ella fizolo..... «Et assi passo entre ellos aquella noche, et nunca elli «fablo, mas fazio todo lo que el le mandava; et des- «que ovieron dormido una pieça dixo el a ella: «Con «esta sana que ove esta noche non puedo bien dormir, «catad que no me desparte cras ninguno, et tened «me bien adobado de comer.» Et quando fue gran «manana los padres et las madres et los parientes alle-

«garonse a la puerta, et en quanto non fablava nin-
«guno, cuydaron que el novio estava muerto o ferido;
«et desque vieron entre las puertas a la novia et non
«al novio, cuydaron lo mas, et quando la novia los
«vio a la puerta llego muy passo et con gran miedo,
«et començo les luego a desir : « Traydores que faze-
«des, et como osades llegar a la puerta nin fablar?
«Callad, sino tambien nos otros, como yo todos, so-
«mos muertos! » Et quando todos esto ayeron, fueron
«muy maravillados, et desque sapieron como passava
«en uno aquella noche, preciaron mucho al mancebo
«porque assi sapiera fazer lo que le cumplia, et casti-
«gare tambien su casa. Et de aquel dia adelante fue
«aquella muger tambien mandada, et ovieron muy
«buena vida. »

(Il conde Lucanor, compuesto por il excellente principe don Juan Manuel hijo del infante don Manuel, capit. XLV, impresso en Sevilla 1575.)

Cette nouvelle a fourni plus d'une comédie au théâtre espagnol. Un Anglais y reconnaîtra du premier coup d'œil le type de la comédie de Shakspeare intitulée « Taming of the Shrew. » Molina a ajouté à ce volume un certain nombre d'aphorismes composés par don Juan, dont nous transcrivons quelques-uns ici, tant à cause de leur profonde sagesse que pour donner un échantillon de la morale sentencieuse qui de temps immémorial fit les délices des Espagnols.

« Si en el comienço non muestras quien eres,
« Non podras empues quando lo quisieres. »

C'est la sentence qu'il place à la fin de notre histoire.

« Si algun bien fizieres
« Que chico assaz fuere,
« Faz lo granado :
« Quel bien nunca muere. »

Wouldst thou a benefit confer,
The merest trifle tho' it were,
Do it at once and cheerfully :
Such gifts survive eternaly.

« Si tu veux faire du bien, quelque peu qu'il puisse être, fais-le de suite et de bonne grâce; pareil bienfait ne meurt jamais. »

« Quien te conseja encobrir de tus amigos
« Enganarte quiere asaz et sin testigos. »

He who would counsel thee thy friends to fly,
Seeks to deceive thee with no witness by.

« Celui qui te conseille de fuir tes amis, voudrait te tromper sans témoins. »

« Non aventurez muncho tu riqueza
« Por consejo del home que ha pobreza. »

Never risk thy means, be sure,
When counsell'd by a wretch that's poor.

« Ne risque jamais tes biens sur le conseil d'un pauvre misérable. »

« Non castigues el moço maltrayendole
« Mas di li como vayas aplaziendole. »

A stripling's follies don't severely school,
But laugh him into sense with ridicule.

« Ne réprime pas la folie du jeune âge par une correction trop sévère, mais rappelle-le à la raison par le ridicule. »

« En lo que tu pro pudieres fallar,
« Nunca te dexas muncho rogar. »

Do good, but don't protract it,
Lest beggars should exact it.

« Fais du bien, mais promptement, sans attendre que l'importunité t'y force. »

On a bien voulu nous communiquer un extrait d'un poëme manuscrit conservé à l'Escurial, et composé dans l'Arte mayor par un auteur anonyme; mais l'écriture, ainsi qu'on l'assure de bonne source, montre qu'il date du commencement du quatorzième siècle, postérieur de quelques années à Lucanor. Il semble être la description des guerres de Fernando Gonzalès, comte de Castille, contre les Sarrazins. L'extrait que nous avons parcouru renferme le récit d'un songe ou vision qu'eut le héros avant son combat contre

Abdérame ou Almanzor, qui avait usurpé en Espagne le trône des califes :

« Teniendo su vegilia, con Dios se razonando,
« Un sueño muy sabroso el conde que fue tomando
« Con sus armas guarnido asy se fue acostando
« La carne adormida asy yace sonando :
« Non podrye el conde aun ser byen adormido.
« El monje San Pelayo de susol fue venido,
« De paños como el sol todo venya vestydo.
« Nunca mas bella cosa veyera ome nascido.
« Llamolo por su nombre al conde Don Fernando,
« Dixol : « Duermes o velas, como estas asy callando?
« Despierta, e ve tu oya ca te creçe ay gran vando.
« Vate para el tu pueblo que te esta esperando.
« El Cryador te otorga quanto pedido le as.
« En los pueblos paganos gran mortaudat feras.
« De tus buenas compañas muchas ay perderas ;
« Pero con todo el daño el campo tu lo vençiras,
« Aun te dice mas el alto Cryador ;
« Que tu cres su vasallo et el es tu señor.
« Con los pueblos paganos lidiaras por el su amor.
« Mandate que tu vayas lidiar con Almozor :
« Yo sere ay contygo que me lo ha otorgado.
« Yo sere el apostol Sant Yago llamado ;
« Enbyar nos ha Jesu-Cristo valer a su criado ;
« Sera con tal ayuda Almozor enbargado.
« Otros verra ay muchos como en vysiom

« En blancas armaduras angeles de Dios som.
« Traera cadauno la cruz en su pendon:
« Los Moros quando nos veyeren perderan el coraçon.
« Amigo dicho te he lo que a mi manderon.
« Vome para aquellos que me aca enbiaron.
« Dos angelos fermosos de tierra lo alçaron,
« Faziendo grande alegria al cielo lo levaron.»
« Despérto Don Fernando como espantado...»

L'amélioration de la langue et de la versification est manifeste dans ce morceau. Les participes passés de la troisième conjugaison en *ido* commencent à dominer les vieilles formes en *udo*, et à part un certain nombre de mots vieillis et de fautes échappées au copiste, dont nous avons corrigé quelques-unes, il approche de bien près de la langue du quinzième siècle. C'est la première production en romance dans laquelle nous trouvons un exemple de ces visions qui dans la suite devinrent un instrument si commun et si important dans le mécanisme de l'épopée.

Les limites que nous avons tracées à notre ouvrage nous défendent d'aller au-delà du quatorzième siècle, dont le dernier et le meilleur écrivain fut Lopez de Ayala, auteur du Rimado de Palacio, poëme qui, à la honte des Espagnols, n'a jamais été entièrement publié. Nous sommes donc obligé d'avoir recours au petit nombre d'extraits qui en ont été annexés, par Gomez et Hugalde, à l'Histoire de la littérature

espagnole de Bouterweck, publiée à Madrid en 1829.

La vie d'Ayala est peut-être une des plus extraordinaires que présentent les annales des temps modernes. Il était resté pendant de longues années au service de Pierre-le-Cruel, jouet de tous les caprices de ce monstre impitoyable. Fatigué à la longue de la tyrannie de son maître, il prit part à la révolte des Castillans, en 1352, et la justifia. Les deux frères bâtards du roi, Henri de Trastamare et Dom Tello, se mirent à la tête de cette insurrection, et lui déclarèrent la guerre à cause du meurtre de leur mère Elinor de Guzman. Les insurgés furent défaits à la bataille d'Aquila; et Ayala, qui combattait à côté des princes, fut fait prisonnier par les Anglais, alors alliés de Pierre-le-Cruel, et emmené en Angleterre, où il composa, dit-on, son Rimado dans la cellule qui lui servit de prison. Nous avons à nous occuper ici de son poëme et non des autres vicissitudes de sa carrière. Le sujet de ce morceau est philosophique; l'auteur donne des avis aux rois, aux princes, aux ministres et au clergé pour la bonne administration des peuples confiés à leurs soins, et blâme sévèrement leurs crimes et leurs turpitudes, notamment celles du tyran qui avait inondé de sang sa patrie. Ensuite, il jette ses regards sur les autres classes de la société, sur les marchands, les hommes de loi, les conseillers privés, exposant les défauts de tous, fixant des règles pratiques pour leur conduite, et corroborant ses maximes par des témoignages histori-

ques pris dans la Bible et les classiques. En concluant, il définit les qualités essentiellement requises pour un bon conseiller, et trace les limites de la prérogative légitime des rois. Le plan du poëme n'est pas original. Ayala semble avoir eu présente à la mémoire la supplique du troubadour Riquier, adressée à Alphonse X, et dans laquelle il passe en revue les professions, les vocations et les mauvaises habitudes des hommes; la partie didactique de son ouvrage lui fut suggérée par Lucanor. Pour la sévérité de la satire et le piquant des sarcasmes, pour la noblesse des sentiments et le bon sens pratique des préceptes, pour la clarté, l'élégance et la correction du style, il est de beaucoup supérieur à ces deux auteurs. Les éditeurs nous ont fait connaître quelques renseignements curieux sur les habitudes de cet écrivain chaque fois qu'il reprenait la composition de son ouvrage. D'abord, il confessait trois fois de suite ses péchés; puis il récitait le décalogue, puis les sept péchés mortels, puis les sept œuvres de charité, enfin les cinq sentences morales du philosophe chrétien.

DE LOS MALOS CONSEYEROS DES LOS REYES.

« Los privados del Rey e los sus allegados
« Asaz tienen de quexas e de grandes cuydados:
« Ca mal pecado, muchos consejos son errados,
« Por querer tener ellos Reyes lisonjados.

« Quando en el consejo la question es propuesta
« Luego cata el privado aquel cabe se acuesta
« La voluntad del Rey, e va por esta cuesta
« Cuydando a su casa lever buena respuesta.
« El Rey dellos se fia por ende quien lo daña
« A muy mala ventura quien con lisonja lo engaña.
« Degale su servicio ca si un ora se ensaña,
« El Rey non le echara por ende su compaña.
« Que debe el consejero desir al Rey verdat,
« E siempre lo inclinar a fazer piedat,
« E todo tiempol guarde non faza crueldat:
« Ca clemencia es en los Reys muy loada bondat. »

DE LOS MERCADORES.

« Pues de los mercadores que aqui podran desir?
« Si tienen tal oficio por poder fallir,
« Jurar e perjurar, siempre en todo mentir.
« Olvidan Dios e alma, nunca cuydan morir.
« En sus mercadurias han mucha confusion,
« A mentira, e a engaño, e a mala confesion.
« Dios les quiera valer o ayan su perdon,
« Per quanto ellos non dexan dan pena quenta per bordon.
« Pedran cinquanta doblas una vez por un paño.
« Si ven que estades duro e entendedes el daño,
« Disen: «Por treynta lo do; mas nunca yo cumpla el año.»
« Se non costo quarenta ayer de un ome estraño.
« Las varas e las medidas Dios sabe qual seran!
« Una vos mostrara lengua, e con otra midran.

« Todo es mercaduria : non catan que en esta han
« Ellos ningun pecado, pues siempre asi lo dan. »

« Then of our merchants what opinion give?
By lying, cheating, perjury they live.
God and their souls they in oblivion cast,
Nor once reflect they must account at last.
Their merchandize with rank imposture teems,
False entries, symbols false, nought what it seems.
Fifty pistoles for such a piece they ask,
And, if the imposition thou unmask,
« Take it, they cry, for thirty! yet, good friend,
May we ne'er witness this same twelvemonth end,
If yesterday we gave not for the gear
Forty pistoles; 'twas to a foreigner. »
Then in their yards and measures what deceit!
They prate of one, but with another meet.
Such are our merchants : yet no fault they own,
Time out of mind the traffic hath been known. »

« Puis des marchands que dire? Leur métier est de tromper, de jurer et d'être parjures, de mentir toujours et en toutes choses. Ils oublient Dieu et leur âme, croyant ne jamais mourir. Leurs marchandises pullulent de fraude, de mensonge; elles portent de fausses étiquettes et sont de mauvaise confection. Ils demandent cinquante pistoles pour une pièce; et si l'on découvre la fraude, ils disent : « Prenez-la pour trente! Mais, que nous ne voyons pas la fin de cette année, si, hier, elle ne nous a coûté quarante pistoles

chez un étranger. » Dieu sait quels sont leurs aunes et leurs mesures! Ils parlent de l'une et vous mesurent de l'autre. Tels sont nos marchands; et ils nient le péché qu'ils commettent, parce que de tout temps on a fait de la sorte. »

DE LOS LETRADOS.

« Si quisiers parar mientes com pasan los dotores,
« Maguer han mucha sciencia mucho caen en errores,
« Car en el dinero tienen sus mas finos amores,
« El alma han olvidado, d'ella han pocos dolores.
« Si quisiers sobre un pleyto d'ellos aver consejo,
« Ponense solemnemente luego abaxan el cejo
« Disen : « Gran question es esta, gran trabajo sobejo :
« El pleyto sera luengo, ca atañe a to el concejo.
« Yo penso que podria aqui algo ayudar,
« Tomando gran trabajo mis libros estudiar.
« Mas todos mis negocios me conviene a dexar,
« E solamente en aqueste vuestro pleyto estudiar. »

Dost thou enquire how learned doctors pass?
Much lore they have, but more defects, alas!
Gold is the God they worship, and, for this,
Conscience without compunction they dismiss.
Needst thou their counsel on some dubious plea?
Bending their eyes with due solemnity :
« Faith, they exclaim it is a puzzling question,
Much time it will demand, and long reflection.

Yet to oblige you, desp'rate tho' it looks,
We may be useful; we'll consult our books.
But mark, for this all others we must leave;
It will absorb us quite, from morn to eve. »

« Voulez-vous savoir aussi comment font nos docteurs? Ils ont beaucoup de science, mais plus de défauts encore; car l'or est l'objet de leur plus fervent amour. Ils imposent silence, sans remords, à la voix de leur conscience. Quand vous demandez leur conseil sur une question en litige, ils prennent une attitude imposante, et, levant les yeux vers le ciel, ils disent: « Le procès traînera en longueur, la question est scabreuse, l'affaire demande mûre réflexion. J'espère néanmoins pouvoir vous être utile en quelque chose; je compulserai mes livres. Mais songez bien qu'il faut que j'abandonne toutes mes affaires pour m'occuper entièrement de votre procédure. »

DE LOS FECHOS DEL PALACIO.

« Gran tiempo de mi vida pasé mal despendiendo
« Señores terrenales con grand cura serviendo,
« Agora ya lo veo e lo vo entendiendo
« Que quien y mas trabaja mas yra perdiendo.
« Las cortes de los Reyes quien las podra pensar?
« Quanto mal e trabajo el ome ha de pasar,
« Perigros en el cuerpo, en el alma condenar;
« Los bienes e il algo siempre lo aventurar.

« Si por yr a mi casa liçençia les demando,
« Despues a la tornada nin se como nin quando
« Fallo mundo rebuelto ; trastornando mi vando,
« E mas frio que nieve en su palacio ando.
« Fallo porteros nuvenos que nunca conosci
« Que todo el palacio quieren tener por sy.
« Si llego a la puerta disen : Quien esta y?
« Señores, digo, yo que en mal dia nascy?
« Gran tiempo ha que cuydaba esta corte saber,
« Agora me paresce que non se que fazer.
« Querria si pudiese al Rey fablar e ver :
« Disen : Estadalla, car ya non pueda ser! »

Ici malheureusement les éditeurs terminent cet extrait, se contentant de nous informer qu'Ayala dévoile les intrigues et les vices des courtisans dans le château et dans les fonctions publiques.

FABLA DE NUEVE COSAS PARA CONOSCER EL PODER DEL REY.

« Nueve cosas yo fallo con las que tu veras
« El gran poder del Rey quel conosceras,
« Las tres de muy luenes tierras entenderas,
« Las seis son en el regno que las aqui sabras.
« Li sus enbaxadores enbia bien ordenados,
« Cavalleros, buenos doctores muy letrados,
« Con buen apostamiento e bien acompanados,
« De los que a ellos vien luego seran notados.

« Algun principe grande muy cierto sera
« El que tal enbaxada onrada enbiera :
« El que nunca le vio luego le notara,
« E su fama muy grande non la olvidara.
« La segunda si vien su carta mensagera
« En nota bien fermosa palabra verdadera,
« En buena forma scripta e con fermosa cera
« Cerrada, bien sellada, con dia mes ed era.
« Si vien su moneda que es bien fabricada
« De oro e de plata, redonda, bien cimada,
« Rica de buena ley, en todo bien guardada,
« Esta es la tercera señal del muy granada...
« Que sean las suas villas de muro bien fermadas
« Grandes torres fuertes, altas bien almenadas;
« Las puertas muy fermosas e mucho bien guardadas;
« Que diga quien las viere que estan bien ornadas.
« Otro sy el regno tenga oficiales onrados,
« Juezes e merinos buenos adelantados,
« Todos de conçiençia ricos e abonados,
« E en guardar la justiçia sean avisados...
« Para servir a Dios aya toda bien vigada
« Su capilla muy noble muy rica apostada,
« De nobles ornamentos fermosa, bien ornada,
« De buenos capellanes muy bien acompanada...
« Otro si en su consejo aya obres onrados,
« Ancianos cavalleros e notables prelados
« Buenos omes, maduros, dotores et letrados,
« Esten cabe su estrado todos bien asentados. »

Il déplore maintenant la dépravation du clergé et les hérésies, notamment l'arianisme, qui agitaient alors l'église, et il s'adresse en ces mots à Henri III de Castille :

« Muy alto Principe, Rey ecelente,
« Fiel catolico, e vero cristiano,
« Militante eglesia que flaca se siente.
« Por la gran cisma, et debate muy vano,
« Vos pide acorro como a presidente
« De la ley santa, que por vuestra mano
« Se tire et se mate aquesta acidente,
« E el su estado sea per vos sano...
« E si los principes que son adalides
« De guiar la eglesia non tiran malicia
« Con los argumentos muy flacos e viles
« La verdat muy pura ca rompe e despicia.
« Andan enbaxadas de propusiciones
« Sin ningun efeto e sin conclusion
« Con grandes espensas e alegaciones,
« E en cada dia un nuevo sermon.
« Señor abreviad las vanas rasones;
« Et ayea la eglesia, de que vos este Don,
« Que non la lastimen falsas ocasiones,
« Nin pasa su tiempo en tanto baldon. »

Nous éprouvons une grande satisfaction à mettre sous les yeux de nos lecteurs l'hymne d'Ayala à la Ste Vierge. Car, outre son mérite poétique, qui est très re-

marquable, il respire la dévotion la plus pure, et offre ainsi un frappant contraste avec les invocations affectées, familières et impies des troubadours. Il acquiert d'ailleurs un double intérêt par la circonstance qu'il fut composé dans les ténèbres d'un cachot :

« Señora estrella luciente que à todo el mundo guia,
« Guia a este tu serviente que su alma en ti fia !
« Al cedro en la altura te compare Salomon ;
« Egualą tu fermosura al cypres del monte Sion.
« Palma fresca en verdura fermosa e de grand valia,
« Oliva la escriptura te llama, Señora mia !
« De la mar eres estrella, del cielo puerta lumbrosa,
« Despues del parto donzella, de Dios Padre, fija esposa.
« Tu amansasti la querella que por Eva à nos venia,
« E al' mal que fizo ella por ti uvo mejoria
« En una sierra alta la santa eglesia vi,
« Do muy muchos myraglos disen fase alli.
« En las mis prisones alle ti prometi,
« Faziendo este cantar que agora porne a qui.
« Señora con humiltat
« E devoto coraçon
« Prometo a Montserrat
« Yr faser my oraçon.
« Si pluguiese a ti, Señora, de me librar de aqui,
« Voto fazo desde agora de te yr servir alli
« En la sierra do ya vi tu imagen e figura,
« Porque siempre en el uve fianza segura ! »

Resplendent queen of stars, whose rays benign
Comfort the world, on me vouchsafe to shine,
On me thy servant who confide in thee!
Wise Solomon compar'd thy majesty
To the tall cedar on mount Libanon;
Thy figure to the cypress on mount Sion,
Thy fresness to the palm-tree ever green;
And scripture to the olive, o my queen!
Thou art the star that lulls fierce ocean's strife,
Mother and maid, Jehovah's child and wife.
Thou hast redeem'd the curse by Eve entail'd,
And remedied the ills her seed bewail'd.
Thy chapel stands on a steep mountain's crest,
Where frequent miracles thy power attest;
And there I pledg'd to thee a votive lay,
Which from my cell I now devoutly pay.
Lady, with heart sincere,
And true humility,
At Monserrat I swear
To offer thanks to thee.
There, shouldst thou deign my fetters to remove,
My gratitude in serving thee I'll prove,
There where thy sacred image first I saw
That fill'd my soul with confidence and awe!

« Reine, étoile brillante dont les rayons bienfaisants réjouissent l'univers, daigne éclairer ton serviteur fidèle qui a confié son âme à toi! Le sage Salomon a comparé ta majesté au cèdre du Liban, ta forme au cyprès du mont Sion, ta jeunesse au palmier, dont le

feuillage conserve éternellement sa verdure; l'Ecriture te compare à l'olivier, ô ma reine! Tu es l'astre de la mer, la porte lumineuse du ciel, vierge, mère, fille et épouse de Dieu. Tu nous a rachetés de la peine que nous a léguée Eve, notre mère commune, et tu en as porté le remède dans ton sein.

« Ta sainte chapelle s'élève sur une haute montagne, où maints miracles attestent ta puissance. Dans ma prison j'ai fait vœu de t'adresser une hymne, et je remplis aujourd'hui ma promesse. O vierge Marie! en toute humilité, et d'un cœur dévoué, je te promets de te rendre grâces à Montserrat. S'il te plaît, ô reine! de m'affranchir d'ici, je fais vœu de te servir toujours sur la montagne, où je contemplai ton image et ta figure, qui remplit mon âme de confiance et de respect! »

Dans le cas où cet essai parviendrait jusqu'à Madrid, nous engageons sérieusement l'Académie à remplir la promesse si souvent faite de publier une édition complète du Rimado, poëme qui non-seulement jette de la lumière sur une partie de l'histoire d'Espagne, jusqu'ici enveloppée de ténèbres, mais qui, en outre, par son style vif et concis, qualité rare dans les productions espagnoles, réfute victorieusement l'opinion que du douzième au quinzième siècle la langue n'a point fait de progrès sensibles.

CHAPITRE XXIX.

ORIGINE DE LA LANGUE D'OIL.

Analyse des dialectes parlés au nord de la Loire pendant le onzième et le douzième siècle. Premier cycle : Lois de Guillaume-le-Conquérant, Livre des Créatures, Traduction des Rois, etc.

D'après l'ordre que nous avons adopté, nous allons maintenant considérer l'influence du provençal sur les dialectes parlés au nord de la Loire, généralement compris sous la dénomination de *Langue d'oil.* Deux hypothèses, également dépourvues de fondement, ont prévalu jusqu'à ce jour en France, relativement à l'origine de cette langue. Selon l'une, elle est seulement et exclusivement une corruption du latin; selon l'autre, elle a dû sa naissance au provençal.

Quoique nous nous flattions de l'espoir de n'avoir pas besoin d'ajouter un mot à ce que nous avons objecté contre la première de ces hypothèses, nous noterons cependant de temps à autre, en citant les échantillons les plus anciens de la langue d'oil, la foule de racines gauloises ou celtiques qui s'y trouvent, soit intactes, soit modifiées par le mélange avec le latin et d'autres idiomes, nous fondant toujours sur

le welch et le bas-breton, comme les grands dépositaires de la langue celtique. Quant à la seconde hypothèse, il suffira peut-être d'objecter qu'elle implique, ou que les Gallo-Romains au nord de la Loire étaient privés de langue à telle époque indéterminée du moyen-âge, ou qu'ils abandonnèrent leur langue indigène sans raison convenable, pour adopter le provençal. Chose étrange! les auteurs même qui défendent cette opinion citent le serment de 842 comme un specimen authentique et irrécusable de la langue vulgaire, généralement en usage dans la Gaule à cette époque, c'est-à-dire deux siècles avant la date des premiers échantillons du prétendu type. Il est remarquable, quoique nous ne sachions pas si cette circonstance a jamais été notée, que les serments contiennent différentes formes absolument inconnues dans la langue d'oil. Dans celui de Louis, nous trouvons des noms terminés en *a*, comme *adjudha* et *fradra*; dans celui des Francs, *sendra*, *contra* et *adjudha*. Dans tous les deux nous voyons des infinitifs en *ar*, comme *salvar*, *returnar*, et des flexions de verbes de même classe, *dunat*, *jurat*, *conservat*. Ou ces formes étaient communes à tous les dialectes à cette époque, ou elles ont été introduites par le scribe, supposition fort peu probable, si l'on considère la solennité de la circonstance et le motif pour employer la langue vulgaire. En admettant qu'elles fussent d'un usage général au neuvième siècle, il est parfaitement sûr qu'au onzième elles avaient complé-

tement disparu de la langue d'oil, tandis qu'elles s'étaient maintenues en vigueur dans le provençal et les autres branches du romance. Une anomalie fort singulière et fort caractéristique de la langue d'oil, et qui démontre que cette dernière ne dut pas sa naissance au provençal et ne le prit pas pour modèle, c'est que l'*a*, comme finale des noms et comme voyelle formative des infinitifs de la première conjugaison, tomba en désuétude dans le nord de la France, non pas d'un seul coup, mais graduellement.

Quand les Francs adoptèrent généralement le romance, vers le huitième siècle, ils étaient encore illettrés; ils parlaient toujours leur langue maternelle conjointement avec le nouvel idiome; ils étaient continuellement, et pendant bien longtemps, exposés à des guerres incessantes, soit étrangères, soit intérieures. En faisant usage des deux langues, ils les confondirent donc inévitablement. Sans produire ou sans prétendre produire de modification dans le génie du romance, ils adaptèrent insensiblement, et aussi bien qu'ils le pouvaient, les formes et les terminaisons des mots, les flexions des verbes et la dérivation des temps, aux formes qui existaient dans leur propre langue. D'après tout ce qui a été écrit sur leur compte, soit dans les chroniques, soit dans l'histoire, ils furent un peuple orgueilleux, volage et fougueux. Le francique a dû répondre à leur caractère, et dans le discours, comme dans l'action, ils ont dû repousser tout ce qui gênait la

prompte manifestation de leurs idées. La voyelle fortement accentuée, dont il est ici question, est donc en apparence celle qui tomba en disgrâce avant toute autre, et le même motif qui engagea les troubadours et les poëtes du midi de l'Europe à la conserver, décida sans doute les Francs illettrés à la rejeter soit comme finale, soit comme voyelle formative. C'est ainsi qu'il arriva dans la langue d'oil, à notre avis, que *a* fut changé en *e* muet dans les noms, et *ar* remplacé par *er* dans les infinitifs, la consonne finale étant rejetée dans la prononciation. La tendance des Francs à syncoper, à contracter et à rendre muettes les lettres caractéristiques du romance, se montre clairement dans tout le vocabulaire de la langue d'oil.

Essayons maintenant, comme nous avons fait pour l'espagnol, de tirer de la langue d'oil sa propre histoire, de lui faire révéler les formes primitives des parties du discours, son premier mode de conjugaison, ses régimes et sa construction, et, cela constaté, suivons-en les progrès et les transformations, tels qu'ils se présentent dans les documents encore existants, jusqu'aux limites qui bornent nos recherches. Les documents ne font pas défaut, la difficulté consiste dans la détermination exacte des dates. Il y a, à cet égard, une divergence fort embarrassante entre les auteurs qui ont écrit sur ce sujet; elle est si grande que, quelle que soit l'opinion que nous adoptions relativement à l'antiquité de l'un ou de l'autre monument, elle sera in-

failliblement contredite par d'autres également plausibles, également absolues et tout aussi hypothétiques.

Pour éviter autant que possible les conjectures, nous commencerons par les lois de Guillaume-le-Conquérant, sur la date desquelles il ne saurait s'élever l'ombre d'un doute; le Bestiaire et le Livre des Créatures de Philippe de Than, qui, comme tout porte à le croire, furent composés vers la fin du onzième siècle[1], et les ménestrels anglo-normands, Geoffroi Gaymar et Benoît, de la même époque. Nous avons soigneusement comparé ces ouvrages à la traduction de la morale et des sermons du pape Grégoire-le-Grand, aux traductions des livres des Rois et des Macchabées (bien que cette dernière soit incontestablement postérieure aux autres); enfin à un échantillon fort curieux publié par Carpentier, dans sa précieuse histoire de Cambrai[2]. Le résultat de notre comparaison a été la conviction que tous ces monuments sont à peu près du même âge, et qu'ils appartiennent au même dialecte ou à des dialectes limitrophes. Le plus ancien, les lois de Guillaume, est de la fin du onzième siècle; le plus récent, celui de Carpentier, porte lui-même sa date, 1133.

Les formes primitives de l'article masculin dans la langue d'oil, sont précisément celles que nous trouvons dans le daco-roman, *il, lu, li, lo, o,* au nominatif singulier; mais il y a une différence notable dans

(1) Hist. littér. de la France, t. XIII, p. 61.
(2) Voyez, Pièces justificatives note G.

les cas obliques. Ceux-ci furent formés d'abord par le moyen d'une préposition détachée, placée devant la racine, comme : *de lu, de li,* au génitif, *a lu, a li,* au datif, *en lu, en li,* à l'ablatif. De même au pluriel *de les, a les, en les.* Parfois, et même assez souvent, la préposition est omise. Par exemple : « Si alquens .. mes-« fait as homes de sa baillie, el de co atint de la justice « *lu* roi... »

(Loi 11 de Guillaume, dans Selden.)

Ces formes analytiques avaient néanmoins commencé à revêtir un caractère synthétique longtemps avant le douzième siècle. Au singulier, *de lu* ou *de li* avait été contracté en *del, a lu* ou *a li* en *al, en lu* ou *en li* en *el* à l'ablatif. Exemples :

DEL, pour *de lu* ou *de li* :

« *Del* altre qui ported l'anel 17 sols, *del* petit...

(Loi 13 de Guillaume.)

« Prei vos *del* esculter
« E puis *del* amender. »

(Livre des Créatures.)

« Cremanz Deu e repairanz en sus *del* mal. »

(Traduction de St Grégoire.)

« Li mezaize [1] esdrezce *del* pulvier. »

(Traduction des Rois.)

« Iou Eve *del* Eries, etc. »

(Testam. de l'abbaye d'Honnecurt, Carpentier, Hist. de Cambrai.)

(1) *Mezell,* ladre, lepre, en bas-breton.

AL, pour *a lu* ou *a li* :

« Fizel credeire *al* sang sacrat. »

(Epitaphe de Bernard, marquis de Barcelonne.)

« Si home occit altre... durrad de sa maubote *al* « Seignur... »

(Loi 8 de Guillaume.)

« *Al* besuing est truved. »

(Liv. des Créatures.)

« *El* tems de vendenger,
« Lores munte *al* palmer. »

(Bestiaire.)

« Dunkes fut cure *al* veske d'envoier dones a lui... »

(Trad. de St Grégoire.)

« E estit... a sun service *del* tabernacle
« Ki primes fud levez *al* desert de Synai. »

(Trad. des Rois.)

EL, pour *en lu* ou *en li* :

« Qui l'un alseit de faili *el* hundred, u el conte... »

(Loi 41 de Guillaume.)

« *El* queil convive chars estoit appareilhée a man- « gier. »

(Trad. de St Grégoire.)

« E razur ne li munterad *el* chief[1]. »

(Trad. des Rois.)

« Chous fuist fet o li an de li enkarannce Jesus- « Christ mil cent terente terois *el* mo[2] Jung. »

(Test. de l'abb. d'Honnecurt.)

(1) *Rasa*, en breton, d'où *rasoer; cef* en welch, la partie supérieure.
(2) *Mo*, apocope de *moes*, en welch *mis*.

« Aucune feis le trouve l'en
« *El* pais de Jerusalhem. »

(Bestiaire.)

« Qui *el* mund sei de nule lei. »

(Benoît, Hist. des Normands.)

DES, pour *de les* :

« Si feme est jugée à mort u a defacum *des* mem-
« bres... »

(Loi 35 de Guillaume.)

« E si ardet les laidices *des* pensiers, etc. »

(Trad. de St Grégoire.)

« C'est l'arche en qui fud repost li tresors precius
« *des* tables. »

(Trad. des Rois.)

AS, pour *a les* :

« De la were primerement rendrat lum de halt saine
« a la vidue e *as* orphanins x sols. »

(Loi 9 de Guillaume.)

« Ovrons les ves de notre pense *as* raiz del vrai so-
« loihl. »

(Trad. des Rois.)

« Fud il bers Helcana acustumiers... oblatiuns faire
« e sacrifier *as* jurz asis... »

(Trad. de St Grégoire.)

« No poicous racketer no fourfet[1] en enmonant *as*
« iglises de Dius et *as* povre... »

(Test. de l'abb. d'Honnecurt.)

(1) *Racquyta* [racheter] en breton. *Fforffed* [peine, amende] en welch.

Ces formes synthétiques de l'article ne sont pas particulières à la langue d'oil ; elles sont communes à tous les dialectes du nord, et elles caractérisent les Francs. Qui pourrait imaginer, à moins d'être préoccupé d'un système, que ce fut le provençal qui les leur communiqua au onzième siècle ?

Ce sont là les premiers symptômes de la transition du romance-gaulois de l'état de patois à d'autres conditions qui amenèrent par degrés le français moderne. Quiconque veut en connaître l'histoire doit donc se résigner à l'investigation minutieuse des transformations successives qu'il a subies.

En nous occupant des noms substantifs, nous ne noterons pas les terminaisons en *al, ain, age, it, in, ent, ol, ou, ion, ors, ort, om, um,* et un certain nombre d'autres, parce qu'elles se retrouvent et dominent dans les monuments les plus anciens des deux idiomes, et qu'elles doivent avoir été communes à tous deux. Mais il nous importe d'en noter d'autres, soit parce que leurs formes furent propres au provençal, comme les noms terminés en *a, au, en, oc, o,* soit parce que la langue d'oil a mis à leur place des finales particulières et lui appartenant exclusivement, comme *e* muet, *et, f* (dans *clef, nef, grief, chief*), *eur* ou *our* (dans *seigneur, jour*) ; soit à cause de cette classe de mots très nombreuse où l'avant-dernière ou la dernière consonne se supprimait dans la prononciation ; soit à cause du discrédit complet où tombèrent d'autres

terminaisons, comme celles en *rn*; soit enfin parce qu'au douzième siècle certaines finales communes avaient subi un changement fort remarquable dans la langue d'oil, comme *el* en *eau*, *es* et *eys* en *ois*, *olp* en *oup*, etc. Nous devons également faire remarquer quelques nuances de prononciation particulieres à ce dialecte, celle de la voyelle *u* par exemple; l'introduction fréquente de la voyelle *i* dans le milieu des mots; les lettres et les syllabes mouillées, et certaines autres particularités dont on ne découvre aucun vestige dans la langue des troubadours, mais qui de nos jours encore distinguent la langue française de tous les autres idiomes de l'Europe.

On ne saurait nier que le rejet de la finale *a* dans les substantifs fût un grand malheur pour la langue, tant dans la prose que dans la poésie. Il affaiblit la mâle énergie de la classe de mots la plus nombreuse; son remplacement par l'*e* muet, accessoire inutile et gênant, dérangea et confondit d'autres classes, tandis qu'en même temps il priva les poëtes français de la position la plus sensible et la plus mélodieuse de l'accent tonique.

Qu'il ait été rejeté à une époque fort ancienne, c'est ce qui ne peut pas être mis en doute; car dans les lois de Guillaume et dans les autres monuments du même cycle, on voit partout les noms, originairement terminés en *a*, se présenter avec la finale *e* muet. D'ailleurs ce ne fut pas seulement comme finale que l'*a* disparut; il fut remplacé par *e* dans tous les mots qui

jadis se terminaient en *at* ou *ad*, comme *auctoritat, beltat, bontat, veritat, voluntat*[1], qui, avec une perte égale ou même plus grande, se changèrent d'abord en *auctoriteit, belteit, bonteit, volunteit,* et enfin en *auctorité, belté, bonté, volunté,* dans la langue d'oil.

« Seit feite la tue volunteit. »

(Oraison dominicale, du temps de Guillaume.)

« Laissons la nuist de noştre humaniteit. »

(Trad. de St Grégoire.)

« De l'auctoriteit Sainz Pierre dissent avoir ferme « sperance de la santeit de celui. »

(*Ib.*)

« Encontre les comanz de la veriteit. »

(*Ib.*)

« Mes la veriteit oïez. »

(Liv. des Créatures.)

« E cum simpliciteit
« La razon esculteit. »

(Bestiaire.)

« Par humilted. »

(Trad. des Rois.)

« Les fiz de iniquited. »

(*Ib.*)

« Sa lamẽ prist par le tuet
« Com si ço fust un bastunet. »

(Gaymar, Hist. des rois saxons, Archæolog., t. XII.)

(1) Voyez Choix, t. VI, p. 34-40.

« Avons de no kemum assent fach no titaument e « derains vouletet. »

(Test. de l'abb. d'Honnecurt.)

« Del kostet de jou R ; de li kostet de jou Eve. »

(*Ib.*)

La transformation de *eit* ou *et* en *é* accentué dans cette classe de mots ne se rencontre, autant que nous avons pu nous en assurer, que deux fois dans les auteurs de cette période.

« Et treit a sei l'enfermeté ;
« Et s'il ne deit avoir santé.. »

(Bestiaire.)

Ce fut au douzième siècle, à l'époque où la famille de poëtes nommés trouvères prit naissance dans la région de la langue d'oil, que ces changements et une foule d'autres non moins importants s'opérèrent dans cet idiome, soit par l'invention de nouvelles formes mieux en harmonie avec les besoins de leur art, soit par les emprunts faits aux troubadours. Jusqu'à cette époque, l'habitude de mutiler et de syncoper tout le vocabulaire du romance semble avoir gagné du terrain de jour en jour. Les noms fortement accentués en *a*, *oc*, *o*, si prédominants dans le provençal, tombèrent complétement en désuétude, sans être remplacés par d'autres qui eussent pu, au moindre degré, en compenser la perte. M. Raynouard a donné une foule d'exemples des deux premières classes ; mais comme il a omis celle en *o*, nous l'insérerons ici :

« Si de trobar agues melhor razo...
« Mas, tal cum l'ai, farai gaya chanso...
« Vuire m'es greu, ni morir nom sap bo...
« Amar la dei, si non fas falhizo...
« Son voler fas, e quier li n guizardo...
« O que m fezes oblider sa faisso...
« Trebails, maltraitz, cuidatz ab pensazo...
« De vos amar, que m tenetz en preizo...
« De tal foldat no vuelh qu'om m'ochaizo...»

(Rambaud d'Orange... Choix, t. III, p. 17.)

« Et auc de nulh companho
« Companha tan greus no m fo...
« Ben dey cobrar guazardo
« Ieu que tan gran tort perdo...
« Plus guardon lai ou ieu so
« Qu'a selhs que son d'enviro...
« Qu'ie 'l vi cobrir sa faisso
« Qu'auc no m poc dire razo.»

(Bernard de Ventadour... *Ib.*, p. 89.)

« Empero faitz del cors so que us er bo,
« E'l cor gardatz si cum vostra maizo...
« E'l fuecx qu'il mov, sai que creis a bando,
« Et qui n'ol toc muor en pauc de sazo.»

(Folquet de Marseille... *Ib.*, p. 160.)

« Cum l'aurs en l'arden carbo...
« Don n'ai mais d'un pauc cordo
« Que na Raymbauda me do, etc.»

(Pierre Vidal... *Ib.*, p. 325.)

« Quar tug li valen baro... »

(*Ib.*)

« Mano plus blanca que cristal.

(*Ib.*)

A l'*o* accentué ou euphonique, la langue d'oil substitua généralement *on,* ce son nasal si désagréable à l'oreille d'un étranger dans le français moderne, et que les meilleurs déclamateurs ont trouvé impossible de modifier. Il n'est besoin que de comparer les citations suivantes avec celles qui précèdent pour apercevoir jusqu'à quel point les deux idiomes différaient en forme et en son, et combien les dialectes parlés dans le nord de la France étaient inférieurs à ceux du midi.

« Si le pere truitet sa file en avultere en sa *maisoun,* « u en la *maisoun* son gendre, ben li laust oure 'avul « tere. »

(Loi 37.)

« Mez del pochier rendrad la meite de sa *mein.* »

(Loi 13.)

« Je suis frères des dragons et *compains* des ostru- « ces. »

(Trad. de St Grégoire.)

« Les spiriteiz forces de cest champion alsi com « uns membres de la *pense.* »

(*Ib.*)

« El ovrons les oes de notre *pense* as raiz del vrai- « solheil. »

(*Ib.*)

« Un *bers*[1] fu ja en l'autif pople Deu. »

(Trad. des Rois.)

« Jou Renart del plaisance de mi *kompagne* Eve. »

(Test. de l'abb. d'Honnecurt.)

Un grand nombre de philologues français semblent avoir considéré les finales en *f*, dans la langue d'oil, comme anomales, ou au moins comme particulières à ce dialecte, et celles en *u*, dans le provençal, comme le type primitif. M. Raynouard note *clau, esclau, nau, trau, greu, neu.* Mais c'est précisément le contraire. Les formes les plus anciennes de ces mots, transmises par les Gaulois, les Celtes ou les Romains, se terminent par *f* ou par *v*. *Clavis* est *chiav* en valaque; nous trouvons *sclaff*, en bas-breton [esclave]; *griff*, en welch [tristesse]; *neve*, en valaque [neige]; ce dernier, parmi d'autres mots de cette langue, confirme l'opinion de Scaliger, qui prétend que *nivis* fut la racine dans le latin primitif, et que *nix* en est la syncope (J. Scaliger, Causs., c. 25). Il en est d'autres, dans la langue d'oil, tels que *brief* [brevis], *chief* [caput], *relief* [relevium, en latin du moyen-âge], qui sont d'une aussi haute antiquité, dont les analogues se retrouvent dans le gallois presque sans altération et qui y conservent toujours la finale *f*, savoir : *Brif* [brevis], *cef* [caput], *cefa* en valaque; *rhelif* [reliquium, d'après Davies].

L'absence complète des finales en *rn*, dans les lois

(1) *Birwn*, en welch.

de Guillaume et les livres contemporains, est une circonstance fort remarquable. Elle fut conservée dans tous les autres dialectes du romance sans exception; c'est l'élément caractéristique de *carn-is, hibern-us, corn-u, furn-us, diurn-us,* racines de *carn, ivern, corn*, etc., du provençal. Nous devons dès lors présumer que les Francs, n'ayant pas de terminaison analogue dans leur propre langue, la rejetèrent quand ils adoptèrent l'idiome vulgaire, jusqu'à ce que par degré elle tomba en désuétude dans la langue d'oil, qui, dans les monuments les plus anciens qui survivent, a pour termes correspondants *char, iveir, yver, cor, forin, infers, escherz.*

Il est vrai toutefois que les formes primitives en *rn* y reparaissent de temps en temps. M. Raynouard a cité plusieurs exemples de la traduction des Psaumes[1] qu'on suppose avoir été faite vers le milieu du douzième siècle, époque à laquelle les écrivains des provinces situées au nord de la Loire avaient commencé à emprunter une foule de formes au provençal. Cependant nous ne nous rappelons aucun exemple de ce genre dans les auteurs du treizième siècle et des siècles suivants.

Les transformations mentionnées d'*el* en *eau*, de *es* et *eys* en *ois*, de *olp* en *oup* ne se rencontrent que rarement dans la première période de la langue d'oil. Jusqu'au douzième siècle, et peut-être quelques années

(1) Choix, t. VI, p. 63-64.

plus tard, ces trois classes présentent leurs formes primitives sans presque aucune variation.

« Item jou ordene tot li *joueles, annels,* os mi *bieles* « sereurs, as skakun si parchons avec *pes* [pois]. Item « a chil me tieres de *bues* [bois]. »

(Test. de l'abb. d'Honnecurt.)

« Si co avent qui alquen *colpe* le poin a altre. »

(Loi 13.)

Nous ne nous rappelons qu'un seul exemple d'un nom en *el* changé en *eau*; il se trouve dans le Bestiaire :

« Moult par est cist *oiseau* corteis. »

(Bestiaire.)

Comme notre motif, en nous arrêtant aussi longtemps sur ces détails fastidieux, est de montrer comment la langue d'oil a graduellement préparé la voie au français moderne, nous ne devons pas oublier de noter l'introduction de la voyelle *i* au milieu des noms, nouveauté qui produisit un changement considérable dans la prononciation, soit en adoucissant l'âpreté du franco-roman, soit en donnant aux voyelles simples un son plus plein, par la conversion de *e*, par exemple, en *ai* et *ei* préparatoire de *oi*, soit en rendant liquides ou mouillées deux ou un plus grand nombre de consonnes consécutives dans un même mot. L'effet qu'elle produisit, à l'égard de l'adoucissement de l'âpreté des mots, se manifeste fort clairement dans les vers suivants :

« Li arcs del forz est surmuntez,
« Et li fieble sunt efforciez.
« Ki primes furent saziez,
« Ore ne sunt pur pain luez,
« E li fameillus sunt asaziez,
« Puisque la baraigne plusurs enfantad
« E cele ki mulz out enfans afebliad. »

(Trad. des Rois, liv. 1.)

Exemples de la voyelle simple convertie en diphthongue :

Le en *lei :*

« Bien lut en la vielz *lei.* »

(Trad. des Rois.)

« Qui en un forfait, culpables est de toz, mimes se « il avoit gardeii tote le *loi.* »

(Trad. de St Grégoire.)

Re, en *rey :*

« De relief al cunte que al *rey* afiert... »

(Loi 22.)

Dans une autre des lois nous trouvons *ey* changé en *oi,* la forme actuelle.

« Ki en alcun de ces chemins occit home... si enfreit « la pais, le *roi.* »

(Loi 30.)

« Lesquels dones quant li *rois* vit. »

(Trad. de St Grégoire.)

Pa ou *pan* en *pain :*

« Nostre pain cotidian dun a nos oï. »

(Oraison domin.)

« Ki primes furent saziez
« Ore se sunt pur *pain* lueg. »

(Liv. des Rois.)

Ma ou *man*, en *mein* ou *main* :

« Mez del polchier rendrad la meite de la *mein*. »

(Loi 13.)

« Il eissanz del alteil tuit la *main* del clop. »

(Trad. de St Grég.)

Paz [pax], *paz* [terra], en *pais* :

« Ki en alcun de ceschemins occit home qui seit er-
« rant per le *pais*, u asalt, ei enfreit la *pais* le roi. »

(Loi 33.)

Mes [mensis], en *moes* :

« L'an del incarnation mil et II cens et trente il *moes*
« de marc. »

(Carpentier, Preuves histor., p. 27.)

Ped [pes], *en pied*. *Pong* [pugnus] en *poin* :

« Si co avent qui alquen colpe le *poin* a altre, u
« le *pied*... »

(Loi 13.)

Palafred, en *palfreis*.

« Chaceurs e *palfreis* a frenis. »

(Loi 22.)

Exemples où l'intercalation d'un *i* rend les consonnes consécutives liquides ou mouillées :

« Si alquens, mesfeist as home de sa *baillie*... »

(Loi 2.)

« En la were purra il rendra chival qui ad la *cuille*... »

(Loi 10.)

« La multe al *seignur* x solz. »

(Loi 19.)

« Le *meillur* aveir qu'il avera. »

(Loi 29.)

« De la *meillance* des malz. »

(Trad. de St Grég.)

« Ke cant ils descrient la *bataille* de la palestre.

(*Ib.*)

« El ovrons les oes de nostre pense az raiz del vrai « soloilh. »

(*Ib.*)

« E ouvrent li plusurs *muillers.* »

(Trad. des Rois.)

« E li *fameillus* sunt asaziez. »

(*Ib.*)

« Le poples Deu duna un *merveillus* cri. »

(*Ib.*)

« He! sire Dieu *saintisme* roi. »

(Passion de Jésus-Christ.)

L'intercalation d'un *i* ne se borna point aux noms substantifs et adjectifs; elle fut très communément introduite dans les infinitifs, les modes, les temps et les personnes des verbes, préparant ainsi la voie à d'autres formes permanentes et à l'invention d'une conjugaison tout-à-fait nouvelle, celle des infinitifs en *oir.*

« Od avec les princes li fait *sedeir*,
« Chaere de glorie il fait *aveir.* »

(Trad. des Rois.)

« Co est a *saveir*... se alquous meist main en celui « qui la mère eglise *requireit*, rendist co que il *javereit* « pris... »

(Loi 5.)

« De relief a vilain le meillur *aveir* qu'il avera, etc. »

(Loi 29.)

« *Cremoir*[1] Deu est nul bien. »

(Trad. de St Grég.)

« De relief a vavasour a son lige signeur *deite* estres « quite per le chival son peipe tel qu'il *aveit* a jour de « sa mort. »

(Loi 24.)

« *Seit feit* la tua voluntet. »

(Oraison domin.)

« La li la grappe *veit*,
« La plus meure *seit*. »

(Bestiaire.)

Nous avons fait allusion à certains modes de prononciation, notamment de la voyelle *u*, particuliers à la langue d'oil et au français moderne. Mais il est évident qu'ils ne peuvent être expliqués qu'à l'aide des poëtes ; nous en différerons donc l'examen jusqu'à ce que nous arrivions au second cycle de la langue, au

(1) M. de Roquefort a cité des exemples de *cremer, crumbre, criendre*, etc. La racine s'en est conservée dans le welch *cryd*, [tremor], d'où vient le verbe *crynu*, [tremere], en welch et en bas-breton. *Cremoir* est l'un des exemples les plus anciens que nous ayons trouvés d'infinitifs en *er* changés en *oir*. *Avoir* en est un autre. « Dissent soi *avoir* ferme sperance « de la santeit de celui.... » (Trad. de St Grég.)

milieu du douzième siècle, quand les trouvères et les romanciers eurent opéré une révolution complète dans les formes de la plupart des mots, et donné le jour à une espèce de littérature d'un caractère entièrement nouveau, prélude de celle qui, au seizième et au dix-septième siècle, répandit tant d'éclat sur la France.

Les adjectifs dans la langue d'oil ne demandent aucune observation particulière, sauf que quelques-uns, qui en provençal étaient invariables (*grand* par exemple), avaient commencé, dès le onzième siècle, à se conformer à la règle générale, qui veut que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il est joint. M. Raynouard est d'un avis différent : « Ce n'est que tard, dit-il, que l'adjectif *grand* a été soumis aux règles grammaticales relatives au genre [1]. » Nous trouvons néanmoins les exemples suivants dans la traduction des dialogues de St Grégoire :

« Ke cant ou conoist le *grant* atenement de ses « membres. »

« E quand il valoit de si *grande* conversation. »

« Dun kes soi tornat cele crueile pense a *grande* re- « verence del veske. »

« Com ce est grivals pechies nient estre bon entre « les bons, alsi est ce *grant* loz estre bon entre les mals. »

Les degrés de comparaison sont parfois, mais assez rarement, simples, comme *meillur*, *menor* au compara-

(1) Choix, t. VI, p. 105.

tif, *saintisme* au superlatif, que nous avons cité plus haut, seul exemple de ce genre que nous ayons rencontré dans les documents de la première période. En général, les deux degrés se forment à l'aide d'adverbes, comme dans le romaunch. La manière d'indiquer le rapport entre deux choses comparées ensemble consiste dans l'emploi du mot *ke* ou *que*.

« Ke la pieteiz voist fors mesure, cant ele plus *ke* « droit soi abaisset; que la cremors, cart ele dotet plus « ke ele ne deust, ne chaiet en la fosse de despera- « tion. »

(Trad. de St Grég.)

« Dun n'as-tu mon quer, ki plus te valt *que* si ous- « ses diz enfants? »

(Trad. des Rois.)

De, répondant au même but, a été emprunté aux troubadours à une époque plus récente. La règle inventée par ces poëtes pour distinguer les mots en régime et hors de régime, dont nous avons parlé à différentes reprises, semble n'avoir franchi la barrière entre les deux idiomes que vers le milieu du douzième siècle, et cela seulement pour un moment. On peut citer des exemples d'une date antérieure à celle que nous venons de spécifier, où cette règle est observée en apparence, cela est indubitable; mais il y en a un si grand nombre de contraires que nous pouvons affirmer que les premiers auteurs dans la langue d'oil, sinon complétement étrangers à cette règle, n'en com-

prenaient ni la portée ni l'utilité. D'après ce principe, qu'on n'a pas oublié, les noms masculins au singulier, indiquant le sujet, prenaient une *s* comme finale; tandis que comme régimes, directs ou indirects, ils la rejetaient. Le contraire avait lieu au pluriel. La première phrase déjà, dans la traduction des commentaires de St Grégoire sur Job, nous en présente la violation dans les deux nombres :

« Un *hom* estoit en la terre Us, ki ont nom Job. Par « ce est dit u li sainz *hom* domoroit, ke li *merites* de « sa vertut sont *expresseiz.* »

« Je suis *frères* des *dragons* et *compains* des *autru-* « *ches.* »

« E là estisant lo *pople* e regardant. »

« Or quant il li mettoit en la boche lo *cors* del sa- « nior, »

« Dunkes vint sodainement *eclistres* e *tenoires* et si « granz *force* de plage, »

« Ben lut en la vielz ley que li *ordenes* oussent od « cumpaigne conversement. »

(Trad. des Rois.)

Les passages suivants montrent clairement que l'adjonction et l'omission de l'*s* étaient tout-à-fait fortuites :

« Furent fils Belial, ublierent Deu e lur mestier, « encuntre Deu furent *felun* e encuntre la gent *tor-* « *cenus.* »

« Là fud e ont ested li *tabernacles* et li *sanctuaries* « Deu. »

« Là fud l'*arche*, là fud li *propiciatories*... »
« Dunc respondit li *evesche* Hely... »
« Ki *primes* furent saziez
« Ore se suns pur pain luez,
« E li *fameillus* sunt asasiez... »
« E mors sunt *ambes dous tes fiz.* »

(Trad. des Rois.)

« E le surplus *orphanins* e les parenz departent *en-*
« *trels.* »

(Loi 9.)

« Al besuing est truved
« L'*ami* é epruved. »

(Liv. des Creat.)

Pronoms : Le peu d'attention accordée jusqu'à nos jours, par les philologues, au daco-roman et à son histoire, malgré le témoignage positif qu'il nous offre de l'antiquité du romance dans une foule de ses formes comme dans sa substance même, a beaucoup contribué à mettre en vogue l'hypothèse d'un type intermédiaire. Nous n'hésitons même pas à dire, qu'abstraction faite de ce témoignage, le système de M. Raynouard, en tant surtout qu'il concerne l'identité des formes entre les pronoms de tous les dialectes, serait le moyen le plus plausible, sinon le seul, d'expliquer ce phénomène. Mais le daco-roman renverse ce système de fond en comble. Renvoyant à l'analyse que nous avons présentée de cette langue, il ne nous reste

qu'à ajouter ici, qu'à un très petit nombre d'exceptions près, les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs et indéfinis, dans le valaque, sont à tel point analogues, en forme, déclinaison et régime, à ceux de la langue d'oil, qu'il faut absolument admettre qu'ils ont été transmis par les dialectes en usage pendant la durée de l'empire romain. La même remarque, généralement parlant, s'applique aussi à ceux du provençal, avec cette différence pourtant que les troubadours donnèrent une forme nouvelle à la plupart des pronoms, en se conformant à leur règle relativement à l'*s*, sans compter quelques autres modifications qu'ils introduisirent, et dont la plus remarquable est l'emploi de ces pronoms comme affixes.

Tout compte fait, nous pourrions dire que la langue d'oc, aussi loin qu'on en peut suivre les traces, se plaisait dans cette classe de mots, aux consonnes finales et à la collision des consonnes, tandis que la langue d'oil rejetait les unes et éliminait ou atténuait l'autre par l'introduction de voyelles intermédiaires. Dans la langue d'oc nous trouvons *els* [eux], soit en régime, soit hors de régime, *nostres, vostres, mos, nos, sos, tos, vos, cels, aicels, aquels, selhs*. Dans la langue d'oil, *eaus* [plus tard, eux], *nostre, vostre, me, mo, no, nous, so, to, vo, ceaux* [plus tard, ceux], *aquel, celui*. Ces mots étant les précurseurs des formes françaises actuelles, nous citerons des exemples de chacun d'eux, puisés dans les documents précédents :

EAUS : « E tuit se firent coronier apres sa mort e lor « fils en apres *eaus*. »

(Trad. des Macchabées.)

CEAUS : « Es la terra se mut sor *ceaus*. »

(*Ib.*)

NOSTRE : « Jesus Criz *nostre* sauveur. »

(Bestiaire.)

« Li *nostre* pere qui ies es ciels. »

(Orais. domin.)

« Laissons la nuist de *nostre* humaniteit. »

(Trad. de St Grég.)

NOUS : « Qui *nous* a gueris par sa mort. »

(Bestiaire.)

NO : « Kindent ke on jor ki sero *no* armes kieteront « *no* kors. »

(Test. de l'abb. d'Honnecurt.)

ME, MO : « Iou Renaut, oredene a *me* nepviaus *me* « tierres de bues. »

Ib.)

« Item iou oredene a Renou osse *mo* filieol,... »

(*Ib.*)

SO, SON : « De relief a vavasour a *so* lige signeur « deite estre quite per li chival *son* peipe,... »

(Loi 24.)

AQUEL, LEQUEL : « *Laquelle* char quant icil refusoit a « mangier,... »

(Trad. de St Grég.)

« Il y avoit auxi ung autre preud'omme qui se appe-

« loit Joseph de Abarimathie, *lequel* estoit seigneur « d'un lieu qui s'appeloit Abarimathie. »

(Pass. de Jésus-Christ, fol. 1.)

« E il le ensengerent un cercle en la terre de fors, « *lequel* il n'osast en nule maniere lo piet fors traire. »

(Trad. des Rois.)

LUI, CELUI : « E se alquous meist main en *celui* que « la mere eglise requireit,... »

(Loi. 1.)

« L'oisel se torne d'autre part
« Ja ne fera vers *lui* regard. »

Dans les deux dialectes nous trouvons certains pronoms indéclinables exprimant néanmoins les rapports des cas, sans le secours de prépositions. Ainsi *li, lui, mi, ti, si, vi, lor, lur, i,* indiquent le rapport du datif, *en* et *ne* celui du génitif. Tous ont été attribués à l'invention des auteurs provençaux par ignorance du valaque, dans lequel la première classe existe sans la moindre modification, soit dans la forme, soit dans le rapport[1]. (Alexi, gramm. daco-rom., p. 189-191.) On n'y rencontre pas le pronom *en*, mais *ne* s'y trouve comme affixe d'autres pronoms. (*Ib.*, p. 64.)

On est un peu récompensé de l'ennui de ces arides recherches en apercevant comment les particules que nous venons d'énumérer avancent graduellement vers

(1) *Mi, ti, vi,* sont également les pronoms personnels du welch. (Owen, p. 51.)

les formes permanentes d'une langue grammaticale. Même dans la première période de la langue d'oil on trouve parfois *li* remplacé par *lui*, *mi* par *moi*, *si* par *soi*, etc.

Exemples : « E apela ses nobles barons qui estoient « od *lui*. »

(Trad. des Macchabées.)

Lui est aussi employé au lieu de *li* dans la loi 12 de Guillaume.

« Pardonez-*moi* toz mes pechiez. »

(Pass. de Jésus-Christ.)

« Dissent *soi* avoir ferme sperance de la santeit de « celui... »

(Trad. de St Grég.)

Le pronom personnel de la première personne *iou* avait déjà changé en *ge* et *je:*

« Alsi com *ge* ci-devant ai parleit. »

(Trad. de St Grég.)

« *Je* sui freres des dragons. »

(Trad. de St Grég.)

Verbes. Quoique les verbes, dans la langue d'oil, nous présentent une foule de différences notables, lorsque nous les comparons à ceux du provençal, ils offrent en revanche quelques coïncidences très frappantes qui ne sauraient s'expliquer que par trois suppositions : ou que le provençal fût le type commun, ou que les deux idiomes dérivent d'une même source, ou enfin que chacun des dialectes les hérita de langues distinc-

tes, descendant néanmoins d'une seule et même langue-mère. Nous ne répéterons pas les raisons que nous avons si souvent fait valoir contre la probabilité de la première de ces suppositions. La seconde nous paraît également inadmissible. Les coïncidences dont il est ici question auraient dû émaner, soit du visigothique, soit du francique, puisqu'elles n'ont pas la moindre ressemblance avec les formes en usage chez les Celtes, non plus qu'avec le latin. Mais chacun sait que jamais les Visigoths n'ont eu d'établissement dans les régions septentrionales de la Gaule, et il est également notoire que la domination des Francs dans le midi fut pendant plusieurs siècles une simple suzeraineté toujours contestée et jamais complétement reconnue, jusqu'à la réunion finale de l'Aquitaine et de la Provence à la couronne de France. Il s'ensuit que l'influence du visigothique a dû être bornée au midi, tandis que celle du francique s'exerça principalement, sinon exclusivement, dans le nord de la Gaule. Nous adoptons donc sans hésiter la troisième hypothèse. Tous nos meilleurs antiquaires sont d'accord que le visigothique et le franco-tudesque ou francique sont sortis de la même langue-mère, qui de l'orient émigra en Europe vers le septième siècle avant l'ère chrétienne, et que cette langue fut ou le scythique, ou le tudesque ou le gothique. A l'époque où l'Aquitaine fut assurée aux Visigoths en pleine souveraineté, et plus tard quand les Francs eurent achevé la

conquête de la partie septentrionale de la Gaule, il est presque certain qu'un grand nombre de verbes étaient communs aux deux langues et conjugués d'après un mode uniforme, ou à peu près analogue. La vérité de ce fait semble confirmée par la ressemblance frappante entre les flexions du verbe possessif dans Ulphilas, et celles du même verbe dans l'allemand moderne, analogie que nous avons déjà indiquée dans notre analyse du romaunch. Que l'on compare *haba, habais, habaith, habam, habaith, haband* du gothique, avec *habe, hast, hat, haben, habet, haben* de l'allemand, et l'on s'apercevra aussitôt qu'ils appartiennent à la même famille.

Nous concluons donc en disant que l'on peut expliquer les formes coïncidentes dans la langue d'oil et la langue provençale, sans supposer un type intermédiaire, et que la première est peut-être dérivée du francique, la seconde du visigothique, tout-à-fait indépendamment l'une de l'autre. L'origine commune de ces langues admise, nous pouvons raisonnablement présumer que toutes deux elles possédaient à la fois *aigan* et *haban*, d'autant plus que l'allemand moderne a retenu *hegen*, souvent encore employé dans le même sens que *haben*.

Nous allons commencer par le verbe possessif de la langue d'oil, nous bornant strictement aux flexions présentées par les documents les plus anciens de cet idiome, dans lesquelles, non moins que dans les arti-

cles et les noms, nous découvrons les rudiments du français moderne. Disons cependant, avant d'entrer en matière, que nous ne prétendons pas expliquer toutes ces formes, ni même le plus grand nombre d'entre elles. Une telle tentative serait également présomptueuse et vaine. Nous hasarderons néanmoins de dire que beaucoup d'entre elles ne sont ni des corruptions du latin ni des modifications du gothique, du francique, ou d'une autre langue étrangère quelconque qui ait pu prédominer pendant un certain temps dans la Gaule. L'étymologiste le plus visionnaire et le plus hardi, Ménage lui-même, ne s'est jamais imaginé que *habeo* ait pu être corrompu de manière à produire des formes telles que *unt* à la troisième personne pluriel indicatif présent, *eus* et ses flexions au parfait passé, *ousse* au subjonctif, *eu* au participe passé; ni que *sum* ait pu produire *sui* ou *sy* à la première personne singulier indicatif présent, *estei* à l'imparfait, *esté* et *estut* au participe passé du verbe substantif. Or, toutes ces flexions anomales et une foule d'autres prévalurent à une certaine époque dans les dialectes parlés au nord de la Loire. Si nous en cherchons vainement l'origine dans une des langues ci-dessus spécifiées, nous sommes obligé de présumer que ce sont des archaïsmes dérivés de la mère-langue inconnue de notre hypothèse, familiers jadis aux Gaulois et transmis par eux comme parties constitutives de leurs dialectes primitifs, bien qu'ils nous frappent

aujourd'hui comme irréguliers dans le romance.

Nous espérons en expliquer quelques-uns. De tous ces archaïsmes *unt* nous semblait un des plus difficiles. Il n'y a rien d'analogue ni dans le daco-roman, ni en italien, ni en espagnol, ni en provençal. Lorsque déjà nous désespérions presque d'en reconnaître l'origine, nous avons eu recours au gallois, dans lequel nous découvrîmes le même mot, au même mode, au même temps et à la même personne du verbe *bod*, qui à la troisième personne pluriel de l'indicatif présent fait *ynt*. A ceux qui ignorent la prononciation des voyelles dans cette langue, nous citerons le passage suivant du Dr Owen : « *Y* a le son de *u*, comme dans les mots *run, turn*, etc. » (Welch grammar, p. 10.) *Ynt*, par conséquent, se prononce *unt*. *Bod*, il est vrai, est le verbe substantif en welch, mais rappelons-nous que le verbe possessif et le verbe substantif s'employaient indistinctement dans tous les dialectes du romance.

Ousse n'est pas moins embarrassant. Nous le trouvons dans le premier livre des Rois : « Dun n'as tu « mon quer, ki plus te valt ke si *ousses* diz enfans? » La racine de cette forme, si nous ne nous faisons illusion, s'est conservée dans la même langue vénérable. *Oes* est un des verbes primitifs qui expriment aussi l'existence, et son parfait passé se conjugue ainsi : *Oezwn, oezit, oez, oezem, oezez, oezent*. (Owen, W. gram., p. 86.)

Nous trouvons la troisième personne pluriel *oussent* dans une remarque faite par le traducteur des Rois sur le second vers du même chapitre : « Bien lut en le vielz « lei que li ordenes *oussent* od cumpaigne cunverse- « ment. » Les deux formes *oezent* et *oussent* coïncident à tel point que nous nous croyons suffisamment autorisé à les faire dériver toutes deux de *oes*.

Nous noterons maintenant d'autres flexions, *ost*, *eust*, *ot*, *out*, *eusmes*, et le participe passé *eu*, qui toutes, ce nous semble, sont des modifications de l'élément ci-dessus indiqué. Une chose bien digne de remarque, c'est que chaque branche du romance, et la langue d'oil surtout, lors même qu'elle est encore à l'état de dialecte, présente un certain degré d'analogie, certaines règles pour la formation des flexions du singulier et du pluriel, qui, étant communes à tous les idiomes, ont dû dériver de la langue-mère. Ainsi, dans les échantillons les plus anciens de la langue d'oil, la première personne du pluriel, dans tous les modes et tous les temps, se distingue de la première du singulier par la présence de la lettre *m*, comme *avum*, *aveium*, *eusmes*; et la troisième du pluriel de la troisième du singulier par l'interposition d'un *n*, comme *ont*, *aveient*, *orent*, *averunt*.

Quand le lecteur saura que *sy* est un autre des verbes primitifs du gallois, ayant une signification analogue à celle de *oes*, il ne doutera plus un moment que *sui* et *sy* dans la langue d'oil et *soy* en espagnol ne re-

connaissent la même origine et ne soient tous trois sortis de la même langue-mère. Ces archaïsmes du gallois et du romance pourraient être comparés aux débris fossiles qu'on découvre dans toutes les parties du globe, attestant l'existence d'une race animale primitive, et d'espèces dont il ne reste plus d'autre trace, étant différentes de toutes celles de nos jours.

Notre motif principal, en faisant le détail des flexions des verbes possessif et substantif de la langue d'oil, étant de montrer les formes actuelles ou primitives du français, nous omettrons celles qui sont ou complétement anomales ou facilement imputables à des variations résultant du mélange de dialectes limitrophes. Les monuments que nous avons cités précédemment nous montrent les flexions suivantes des deux verbes.

AVER [aveir].

INDICATIF PRÉSENT.

Ai, ei, oi.
As.
At, ad.
Aviemes, avum.
Aveiz.
Unt.

IMPARFAIT.

Avei, avoie.
Aveis, avies, avoies.
Aveit, avoet.
Aveium, avium.
Aviez.
Aveient.

PARFAIT.

Eus.
.....
Eut, oit, ot, ust.
Eusmes.
.....
Ourent, orent.

FUTUR.

Averai, avrai.
Averas.

Averad, avera, aurad, arat.
Averum, arum.
Averez, arez.
Averunt, orunt.

CONDITIONNEL.

Averei.
Avereis.
Avereit[1]...

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Aie.
Aies.
Ait, eit...

IMPARFAIT.

Ousse.
Ousses.
Oust, eust.
.....
Eussiez.
Oussent, eussent.

INFINITIF.

Aver, aveir.

PARTICIPE ACTIF.

Aven.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu.

ESTRE [ester, steir, ster].

INDICATIF PRÉSENT.

Sui, sy.
Ies.
Est.
Sumus, soumes.
Iestes.
Sunt, sont.

IMPARFAIT.

Estoie, astoie, ere.
Estois.
Esteit, estoit, ert.
.....
.....
Esteient, estoient, erent.

PARFAIT.

Fui.
.....
Fut, fud, fu.
.....
.....
Furent.

FUTUR.

Iere.
.....
Iert.
Seromes, serons.
Seroiz, seriez, sarez.
Ierent, serrient.

(1) *Avereit* se trouve dans la première loi de Guillaume; la plus simple analogie nous conduit à *averei*, *avereis* au singulier, *avereimes*, *avereitz*, *avereient* au pluriel.

CONDITIONNEL.

Serrei, saroie [1].
Serreis, serreies [2].
Iere, sereit, serait, seroit.
.....
Seriez.
Ierent.

IMPÉRATIF.

Sei.
Seit, soit.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Seie.
Seies.
Seie, seit, soit [3].
.....
Seiez.
Seient.

IMPARFAIT.

Fuisse.
Fuises.
Fuist, fust.
.....
.....
Fuissent, fussent.

INFINITIF.

Estre, ester.

PARTICIPE ACTIF.

Estisant [4].

PARFAIT PASSÉ.

Esteit, ested, esté [5].

Nous terminerons ici nos remarques sur la condition de la langue d'oil pendant le onzième et le commencement du douzième siècle. Nous la voyons évidemment dans l'état de métamorphose, se débattant, pour ainsi dire, afin de se délivrer des entraves qui

(1) Bien que nous trouvions *serait* dans les lois de Guillaume : « Et puis « si *serait* cuz les vilains en franc plege, » (l. 29) ; *serraie* dans la trad. des Rois, et *seroit* dans la Passion. Comme il n'existait dans la langue d'oil aucun verbe semblable à *ser*, nous présumons que ces formes ont été empruntées au provençal, qui, vers la fin du onzième siècle, était une langue grammaticale.

(2) « E tu *serreis* tenuz pur fol en Israel. » (Trad. des Rois, liv. II, ch. 13.)

(3) « E com forz e sains com *soient* plain e gros li bras, e com li ventres « desoz *soit* teis ke il ne *soit* pesanz de groissere. » Trad. de St Grég.

(4) Trad. de St Grég.

(5) Lois de Guillaume, 16 et 28.

pendant si longtemps avaient empêché le développement de sa puissance et de ses qualités, semblable à la chrysalide qui, de l'état d'un ver informe, avance vers l'organisation parfaite d'un brillant papillon.

CHAPITRE XXX.

ÉLÉMENTS DU FRANÇAIS.

Second cycle de la langue d'oil du douzième au quatorzième siècle. Fusion des dialectes; littérature ébauchée par les trouvères, d'après les traditions bretonnes et les souvenirs des croisades.

Avant de considérer le second cycle où la langue d'oil devint un idiome littéraire, nous devons jeter un coup d'œil sur les circonstances qui, en moins d'un siècle, contribuèrent à l'élever à ce rang. Jusqu'alors on ne pouvait guère dire que le nord de la France possédât une litérature. La traduction des Macchabées, il est vrai, et les deux ouvrages de Philippe de Than, le Livre des Créatures, espèce de chronologie, et le Bestiaire, espèce d'histoire naturelle, avaient quelques prétentions à être considérés comme tels, et l'on peut admettre que Geoffroi Gaymar, Samson de Nanteuil, et un petit nombre de trouvères contemporains, avaient déjà commencé leurs chroniques métriques. Mais nous ne voyons pas la moindre trace d'un ouvrage qui méritât le nom de poésie. On a prétendu cependant, et on croit généralement encore, que les Normands amenèrent avec eux, en Neustrie, une

foule de scaldes ou de ménestrels qui, chargés des trésors poétiques de la mythologie et de l'histoire scandinaves, introduisirent en France ces contes romanesques et ces agents surnaturels qui, pendant tant de siècles, captivèrent l'imagination et dominèrent la raison d'un peuple crédule. La Normandie, par conséquent, fut représentée comme le foyer où se concentrèrent les premiers rayons littéraires de la langue d'oil, et tous ceux qui savaient écrire ou rimer passaient pour descendants des conquérants normands. La vérité de cette croyance populaire peut fort bien être mise en doute. Car tout ce que l'on connaît des Normands, depuis leur premier débarquement, sous la conduite de Rollo, jusqu'à l'extinction de leur domination en 1204, rend la chose improbable. Quelque indulgence qu'on ait pour l'exagération et de la crédulité de Guillaume de Jumiège, de G. de Poitiers et des autres chroniqueurs, il existe un certain nombre de faits incontestables qui portent à croire que ce peuple barbare et illettré n'a eu que peu ou point de titres aux éloges qu'on lui a prodigués. Si, d'un côté, nous rejetons l'assertion de Guillaume de Jumiège, qui prétend que les Normands ont complétement dépeuplé la province, nous ne saurions douter, de l'autre, qu'ils n'aient été absolument illettrés, puisque, contre tous les précédents, ils abandonnèrent en très peu d'années leur dialecte indigène pour en adopter un autre, avec toutes ses traditions, toutes ses institutions civiles et

religieuses. S'ils avaient été accompagnés de ménestrels si bien pourvus de poésie et de prodiges scandinaves, il faudrait bien qu'il en restât quelque trace dans la littérature à laquelle on prétend qu'ils donnèrent le jour. Mais où trouve-t-on cette trace ? D'où vient qu'au lieu de célébrer leurs propres héros, ils aient partout, avec tant d'empressement, adopté ceux de l'Angleterre ou de la France[1] ? Qu'au lieu des odes scaldiques qui abondent en images et en figures les plus terribles et les plus gigantesques, les poëmes qui leur sont attribués soient remplis de faits traditionnels et historiques, de lieux-communs, de descriptions grossières et banales, quoique naturelles, non de leur propre pays, mais de contrées étrangères? Que les inspirations majestueuses et terribles d'Odin aient mis au monde les sorciers, les fées et les nains ridicules, qui constituent tout le rouage de leurs romans apocryphes? Il faut reconnaître, ce nous semble, qu'un pareil renoncement aux sentiments, aux mœurs et aux préjugés nationaux, une pareille prédilection pour ceux d'une source étrangère, sont incompatibles avec la nature humaine, et suffisent pour nous convaincre que les Normands contribuèrent fort peu à la littérature primitive de la France. Qu'on nous permette encore d'ajouter que les auteurs modernes qui, soit expressément, soit en passant, nous parlent des trou-

(1) La seule exception est Ogier-le-Danois, qui toutefois fut métamorphosé en un pair de Charlemagne.

vères, les ont, sans aucune autorité positive, localisés dans la Normandie, et fait descendre de la souche normande. Aujourd'hui encore nous nous demandons sur quel témoignage M. de Roquefort, par exemple, a supposé que la célèbre Marie était née dans cette proviuce ou descendait d'une famille normande[1]. Or, elle dit d'elle-même : « Marie ai num, si sui de Fraunce. » Elle passa un grand nombre d'années en Angleterre, où elle traduisit, en romance, une version anglaise des fables d'Ésope : « Pur amur le cumte Willaume. » Voilà tout ce que l'on connaît de son histoire. Il est injuste de donner un brevet d'ignorance à toute une nation, en faveur d'un seul district.

Les trouvères, et nous comprenons sous cette dénomination, qui n'est pas rigoureusement correcte, tous ceux qui inventèrent la poésie lyrique, romantique et didactique, n'appartiennent pas à telle province en particulier. Ils furent à la fois les enfants et les réformateurs de la langue d'oil, reconnaissant pour patrie tous les pays où cette langue se parlait, et, quoique probablement stimulés par le succès et piqués d'émulation par la réputation des troubadours, ils inventèrent cependant une nouvelle espèce de composition poétique, en rapport avec le goût et le caractère de leurs compatriotes, et essentiellement différente des fougueux et extravagants chants d'amour, des sirven-

(1) Poésies, Conclusion.

tes ultra-chevaleresques et des jeux de mots scolastiques des poëtes provençaux. Mais nous pouvons admettre sans inconséquence que les Normands furent par hasard la cause indirecte de ce flux de romance gallois et breton qui inonda la France aux douzième et treizième siècles. Lorsque Guillaume eut achevé la conquête de l'Angleterre, la réputation de sa cour, la profusion avec laquelle il distribua entre ses compagnons les terres conquises, et la politique qu'il suivit de mêler des étrangers avec la race des Saxons vaincus, mais toujours mutins, attirèrent nécessairement une foule d'aventuriers de tous les coins de la France, ainsi que de la Normandie. Parmi eux se trouvaient un grand nombre de trouvères. Ils entrèrent de la sorte en contact immédiat avec les bardes de Bretagne et de Galles, chez lesquels les aventures d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde formaient le champ exclusif des essais poétiques. Le Mabinogion, collection de contes moitié historiques, moitié fabuleux, leur ouvrit ensuite tous ses trésors. Ils firent connaissance avec Merlin, le roi des sorciers, et avec une espèce d'êtres intermédiaires, ni humains, ni divins, mais généralement bienfaisants, avec ces fées qui, commandant aux éléments et présidant aux destinées de l'homme, jouaient un rôle si éclatant dans tous les drames romanesques. Enrichis de la sorte, les trouvères revinrent en France, où le goût du merveilleux ne fut pas moins prédominant qu'en Bretagne, et où pendant

plus de deux siècles les héros de la Table ronde luttèrent de popularité avec Charlemagne et ses pairs. La conquête de l'Angleterre par les Normands ouvrit un large port à ce flux ; mais ce n'était pas la première fois que le torrent de la fiction romantique prenait cette direction. Nous avons l'autorité des Triads pour affirmer que, longtemps avant cet événement, un prince de Galles septentrionale, appelé Cynan Mercadig, émigra en Basse-Bretagne suivi d'un grand nombre de ses vassaux et de leurs compagnons habituels, les bardes, qui, recommandés probablement par la puissante considération d'une langue commune, furent reçus à bras ouverts par les Armoricains, fondèrent un nouveau royaume parmi eux et répandirent au loin les contes et les poëmes de leur mère-patrie[1]. Tous ceux qui ont lu les lais de Marie (et qui ne les a pas lus?) savent que la charmante fabuliste avoue franchement que les contes qu'elle a mis en vers, elle les a entendus réciter en Bretagne. Il est vraiment bien à regretter que le Dr Owen ait été empêché de publier comme il en avait l'intention, une édition complète des contes du pays de Galles. Nous ne possédons pas de copie du Mabinogion, nous n'en avons pas même d'extraits ; mais nous affirmons, sur des souvenirs très vivaces, que plusieurs de ses lais, sinon tous, ont leurs types en substance, sinon en titre, dans ladite

(1) Transactions of the Cymmrodorion, vol. 1, p. 10.

collection. Nous avons surtout été frappé de la ressemblance entre Equitan, Laustic et Bisclaveret, et des contes qu'on nous a dit être contenus dans le Mabinogion, et au récit desquels nous avons souvent prêté l'oreille avec charme pendant notre séjour dans le pays de Galles, il y a bien des années.

Nous sommes d'autant plus porté à nous fier ici à notre mémoire, que beaucoup des noms que Marie a donnés à ses lais se résolvent en racines welches significatives et appropriées. Ainsi *Laustic* pour l'*Eaustic*, intitulé de la sorte parce qu'un mari jaloux tua un rossignol apprivoisé qui avait servi de prétexte aux absences fréquentes de sa femme secrètement amoureuse d'un jeune chevalier, est dérivé du W. *eaus*, rossignol. *Bisclaveret*, nom donné au héros du conte par suite de sa métamorphose en loup, se compose de deux noms welches : *bes* [bestia] et *garw* [asper, ferox], d'où le mot français loup-garou. Le terme générique *lais*, lui-même, alternativement dérivé du grec, du latin, de l'allemand, existe encore en welch, sans modification aucune, dans le mot *lais* [vox, sonus]. Marie nous informe que *Graelent*, un autre de ses héros, s'appelait Graalent-Muer, parce qu'il se distinguait par la grâce de son extérieur et ses qualités intellectuelles. *Grad* dans la même langue signifie « gratia » *llen* [ingenium, doctrina,] et *mawr* [magnus], mot à mot, « en grâce et intelligence grand ou excellent. »

Nous nous croyons donc pleinement autorisé à con-

cluré que, parmi les circonstances les plus favorables à la naissance et au développement de la littérature de la langue d'oil, on doit compter les relations continuelles entre les deux pays, résultant de la conquête de l'Angleterre par les Normands et de l'établissement d'une colonie de Gallois dans la Basse-Bretagne. En même temps que les romans de la Table ronde, et peut-être avant eux, parurent des romans de chevalerie dans lesquels, par un anachronisme fort commun, Charlemagne et ses pairs jouent les principaux rôles. Ce torrent de fiction romantique exclusivement française n'avait aucun rapport avec les autres. Il dut sa naissance aux croisades, dont nous ne découvrons aucun vestige, ni pour l'esprit, ni pour les incidents, ni dans les romans sur Arthur, ni dans les fausses chroniques de Turpin. Nous saisissons cette occasion pour faire remarquer une erreur qui s'est emparée de la plupart des auteurs qui ont écrit sur ce sujet, selon laquelle tous les contes en question ne seraient que de simples traductions ou plagiats de types, légendes, annales ou histoires en latin. C'est ainsi, nous dit-on, que le roman de Brut fut pris de la chronique de Geoffroi de Monmouth, tous les autres de la même classe que Brut et toute la famille des romans qui roulent sur Charlemagne et ses paladins, de l'apocryphe Turpin. Certes, voilà une manière bien simple d'expliquer la naissance de la littérature moderne dans l'Europe occidentale. Nous sommes bien loin de nier que

les moines dans les deux pays et notamment en France, n'aient occupé leurs loisirs à raconter les traditions courantes qui leur paraissaient vraies, au sujet de rois aussi célèbres qu'Arthur et Charlemagne. Mais si nous considérons que l'imprimerie n'était pas encore inventée, que ces chroniques furent écrites en latin, et que les manuscrits furent soigneusement mis sous clef dans les monastères respectifs, il nous faudrait une crédulité plus qu'ordinaire pour admettre que les ménestrels et les trouvères y eurent accès ou furent suffisamment versés dans la langue latine pour être en état de les traduire en langue vulgaire. Les chroniques en question n'étaient pas des ouvrages originaux : celle de Geoffroi était, comme il le reconnaît lui-même, une compilation de matériaux recueillis par Gwalter, archidiacre d'Oxford, pendant son séjour dans les Armoriques[1]; et celle du prétendu Turpin fut puisée, moitié dans les documents déposés à l'abbaye de Saint-Denis, moitié à d'autres sources. Les traditions populaires doivent donc faire la base des

(1) Il existe une copie de la Chronique de Geoffroi, écrite en welch et déposée au Musée britannique, qui rend compte d'une manière différente des pièces communiquées par l'archidiacre d'Oxford. On y lit : « Pendant que je me livrais à ce travail (l'histoire des rois de Bretagne) Gwalter, archidiacre d'Oxford, me donna un livre welch renfermant les actes des rois de l'île de Bretagne, depuis Brutus, premier roi des Bretons, jusqu'à Cadwallon, fils de Cadwan. » Bibl. Cotton. Cleopatra, Plut. XIX, A. Il est facile de concilier ces deux rapports. Gwalter s'est peut-être procuré ce livre dans les Armoriques, où, comme nous l'avons dit, il s'était établi une principauté galloise.

chroniques comme des romans, et ces traditions ayant été à la portée des trouvères tout aussi bien que des moines, nous ne voyons nullement pourquoi il faudrait que ceux-là les eussent empruntées à ceux-ci. La question étant envisagée sous ce point de vue, Brut et les autres romans de la Table ronde[1], Tristan, dans la langue d'oil, et Tristrem, publié par Walter Scott, d'après le manuscrit Auchinleck, ainsi que tous les romans de chevalerie, sont également originaux, bien que fondés sur des traditions communes. En effet, il n'en est pas deux qui se ressemblent. Tristan et Tristrem, par exemple (et il y en a une foule d'autres qui portent les mêmes noms), s'accordent dans les incidents principaux, mais ils diffèrent considérablement dans les circonstances accessoires, les caractères des personnages, l'arrangement et la marche du plan et la manière de raconter l'histoire. Un fait semble prouver jusqu'à l'évidence que les trouvères n'ont pas emprunté leurs matériaux aux moines : c'est que leurs romans sont tous du genre épique, ayant rapport aux croisades, tandis que les chroniques latines des moines n'y font aucunement allusion. Les trouvères s'inspirèrent des croisades ; beaucoup d'entre eux avaient combattu dans la Terre sainte, et c'est à ceux que, pour être justes, nous de-

(1) Si M. de Roquefort eut consulté le Gododin d'Aneurin, ou les poëmes de Llywarch Hên, ou ceux de Taliésin, bardes du septième siècle, il aurait moins hardiment avancé que Brut fut le premier livre où il fut fait mention de la Table ronde d'Arthur et de ses chevaliers.

vons attribuer la majorité, sinon la totalité, des romans dont les troubadours font si souvent mention.

Leurs facultés inventives une fois en action, toute espèce de poésie commença à être cultivée. Au nord, comme au midi de la France, rois, princes et nobles, s'empressèrent d'encourager une classe d'hommes à la fois leurs biographes et leurs panégyristes, les beaux-esprits de leurs cours, leurs parasites et leurs pensionnaires. Il a été démontré jusqu'à quelle époque reculée remonte l'habitude des souverains de France de les inviter à la table royale, et avec quelle munificence ils étaient récompensés de leurs inventions. De volumineux romans, malgré les charmes qu'ils répandaient dans le boudoir ou la chambre à coucher, n'allaient point aussi bien aux joyeux convives d'un festin que les compositions plus frivoles dont les saillies plaisantes étaient rendues plus piquantes par la concision du style. Mais il fallait consulter des goûts bien différents; il fallait satisfaire les caprices individuels : le libertinage effréné de l'époque voulut se repaître de licencieux chants d'amour, ou d'obscénités couvertes d'un voile transparent; les jeunes gens et les bons vivants des deux sexes voulurent être amusés de vaudevilles folâtres, piquants et satiriques, et les femmes d'un certain âge prétendirent se faire consoler de la perte de leurs charmes et de leurs adorateurs par des anecdotes scandaleuses, ou des hymnes et des cantiques beaucoup plus sensuels que dévots.

Tels furent en substance les fabliaux, espèce de composition entièrement française, plus conforme que toute autre au goût de la nation, et qui dut sa naissance au patronage généreux des grands. Dans ce genre les poëtes de la langue d'oil n'eurent ni compétiteurs à craindre, ni précédents à suivre, ni modèles étrangers à imiter.

Outre les causes jusqu'ici énumérées, les auteurs français signalent, avec raison, une coutume, dès longtemps dominante dans la plupart des provinces situées au nord de la Loire, et qui contribua puissamment à encourager les essais de la littérature qui venait de naître : nous parlons des fêtes où l'on distribuait des prix aux auteurs des meilleures compositions poétiques, des Puys et Gieux sous l'ormel. « On donna à ces assemblées, dit M. de Roquefort, le nom de Puy, parce que les poëtes y lisaient leurs productions sur un théâtre ou lieu élevé, nommé en basse latinité *podium.* » (De la poésie française, dans les douzième et treizième siècles, p. 93.) Sur cela, il renvoie à Ducange, qui pourtant ne dit mot au sujet de ces fêtes, et il nous a également été impossible de découvrir sur quel motif le savant académicien suppose qu'elles se célébraient dans des lieux élevés. Le mot Puy n'est pas dérivé de *podium,* ni n'a aucun rapport à la place; il désigne le prix décerné au concurrent victorieux; c'est une apocope du mot welch *Puyth* [premium]. Les Puys n'étaient pas des académies

comme les cours d'amour dans le midi, ils n'avaient pas d'affinité avec elles; ils portaient un caractère plus populaire. Toutes les classes de la société s'y réunissaient; le poëme le plus goûté y obtenait le prix, et le grand nombre de concurrents qui y affluaient peut être considéré avec raison comme ayant éminemment contribué à la formation d'un idiome littéraire. Pareille idée, à propos du douzième siècle, provoquera peut-être un dédaigneux sourire; mais qu'on se souvienne bien que l'idiome littéraire de tous les pays date de l'époque où les dialectes populaires tombèrent sous la domination des poëtes; la phrase elle-même est relative. Ce fut durant ce siècle que les trouvères tournèrent leurs regards vers le Gai-Saber, dont l'influence est très visible dans leurs lais et leurs fabliaux, dans l'adoption de locutions et d'idiotismes provençaux, dans la formation du futur et du conditionnel, et dans l'adoption générale, mais temporaire, de la règle des troubadours pour la distinction des mots sujets ou régimes, scrupuleusement observée par Marie de France, occasionnellement par Thibaut, comte de Champagne, parfois par Ville-Hardouin et le sire de Joinville, après la mort duquel elle semble être tombée en désuétude. L'idiome littéraire, tel qu'il fut à son origine, ne sortait pas de telle ou telle province exclusivement. Il n'était ni normand, ni breton, ni champenois, ni picard, ni bourguignon; il se composait de tous ces dialectes amalgamés. Il ne fut pas l'ouvrage

d'un individu, mais le produit graduel des efforts d'une classe de poëtes dévoués au même art, intimement liés entre eux, qui s'efforcèrent de concert à dépouiller leurs dialectes respectifs d'une partie de leur rudesse et de leurs solécismes, à les adapter aux exigences de la prosodie, et à les faire passer de l'état analytique à l'état synthétique. Cependant il ne faut pas croire que cette révolution s'opéra d'un seul coup, ni même dans le courant d'un siècle. On ne peut citer un seul fablier, trouvère ou prosateur, sans même excepter St Bernard, auteur remarquable pour le siècle où il vécut, dont les ouvrages ne renferment quelque levain de l'ancien patois, et ne montrent les formes agrestes et incertaines d'une période passée, en contraste direct avec les formes nouvelles, et cela dans le même ouvrage, souvent dans un même passage ou une même phrase.

Après avoir ainsi essayé d'expliquer en peu de mots les commencements littéraires de la langue d'oil, nous devons maintenant examiner les modifications essentielles qu'elle subit pendant le second cycle, commençant à la fin du douzième siècle et se terminant avec le quatorzième. En remplissant cette partie de notre tâche, nous n'entendons pas donner la liste chronologique des romanciers et des poëtes de cette époque, ni analyser leurs nombreuses productions. Cela serait, en effet, plus que superflu : les bénédictins, l'abbé de La Rue, Barbazan, Legrand-d'Aussy, Méon, Roque-

fort, et un grand nombre d'autres écrivains célèbres, s'en sont acquittés avec tant d'exactitude, de goût et de sagacité critique, qu'ils n'ont rien laissé à ajouter ni à retrancher. Il nous suffira d'assurer le lecteur que nous avons soigneusement collationné les meilleures éditions, et que le résultat de cette comparaison a été de nous convaincre que, dans les limites que nous avons tracées, il naquit en France un idiome littéraire auquel tous les auteurs ont contribué, auquel ils se sont tous conformés par une adhérence explicite ou tacite, bien qu'il soit positivement vrai que chacun d'entre eux a conservé certains provincialismes indiquant le dialecte de son pays natal.

Dans les échantillons que nous avons cités de la première période, nous avons montré divers exemples des formes synthétiques de l'article. Dans la seconde, ils sont beaucoup plus nombreux. *Du, au*, au singulier, *des*, *aux*, au pluriel, avaient presque entièrement éclipsé les formes originaires. Les terminaisons des noms en *eit,* bien que loin d'être absolument bannies, commencent à faire place à la finale *é;* celle en *el* est remplacée par *eau,* celle en *es* par *ois,* celles en *ai* et *ei* par *oi,* et le petit nombre de celles en *olp,* existant autrefois, par *oup*.

Le changement de *eit* en *é*, embrassant une classe si nombreuse de noms, et caractérisant le français moderne, est trop important pour que nous nous dispensions d'en citer des exemples. Nous allons d'abord en

transcrire quelques-uns de l'Ordene de Chevalerie, poëme fort curieux composé par Hue de Tabarie, et une des premières productions du douzième siècle :

« Baignier devez en honesté,
« En courtoisie et en bonté...
« Aussi com en virginité
« Vo cors tenir en netée...
« Chiaus qui les tienent en viuté;
« Car je vous di par verité. »

(Ordene de Chevalerie, p. 64-77.)

« Dame, por Deu, qui en pucele
« Prist por le pueple umanité
« Conseilliez-moi par charité...
« Qar bien savon de verité,
« Que tu consenz lors cruauté...

(Roman de Tristan.)

« Quant ele vient en tel éé
« Que nature furme beauté...
« Quanke vus pleit seit parduné
« Dites-moi vostre volenté. »

(Marie, Lai du Frêne.)

« Ne semblereit pas amisté. »

(Lai de Bisclaveret.)

« Tant i a de maléurté
« Que n'en diroie la moitié. »

(Méon, Nouveau recueil de fabliaux; t. I, p. 8.)

« Tant à la parole tenue
« Que Gauvain li a creauté. »

(*Ib.*, p. 12.)

« K'ilh me cuidoient en santé. »

(*Ib.*, p. 52.)

« Et ot des puceles pitié. »

(Gerin, fabl. du Chevalier.)

Quant au changement de *el* en *au* et *eau*, les poëtes de la langue d'oil semblent avoir eu une prédilection pour les finales en *el*. Il n'en est pas un qui n'offre, comme aussi tous les prosateurs, un plus grand nombre d'exemples en *el* qu'en *eau*, jusqu'au commencement du quinzième siècle. Le voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople est, ce nous semble, le premier morceau où cette dernière finale apparaisse, mais seulement au pluriel. Jusqu'à cette époque, les noms en *el* faisaient au pluriel *els*, qui est très fréquemment converti en *ax* par Marie et les trouvères, parfois en *aus*. Nous trouvons également dans l'une et dans les autres des exemples où *ax* et *aus* sont indifféremment employés au singulier et au pluriel; la finale *s* était probablement rejetée dans la prononciation des deux nombres.

Exemples en *ax* et en *aus*:

« Que cil *oisax* que si canteit
« E si grant noise demeneit...
« Des *oisiax* di qui s'assanblerent...

« Ne sorrent quex *oisiaus* ce fu
« Mais qu'en tuz tens diseit coucu. »

(Marie, fabl. 22.)

« L'*aigneax* respunt, n'en ai voloir...
« E li *aigniaus* a-vaul esteit. »

(Fabl. 2.)

« D'un leu cunte ki vint jadiz
« On un *corbiaus* s'esteit assiz...
« Li *corbeax* siet deseur l'oeille. »

(Fabl. 50.)

« Ne pot mie d'un oel veoir
« Ke li *cevaus* deveit valoir...
« Od sun *cevax* s'en est alez. »

(Fabl. 71.)

« Puiz kant ot en ses *cheiauz*
« E espendriz les ot è *biauz*
« Cele à kui li *ostiex* esteit
« Suvent par *ax* demage aveit. »

(Fabl. 8.)

« Tuz les *oisiaus* fist assanbler...
« Dont prist *oisax* grans e menurs. »

(Fabl. 18.)

« Li *mantel* li tient la roine
« Qui moult volentiers l'afubla :
« Li *mantiaus* plus escorta
« Qu'a la roine n'aveit fait. »

(Fabl. du court Mantel.)

« Et en ce jor de mercredi il se senti plus alegié...
« et se dreça petit et petit et s'aerst as *aniax*. »

(Miracles de St Loys.)

« Faire *martiax* de ses ders. »

(Proverbes.)

Exemples de *ax* changé en *aus* :

« Li jours fu *beaus* e clers...
« A tutes creatures e *oiseaus* volanz...
« Il vunt as *osteus* courier lur *chevaus*. »

(Poëme de Charlemagne.)

« A lor *chasteaus* sus s'en trairoient...
« Si la donez a vos *meseaus*,
« Quant el verra nos bas *bordeaus*...
« Otez mes de *manteaus* vos cous. »

(Roman de Tristan.)

« Ele avait les *caviaus* blonds. »

(Aucaisn et Nicolette.)

« Lors dit li clers, *beax* sires rois,
« Se vos ne m'onorez por moi,
« *Beau* sire, faire le devez. »

(Castoiement d'un père à son fils.)

« *Toriaus*, *pourciaus*, *aigneaus*. »

(Chronique de St Magloire.)

Exemples de *olp* en *oup*, *ox* en *ou* :

« Dont le roy ot, per le pez fesant, grant *coup* de la
« terre le conte. »

(Sire de Joinville.)

« Le *lou* virent, si l'escrierent. »

(Marie, fabl. 94.)

Sans multiplier les exemples, nous pouvons dire que, jusque vers le milieu du quinzième siècle, toutes les formes ci-dessus ont été employées indistinctement; vers la fin du même siècle tous les mots aujourd'hui terminés en *au* prirent cette finale chez les auteurs et dans la bonne société, et *el* ne fut conservé que par les paysans. Fabri, poëte qui florissait à cette époque, donne la leçon suivante à son pupille Johannes, sur la différence entre les deux espèces de mots :

« Johannes, qui dictes pourcel,
« Apprenez à dire pourceau,
« Et ne dictes point sceel pour seau,
« Jamais ne dictes seau pour sceel;
« Point ne fault dire ung beau oysel,
« Mais vous direz ung bel oiseau.
« C'est bien dict un péché mortel,
« C'est mal dict un péché morteau.
« Dictes tout beau chappeau, rousseau,
« Sans dire bel cappel, roussel. »

(Fabri, Art de rhétor., liv. II. fol. 55.)

Dans la seconde période de la langue d'oil nous découvrons, en considérant, soit les poëtes, soit les prosateurs, une tendance marquée à échanger les voyelles simples et accentuées, les diphthongues faibles et presque muettes, contre le son *oi*.

.... Dedit ore rotundo
Musa loqui.....

Nous avons trouvé une foule d'exemples de monosyllabes, originairement terminées en *es*, *e*, *a*, *ai*, *ei*, qui dans la suite apparaissent généralement sous la forme de *oi*, comme : *bues*, *drez*, *dré*, *fez*, *fé*, *frez*, *fré*, *gez*, *gé*, *leys*, *lé*, *moes*, *noyes*, *reis*, *ré*. Cette propension à changer l'accent contre la sonorité fut, si nous ne nous trompons, la principale cause de ce que la prosodie dans la langue d'oil, et dans le français moderne qui en descend, dépend beaucoup plus de la position de la césure que de celle de l'accent.

Il serait inexact, toutefois, d'attribuer entièrement aux trouvères ce changement remarquable. On peut trouver dans les monuments du premier cycle des finales en *oi*, peu nombreuses il est vrai, mais suffisantes pour démontrer que cette forme est antérieure à l'ère litteraire de la langue. Exemple :

« E *soi* ja restraindoit meismes d'oiseuse parole... Li « home del sanior demandat soniousse il eussent la *foid* « de cele garison... Li comencerent a ploreir de *joie*... »

(Trad. de St Grég.)

« E departirent say de la sainte *loy* de Deu. »

(Trad. des Macchabées.)

« Ci pur fenist la grant ystoire
« De Yhesu Christ le *roi* de gloire...
« Sus en la *croix* d'als mescreuz. »

(Passion de Jésus-Christ.)

Exemples de *es*, *e*, *ai*, *ei*, changés en *ois*, tirés des poëtes du douzième siècle...

« Tristan prist l'arc, par le *bois* vait...
« Au *bois* se tient lez les plains chans...
« Trop est Tristan preuz et *cortois*
« A occire gent de tel *lois*. »

(Roman de Tristan.)

« Ce fu el *mois* d'avril entrant. »

(Lai d'Ywenec.)

« Li sires monte on *palefroi*
« Dont la couverture est d'*orfroi*. »

(Recueil de Méon; Roman de Trubert.)

« Fait li chevaliers, mais *otroi*,
« Me donez de prandre un *tornoi*
« Contre vostre seignor, et *soit*
« Devant sa porte en tel *endroit*... »

(Roman du Revenant.)

« Et si passa le fil au *roi*
« Qui moult menoit rice *convoi*. »

(Roman de Dolopatos.)

« Prince, qui pendis en la *croix*,
« Et morir volz de mort cruente,
« Pour le pescheur, ainsi le *crois*,
« Racheter de playe doulente,
« Veuillez par ta digne puissance,
« Que dire puit de cuer *courtois*.
« Qui de terre es toute pecante
« Retourner t'y fault une *fois*. »

(Danse aux Aveugles.)

« Par plusieurs *fois* il desconfirent les Turs sa gent...
« Toutes les *foiz* qu'il veoit sa gent desconfirent, il
« feroit des esperons et prenoit les Turs par deriere...
« Toutes *voiz* ne leur eust riens valu que les Turs ne
« les eussent touz mors ou champ, se ne feust mon-
« seignur Henri de Coonne, qui estoit en l'ost le duc de
« Bourgoigne, et toutes les *foiz* que il veoit que les
« Turs venoient courre sus, il fesoit traire les arba-
« lestriers le roi aux Turs, etc. »

(Mém. du sire de Joinville; Hist. de St Louis, § 150.)

Quelles que soient les parties du discours que nous envisagions, noms, pronoms, articles ou verbes, il semble que les trouvères ont constamment recherché la prononciation pleine et arrondie des syllabes, soit finales, soit intermédiaires. C'est ainsi qu'*or* fut remplacé par *our; ur* par *eur; eis* par *ance; in* par *oin*, etc. Dans la seconde période de la langue nous trouvons presque partout *jour* pour *jor*, *court* pour *cort*, *jongleur* pour *jonglor*, *sœur* pour *sor*, *menteur* pour *mentor*, *seigneur* pour *senior*, *bienvoulance* pour *bienvoleir*, *doutance* pour *douteis*, *remembrance* pour *remembrer*, *abondance* pour *abonder*, *besouigne* pour *besung*, *loingtain* pour *lontan*, *poign* pour *pong*, *avoir* pour *aveir*, *recevoir* pour *ricever*, *remanoir* pour *remaner*, *savoir* pour *saveir*, *seoir* pour *seer*. Les exemples en sont si communs qu'on n'a qu'à ouvrir le premier lai ou fabliau pour être convaincu du fait.

Nous avons parlé du mode de prononciation de la

voyelle *u*, propre à la langue d'oil et au français moderne. C'est une aspiration qu'il est difficile de définir avec précision, et qu'il est plus difficile encore aux étrangers de prononcer. Mais ce qui ne saurait être expliqué intelligiblement peut être éclairci par des exemples, et les lais de Marie les fournissent en abondance. Dans ces morceaux les mots terminés par cette voyelle simple riment généralement avec *eu*, l'accent se trouvant sur l'*e*, modification de la diphthongue qui indique comment *u* se prononçait.

« La pucele qui od li fu,
« Ad le sanblant apercéu...
« N'i trova cleif ni serréure...
« Fors en issi par aventure...
« Se cele ne l'eust tenue
« Ele fust à terre chéue...
« J'ai ci m'amie counéue
« Ke jeo quidoie aveir perduc. »

(Lai de Gugemer.)

« Ja se pur ostier ne fust
« Pur nul busuin ki li créust...
« Pur ceste dame qu'ai véue
« M'est un anguisse al quœr ferue. »

(Lai d'Equitan.)

« K'en avendrat cel aventure
« Qu'à une sule portéure...

(Lai du Frêne.)

« Meinte merveille avum véu
« Que en Bretagne est avenu. »

(Lai du Bisclaveret.)

Lanvax vesteit les jongléurs,
Lanvax feiseit les grans honurs...
« De ce qu'il dist, ce saces tu,
« Que la roïne a tort éu ! »

(Lai de Lanval.)

Nous profitons de cette occasion pour faire remarquer qu'il y a preuve positive qu'au douzième et au treizième siècle, et probablement longtemps avant, les Français avaient l'habitude de rejeter les consonnes finales et pénultièmes dans la prononciation. Cela est positivement établi par leurs rimes :

« Quar plus aveit qu'il ne *deust*
« E qu'à sa grandur n'*esteut.* »

(Marie, fabl. 97.)

« Puis n'ot-il cure de sien *chant*
« Car del fourmage ot sun *talent.* »

(Fabl. 14.)

« La destinée *respundit*
« Nenil, nenil, je vus *sufri*
« Trestutes vos vulentez fere. »

(Fab. 26.)

« Del vin e del claret tant eu mes *béud*
« E disimes tele chose qui estre ne *dust.* »

(Poëme de Charlemagne.)

« Ne savez mie que ce *munstre*
« Tutes femelles unt grant *hunte*. »

(Fabl. 29.)

« Un singe cras e *parcréu*
« De lui a grant talent *euz*. »

(Fabl. 37.)

« Mais li autres li cunter *dist*
« Car trop l'aveit prisié *petit*. »

(Fabl. 71.)

« Lors dist li clers : beax sire *rois*
« Se vos ne m'onorez por *moi*.
« Mais li meschins vendre ne *volt*
« Por quanque l'autre faire *sot*...
« Li maistre vuant fu *desloiez*
« Au chamberlan a *demandé*...
« Li maistre apela *Nidus*
« Dès quant, dit-il, le *séus-tu*
« Que je soloie estre *dervez*,
« Et Nidus li a *demandé*. »

(Castoiement d'un père.)

« Desdegneuse de sa parole
« Le li ametent vilain *blasme*
« El bien sachiez que mainte *Dame*
« Se retret sovent de servir...
« Li besiers autre chose *atret*
« El quant il a la feme *plest*. »

(Chastiement des dames.)

« Descent droit en la rue à *fèves*
« Par deca la maison o *fevre.* »

(Les Rues de Paris.)

« Mes tele lou refuse a none,
« Qui bien lou otroie ainz lou *vespre,*
« Tel est poignerez plus qui n'est *guespe.* »

(Recueil de Méon; Fabl. de l'Emperi.)

Quelque méritoires que soient ces améliorations introduites dans la langue par les poëtes, on ne saurait cacher, qu'en conservant les anciennes formes et en y mêlant les nouvelles, ils détruisirent les analogies simples auxquelles, dans son état primitif, elle avait quelque prétention. C'est dans les verbes surtout que cela se manifeste clairement. L'invention d'une nouvelle classe d'infinitifs terminés en *oir*, dont nous avons cité un ou deux exemples dans la première période, et qui, au lieu de supprimer les temps et les flexions dérivés des terminaisons *er* ou *eir*, les laissa subsister en commun avec les flexions nouvelles, rendit toute la conjugaison irrégulière. Jusqu'au moment où ce changement eut lieu (et il eut une étendue bien plus considérable que dans le français moderne), le verbe possessif, quoique renfermant des éléments divers, ne portait point ce caractère. *Aveium, aveiez* au présent de l'indicatif, *avei* à l'imparfait, *aveirai* au futur, et *averei* au conditionnel, avec toutes leurs personnes, découlaient naturellement et directement de *aveir;* mais quand les descendants d'*avoir* se furent mêlés avec

eux, les traits de famille s'effacèrent par degrés, ainsi que cela arrive pour la progéniture de parents de différentes couleurs.

C'est cette conservation des formes anciennes et leur mélange avec les formes nouvelles qui fit que, jusqu'à l'extinction des trouvères, tous les verbes de la langue d'oil furent irréguliers. Si l'on pouvait parler de conjugaisons régulières dans un idiome placé dans de pareilles circonstances, nous dirions qu'elles se distinguaient par les terminaisons *er, ir, oir* et *re* aux infinitifs, classification qui existe encore de nos jours, et que les verbes qui prenaient pour type le verbe possessif étaient les moins irréguliers. Bref, les trouvères et les fabliers laissèrent une provision de matériaux hétérogènes, dont les auteurs français ont choisi ceux qui étaient le plus généralement reçus et qui se prêtaient le mieux à l'analogie grammaticale. Nous nous bornerons exclusivement aux derniers, en commençant par *avoir*, et, afin d'éviter les répétitions, nous les indiquerons seulement par quelques citations :

Indic. prés. : « Et nos qui *avons* escient... »

(Recueil de Méon; Fabl. de la Damesele.)

« Cil comencerat, ki en *avez* coisit. »

(Poëme de Charlemagne.)

« Grant honte en *ont* et grant vergoigne. »

(Fabl. de l'Emperi.)

Imparf. : « Por ce que cure n'en *avois*. »

(Fabl. de l'Abecesse.)

« Dedenz son cuer pensa et dist
« Que Deu l'*avoit* bien amené...
« Or *avions* nos bien esploitié. »
(Fab. de la Roine.)

« Ce qu'il *avoit* aviez osté...
« Et chascun jor assez *avoient.* »
(Fabl. de l'Ermite.)

Prétérit : « Deus filles *eus*, l'une celai. »
(Lai del Fraisne.)

« Enperère, ne quens, ne reis,
« N'*eut* unques tant joie ne bien. »
(Lai de Lanval.)

« Del vin e del claret tant *eumes* béud
« E desimes tele chose que estre ne dust. »
(Poëme de Charlemagne.)

« Douce dame qui Dieu créustes
« Tant qu'à pere el a fil l'*eustes.* »
(Fabl. du Sénateur.)

« E li chiens è li veneur
« Tant que par poi ne l'*eurent* pris. »
(Lai du Bisclaveret.)

Futur : « Jamès pris ne honur n'*aurai.* »
(Lai del Fraisne.)

« Au grant Juise tot verras
« Quanque el siecle fait *auras.* »
(Castoiement.)

« Tant vos *aura* si ensaugïé. »
(Fabl. de l'Emperi.)

« Assez en *aurons* ambedui. »

(Fabl. du Roi.)

« Ennor n'*aurez* un tot seul jor. »

(Fabl. de l'Emperi.)

« Ainz porchaceront qui il *auront* li leur en totes les « manières que il porront. »

(Ville-Hardouin.)

Conditionnel: « Je sai bien que je lou r'*auroie*
« Se çaiens avoit chevalier. »

(Fabl. de la Mule.)

« Et chascun n'*auroit* avec li que deux chevaliers. »

(Joinville.)

« Vos l'avez tant servi, et moi, et lui, que se on vous « donoit trestot l'empire, se l'*auriez* vos bien deservi.»

(Ville-Hardouin.)

« Et si jura sor sains de son poing destre, et il et « tuit li chevaliers qui avec lui alerent, que dedanz la « quinzaine que il seroient en Surie et *auroient* fait « lor message. »

(*Id.*)

Subj. prés.: « Quant nos fesons ou mal ou bien
« Ne poons reson esgarder...
« Por essample que nos *aions.* »

(Fabl. de la Damesele.)

« Que vos *aiez* merci de moi. »

(Fabl. de la Roine.)

« Que il *aient* por Dieu pitié d'els et de nos. »

(Ville-Hardouin.)

Imparf. : « S'un povre leu peusse avoir
« Ou Dieu servisse en ceste vie
« D'avoir n'*eusse* nule envie. »

(Fabl. de l'Emperi.)

« Et le roi leur mande que à nulle paiz il n'enten-
« drait ni ne souferroit que le conte de Champaigne y
« entendit tant que il *eussent* vidié la contée de Cham-
« paigne. »

(Joinville.)

Il n'aura sans doute pas échappé à l'attention du lecteur que, dans les nouvelles formes du futur et du conditionnel, l'un des éléments dont ces temps étaient originairement formés a disparu, et si nous ne savions que ces formes sont des contractions de *averai, averei* ou *averoie*, nous ne soupçonnerions guère que le présent de l'infinitif entre dans leur formation primitive. Tant il est nécessaire de recourir aux archaïsmes d'une langue si l'on veut résoudre ses formes synthétiques en leurs parties constitutives! Et pourtant nos grammairiens!... Mais le verbe substantif réclame notre attention. Les fabliers et les trouvères en modifièrent quelques flexions, mais ils n'y introduisirent aucun nouvel ingrédient, et n'accomplirent aucun changement bien important dans sa conjugaison. St Bernard, le dernier écrivain de la seconde période, emploie les deux formes *ere* et *estois; iere* et *serai; ierei* et *serois; seie* et *sois; oeise* et *eusse; ested* et *esté*, aussi indifféremment que les auteurs de la première période; d'où

nous pourrions déduire que la langue d'oil n'était pas encore assujettie à des règles grammaticales positives. *Ester* et *estre* (car il apparaît sous ces deux formes), et tous les temps et flexions manifestement dérivés de ces infinitifs, confirment la remarque générale que nous avons faite précédemment sur le verbe substantif, savoir que sa conjugaison hétérogène avait dans l'origine le but d'exprimer différentes notions sensibles et restreintes de l'être, et non l'idée abstraite de l'existence. On ne saurait contester que *ester* ne fût une corruption de *stare*. Il se montre sans l'initiale *e*, dans les dialogues de St Grégoire :

« Dunkes comenzat à *steir* li chaitiz avoc sa proie « culpables e loiez. »

(St Grégoire, liv. III.)

« Tot soi mervilherent, quar li leirres ki fut entreiz « por la desserte del om Deu a sa proie *steioit* loiez. »

(*Ib.*)

Avec le préfixe *e* il indiquait toujours la position, la résidence, ou quelque autre circonstance analogue:

« L'ordre ne blame, ne lor *estre*,
« Mais por rien je n' i voldroie *estre*. »

(Bible Guiot, parlant des Chartreux.)

« Je voel savoir trestout votre *estre*
« Non sarez voir, fait-il, dous prestre. »

(Fabl. du Chevalier au Barisel.)

« Beax fils, ne passas-tu noient
« La ou tu verras male gent;

« Se tu i passes, n'*ester* pas,
« Se tu *estois* max i seras. »
(Castoiement.)

« Encor ne le creusse-il mie,
« Ou c'estoit que cil dent doit *estre*,
« Le pais lur deist et l'*estre*. »
(Roman de la Rose, v. 1421.)

C'est, à notre avis, parce qu'il était employé pour marquer un état, une position, une manière d'être déterminée, qu'il devint l'auxiliaire de tous les participes passés exprimant la même idée, tels que ceux marquant mouvement, repos, soulèvement, chute; association d'idées qui le recommanda comme auxiliaire aux auteurs français dans toutes les propositions semblables, et qui fait qu'aujourd'hui encore il remplit le même office. Qu'on nous permette de prouver ce mode d'emploi du verbe substantif, par quelques exemples tirés de la langue d'oil :

« E qant il leus *fu arivez*
« Au vilein dist...
« A un mur *sunt* audoi *venu*...
« E li vileinz cui moult iert tart,
« Qu'il s'en *fuissent* d'illec *turné*
« En la gastine *sunt entré*. »
(Marie, Fabl. don Leus.)

« . . . E si deist
« Au venéeur qui le sieveit

« K'au bois s'en *ert alez* tut dreit. »

(Fabl. dou Bregier.)

« E comme le tens *fu coru* avant, tous les pertuis qui « furent sous le genoil viendrent a un. »

(Miracles de St Loys.)

« Si que l'ame *est* du cors *partie*
« La recousse est de tout faillie. »

(Bible de Berze, v. 38.)

« Sire Reniers i est venus. »

(Fabl. de la Borse.)

« Je *fus* tantost *torné* en fuie. »

(Roman de la Rose.)

« Tant en done a cascun com li plot el fusés
« Ains que fuissent tuit hors li solaux *fu levés*. »

(Roman d'Alexandre.)

« Je me donne a vous pour estre votre femme ou « vostre amie, pour Dieu ne me veuilliez refuser, car « *née sui* de haut lignaige... »

(Roman de Gérard de Nevers.)

« Sire nos *somes* a toi *venu* de par les hals barons « de France. »

(Ville-Hardouin, § 13.)

« E troverent que li message s'en *furent allé*... »

(*Id.*, § 41.)

« Et quant il seurent que le roy *fu alé*, il s'alerent « logier à Chaorse. »

(Joinville, § 47.)

« Car ce fesoit il par le conseil de sa bone mere qui

« estoit avec li, et des preudeshomes qui li *estoient* « *demouré.* »

(*Id.*, § 57.)

« Me manda l'empereris de Constantinnoble que elle « *estoit arrivée* à Baphe. »

(*Id.*, § 76.)

Nous ne devons pas oublier, en voyant cette multitude de verbes en apparence irréguliers, dans la langue d'oil, que c'est à nous-mêmes que nous sommes redevable de leur classification. Lorsque les grammairiens trouvaient un verbe défectif soit dans ses temps, soit dans ses flexions, ils remplissaient les lacunes à l'aide d'un autre verbe qui avait une signification à peu près analogue, et il arriva ainsi que les verbes irréguliers et les verbes défectifs furent souvent et sont encore aujourd'hui confondus, et que l'histoire de la langue nous offre un mélange fortuit de matériaux hétérogènes, d'inconséquence au lieu de simplicité, des solécismes au lieu d'ordre grammatical, d'opérations isolées et indigestes au lieu d'un système arrêté.

Plus on approche à la condition primitive d'une langue, moins est le grand nombre des verbes irréguliers. Si nous comparons les tables Eugubines à la latinité classique, nous n'y trouvons, malgré les incertitudes d'une orthographe vicieuse et toujours variable, que très peu des anomalies dont le latin abonde. La cause en est que, dans le cours des temps,

une foule de verbes étaient devenus défectifs, et que les Romains, ainsi que nous-mêmes, suppléèrent à ce qui manquait dans ces conjugaisons par l'introduction des divers matériaux qu'ils trouvèrent sous la main, et qui leur semblaient les plus propres à servir au replâtrage de l'édifice. Si nous songeons combien de temps le romance resta à l'état de dialecte oral, combien il éprouva de vicissitudes qui l'empêchèrent de se consolider et qui contribuèrent à le désorganiser, enfin quelle masse de mots étrangers se glissèrent dans son vocabulaire, nous ne nous étonnerons plus de trouver, dans ses premiers échantillons écrits, cet amalgame de formes en apparence dérivées du même verbe, mais en réalité entièrement hétérogènes.

Mais ce qui est vraiment un reproche aux grammairiens, c'est qu'ils n'ont pas distingué le principal de l'accessoire, les formes primitives de celles qui n'étaient qu'accidentelles. Et néanmoins, au milieu de toutes ces vicissitudes, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer avec quelle persévérance le génie du romance tendait à faire valoir ses droits. Qu'on choisisse un des verbes les plus excentriques de la langue d'oil, *aller*, par exemple, et l'on trouvera que ses temps luttent, pour ainsi dire, afin de se conformer aux flexions du verbe possessif. Il est trop tard aujourd'hui d'essayer de refaire, soit la conjugaison, soit la classification de ces verbes, mais

qu'il nous soit permis de faire observer que chacun des ingrédients fut probablement distinct et complet dans l'origine, et que les anomalies, qu'il est impossible de concilier avec une racine donnée, ont dû être exotiques ou introduites par les grammairiens dans le seul but de combler un vide. Obligé d'adopter ce que nous ne pouvons corriger, il nous reste à ajouter seulement qu'il n'est dans le français moderne ni verbe régulier ni verbe irrégulier qui ne trouve son pendant dans la langue d'oil.

Il résulte de cette analyse rapide, mais consciencieuse, que les dialectes parlés et écrits dans les provinces situées au nord de la Loire, bien qu'en parenté avec le provençal, ne le suivirent pas comme type et ne durent pas beaucoup d'améliorations aux troubadours. C'est à leurs propres poëtes et à leurs prosateurs, mais surtout à Marie de France, qu'il faut attribuer l'aurore d'un idiome littéraire dans ces contrées, et l'invention des fabliaux qui embrassent, il est vrai, toute espèce de poésie, mais qui, originaux à plus d'un égard, ont un style qui n'appartient qu'à eux. Chose singulière que le Gai-Saber, qui fit les délices des princes et de la noblesse, des hommes et des femmes de tout âge, en Espagne, en Italie et dans la plupart des cours de l'Europe, ait comparativement exercé une influence si minime sur la zone septentrionale de la France ! On dirait qu'on avait tiré une espèce de cordon sanitaire entre les deux régions pour

empêcher la contagion. Au fait, l'antipathie qui depuis si longtemps existait entre les Francs et les Provençaux, l'érection au midi d'un royaume séparé par Boson, les guerres interminables entreprises par les descendants de Charlemagne, dans le but de reconquérir une portion si importante de son empire, et peut-être une différence constitutive dans le génie, le caractère et les mœurs des deux peuples, justifient bien une pareille image. Mais quelque rigoureux et bien défini que fût ce cordon, il n'empêche point les romans de la langue d'oil de pénétrer dans le midi, ni certains idiotismes et locutions des troubadours de voyager vers le nord. Nous ne doutons point que les exemples suivants, dans la langue d'oil, ne soient un emprunt fait au provençal.

Si employé comme pronom défini ou indéfini, indiquant le sujet :

« Seignor li baron de France li plus halt, et plus « poestes nos ont a vos envoiez : *Si* vos crient mercy « que il vos preigne pitié de Hierusalem. »

(Ville-Hardouin, § 16.)

« Quant Joffroy li mareschaus de Champaigne passa « Mont-Cenis, *si* encontra li conte Gautier de Brene. »

(*Id.*, § 18.)

« E quant cil li ot contée la novele comment il « avoient esploitié, *si* fu si liez qu'il dist qu'il chevau- « cheroit. »

(*Id.*, § 19.)

Exemples de *si* donnant le sens passif aux verbes actifs :

« Repaire del mal, et *si fai* lo bien. »

(Trad. de St Grég.)

« *Si recontat* alsi com a ceaz ki en la gravelle sunt « per esgardeir. »

(*Ib.*)

« Quant il puisiviet l'aigue *si entrat* uns peissons en « la selge. »

(*Ib.*)

« *Si fait* driete sa rei cum line que tent. »

(Poëme de Charlemagne.)

« Fastes voille de par Deu, e il *si fit.* »

(Joinville.)

« *Si vueil* que vous en faciez feste. »

(Fabl. de la Court de Paradis.)

En placé devant les verbes neutres pour marquer le point de départ :

« Et li vallet *s'en va* devant
« E li hermites Dieu priant.
« Le jor *en sont* einsi alé... »

(Fabl. de l'Ermite.)

« Apres a l'ermite *s'en vint.* »

(Fabl. du Roi.)

« Apres ce que nous feumes arrivez en Egypte l'em- « pereris *s'en ala* en France. »

(Joinville.)

« Passerent de nos gens serjans en Ermenie pour

« gaaigner et pour estre en la bataille, ne oncques « nuls d'eulz *n'en revint.* »

(*Id.*)

Exemples d'averbes et de prépositions probablement dérivés du provençal :

« Et Dieu m'aïst *hui* et demain
« Tans miracles me vient a main.

(Miracles de Notre-Dame.)

« C'est a la feste de tous sains
« Chascun i vient qui *ains*, *ains*,
« Grans pas et longues ajainbées. »

(Fabl. de la Court de Paradis.)

« Le menestreil, quant il l'entendent,
« Vont la, soit *amont*, soit *aval*. »

(Fabl. de Charlot-le-Juif.)

« Il tent tute Perse *tresque* en Capadoce. »

(Poëme de Charlemagne.)

« Qui pechié charge *gaire*,
« Tuit bien li sont contraire.

(Roman de Marcoul et Saleucon.)

Quant aux locutions empruntées au provençal, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de M. Raynouard, t. VI, ch. 8.

FIN DU TOME SECOND.

00066544

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 17 February, 2016